

R.R.S.



~~J. A. Van der Korte~~  
~~1777~~

~~J. J. Perreault~~  
~~1831.~~

11

11

# LETTRES

DE LA  
GLORIEUSE MERE  
SAINTE  
THERESE

*Enrichies des Remarques de l'illust. & Reverendiss. Seign.  
D. JEAN DE PALAFOX & MENDOZE, Evêque d'Osme  
& du Conseil de sa Majesté Catholique.*

Et nouvellement recueillies par les soins du Tres-Reverend  
P. GENERAL de Carmes Déchauffez de la  
Congregation d'Espagne.

*Traduites d'Espagnol en François par M. FRANÇOIS PELICOT  
Prêtre, Doct. en Theol. en l'Université de Salamanque, &  
Aumônier de la maison de la Reine Tres-Chrétienne.*

Augmentée de la Lettre 65. & des Avis de la Sainte avec leurs  
Remarques & de plusieurs autres choses omises dans  
l'Édition de Paris.

TROISIÈME PARTIE.



A ANVERS,  
CHEZ HENRY VAN DUNEWALD,  
sur le Marché aux Oeufs, aux trois Moines.

M. DC. LXXXVIII.

---

*Avec Approbation & Privilège.*

*J. G. tradit. Raupelord*

# LETTRES

DE LA

GEORGIENNE

SAINTE

# THESE

Par M. de la Motte, de l'Académie Française, &c.  
M. de la Motte, de l'Académie Française, &c.  
M. de la Motte, de l'Académie Française, &c.

Par M. de la Motte, de l'Académie Française, &c.  
M. de la Motte, de l'Académie Française, &c.  
M. de la Motte, de l'Académie Française, &c.

Par M. de la Motte, de l'Académie Française, &c.  
M. de la Motte, de l'Académie Française, &c.  
M. de la Motte, de l'Académie Française, &c.

Par M. de la Motte, de l'Académie Française, &c.  
M. de la Motte, de l'Académie Française, &c.  
M. de la Motte, de l'Académie Française, &c.

TROISIEME PARTIE.



A PARIS, Chez HENRY VAN DUNEWALD, Libraire, au Palais National, sous le Vestibule.

M. D. C. LXXVII.

Avec Approbation & Privilège.



# A V I S

DE

# L'IMPRIMEUR

## A U L E C T E U R .



ON TRES-CHER LECTEUR.

L'Estime que l'on fait en ces Pais-Bas des œuvres de *Sainte THERESE*, a obligé il y a plusieurs années les Imprimeurs de ces quartiers à les faire imprimer, non seulement en Espagnol, qui étoit la langue originale de la Sainte; mais aussi en François & Flamand: cette même raison les a aussi poussé à imprimer en la même langue Espagnole le premier Tome des Lettres de la même Sainte, donné au public par le R. P. General des Carmes Déchaussées de la Congregation d'Espagne. A peine cette impression fut achevée, que plusieurs personnes nous sollicitèrent à les imprimer aussi en François, & pour nous y exciter davantage nous mirent en mains la traduction en François, faite par Monsieur PELLICOT; & imprimée il y a quelques années à Paris: comme quelques-uns les eurent parcouru, ils y marquerent quantité d'omissions faites en divers endroits, ils furent extrêmement surpris, & écrivirent à quelques-uns de leurs amis à Paris, pour sçavoir la source d'un procedé si extraordinaire & d'une imposture si signalée faite au public: ils ont sçeu, qu'en cela, le Traducteur, ni l'Imprimer n'y ont en aucune façon concouru. Et que cela venoit de certaines

## A U L E C T E U R .

Moniales auxquelles (le Traducteur occupé au voiage que le Roi Tres-Chrétien fit sur la frontiere d'Espagne pour son mariage avec l'Infante) avoit confié ses écrits : ces personnes se constituerent arbitres de la doctrine de leur Mere , qu'elles devoient respecter : & ôterent de l'original quantité de choses qui condamnoient leurs dictames & gouvernement particulier : elles avoient même ôté toute la Lettre soixante-cinquième avec les Remarques, & tous les Avis de la même Sainte couchez en l'impression Espagnole. Ces manquemens reconnus nous ont porté à faire nôtre possible pour les reparer : Si bien que nous vous donnons la Traduction de tout l'Original Espagnol, avec toute la fidelité & integrité possible. Jouis mon cher Lecteur de cet ouvrage, qui t'enseignera le merveillex esprit de la Sainte, qui eclate autant en ces Lèttres, qu'au reste de ses ouvrages. **Adieu.**





# EPISTRE

## LIMINAIRE

AUROI D'ESPAGNE

# PHILIPPES IV.

SURNOMME' LE GRAND.



I R E,

Comme nôtre Glorieuse Mere Sainte Terese a été cette Femme celeste de l'Apocalip-  
 se, que tous les Fideles ont veüe avec admiration dans  
 nôtre Ciel Espagnol, revêtuë du Soleil de Justice, cou-  
 ronné de ses Etoiles de ses vertus heroiques, aiant à ses  
 pieds la Lune pour fouler avec courage son inconstance.  
 Elle vient aujour d'hui portée sur les aïles de ses divines  
 Lettres, & de ses excellentes Remarques, se presenter  
 à vôtre Majesté, comme à un mistique desert, ou plutôt  
 au seul Azile où ses Oeuvres doivent trouver heureu-  
 sement leur protection & leur defense; datae sunt Mu-  
 tieri duæ alæ ut volaret in Desertum in locum suum;  
 avec ces deux ailes réglées par un même mouvement,  
 nôtre Sainte Mere vient demander à Philippes quatrié-  
 me la même protection que Philippes second son Aieul,  
 d'heureuse & triomphante memoire lui donna aussi-tôt  
 apres qu'elle eût pris son vol vers le Ciel; protection qui  
 fut telle qu'il mit ses Oeuvres parmi les Originaux de  
 S. Augustin & de S. Jean Chrisostome, qui ont été les  
 Aigles les plus éclairez de l'Eglise; elle espere ce favo-  
 rable

Apoc. 12  
V. 14.

EPISTRE

vable accueil avec autant plus de confiance, qu'elle est  
fortement persuadée, que vôtre Majesté a autant de  
droit que le Roi Athalaric, pour assurer avec Justice  
d'avoir également succédé à vôtre Aieul tres prudent;  
tant à la grandeur de la Monarchie, comme dans l'esti-  
me & dans la veneration que vôtre Majesté fait des  
Oeuvres de nôtre Mere Sainte TERESE, aliter de no-  
bis non patimur credi, quàm quod de nostris potuit pa-  
rentibus estimari, & ideò quod divinitate propitiâ,  
dictum sit glorioso Domino Avo nostro feliciter ordi-  
nante, pro munimine indepti Regni, Sacramenta sus-  
cepimus; c'est pourquoy elle ne sçait point, & ne doit pas  
même chercher un autre azile sur la terre que celui de  
vôtre Majesté.

Cassiod  
lib. 8.  
epist. 4.

Plin. 1.  
18. c. 26.

\* C'est  
à dire  
qui  
mourut  
à Alve,  
qui est  
un é-  
quivo-  
que  
dans  
l'Espa-  
gnol  
qu'on  
ne peut  
tradui-  
re sans  
ternir  
la beau-  
té de la  
penée,  
d'au-  
tant  
que le

Pline rapporte dans son Histoire, qu'il y a une Etoile  
qui se nomme la Roiale, & qui se couche au point du  
jour dans le sein du Lion, Stella Regia appellata in pec-  
tore Leonis occidit matutino, & sort apres de ce même  
lieu avec une grande beauté & clarté; nôtre Glorieuse  
Mere fut une Etoile, qui se coucha à l'Aube \* pour se  
lever au jour éternel de la gloire: & en témoignage de  
ceci, aussi-tôt qu'elle eût expiré, une belle Etoile parut  
sur le Convent d'Alve où elle mourut. Etant donc une  
Etoile si Roiale, elle ne pouvoit avoir d'autre couchant,  
ni un autre Orient que le sein du Lion d'Espagne (qui  
est vôtre Majesté Catholique) d'où elle devoit sortir,  
comme elle fait aujourd'hui par ses Lettres, pour nous  
éclairer dans la nuit de cette vie. D'ailleurs, vôtre Ma-  
jesté étant Philippes le Grand, elle demande de droit  
qu'on dedie & consacre à vôtre Roiale & Auguste Pro-  
tection, les écrits d'une Vierge si sage, qui a été la Mai-  
tresse & la Reformatrice d'hommes & de femmes. Les  
Anciens donnerent le surnom de Grand au premier Roi  
des Atheniens, appelé Jupiter, qui merita d'être pro-  
clamé Dieu pour l'amour qu'il avoit porté à ses Habi-  
tans.

mot *Alve* signifie l'aube du jour, & il y a une Ville qui porte ce nom  
où Sainte Terese mourut,

Rex superùm magnus, vel perdere Jupiter optet.

Hesiod.  
in oper.  
& dieb.  
de tran-  
quil.  
maris,

*Ce qui fit que l'Antiquité avoit accoûtumé de lui of-  
frir comme à un si grand Roi, les œuvres de Minerve,  
qui étoit une fille sage & tres-sçavante, laquelle Home-  
re assure avoir été la Souveraine & la Maîtresse des  
hommes & des filles,*

Prima viros docuit

Virginibusque eadem monstravit prima domi

Quæ munera conveniant.

Homer.  
hymn.  
id Ven,

*Et pour ce sujet on appelloit ses œuvres munus Jovis  
vel Regis magni, un present d'un grand Roi : vôtre  
Majesté l'étant non seulement de nom, mais encore d'ef-  
fer, à qui pourroit-on mieux dedier les Oeuvres & les  
Lettres de nôtre Espagnole & celeste Minerve, Maî-  
tresse des Carmes Déchaussez & des Carmelites, qu'à  
celui qui possédant parmi les Rois le glorieux titre de  
Grand, tant par son merite que par ses hauts faits, est  
effectivement le plus grand de tous les Rois; munus  
magni Regis.*

*Les Remarques aussi de Dom Jean de Palafox &  
Mendoze, digne à la verité des hautes Charges, & des  
Mitres dont vôtre Majesté a voulu récompenser ses  
grandes Vertus & sa profonde Science, ne veulent point  
chercher d'autre Protection que celle de vôtre Majesté,  
qu'il a toujours trouvé favorable; tellement que com-  
me Martial, à ce que rapporte son Commentateur Ra-  
derus, pria Crispin d'offrir de sa part ses Epigrammes  
à Cesar; commendat Crispino librum, eum que à Cris-  
pino vult Cæsari commendari; de même & par un  
meilleur dessein, Dom Jean souhaite que les Remar-  
ques spirituelles & profitables qu'il a faites sur les Let-  
tres de nôtre Mere Sainte T E R E S E, fussent presentées  
par mes mains à vôtre Majesté. Ces Remarques sont le  
chatton de cette bague, la coquille de cette perle, &  
l'enchasseure precieuse qui découvre & qui rehausse l'é-  
clat de ce diamant tres-fin, de sa celeste Doctrine; ce  
qui*

EPISTRE

qui me fait esperer que l'une & l'autre trouveront également auprès de votre Majesté tout l'agrément qu'elles s'en peuvent promettre. Jules Cesar offrit par un grand present une perle à sa Deesse, & n'estima pas seulement la perle qu'il presentoit, mais encore la boîte où elle étoit, parce que l'une & l'autre étoient dans leur valeur precieuses & dignes de la Majesté à laquelle il les offroit. Bien que l'Evêque d'Osme ait merité l'approbation de votre Majesté, par les belles actions & par tant de Livres dont il a éclairé deux Mondes dans une seule Monarchie (c'est celle de votre Majesté Catholique qui ne contient pas moins de deux Mondes;) toutefois il desire que votre Majesté regarde cette presente Oeuvre comme la boîte de la perle & des Ecrits de notre Mere Sainte TERESE, afin que son zele merite par cette inscription l'estime que votre Majesté a toujours faite de ses Ouvrages, d'autant qu'il peut dire assurément avec Cassiodore, qu'il fait plus de cas de ses bonnes graces & de la faveur de votre Majesté, que des grands honneurs & des éminentes Charges qu'il a exercées dans votre Empire, *illud est mihi supra dominatum, tantum ac talem Rectorem habere propitium;* & il peut assurer avec Martial, que c'est assez que cet Ouvrage soit consacré & dédié à votre Majesté pour obliger tout le monde à l'estimer, & à le lire.

Cassiod  
ibid. 3.  
epist. 1.

Mart. 1.  
7. Epi-  
st. 80.

Uni mitteris, omnibus legeris,

Efther  
16. v. 14

Or notre celeste TERESE étant ornée de ces deux ailes, elle vole à la solitude de l'Azile Roial de votre Majesté Catholique, & fugit in Desertum comme à son propre centre; d'autant que la Majesté des Rois est une solitude, selon ces paroles d'Assuerus, *solitudini nostræ infidiaretur.* Et moi comme l'Interprete de ses intentions, j'offre aussi en son nom ces Lettres à la Protection de votre Majesté Catholique, le reconnoissant par ce tribut le plus agreable & le plus precieux que notre obéissance scauroit presenter: & bien que la Majesté Roiale par la participation qu'elle a de la divine, ne fait point

## L I M I N A I R E.

point acceptation de personne ; toutefois vôtre Majesté se doit en quelque façon partialiser dans cette occasion, en favorisant & protegeant nôtre Reforme, puis que vous êtes le Fils de ses Oraisons.

Le Pere eternel envoia son Fils unique pour être le Roi & le Reformateur de tout l'Univers, & cependant ce Dieu humanisé assure qu'il n'est venu dans ce monde que pour rassembler les brebis égarées d'Israël qui composoient son Troupeau, non veni nisi ad oves Israël: cela marque que JESUS-CHRIST nôtre bien, étoit particulièrement affectionné à ce Peuple, & la raison que les Theologiens en apportent est, parce qu'il fut le Fils de ces anciens Patriarches, qui ne meriterent pas veritablement la substance de son Incarnation & de sa naissance temporelle, mais qui la hâterent par leurs Oraisons & qui en meriterent les autres circonstances. Ce qui obligea nôtre Sauveur de témoigner à ce Peuple une affection toute particuliere, & de leur donner des faveurs singulieres. Personne ne doit trouver étrange que vôtre Majesté soit portée d'une inclination toute particuliere à nôtre sacrée Congregation, puis que le Venerable Frere François du petit Enfant JESUS, obtint de nôtre Seigneur la vie & la naissance de vôtre Majesté, comme il est rapporté dans vôtre Histoire, qu'il s'obligea à vôtre Pere d'heureuse memoire, d'obtenir de Dieu un Prince Heritier de ses Roiaumes, s'il lui donnoit quelque aumône pour les Pauvres, qu'il avoit continuellement soin d'assister, & de secourir: Tellement que vôtre Majesté, étant née par les Oraisons de nôtre Ordre & dans le berceau de la Pieté, elle ne peut pas refuser de le favoriser, non plus que de proteger sa Fondatrice Sainte TERESE, puis qu'elle lui est obligée, apres Dieu, de la vie si importante dont elle jouit. Il semble aussi que le Ciel ait voulu donner à entendre que vôtre Majesté a receu par les Prieres de nôtre Reforme, une succession si désirée de tous vos Sujets, puis que le même jour, que nôtre Congregation commença à Douruèle, le même jour fut le jour de la naissance du

## EPISTRE LIMINAIRE.

Prince D. *Philippes l'Heureux* (que Dieu veuille conserver pour le bonheur de deux Mondes) de sorte que l'on peut dire que son Altesse est aussi le Fils des Oraisons de nôtre Famille; comme vôtre Majesté l'a reconnu par une memoire perpetuelle qu'elle a voulu fonder pour ce jour, dans ce premier Convent, duquel vôtre Roiale Pieté est Patron. Les Anciens tenoient autrefois pour fille de *Jupiter la Fortune heureuse*, Deesse de l'Antiquité fabuleuse, d'autant qu'elle étoit née dans son même jour, donnant à entendre que le bonheur du monde accompagna sa naissance, c'est pourquoi ceux qui étoient favorisez de cette Deesse (suivant le rapport de *Tite-Live*) prenoient pour marque le nom d'*heureux*, & remercioient *Jupiter* du bien-fait qu'ils en avoient recu, c'est ce que *S. Augustin* a déclaré par ces paroles, *nihil enim prodest eam colere si fortuna est, colatur ergo Jupiter solus.* Je vois aujourd'hui cette fiction changée en verité, dans la naissance de son Altesse, & dans la reconnoissance de vôtre Majesté (que Nôtre Seigneur veuille conserver longues années) comme cette Religion l'en supplie continuellement, pour le bien de l'Eglise, & pour l'avantage des Roiaumes qu'elle gouverne.

S. Aug.  
16. 4.  
de civ.  
Dei c.  
18.

Sacrée, Catholique, & Roiale Majesté.

Le tres-humble Serviteur & fidel Sujet  
de vôtre Majesté, FR. JACQUES de  
la Présentation, General des Carmes  
Déchauffez.

AVANT-

# A V A N T - P R O P O S .

*Aux Lettres de nôtre Mere Sainte TERESE, &  
aux Remarques de l'Illustrissime Seigneur Dom  
JEAN DE PALAFOX, & Mendoze,  
Evêque d'Osme.*



**E**NFIN la Religion a reüssi dans le desir qu'elle avoit de mettre en lumiere quelques Lettres de la Glorieuse Mere & Fondatrice Sainte TERESE, étant assurée qu'elles ne seront pas moins estimées, & profitables dans l'Eglise, que ses autres Oeuvres; Au contraire elle croit qu'elles seront plus utiles, & plus propres pour les ames Spirituelles, & Religieuses, à raison qu'elles sont plus familières, & plus succintes: & bien que la Doctrine de nôtre Sainte soit si celeste, que c'est en quelque façon l'obscurcir, que de la vouloir parer d'ornemens étrangers; & c'est arracher une Etoile du Ciel, ou opposer une nuée à ses lumieres, que de lui vouloir ôter, ou ajoûter une periode. Toutefois tout le monde ne peut pas avoir une parfaite intelligence de tout ce qui est contenu dans des Lettres familiares, & domestiques; Et comme dans celles-ci, tout le monde ne sçait pas le temps, les personnes, les conjonctures, & les sujets pourquoy elles furent écrites, & que d'ailleurs les matieres spirituelles qu'elles contiennent sont si relevées, & si delicates; l'Illustrissime Seigneur D. JEAN PALAFOX, & MENDOZE Evêque d'Osme, à voulu rendre ce service à la Sainte; & faire cet honneur à l'Ordre que de donner quelques Remarques, & aver-tissemens, non pas pour donner plus de lumiere à ces Lettres, mais pour découvrir le brillant éclat qu'elles cachent en elles-mêmes, moderant dans des endroits

A V A N T - P R O P O S .

les raisons de sa Doctrine, éclaircissant, & declarant par tout, l'esprit, le temps, les circonstances, & les personnes à qui la Sainte écrivoit ces Lettres.

Sa Seigneurie Illustrissime a si bien, & si heureusement réussi dans son dessein, que nous pouvons dire avec Aufone que son brillant esprit étoit le seul, qui pouvoit avec une brieveté si ingenieuse avoir fait des Remarques aussi heureuses, qu'elles sont élégantes, aux Lettres de Sainte T E R E S E, qui sont de petits Livres de cette grande Sainte.

Aufon.  
ad Pau-  
lum.

————— *Brevitate parata*

*Scribere, felicesque notas mandare libellis.*

Cicer.  
Ou.  
Caldri.

C'est un travail qui n'a pas été inconnu aux anciens, puis que Ciceron avouë, qu'il fit des Remarques sur les Lettres de l'un de ses amis : *reliquis Epistolis tantum faciam, ut notam apponam.* Que si cette occupation trouve des exemples dans l'Antiquité, elle les trouvera aussi dans le merite, & dans l'approbation generale que Monseigneur d'Osme se conciliera par ses belles Remarques, cet Ouvrage manquoit à la renommée des Livres doctes, sçavans, & spirituels qu'il a écrit ; Et ces Remarques étoient nécessaires pour servir d'un précieux & riche cabinet, qui gardât les Lettres de Sainte T E R E S E, & qui leur acquit plus de respect, & de veneration ; Plutarque rapporte que parmi les dépouilles que le grand Alexandre gagna sur le Roi Darius, il y avoit un riche cabinet. où ce Roi des Perles avoit accoutumé de conserver ses senteurs & ses aromates les plus précieux, & qu'après différentes consultations, Alexandre estima, que ce cabinet ne pouvoit pas avoir un emploi plus glorieux, que d'être le depositaire de l'I-

Plutar.  
in vita  
Alex.

liade d'Homere, *multos ejus usus, aliis demonstrantibus, hoc optimè, inquit, Iliadis Homericæ custodia dabitur.* Tous les Ouvrages de Monseigneur d'Osme sont si pleins de doctrine & d'élégance que ces Lettres sont comme une riche cassette où sont renfermées les parfums de la Vertu Chrétienne, qui ont rempli un double monde de leurs celestes odeurs : mais il semble que l'es-

prit

## A V A N T - P R O P O S .

prit de ce sçavant Prelat ne s'étoit pas assez dignement occupé, jusq'ua ce qu'il eût fait des Remarques sur les Lettres de Sainte T E R E S E , pour leur servir de Sanctuaire. C'est à présent qu'il a couronné sa réputation, puis que la plus grande gloire qu'il pouvoit acquérir, étoit de paroître aux yeux du monde sous les rayons de ce Soleil éclatant.

Nous pourrions rapporter plusieurs éloges deües à la Noblesse, à la Science, & aux Vertus de ce Prelat Apostolique, si sa modestie le permettoit. C'est pourquoy je renvoie le Lecteur, qui desirera en être plus instruit, au Livre qu'il a intitulé, le Pasteur de la nuit de Noël, dans l'avant-propos duquel, on voit quelque chose de sa Noblesse, de ses Vertus, & des Charges qu'il a occupées avec un merite digne de plus relevées; bien que cet avant propos ne se trouve que dans les impressions que l'on a fait en Espagne de ce Livre; toutefois, pour ne me rendre pas tout à fait ingrat aux obligations dont je lui suis redevable, j' tâcherai sans blesser sa modestie de faire remarquer en sa Personne tous les traits que Pierre de Blois, Autheur tres-grave, à employez pour faire le portrait d'un grand Prelat, qu'il propose pour exemple à un autre Evêque. *Erat ad mores compositus, liberalis, affabilis, mansuetus, in consiliis providus, in argumento strenuus, in jubendo discretus, in loquendo modestus, timidus in prosperitate, in adversitate securus, mitis inter discolos, cum his qui oderunt pacem pacificus, effusus in Eleëmofynis, in zelo temperatus, in misericordia fervens, in rei familiaris dispensatione nec anxius nec supinus, circumspectus ad omnia, illorum quatuor animalium imitator, quæ ante & retro, & in circuitu, habere oculos providentia describuntur.* Blesensis Epil.  
24.

Si donc vous voulez voir en pratique l'idée d'un grand Pasteur, considérez cet Illustre, & Excellent Autheur, & vous trouverez en lui d'une façon singuliere toutes les qualitez nécessaires pour former un Evêque parfait, il fut dans sa naissance l'Enfant de la Vertu, comme il l'étoit de la Noblesse; car si d'un côté, il prend son origine

## A V A N T - P R O P O S .

gine dans l'Arragon, de la tres-noble Race des Marquis d'Arice, Dieu qui sembloit l'avoir formé pour sa gloire, lui donna un si beau naturel, & une si grande inclination à la pratique de toutes les Vertus, qu'il étoit à même temps liberal, affable, doux, paisible & en un mot, consommé dans toutes les bonnes qualitez, il monta aux Charges les plus relevées par les degrez du merite, fondé sur cette maxime de Cassiodore, que tout ce qui est violent, & precipité est suspect & dangereux, *omnia subita probantur incautu*. Il fut Procureur Fiscal de guerre, & Ministre dans le Conseil des Indes. Il étoit judicieux dans ses avis, profond dans la science des Controverses, prudent dans le gouvernement, modeste en ses paroles, & dispensateur tres-fidele dans la Charge de grand Aumônier de l'Imperatrice qu'il a si dignement exercée, tant de belles qualitez qu'il possédoit, tant de merites dont il brilloit, étoient autant de bouches, qui par un silence eloquent publioient en tous lieux qu'il étoit temps que ce Soleil commençât d'éclairer un autre hemisphere, & fist passer sa lumiere du monde temporel, au spirituel, & du Politique à Ecclesiastique; pour cette raison sa Majesté le nomma à l'Evêché de la Ville des Anges, autrement Angelopoli dans l'Amerique, & pour ne pas priver ses Conseils d'un Ministre si approuvé de tout le monde, le Roi lui donna encore la Charge de Visiteur general de la nouvelle Espagne, & de tous ses Tribunaux, avec Commission expresse de faire rendre compte à trois Vice-Rois de leur administration: ces occupations capables d'embarasser les plus grands esprits, ne furent qu'un divertissement à celui de Monseigneur d'Osme, qui par sa capacité merveilleuse surmontoit avec facilité tout ce qui s'opposoit au succez de ses glorieuses entreprises; il fut tôt apres créé Vice-Roi des Indes, & l'on ne scauroit mieux justifier la Prudence, l'Integrité & la Justice qu'il fit paroître dans tous ces Emplois illustres, par la Sentence que le Conseil Roial des Indes prononça en sa faveur apres l'Audition du Compte de  
tout

## A V A N T - P R O P O S.

tout ce qu'il avoit administré ; mais avant que de rap-  
 porter cette Sentence, il est bon de remarquer, que ce  
 digne Prelat étoit en Espagne dans le même temps  
 qu'on l'obligeoit d'être comptable dans les Indes : Cir-  
 constances tout à fait avantageuses à sa reputation, puis  
 que la distance de ces deux Roiaumes pouvoit aisément  
 obscurcir un moindre éclat que celui de sa probité, par  
 les vapeurs de l'envie & de la calomnie ; l'Arrest fut en  
 cette forme.

**V**eu par nous Conseillers du Roial Conseil des In-  
 des, la Reddition de Compte, que le Licencié  
 Dom François Calderon Romere, Conseiller de l'Au-  
 dience Roiale de Mexico a fait faire, par une particu-  
 liere Commission de sa Majesté, au Seigneur Dom  
 Jean de Palafox & Mendoza, Evêque de la Ville-des-  
 Anges, du Conseil de sa Majesté, jadis Conseiller audit  
 Conseil Roial des Indes, & maintenant dans celui d'Ar-  
 ragon, pour le temps qu'il a exercé les Charges de Vi-  
 ce-Roi, Gouverneur & Capitaine general de la nou-  
 velle Espagne, & President de ladite Audience Roiale  
 de Mexico ; & aiant reconnu que de ladite Reddition  
 de Compte, ni ledit Seigneur Evêque, ni aucun de ses  
 Serviteurs, on Parens n'ont fait aucune action coupable  
 ou criminelle, dont ils puissent être repris, accusez ou  
 châtiez ; au contraire aiant connu que ledit Seigneur  
 Dom Jean de Palafox & Mendoza s'est comporté dans  
 les fonctions, & exercices de sesdites Charges, avec  
 l'integrité, pureté, desintereffement & avec la pruden-  
 ce que l'on devoit esperer d'un si grand Ministre, &  
 d'un Prelat si exemplaire ; qui a executé en tout les  
 Commandemens, & les Ordres de sa Majesté, & a  
 procuré l'accroissement du Domaine du Roi, la con-  
 servation & le repos de ce Roiaume, le bon traitement  
 de ses Habitans, & Peuples, l'autorité de cette Roiale  
 Audience & Administration de la Justice, aiant fait tout  
 ce qu'il a jugé être convenable & nécessaire au bien pu-  
 blic, & au service de Dieu & du Roi, avec le zele, l'a-  
 mour

## A V A N T - P R O P O S .

mour & le soin, que l'on pouvoit se promettre d'une personne de si haute qualité, & qui étoit dans un poste si relevé. Le tout considéré.

Nous ordonnons, que la Sentence donnée dans cette même occasion par le Juge de l'audience, & prononcée dans ladite Ville de Mexico, le 23. du mois de Mars passé de cette présente année, par laquelle ledit Seigneur Dom Jean de Palafox & Mendoze a été déclaré pour un Ministre integre, bon, fidele & zelé pour le service de Dieu & du Roi nôtre Maître; & qu'il merite que sa Majesté le récompense des services qu'il lui a rendus dans l'exercice & fonction desdites Charges, l'honorant par d'autres Charges égales, & même plus grandes, doit être confirmée, & nous la confirmons en tout & par tout de la même façon qu'elle a été donnée & prononcée; & en outre nous commandons & ordonnons de rendre & restituer audit Seigneur Dom Jean de Palafox, pour les dépens de Justice de ladite audience Roiale les quatre mille francs, que ledit Juge commanda à Dom Martin Ribere de donner par provision, pour s'être présenté en son nom, & avoir ioutenu sa cause dans la ville de Mexico, & ce pour les dépens du procez: C'est ainsi que l'ordonnons & commandons par cette Sentence definitive, que nous voulons être en tout executée, le tout sans dépens.

Cette Sentence prononcée par un Conseil si auguste, & par des Juges si integres, comme l'on peut voir dans le Memorial de la dignité des Ecclesiastiques d'Angelopolis, nombre 75. est la plus éclatante trompette de sa Renommée, le bouclier le plus fort contre la calomnie, & le témoignage le plus évident des merites & des belles qualitez de Monseigneur d'Osme.

Il me faudroit plus de temps, & un champ plus étendu pour rapporter ici les vertus qu'il pratiqua en qualité d'Evêque: Car comme il regardoit toujours Dieu comme son Nort, aussi n'établit-il jamais aucun fondement sur sa haute fortune, & n'eut consequemment  
jamais

A V A N T - P R O P O S .

jamais aucun sujet d'apprehender sa cheute. Il visita tout son Evêché , regla son Chapitre , reforma son Clergé , fit venir des Predicateurs , & des personnes sçavantes pour instruire son peuple ; donna par son exemple , & par sa doctrine une grande edification aux Religieux , confirma plus de soixante & dix mille personnes dans son Diocèse ; conféra les Ordres presqu'à tous les Religieux , & fit en sorte que les Ecclesiastiques vécutent en Religieux , que les Decrets & les Canons fussent respectez , & que le Saint Concile de Trente fût exactement observé ; il n'usoit pas d'un moindre amour à l'égard des vertueux , qu'il témoignoit de douceur à l'endroit des dévoieuz ; il étoit doux & paisible à ceux qui haïssoient la paix , tâchant de les reduire par la voie de la mansuetude avant que d'appliquer le châtiment & la rigueur ; cette digne occupation , cette noble maniere d'agir , bref ce zele qu'il eut à deffendre la liberté , l'immunité & les droits de l'Eglise , & de recoudre la Tunique de S. Pierre , que des personnes mal intentionnées s'efforçoient de déchirer , attirerent sur lui une infinité de persecutions & de calomnies , & fut la seule recompense dont le monde paie ses travaux : mais Dieu qui ne laisse jamais la malice triompher long-temps de la vertu , le fit jouir avec usure des fruits de sa patience , rendant son innocence si claire & si visible , que par là il a entierement desarmé la calomnie , & couronné les travaux qu'il lui a fallu essuier : Aussi a-il coûtume de dire que ce qu'il faut considerer en un homme malheureux n'est pas les persecutions qu'il souffre , mais si c'est avec raison & justice qu'on le fait souffrir. En effet il n'y a point de doute que celui qui combat avec la raison , quelque persecution qu'il endure , est plus tranquile que celui qui traverse les autres injustement. Il y a eu beaucoup de personnes qui se sont efforcées de le perdre de reputation par leurs écrits injurieux & remplis de mensonges : Ceux là même dont il se desioit le moins , ont voulu ruiner sa renommée . & ternir le lustre de sa vertu : mais si celui qui souffre pour

## A V A N T - P R O P O S.

Le droit & pour la justice est bien-heureux, qui jamais a dû être estimé plus heureux que Monseigneur d'Olme, puis que les ondes impetueuses d'une mer courroucée ont fait tous leurs efforts pour l'abimer, & cela seulement à cause qu'il vouloit deffendre les droits de son Eglise, faire garder les Decrets sacrez du Concile de Trente, & faire executer les Bulles du Pape, & les ordres de son Roi, tant il est vrai que ce n'est pas la persecution qui justifie, ou qui condamne un homme; mais la bonne ou la mauvaise cause; que celui qui en deffend une bonne a beau être vaincu par l'injustice, il ne laisse pas de triompher, & que celui au contraire qui en entreprend une mauvaise trouve sa honte & sa perte dans sa victoire même.

Au rapport de Pierre de Blois, la misericorde dans la personne d'un Evêque est la pierre la plus precieuse dont il puisse enrichir sa Croisè. On pouvoit bien dire avec verité que Monseigneur d'Olme étoit un veritable Evêque, puis qu'il s'étoit entierement épuisé par la profusion qu'il faisoit de ses biens, & puis que le même jour qu'il prit possession de son Evêché d'Angelopoli, il donna quinze mille écus pour reparer le bâtiment de son Eglise Cathedrale, sans compter plusieurs autres aumônes qu'il distribua en suite pour parachever cet ouvrage: il fonda des Seminaires, il bâtit des Hospitaux, & fit tant d'autres œuvres de Charité, qu'il sembloit que Dieu lui multipliât ses revenus à mesure que sa dépense augmentoit; il n'y eut point de Communauté, ni de personne necessiteuse qui ne receut de soulagement par ses aumônes; on peut dire avec verité que la misericorde l'a accompagné dès son enfance, & qu'elle a pris accroissement selon la mesure de son âge: Son soin pour les necessitez spirituelles ne fut pas moindre que pour les temporelles; sa prudence & sa conduite avoient autant d'yeux que les animaux du misterieux attelage d'Ezechiel. Il a instruit toute l'Eglise par sa doctrine & par les beaux ouvrages qu'il a composez, sa plume infatigable a écrit pour la conversion &

## A V A N T - P R O P O S.

L'avancement des amestant de Livres, si doux, si spirituels & si doctes, que cela seul est suffisant de porter un témoignage auguste & manifeste de son esprit & de sa vertu. Tels sont ceux qu'il a écrit à la deffenie de la jurisdiction Ecclesiastique, qui est l'idée la plus achevée & la plus parfaite de son zele Apostolique. Bien que dans cette rencontre je puisse tenir la calomnie pour suspecte, puisque c'est elle qui lui a fourni l'occasion de se deffendre avec tant de doctrine, de modestie & de courage : mais je n'ai garde de recuser celle-ci qui le calomnie si hautement, qui fait que ses accusateurs le justifient, & que tous les libelles diffamatoires armez contre sa personne & contre sa dignite n'ont servi qu'à rehausser l'éclat de son merite & de son innocence. Aussi ses actions étoient si éloignées d'être criminelles, que son plus grand crime a été de n'en avoir jamais fait ; je veux dire que si l'on peut appeller faute de n'avoir jamais failli, Monseigneur d'Osme a été le plus coupable de tous les hommes : Voici le catalogue de Livres qu'il a composez, & qui sont venus à ma connoissance.

1. *Discours spirituels.*
2. *La Vie de Saint Jean l'Aumônier.*
3. *L'homme de desir.*
4. *Histoire Roiale & sacrée, lumiere des Princes & de Vassaux.*
5. *Les injustices qui furent commises dans la mort de JESUS-CHRIST nôtre Redempteur.*
6. *Six Lettres Pastorales.*
7. *Influence de la Foi.*
8. *Un Catechisme.*
9. *Le Pasteur de la nuit de Noël.*
10. *Memorial pour la dignité Episcopale de la Püeble ou d'Angelopoli.*
11. *Defense Canonique.*
12. *De la Patience.*
13. *De l'Oraison & Meditation.*
14. *L'année spirituelle.*
15. *Remarques aux Lettres de Sainte Terese.*

## AVANT-PROPOS.

Monseigneur d'Osme a couronné par cette dernière œuvre toutes les autres, il a néanmoins été nécessaire d'en parler pour examiner les qualitez, les Charges, les vertus & la science de l'Autheur qui a composé ces Remarques, afin que tout le monde sçache les obligations que nous lui avons pour un ouvrage si illustre, & à ces bienfaits si signalez; Et afin que les personnes soient portées à les lire continuellement; puis que comme dit Saint Ambroise, ce qui rend le Disciple plus fervent & plus diligent est de connoître les qualitez d'un Maître sçavant & docte; *Primus discendi ardor, nobilitas est Magistri.*



LET.

# LETTRE

DE

L'ILLUSTRISSIME SEIGNEUR

D. IEAN DE PALAFOX

ET MENDOZE,

EVESQUE D'OSME,

DU CONSEIL DE SA MAJESTE'.

Escrite au Tres-Reverend P. JACQUES de la Presentation, General des Carmes Déchauffez.

*Il loüe les Lettres de Sainte TERESE.*



ON TRES-REVEREND PERE,

*J'ai leü avec une consolation nompareille les Lettres de Sainte TERESE, que vötre Reverence veut faire imprimer pour le bien universel de l'Eglise: L'on voit certainement dans chacune de ces Lettres, l'Esprit & la Pieté admirable de cette grande Sainte à laquelle Dieu communiqua de si grandes lumieres pour éclairer les ames, & pour les amener de plus en plus dans la perfection; car bien que toutes ses œuvres soient remplies d'une doctrine celeste, toutefois on ne peut nier, comme les scavans dans les Lettres humaines ont fort bien remarqué, que l'ame & le naturel de l'Autheur se répandent & se découvrent bien davantage dans les Lettres familières, que dans des ouvrages entiers & dans de longs discours; d'autant que l'interieur & l'exterieur de celui qui les écrit se manifestent beaucoup plus, & paroissent peints avec des couleurs plus vives & plus naturelles. Or s'il est veritable, comme il l'est, que cette œuvre sera la meilleure & la plus*

## A V A N T - P R O P O S .

plus profitable, où Saint TERESE découvre plus ouvertement son cœur & son Esprit ; il faut que ces Lettres où elle fait paroître si clairement son zele ardent, son esprit admirable, sa prudence, sa charité merveilleuse, soient reçues de tout le monde avec autant de joie, qu'elles lui apportent de profit & d'avantage.

A la vérité les Chrétiens ne devoient ignorer aucune chose de toutes celles que cette Sainte a dites, qu'elle a faites, & qu'elle a écrites : c'est pourquoi j'ai beaucoup de regret de ce que la voyant signée de sa propre main en plusieurs endroits, les Lettres soient écrites par une main empruntée, ce qui fait que son caractère venant à manquer, l'Eglise universelle a été privée de beaucoup de ses Lettres & de ses lumieres : Car apres tout nous avons plus de besoin de profiter de ses enseignemens, par la lecture de ses véritables Lettres, que d'avoir de la veneration pour son seing.

En effet, les Lettres familières des Saints ne sont autre chose qu'une instruction déguisée & représentée aux Fideles, une doctrine eloquente & persuasive, qui nous apprend à conserver entre nous un commerce honnête & Chrétien, & une suite de raisonnemens, qui n'éclaircissent pas seulement les esprits, mais qui échauffent puissamment les volontez, à suivre & imiter ce que les Saints nous ont auparavant enseigné par leur exemple, & par les vertus qu'ils ont pratiquées.

C'est pourquoi il me semble que dans le chemin de la perfection, dans les demeures, dans l'explication du Pater noster, & dans les enseignemens & avis celestes de la Sainte, elle nous a enseigné la façon avec laquelle nous devons vivre au regard de Dieu, & comme nous devons nous avancer dans la vie spirituelle : mais elle nous enseigne dans ces Lettres la façon de vivre les uns avec les autres, dans cette vie extérieure de laquelle une grande partie, & je ne sçai si même la plus grande partie de la vie intérieure dépend entièrement. Aussi faut-il avouer que ce que la Sainte écrit dans ces Lettres, nous montre ce que nous devons apprendre, & ce qu'elle

## A V A N T - P R O P O S .

Le pratiquoit en les écrivant , nous apprend ce que nous devons faire.

Quel zele ne montre t'elle pas dans ces lignes pour le bien des ames ? Quelle prudence & quelle conduite n'y voit-on pas , soit dans la piété, soit dans la moralité, soit dans la Politique ? A-t'on jamais veu une force plus grande pour persuader ? Est-il rien de si clair que ses expressions ? Y a-t'il une grace plus charmante , & une puissance secrette plus forte pour captiver par son beau stile ceux qu'elle enseigne par sa doctrine ?

Il y a eu dans l'Eglise plusieurs Saints qui l'ont enseignée comme ses Maitres universels. Il y en a eu plusieurs qui l'ont éclairée par leurs sçavans Ecrits : Plusieurs autres l'ont deffenduë par leur eloquence , & par la force de leurs raisons , mais on n'en trouvera pas facilement qui aient persuadé , ravi & captivé si doucement le monde , ni qui aient vaincu ; & même convaincu les ames avec une si grande douceur & efficace, comme Sainte TERESE.

L'on peut considerer dans cette Sainte , des vertus , des qualitez & des graces infinies & sans nombre, je ne parle point touchant ses actions heroïques , bonnes mœurs & perfections ; Car comme elles sont approuvées de l'Eglise par sa Canonization , elles exigent plutôt nos imitations que nos loüanges ; je parle seulement pour ce qui regarde ses beaux Ouvrages & ses Ecrits ; mais ce que j'admire le plus dans tous ces Livres est cette grace , cette douceur , cette tendresse , dont elle se sert par tout pour nous attirer à la vertu, tellement que nous nous sentons esclaves avant que d'avoir été vaincus, & nous nous trouvons parmi les chaînes dans la prison avant que d'avoir été pris.

Le chemin de la vie interieure est rude & desagréable : Arcta est via quæ ducit ad vitam. La raison en est , Matt. 7. parce qu'il faut que la nature se surmonte soi-même, & V. 14. tous les degrez de perfection que l'esprit offre à l'ame pour y arriver , sont autant de degrez de douleur que la partie inferieure ressent. Or Sainte TERESE rend

## A V A N T - P R O P O S.

*se chemin doux & agreable : Elle divertit & réjoïit le voiageur , & non seulement elle lui facilite son voiage , mais elle rend encore ses peines plus meritoires , puis qu'elle les change en allegresse.*

*Le S. Esprit aime celui qui donne avec joie , hilarem enim datorem diligit Deus. C'est à dire qu'il aime plus que les autres celui qui le sert avec plus de gaieté d'esprit : Or la Sainte communique admirablement bien cette douceur ; elle inspire cette joie dans toutes ses œuvres , tantôt adoucissant les peines , tantôt les rendant plus meritoires ; Elle assiste par ses Ecrits tout le monde , & satisfait parfaitement les ames , par sa douce maniere d'enseigner & de persuader : Elle rend service à Dieu , donnant au Jusfe une plus grande charité , & elle sert le Jusfe , en lui communiquant une plus grande allegresse , & un merite plus relevé dans le service de Dieu : car il n'est pas possible d'expliquer suffisamment cette grace qu'elle a dans les choses naturelles , & cette force dans les surnaturelles , on ne scauroit concevoir la façon avec laquelle cet admirable Esprit facilite & applanit par sa plume les difficultez qui se rencontrent dans le chemin de la vertu.*

*Les personnes spirituelles disent fort bien , que Dieu ne détruit pas le naturel des ames qu'il veut attirer à soi , mais seulement qu'il les perfectionne ; ainsi il rend le naturel prompt , zélé pour son honneur , & lui donne avec la pieté la moderation , & fait d'un lent & melancolique un contemplatif , lui donnant aussi avec la pieté , la diligence. Or il n'y a point de doute que le naturel de Sainte T E R E S E , sa capacité , son entendement , sa discretion , la grace de son humeur , la douceur de sa conversation , furent des perfections qu'elle posseda dans un haut degré dans l'ordre naturel , & toutes ses belles qualitez élevées , & perfectionnées par la grace surnaturelle , accompagnée d'une ame éclairée des lumieres de Dieu , échauffée de sa Charité , & enrichie de sa sagesse , firent un si beau composé , qu'elle avoit une grace toute particuliere pour persuader & une force pressante*

(qu'on

## AVANT-PROPOS.

(Quoi que douce) par le moien de laquelle elle attiroit & enlevoit les ames à Dieu; elle les attiroit par la douceur de ses enseignemens, & elle les enlevoit par la force de son esprit.

De sorte que cette grande Sainte s'acqueroit la bienveillance de tous ceux qu'elle gaignoit à Dieu, & qu'elle portoit à la vertu; elle s'attiroit les cœurs de ceux à qui elle inspiroit l'amour des choses celestes, & sans aucun dessein, & même sans qu'elle s'en apperceût, elle gaignoit & captivoit generalement l'affection de tout le monde: Et l'experience nous fait voir que la lecture de ses Ouvrages inspire tout à la fois tant d'amour pour Dieu, & tant d'inclination pour la Sainte, que personne ne lit ses Escrits, qu'il ne se sente porté à rechercher Dieu, & qu'en cherchant Dieu dans ses Livres il ne conçoive de l'affection, & de l'amour pour celle qui les à composez.

Ce qui n'est pas seulement (à ce que je crois) une grace particuliere de son stile, & une merueilleuse force de l'esprit qui l'anime secretement; mais c'est encore un effet de la Providence divine; car Dieu a un si grand amour pour la Sainte, qu'il veut que tous ceux que l'imitation de ses vertus perfectionne, & que la lumiere de ses divins Escrits illumine, lui soient particulièrement devots, & soient assurez d'obtenir l'effet de leurs demandes, par la grande force de son intercession.

Je n'ai jamais veu personne qui ait été devot à Sainte Tereze qui n'ait été à même temps spirituel, & je n'ai point veu de personne spirituelle, qui ne soit tres-devote à Sainte Tereze si elle lit ses Oeuvres; car ses Escrits ne communiquent pas seulement un amour interieur, surnaturel & Spirituel, mais ils donnent encore une inclination naturelle, & une amitié morale, tellement que je suis persuadé par ma propre experience, qu'il n'y a aucun qui aime Sainte Tereze, qui ne voulût volontiers aller dans des Païs fort estoignez, si elle étoit encore en vie, pour la voir, lui parler, & s'entretenir avec elle: mais puis que nôtre siecle ne merite pas de la posseder,

## AVANT-PROPOS.

Et qu'elle est maintenant couronnée de gloire dans le Ciel, il faut nous efforcer de la chercher où elle est.

Ce grand Ordre qui est sous la conduite de vôtre Re-  
verence, qui au sentiment de tous est si Saint, si austere,  
Et rempli de tant d'excellentes vertus Et de perfection,  
est particulièrement obligé à cette grande Sainte: ce  
n'est pas que je veuille nier que tous les Religieux de vô-  
tre Ordre ne soient obligez au tres-zelé, Et tres-saint  
Pere Elie, du zele, des Penitences, du détachement du  
monde, Et des austeritez qui sont si visibles à tout le  
monde: mais pour ce qui est de la Charité, de la dou-  
ceur, Et de cet agrément qui vous fait aimer de tous,  
vous en êtes certainement redevables à vôtre Mere  
Sainte Terefe, c'est elle qui vous a fait les heritiers de sa  
grace, les imitateurs de sa douceur, Et les enfans de sa  
Charité.

Mais quoi que les Fils de Sainte Terefe ressemblent  
en ceci Et en tout à leur Sainte Mere, puis qu'il n'est pas  
possible de pouvoir parler assez avantageusement de  
leurs vertus, science, Et observance; toutefois si je dois  
declarer ce que mon estime Et mon affection m'inspire,  
sans avoir neantmoins dessein de causer de la jalousie  
entre les Fils Et les Filles, si je ne sçai pas au vrai que  
les Espouses de JESUS-CHRIST les surpassent, au  
moins je sçai assurement que je les trouve accompa-  
gnées de quelques circonstances particulieres, qui ont as-  
sez de rapport à leur Original, pour imprimer en elles,  
une vive Et parfaite ressemblance de leur Sainte Mere;  
soit parce que la nature même les a favorisées, la Sain-  
te étant de leur même sexe qui lui donne la Maternité  
Et non pas la Paternité, soit parce que la Sainte a plus  
conversé Et communiqué avec elles; soit à cause du plus  
grand soin qu'elle a eu de les assister en tout; soit pour  
leur avoir adressé ses instructions Et enseignemens;  
soit parce que le premier emploi de Sainte Terefe fut de  
donner à Dieu des Filles, encore qu'elle lui donnât apres  
un tres-grand nombre d'hommes pour la perfection de  
la premiere Oeuvre, comme la Sainte en remercie  
Dieu;

## AVANT-PROPOS.

*Dieu ; on soit à cause que ces sages Vierges participent la sainteté, que la piété de leur Mere communiqua & répandit à la Clôture, & murailles de Convens qu'elles habitent ; soit enfin parce que ses Filles reverent son esprit de plus près, & le sceau de son ame gravé de vertus eminentes peut s'imprimer avec plus de force dans la matiere qui étoit plus presente : j'advoüé que je ne vois, ni entends aucune Carmelite, qui dans la façon d'agir, dans la devotion, dans les actions, dans les raisonnemens, dans la grace, dans la force d'esprit, & dans la Charité, ne me semble une tres-parfaite image de sa tres-sainte Mere ; Et tout ainsi qu'un miroir qui est fait avec des cercles limitez, fait une infinité de representations d'un seul objet, & pour un seul visage, il en represente une infinité qui se ressemblent tous : de même il semble que d'une seule Sainte, il s'en est fait une infinité, & d'une seule image de Dieu qui est imprimée dans les ames parfaites, il s'en est fait une quantité d'autres qui ressemblent toutes à ce premier & admirable Original qui n'est autre que la Sainteté.*

*Mais il est certain que je me suis trompé en disant que les Filles de Sainte Terese lui ressemblent plus, à cause qu'elle étoit de leur même sexe ; car bien que Sainte Terese fut dans sa nature une femme: toutefois il est assuré qu'elle fit les actions d'un grand homme, dans son courage, dans sa force d'esprit, dans son zele, dans sa grandeur de cœur, dans sa constance, dans son esprit, dans la hauteur de ses conceptions, dans ses resolutions, dans leur execution, & dans toutes les façons d'agir qu'elle a si heureusement communiquées à ses Enfants.*

*Et outre que ceci se void clairement en l'admirable Reforme qu'elle a faite de l'un & de l'autre sexe dans l'ancien Ordre des Carmes : on le reconnoit aussi dans ses Lettres, où tout ce qu'elle écrit, semble plutôt proceder d'un cœur magnanime & grand, que d'une pauvre Religieuse Deschaussée. Nous en avons un exemple tres clair en ce qui arriva à l'un de mes Predecesseurs, comme l'on verra dans une ses Lettres : c'étoit l'illustri-*

## AVANT-PROPOS.

me Seigneur Dom Alphonse Velasques, homme sçavant, pieux, & prudent, cujus non sum dignus corrigiam calceamentorum solvere. Ce grand Prelat aiant été Confesseur de la Sainte pendant qu'il étoit encore Chanoine de l'Eglise de Toledé, la pria de lui enseigner une methode pour bien faire l'Oraison mentale; cette Maitresse de la vie spirituelle, obeissant aveuglement à son Confesseur, commança à lui enseigner dans la Lettre qu'elle lui écrit l'Alphabet de l'Oraison, lui apprenant comme à un petit Enfant à dire son A, B, C, Spirituel, à joindre les lettres & à espeller, pour lire apres facilement dans le Livre de l'Oraison parfaite.

Je crois certainement que les Anges les admiroient, & se réjouiissent de voir la force, & le pouvoir de la Grace, lors qu'ils consideroient, que l'Escoliere enseignoit son Maitre, la Fille son Pere, & la Religieuse son Evêque.

Mais pour mieux connoître la grandeur de l'esprit de Sainte Terese, voions à qui elle montroit cet Alphabet spirituel; c'étoit à un Evêque, à un Prelat tres-sçavant & tres-pieux, qui étoit le Pere des Pauvres, la consolation des affligez, & qui étoit generalement le veritable Maitre de son Troupeau, c'étoit un Evêque si rude à soi-même, qu'il visitoit toujours son Evêché à pied (comme la Sainte le rapporte dans ses Fondations) c'étoit un homme qui apres avoir gouverné l'Eglise d'Osme avec une conduite admirable, & avec des vertus imitables, fut nommé pour une seconde fois par Philippe second à l'Archevêché de Compostelle en Galice, & aiant quelque temps servi l'Eglise de S. Jacques avec une vie tout à fait exemplaire, il s'en demit avec la même indifferance avec laquelle il l'avoit reçu; & enfin connoissant l'abus du monde, & les grands perils de ces dignitez, il se retira dans une solitude où il finit heureusement ses jours. Chose surprenante & admirable! que Sainte Terese donnât des enseignemens à des Evêques qui sçavent servir les Evêchez, & qui y renoncent, & que toutes ses instructions ne soient que pour s'acquitter

## AVANT-PROPOS.

*s'acquitter bien de sa Charge quand ils sont Evêques ; & qu'ils laissent les Evêchez quand ils ne peuvent plus veiller à leur Troupeau ?*

*F'advoüé qu'ayant veu cette Lettre je me mis plusieurs fois à faire reflexion, si l'obeissance de la Sainte avoit été plus grande que l'humilité du Prelat, & si ce Prelat meritoit plus lors qu'il avoit la Sainte à ses pieds la confessant à Toledo, ou lors qu'il étoit à genoux aux pieds de la Sainte, quand il apprenoit à Osme, & s'il étoit plus agreable à Dieu, que le Maître se soumit aux enseignemens de l'Escolier, ou que l'Escolier se rendit à l'obeissance de son Maître, & de son Pere spirituel : mais je crois que l'un & l'autre meritoient beaucoup, & que l'action la plus meritoire étoit celle qui se faisoit avec plus de Charité : mais ces merveilles sont un effet de la Grace triomphante du S. Esprit, qui ubi vult spirat : Et qui nous donne à entendre par cet exemple, & par plusieurs autres, que ni les dignitez, ni la capacité, ni l'entendement, ni l'age, ni l'experience, ni les études, ni les sciences, ni la subtilité des raisonnemens ne rendent pas un homme parfaitement sçavant, mais que c'est la Grace de Dieu qui nous élève dans une haute science, par le moien de l'Humilité, de la Charité, de l'Oraison, de la Ferveur, de la Devotion, de la Penitence, de la Mortification, & par le moien de ce commerce interieur avec Dieu, auquel Sainte Terese s'occupa des ses premieres années, acquerant tous les jours de nouveaux thresors de merite & de grace.*

*C'est ce qui l'a renduë dans son temps, la Maîtresse universelle de la vie spirituelle ; & elle le sera à l'avenir. C'est ce qui la fit être la Mere de tant d'Enfans vertueux & saints, qui sont la lumiere & la consolation de l'Eglise : c'est ce qui la faisoit rechercher des Rois, des Evêques, des Religieux graves, & sçavans, & des grands personnages de ce siecle, qui desirerent d'être éclairez par sa lumiere, d'être instruits par sa doctrine, & d'être des humbles Disciples d'une si celeste Maîtresse.*

## AVANT-PROPOS.

*Je vous assure (mon Reverend Pere) que cette merveilleuse Lettre, que la Sainte écrivit à mon Predecesseur, a causé dans mon ame une consolation non pareille, parce que j'espere que si elle n'étoit pas necessaire, comme il est à croire, à un si grand personnage, elle sera tout mon remede ; son humilité la demanda & ma necessité en profitera, elle fut écrite pour lui, mais elle m'éclairera, le dessus de la Lettre étoit pour lui, mais le dedans sera pour moi.*

*Ma plume ne sçauroit suffisamment d'écrire les grands avantages que l'on retire de lire les Oeuvres de Sainte Terese, que les ames qui ont été degagées par cette lecture des liens de la vanité du Monde le publient : que ceux dont la lumiere & les vives flammes de ses divins Escrits ont brûlé les cœurs le disent hautement, qu'un nombre infini d'hommes & de femmes & de Serviteurs de Dieu qui sont redevables de leur conversion & de leur vocation à ses celestes Enseignemens, avoient qu'il n'y a rien de si utile dans son Eglise.*

*L'an 1639. un Heretique des plus fameux & des plus doctes de l'Allemagne, & qui étoit si obstiné dans son Hereste, que ni la force de la verité de nôtre Foi, ni les disputes & controverses des Chatholique les plus sçavans ne l'avoient pû surmonter ni reduire à la veritable Religion, se convertit miraculeusement pour avoir leû les Oeuvres de cette divine Maitresse, mais ce fut d'une maniere toute miraculeuse ; car les Livres de la Sainte lui étoient tombez entre les mains, il les leût pour les refuter, & pour écrire contre tout ce qu'elle a dit. Toutefois bien loin de venir à bout de son mauvais dessein, il fut tellement éclairé, surmonté & convaincu par cette lecture, qu'ayant brûlé en public tous les Ouvrages qu'il avoit composez, il abjura son Hereste, & entra dans le giron de l'Eglise : C'est ainsi que le Seigneur Dom Edoüard de Bragance l'écrivit à son frere par les paroles suivantes.*

*Comme j'étois sur le point de signer cette Lettre, je*  
me

## AVANT-PROPOS.

me suis souvenu de deux choses remarquables qui sont arrivées ces jours passez à la Ville de Breme dans la Duché de Witemberg, Ville fort renommée dans l'Allemagne, & d'où son sortis les plus grands Heretiques qu'il y ait dans ce País. Il y avoit plusieurs années qu'il y avoit dans cette Ville un de leurs Ministres qui donnoit bien de la peine par ses Livres de Controverse à tous les Docteurs Catholiques de ces endroits : Et aiant un jour entendu parler avec de grands Eloges de Sainte Terese, il chercha le Livre qu'elle a écrit de sa vie pour le censurer & le refuter ; il écrivit durant trois ans sur cette matiere, brûlant un jour ce qu'il faisoit les autres, à la fin il vint à connoître qu'il n'étoit pas possible que la Sainte ne suivit le véritable chemin de salut : c'est pourquoi il brûla tous ses Livres, laissa sa Charge de Ministre, & se convertit à nôtre Foi, aiant fait abjuration de son Heresie le jour de la Purification, auquel jour je le vis communier avec une si grande devotion, & tant de larmes, que l'on voioit bien que la Foi qu'il avoit étoit grande. Il mene à present une vie comme celui qui veut recouvrer le temps perdu ; & il fait un Commentaire sur les Epîtres de S. Paul, refutant maintenant ce qu'il avoit autrefois injustement deffendu, & l'on dit que ce sera un grand Ouvrage.

O force admirable de la Grace ! ô esprit plus tranchant & penetrant que l'Espée la mieux affilée ! ô Livres excellens qui penetrez jusques dans l'ame ! Dieu a voulu par son moien faire paroître son pouvoir, & la verité de nôtre Religion, il a voulu montrer avec son doigt l'assistance continuelle qu'il donne à son Eglise, il a voulu que cet Heretique connût l'abus qui regne dans le Septentrion, & n'a pas employé pour cela la plume d'un Augustin, ni celle d'un Ambroise & d'un S. Hierôme, ni celle de Nazianzes, des Chrisostomes, & autres tres-saints Docteurs de l'Eglise ; mais il s'est voulu servir de la plume d'une pauvre & chetive Fille, qui est capable de combattre & de surmonter les Escrits d'une opiniaftrété si des-raisonnable & si mau-

## AVANT-PROPOS.

dite comme celle des Heretiques, d'autant qu'elle est animée d'un Esprit divin, qui s'en sert comme d'un organe pour enseigner la vertu.

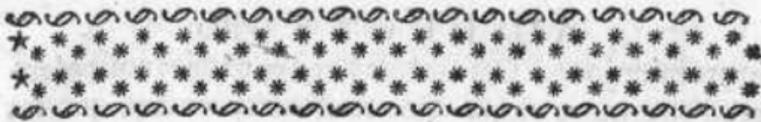
Que si toutes les Oeuvres de Sainte Terefe qui ont déjà paru ont eu tant de force & de vertu pour attirer les ames à Dieu, je me persuade facilement que ces Lettres spirituelles feront un effet beaucoup plus merveilleux, parce que la même Sainte écrit dans sa Vie l'avancement interieur qu'un Prêtre experimentoit dans son ame, pour lire les Lettres qu'elle lui écrivoit, en sorte que les passant seulement devant les yeux, il morderoit, & chassoit de son cœur des tentations fort dangereuses: c'est pourquoi je prie vôtre Reverence de les mettre au plutôt en lumiere, afin que nous en recevions la consolation que nous en esperons, d'autant qu'elles feront un grand profit à toute l'Eglise, & apporteront des avantages tres-considerables à tous les Chrétiens.

J'ai été sollicité par les Religieux de vôtre Convent de cette Ville, & principalement par le Pere Antoine de saint Ange (qui en est Prieur, & qui est mon Confesseur) de faire quelques Remarques sur chaque Lettre; je leur ai voulu obeir, & je crois qu'elles seront plus propres pour servir d'une honnête recreation à vos Novices, que pour être imprimées.

Je suis tellement occupé dans une Charge si dangereuse comme est celle d'un Evêque, qu'à peine ai-je pu avoir trente jours de loisir pour travailler à une œuvre si divertissante, encore ai-je toujours été embarrassé des affaires qui se presentent journellement au Ministère d'un Prelat, & que l'on ne sçauroit éviter; ainsi le peu de loisir & la brieveté du temps serviront d'excuse aux fautes qui se sont glissées dans cette composition. Je prie Dieu de conserver vôtre Reverence. D'Osme ce 15. Fevrier 1656.

Mon Reverend Pere,

Vôtre Serviteur tres affectionné,  
JEAN, Evêque d'Osme



# LE TRADUCTEUR

A U

L E C T E U R.

**M**ON cher Lecteur, il n'est pas necessaire de vous recommander l'excellence, & l'utilité de ces Epîtres : les grands avantages que toute l'Eglise a receu des autres Oeuvres de cette admirable Sainte, sont assez connus, pour obliger tout le monde à faire une estime particuliere de tout ce qu'elle a écrit ; & bien que ce soit ici la derniere de ses Oeuvres, qui ait été mise sous la presse, toutefois elle ne doit point être la derniere dans le jugement de ceux qui la liront, puis que comme c'est un genre d'écrire qui decouvre plus ouvertement le caractere de l'Autheur, l'on voit clairement dans ces Lettres, l'esprit, la ferveur, la douceur, & la pieté de cette glorieuse Sainte. Je ne crois pas aussi qu'il soit besoin de parler ici de l'Autheur des Remarques, j'attens une meilleure occasion pour le faire connoître à la France : & si cette Traduction vous est agreable, je vous ferai bien-tôt sçavoir les Vertus, & les belles Qualitez de ce grand Prelat, qui s'est rendu recommandable par la Sainteté de sa vie, & par les beaux Ouvrages qu'il a composez, dont j'espere de vous faire part; étant assez persuadé du profit que vous retirerez de les lire ; je les ai presque toutes recüelles dans le dernier voiage que j'ai fait à Madrid avec Madame de Lionne ; j'ai même retiré un extrait du Testament qu'il fit quatre mois avant sa mort, & qu'on ne sçauroit lire sans admirer la Constance, & la Pieté de ce grand Homme. Comme il mourut

## A U L E C T E U R.

le premier jour d'Octobre de l'année passée: nous n'entendîmes autre chose dans tout nôtre voiage que les gemissemens , & les regrets que toute l'Espagne témoignoît de sa perte ; l'on ne parloit de sa mort que comme du plus grand malheur qui pût arriver à ce Roiaume , & Monseigneur l'Archevêque de Burgos m'assura qu'on n'avoit veu de long-temps un homme si Apostolique , ni un si parfait Prelat. Mais comme je ne pretens pas ici faire l'éloge de ce Saint Evêque : je me contente de ce que j'en ai rapporté pour vous parler de cette Traduction : & tout ce que je vous ne puis dire est, que l'on n'y trouvera rien à redire (à ce que je crois ; ) pour ce qui regarde la fidelité, la connoissance que j'ai de cette Langue , à cause du long séjour que j'ai fait dans le Pais, m'en est caution , & j'espere que cette qualité qui est la principale d'un Traducteur, fera que vous excuserez la rudesse de quelques termes qui approchent un peu trop de la phrase Espagnole, & principalement quand vous sçavez que j'y ai été obligé pour mieux exprimer la pensée de la Sainte , & pour ne rien diminuer de la grace qu'elle a dans ses expressions, en sorte que je n'ai jamais voulu me détacher de la phrase Espagnole quand elle pouvoit être tournée en François sans aucun inconvenient, ni sans changer le sens, & je ne pense pas que ce soit là une servitude qu'on puisse censurer, puis que l'on ne sçauroit être fidele dans la Traduction des Livres Espagnols, à moins que de s'attacher à la phrase autant que nôtre Langue le peut permettre. Tous ceux qui ont voulu prendre la liberté de tourner les phrases Espagnoles, en des periodes nombreuses, & étenduës, ont perverti en mille endroits la pensée, & ont fait mille fautes dans leurs traductions : c'est ce que vous ne trouverez pas dans celle ci, & vous pouvez être assuré que la pensée & le sens y sont tres-fidelement tournez. Adieu.

**AVERTISSEMENT**  
 SUR LES  
**REMARQUES**  
**DES LETTRES**  
 DE  
**SAINTE TERESE.**



On a accoûtumé de faire des Remarques dans les Livres pour trois raisons. La premiere, pour recommander l'Auteur ; La seconde, pour mieux declarer ses pensées ; La troisieme, pour gagner l'esprit & l'attention du Lecteur.

II. L'on ne scauroit rendre Sainte Terese, qui a écrit ces Lettres, plus recommandable qu'elle est, puis que c'est elle qui par ses Vertus, ses Miracles & ses Ecrits a honoré l'Espagne, l'Eglise & le Monde; de sorte qu'on peut bien la louer, mais il n'est pas possible d'ajouter de nouveaux raisons à sa gloire.

III. Pour la seconde raison, il sera necessaire en quelques endroits de ces Lettres de declarer la pensée de la Sainte, parce qu'on ne la connoit pas si parfaitement par tout, & même l'on ne peut pas savoir la matiere dont elles traittent, ni les Personnes à qui elles s'adressent, ni toutes les autres circonstances qu'il faut necessairement connoitre pour en avoir une parfaite intelligence.

IV. Et quant à la troisieme, qui est de rendre le Lecteur attentif, c'est ce que je desire le plus, & que je tâcherai de faire dans ces Remarques, d'autant que s'il vient à les lire attentivement avec les reflexions & les considerations necessaires, il retirera un grand avantage des belles lumieres, & des instructions qu'elles contiennent.

V. Les Remarques doivent être courtes & claires: je dis courtes, sans néanmoins qu'il leur manque rien de ce qui est necessaire; & claires, sans avoir rien de superflu. Elles doivent aussi servir pour l'intelligence, & l'explication de ce qui souffre quelque difficulté, étant toujours conformes à la matiere & au sujet, de sorte que si le Passage qui est obscur est spirituel, elles le soient aussi.

VI. Les Commentaires s'étendent dans de long discours, & sont remplis de Passages de Saints Peres mais les Remarques en souffrent tres peu: Toutes fois aiant plus d'égard au profit des ames qu'à la censure des hommes, j'en rapporterai quelques-uns, mais le moins que je pourrai, de peur de faire des Commentaires, au lieu de faire des Remarques,

## TAVERTISSEMENT.

VII. Les Remarques sont composées de toutes sortes de choses jusques aux moindres circonstances du lieu, de la personne, des evenemens, & autres semblables : Et elles sont comme les sourcils, les paupieres, & autres extremités du corps qui est embelli, & qui sans ces petits ornemens seroit en quelque façon defectueux ; & bien que l'homme n'en ait pas besoin pour vivre, il en a toutesfois besoin pour n'être pas difforme ; & partant s'il arrive que l'on trouve dans ces Remarques des circonstances de cette nature, il n'est pas juste qu'on fasse passer pour superflu ce qui est nécessaire pour la bien-séance, pour la beauté, & pour l'autorité de ces Lettres.

VIII. Dans les lieux ou autoritez, que l'on met dans les Remarques qui sont faites sur les Lettres, qui est en langue Castillane, ceux qui entendent le Latin trouvent mauvais, qu'on ne couche pas les paroles Latines du Saint, ou de l'Ecriture, & ceux qui ne le sçavent point, se trouvent embarrassés, quand l'on y met quelques choses qu'ils n'entendent point : de sorte que pour satisfaire aux uns & aux autres, comme nous y sommes obligés, nous mettrons les paroles tant en langue vulgaire, pour ceux qui ne sçavent pas le Latin, qu'en langue Latine, pour ceux qui l'entendent.

IX. Bien que les Remarques demandent d'être courtes, le profit du Lecteur ne le demande pas toujours ; & ainsi quelques fois nous nous étendrons plus que nous ne voudrions pas ; mais en ce cas si le Lecteur vient à s'ennuyer, il pourra laisser la Remarque pour lire la Lettre suivante ; il n'est pas raisonnable que la plume obmette ce qui peut contribuer au Service de Dieu ; & il est toujours bon que l'utile soit préféré à l'agréable, principalement quand il est en la disposition du Lecteur de le lire ou de ne le pas lire, parce qu'en ce rencontre il peut s'arrêter sans prejudicier à personne.

X. Finalement ces Remarques étant en chaque Lettre aux pieds de Sainte Terese, elles n'y sçauroient paroître mal ; mais aussi n'y sçauroient-elles paroître fort bonnes. Car si on les considère comme soumises à cette admirable Maitresse de la vie spirituelle, peuvent elles paroître mauvaises ? Mais si on les compare à ce beau stile ; & à cette grace interieure dont la Sainte anime ses Lettres, peuvent elles paroître que fort peu de choses ? Neanmoins comme nous ne cherchons pas dans ces Remarques nôtre propre gloire, mais seulement la veneration de la Sainte, & le profit du prochain ; nous souffrirons fort patiemment & avec grande resignation la censure des hommes ; pourveu que nôtre intention ait son effet.

Ceci donc étant presuppôsé, je commencerai les Remarques par la premiere Lettre que la Sainte écrivit au Roi Philip-pes II,



LETTRES  
DE LA  
GLORIEUSE MERE  
S.<sup>TE</sup> TERESE  
DE JESUS.

---

LETTRE I.

*Au Tres-prudent Roy PHILIPPES II.*

JESUS.



*A Grace du saint Esprit soit toujours avec  
vôtre Majesté. Amen.*

1. *J'ai eu avis que l'on a présenté à vô-  
tre Majesté un Memoire contre le Pere Gra-  
tian. Certainement je m'étonne des finesses du Demor-  
& de ses Ministres, qui ne se contentent pas seulement  
de diffamer ce Serviteur de Dieu (car il l'est en effet, &  
il nous edifie tellement, que l'on m'écrit tous les jours  
des Convents où il fait sa visite, qu'il laisse par tout une  
nouvelle ferveur d'esprit) mais encore ils tâchent de  
ternir le lustre de plusieurs Monasteres, où nôtre Seig-  
neur est parfaitement servi.*

*Pour ce sujet ils ont fait agir deux Religieux Des-  
chaussez, dont l'un avant que de prendre l'habit avoit  
servi nos Maisons, & qui depuis a fait des choses qui*

donnent assez à connoître qu'il n'a pas toujours tout le jugement qui lui seroit nécessaire ; & c'est de ce Religieux, & de plusieurs autres mal affectionnez au Pere Maître Gracian (parce qu'il a l'autorité de les châtier) dont ses ennemis se sont servis pour le détruire, leur faisant signer des accusations impertinentes & ridicules contre lui ; de sorte que si je n'apprehendois le mal que le Demon pourroit faire, il y auroit de quoi se divertir d'entendre les contes qu'ils font de nos Religieuses Deschauffées, pour le peu d'apparence qu'il y a d'en rien croire, mais parce que ce seroit une chose monstrueuse dans la profession que nous faisons, si ces impostures inventées laissent la moindre impression. J'ose supplier vôtre Majesté de ne pas souffrir que des dépositions si infamantes viennent entre les mains de la Justice, parce que le monde est si delicat, qu'encore que l'on justifiât évidemment le contraire, il y en auroit toujours quelqu'un qui ne laisseroit pas de douter si nous avons donné sujet ou non à ces calomnies ; & il n'est pas avantageux à la Reforme que l'on trouve à redire en ce qui est, par la grace de Dieu, si bien reformé, comme vôtre Majesté pourra, s'il lui plaît, s'en éclaircir par une recherche publique que le Pere Gracian fit faire de ces Maisons, en consideration de certaines personnes graves & saintes qui communiquent avec nos Religieuses. Et puis que l'on peut aisement s'informer qui sont ceux qui ont écrit ces Memoires, sçavoir la cause qui les a poussé à cela, je supplie vôtre Majesté, pour l'amour de nôtre Seigneur, de le vouloir ordonner, & de considerer cette affaire, comme une chose qui regarde la gloire & l'honneur de Dieu ; car si ceux du parti contraire voient que l'on fasse cas de leurs dépositions, ils ne manqueront pas pour empêcher la visite, d'accuser leur Visiteur d'heresie ; & où il n'y a pas beaucoup de crainte de Dieu, il ne sera pas difficile de le prouver.

2. Pour moi j'ai compassion de la persecution que souffre ce Serviteur de Dieu, étant assuré de sa probité, & de la perfection qu'il observe en tout ce qu'il

fait. Et ceci m'oblige à ſupplier vôtre Majeſté de le favorifer, ou de commander qu'on le retire de l'emploi qui l'expoſe avec tant de danger, puis qu'il eſt fils de l'un des ſerviteurs de vôtre Majeſté, & qu'il n'y a rien à perdre pour lui en ſon particulier: & certainement je l'ai toujours reconnu pour un homme envoie de Dieu & de ſa Sainte Mere, à laquelle il a une ſi grande devotion qu'il a voulu entrer dans ſon Ordre pour m'aſſiſter; car il y a plus de dix-ſept ans que j'endurois toute ſeule mille travaux, & je ne ſçavois comment les ſupporter, parce que mes débiles forces ne le permettoient pas. Je ſupplie vôtre Majeſté de me pardonner la longueur de cette Lettre; la grande affection que j'ai pour elle m'a fait prendre cette liberté, conſiderant que ſi Dieu ſouffre mes plaintes indiscrettes, vôtre Majeſté les ſouffrira auſſi. Je prie Nôtre Seigneur qu'il lui plaiſe d'entendre toutes les Prieres que les Religieux & les Religieuſes de nôtre Ordre font pour la conſervation de vôtre Majeſté, puis qu'elle eſt le ſeul refuge que nous aions ſur la terre.

D'Avila ce 13. Septembre 1577.

L'indigne Servante & Sujette de vôtre Majeſté.

TERESE DE JESUS.

REMARQUES.

1. LA ſainte Mere Tereſe écrivit cette Lettre, à cauſe de la perſecution qui s'éleva à Seville contre ſes Religieuſes, & contre le Reverend Pere Hierôme Gratian, qui fut l'une des premieres & principales pierres de cet edifice ſpirituel de la Reforme, & duquel nous parlerons en ſon lieu.

2. L'on peut remarquer trois choſes dans cette Lettre. La premiere, le zele de la Sainte. La ſeconde, la grande confiance qu'elle avoit à Philippes ſecond. Et la troiſième, la ſainte liberté d'eſprit avec laquelle elle écrivit à ce tres-Prudent Roi.

L'on voit clairement les deux premieres en toute la Lettre; & la derniere paroît dans cette sainte franchise, & dans ce zele ardent qu'elle oppose contre ceux qui calomnioient faussement & injustement son Ordre, & ses Religieuses.

3. Et certes, il n'auroit pas été à propos que la Sainte gardât le silence; lors que deux Religieux dereglez vouloient étouffer dans sa naissance même une Religion qui a donné tant d'ames au Ciel, & tant de bons exemples, & de profit à la terre.

Ecclef.  
cap. 13.  
v. 11.

Il n'est pas juste que le relâchement ait des armes plus fortes que la raison. Il faut que le mensonge se taise, & il faut que la verité parle. C'est pourquoi le saint Esprit a dit: *Noli esse humilis in sapientiâ tuâ, ne fori è humiliarus in stultitiâ seducaris*, comme s'il disoit. Ne pense pas que ce soit humilité de se taire lors que le mal s'efforce de prevaloir sur le bien que tu refuses de defendre: evite cette humilité, qui par son silence degenereroit en une pure folie, *Ne in stultitiâ seducaris*.

4. On peut aussi remarquer avec combien de raison & de justice cette sainte Religion fait des Anniversaires, & des Oraisons frequentes pour le Roi Philippes second, & pour ses Successeurs, puis qu'elle a pris sa naissance & son accroissement entre les bras de son zele, & de sa pieté: & peut-être sans l'assistance d'un Roi si puissant, cette belle & illustre Reforme n'auroit pas fait les progresz qui nous la font admirer.

2. Machab.  
v. 6.

Mais la Sainte mit remede à tout; aiant recours à ce tres-Religieux Prince, suivant l'Oracle d'Onias, qui dit autrefois, *Impossibile esse sine regali providentiâ pacem rebus dari*. Il est impossible que l'état demeure en paix dans toutes les parties, si la prudence, & la puissance du Prince ne s'en mêlent.

5. Les persecutions que cette Reforme souffrit dans ses commencemens, furent tres-grandes; mais il ne s'en faut pas étonner: car il est plus facile de fonder trois Religions, que d'en reformer une seule. Cela se void clairement en ce que Dieu crea le monde en sept jours:

il employa trente-trois ans pour le reformer, & n'en vint pas à bout qu'il n'eût été attaché ſur une Croix, pour attirer le monde à ſoi par le chemin de la même Croix. *Cum exaltatus fuero à terrâ omnia traham ad me.* Dans une nuit de triſteſſe & de trouble, Dieu fonda en moins de trois heures l'Apoſtolat, après la première vocation des Apôtres: Et combien de jours & de nuits, combien des Conciles & d'Ordonnances n'a-t'il pas fallu pour le reformer dans leurs ſucceſſeurs. La raiſon de ceci eſt, parce que la nature ne met point d'empêchement quand il eſt queſtion de créer les choſes: mais elle en apporte beaucoup quand il les faut corriger. La création dépend entièrement de Dieu; mais quand il s'agit de nous reformer, nous y avons part, il faut que nous y cooperions; & au lieu de le faire, nous ſommes ſi mal-heureux, qu'amoureux de nos maux, nous reſiſtons aux remedes qui les pourroient guerir.

6. La Sainte exagere beaucoup dans cette même Lettre la grande perfection avec laquelle cet homme de Dieu ſouffroit les perfecutions de ſes ennemis, parce qu'elle jugeoit que les Princes genereux ont beaucoup de reſſentiment pour les travaux de Serviteurs de Dieu, & qu'ils prennent volontiers ſur eux les offenſes qu'on leur fait.

7. Elle le preſſe d'avantage lors qu'elle dit: *Il eſt fils de l'un des Serviteurs de votre Maiſon, qui ne peut rien perdre en cette occaſion pour ſon particulier: Comme ſi elle diſoit. Il eſt Serviteur du Roi, & il eſt Serviteur de Dieu, quelle recompenſe ne merite-t'il pas en cette vie, & en l'autre?* Sans doute qu'il merite d'en recevoir deux fort conſiderables. La Sainte veut intereſſer le Roi dans ſon affaire, lui repreſentant que celui qui a ſi fort contribué à la Reforme d'une Religion ſi ſainte, & qui eſt perſecuté, étoit ſon Serviteur.

Elle examine en ſuite ce qu'elle a ſouffert l'eſpace de dix-ſept années, & aſſeure que le Pere Gratian fut l'unique ſecours que Dieu lui envoya: C'eſt un illuſtre témoignage de la ſainteté de ce grand homme de bien,

& une marque de la Providence divine, qui suscite toujours, & prepare des moiens proportionnez aux grandes œuvres.

Et c'est ainsi que dans toutes les fondations de l'Eglise pour elever l'edifice des Religions, Dieu donne au premier Fondateur des appuis, & lui taille d'illustres colonnes pour soutenir son bâtiment, & pour étendre sa Religion: Tels furent les Apôtres, à l'égard de S. Pierre, que JESUS-CHRIST avoit établi pour être la pierre fondamentale de l'Eglise: Tels furent saint Placide, saint Maur, & plusieurs autres des premiers Disciples de saint Benoît: Tels furent les Compagnons de saint Dominique, & de saint François, qui furent tous des saints Personnages: Car comme ce premier Esprit de Religion, que Dieu communique aux Fondateurs des Ordres, agit avec plus de chaleur, & avec plus de lumiere dans les ames, il les perfectionne aussi davantage, & fait qu'ils sont tous des grands Saints. C'est pourquoy saint Paul disoit: *Nos autem primitias*

Ad Ro. *spiritus habentes.* Et S. Thomas ajoûte: *Tempore*  
 3. c. 25. *prius, ceteris abundantius Apostoli habuerunt.*

17. Tho.  
 Ibid.

8. La Sainte finit sa Lettre par un discours fort doux, & en flattant agreablement, & discrettement le Roi, lors qu'elle dit. *Je prie votre Majesté de me pardonner, si j'ai été trop longue: car la grande affection que je vous porte, m'a renduë temeraire.* Il n'y a rien qui égale si bien les choses disproportionnées comme l'amour. C'est l'amour qui a uni Dieu avec l'homme, & qui l'a fait homme, *Propter nimiam charitatem suam quæ dilexit nos.* Et c'est l'amour qui fait que l'ame n'est qu'une même chose avec Dieu: *Qui manet in charitate, in Deo manet, & Deus in eo;* Et qui doute que la distance qu'il y avoit de sainte Terese à Philippes II. ne fut beaucoup moindre que celle qu'il y a de l'ame à Dieu?

Ad E-  
 phes. 2.  
 v. 4.

1. Ioan.  
 cap. 4.  
 v. 14.

L'amour humilie les Souverainetez, & les Majesté: L'amour conserve & defend la patience qui se nourrit & croit avec le même amour; parce que celui qui aime est

est armé de patience : & si Dieu souffre tant de choses avec patience ; c'est parce qu'il aime : & on le verra armé de justice en même temps qu'on le proposera dépourvu d'amour, parce que c'est l'amour qui désarme la justice, qui lie les mains à Dieu, & qui l'aient ainsi attaché, nous l'offre pour nôtre redemption.

La Sainte applique à son Roi toutes les vertus qui sont propres à Dieu, & se sert d'un discours carressant pour le louer & pour l'instruire, pour l'éclairer & pour le divertir, & par ce moien elle obtint ce qu'elle desiroit. C'est une excellente façon de negocier, que de recevoir le bien-fait que l'on pretend, en obligeant & divertissant son bien-facteur.

---

LET T R E I I.

*A l'Illustrissime Seigneur D. Teuton de Braganca, qui fut depuis Archevesque d'Eborac, à Salamanque.*

J E S U S.

**L** A Grace du saint Esprit soit avec Vôtre Seigneurie.

J'ai receu un grand contentement, d'avoir appris vôtre heureuse arrivée, & l'état de vôtre santé ; mais vôtre Lettre m'a paru trop courte pour un si long voyage ; & je ne scai pas même pourquoi vous ne me dites pas si vous avez réussi en l'affaire qui vous l'avoit fait entreprendre. Ce ne sera pas une chose nouvelle que vous soiez mécontent de vous même ; mais ne vous étonnez pas si le travail du chemin, qui vous ôtoit le moien d'avoir vos heures réglées, a causé quelque tieudeur dans vôtre ame : pourveu que vous retourniez en vôtre repos, vous en jouïrez paisiblement. J'ai à present quelque peu de santé, en comparaison de la grande maladie qui m'a affligée ; & si je me sçavois plaindre comme vous faites, vous ne feriez point de cas de vos douleurs, tant elles sont au dessous de celles que je souffre. La maladie que j'ai eüe durant deux mois, a été

si grande, & si violente, que l'interieur même s'en ressentoit, jusques à me considerer comme si je n'étois plus. Je me porte à present fort bien à l'égard de l'interieur; mais pour l'exterieur je souffre toujours mes maux ordinaires. L'on me fait un assez bon traitement par le moien de vos charitez, je prie Dieu qu'il vous le rende, car il y en a eu pour moi, & pour quelques autres Religieuses qui sont venues de Pastrane fort malades, d'autant que la Maison étoit tres-humide. Elles se portent mieux, & sent en verité de fort bonnes ames, avec qui vous seriez consolé de communiquer principalement avec la Prieure.

2. J'avois déjà appris la mort du Roi de France. J'ai bien de la douleur de voir les maux qui s'en ensuivront, & les ames que le Demon gagnera. Je prie Dieu d'y apporter remede, au moins si nos Prieres peuvent aider, nous ne nous oublions pas d'en supplier sa Majesté divine. Je la supplie aussi de vous recompenser du soin que vous prenez de faire toujours des graces & des faveurs à nôtre Ordre. Le Pere Provincial (je veux dire le Pere Visiteur) est allé si loin, que je n'ai pu, même par Lettres, traiter avec lui de l'affaire dont vous me parlez. Ce seroit une chose fort bonne de faire de delà une Maison pour nos Peres Déchauffez, si le Demon pour cette même raison ne l'empêchoit; & la faveur que vous nous faites en fournit une belle commodité, outre que la conjoncture de la Confirmation des Visiteurs sans limiter le temps, contribuera beaucoup à cet établissement. Car je crois que pour certaines raisons, ils ont été confirmés avec une autorité plus grande qu'ils n'avoient pas auparavant. Ils peuvent même fonder des Convents; & partant j'espere en Dieu, qu'il voudra que cette affaire reussisse; ne l'abandonnez-pas je vous en supplie. Je crois que le Pere Visiteur s'approchera bien-tôt de nous. Je lui écrirai, & l'on m'assure qu'il doit aller sur les lieux. Vous me ferez la grace de lui parler, & de lui dire vôtre sentiment en tout. Vous lui pouvez parler avec toute sorte de franchise, car c'est un

fort homme de bien, qui merite qu'on agiſſe avec lui de cette façon, & peut-être qu'il ſe reſoudra à achever cette affaire à votre ſeule conſideration. Je vous prie de n'en deſeſperer point juſques à ce que vous ſçachiez ſa reſolution. La Mere Prieure ſe recommande à vos Prieres. Toutes nos Religieuſes ont en un grand ſoin, & l'ont entore, de prier Dieu pour vous. Nos Sœurs de Medine & celles qui me voudront faire plaiſir en feront de même. Le peu de ſanté qu'a nôtre Pere Recteur m'afflige beaucoup. Je prie Dieu qu'il la lui donne meilleure, & qu'il vous communique autant de ſainte-té comme je lui en demande, & que je vous en deſire. Amen.

Vous ferez ſ'il vous plait avertir le Pere Recteur, comme nous avons grand ſoin de demander ſa ſanté à Dieu, & que je me trouve fort bien du Pere Santander, & aſſez mal des Religieux qui ſont nos proches voiſins, qui plaident contre nous, à cauſe que nous avons achetée une maiſon qui eſt aſſez à nôtre bienſeance, & qui eſt un peu proche d'eux ; je ne ſçai à quoi ce procez aboutira.

Votre indigne Servante,

TERESE DE JESUS.

REMARQUES.

1. LA Sainte écrivit cette Lettre du Convent de Segovie en l'année 1574. Elle eſt pour l'Illuſtriſſime Seigneur Dôm Teuton de Bragançe, depuis Archevêque d'Eborâ, mais pour lors il nel'étoit pas encore, & ne faiſoit que d'arriver à Salamanque, ce fut un grand homme en tout, en vertu, en naiſſance, en ſes Dignitez Eccleſiaſtiques, & dans la devotion qu'il eut pour la Sainte Mere Tereſe.

2. Elle encourage & conſole ce Prelat dans le commencement de ſa Lettre, touchant la tiedeur qu'il reſentoit en ſon interieur. Et lui fait eſperer de recouvrer ſon repos au même instant qu'il ſera dégagé de l'embaras de ſes grandes affaires. Ce Prelat devoit être fort

Prove.  
28. v.  
14.

soigneux de son ame, puis qu'il se tenoit toujours sur ses gardes dans l'apprehension de tomber: *Beatus homo, qui semper est pavidus.*

L'exterieur ne s'accorde pas toujours avec l'interieur, mais souventesfois l'ame fait plus de profit, lors qu'elle le sent moins, car nous ne sommes pas ce que nous nous connoissons, mais ce qu'à la verité nous sommes.

Il est pourtant besoin que l'homme se recueille, & qu'il entre au dedans de soi-même par le moien de l'Oraison; & pour ce sujet la Sainte conseil le plusieurs fois à celui qui travaille pour le public, de ne songer pas tant aux autres, qu'il vienne à s'oublier soi-même.

Berna-  
de con-  
sid. ad  
Eugen.

3. Saint Bernard écrivoit souvent ceci au Pape Eugene, *Si es homo omnium* (dit-il) *omnibus omnia factus, esto etiam tui, alioquin quid tibi proderit, si universos lucreris, teipsum perdas.* Si vous êtes à tout le monde, soiez aussi à vous, car quel avantage tirerez-vous de gagner tous les autres, si vous vous perdez vous-même?

La Sainte exprime agreablement dans ce premier nombre les plaintes de ce Prelat, qu'elle dit être plus grandes que n'étoient ses maux. C'est une marque de nôtre foiblesse que nos plaintes soient plus grandes que les travaux, & les maux soient moindres que nos craintes, à moins que le peché ne soit le sujet & pas la nature.

4. A la fin du premier nombre, elle fait mention des Religieuses du Convent de Pastrane, qui fut transferé en celui de Segovie. Elle dit qu'elles étoient de fort bonnes ames & principalement la Prieure, qui s'appelloit la Venerable Mere Isabelle de saint Dominique, Fondatrice du Convent des Carmelites de Saragosse. Don Michel Baptiste de la Nuça Protonotaire d'Arragon & du Haut Conseil de ce Roiaume, a écrit la Vie de cette Sainte Religieuse, avec un stile docte & elegant, & a honoré par plusieurs autres écrits pleins d'esprit & de devotion la Couronne & le Carmel.

7. Dans le second nombre, elle parle de la mort du Roi de France Charles IX. qui mourut l'an 1574 le 30. de Mai, âgé de trente ans. Il n'y a point de seureté dans la vie : la mort consume tout, & celle de ce Roi donna plus de moien aux Heretiques de s'étendre par toute la France, & de l'infecter de leur Heresie. Ce sont ici les travaux qui affligeoient si fort la Sainte, & qui lui font dire qu'elle avoit compassion des ames que le Demon gagneroit apres la mort de ce Roi, qui retenoit les Heretiques dans leur devoir.

---

L E T T R E I I I.

*Au même, nommé à l'Archevêche d'Ebor.*

J E S U S.

I. **L**A Grace du Saint Esprit soit avec votre Seigneurie Illustrissime. Amen.

Il y a plus de deux mois que je receus une de vos Lettres, & j'aurois bien voulu y répondre aussi-tôt : mais la raison qui m'a obligé de differer quelque temps à y satisfaire, est que j'attendois toujours que quelque calme succedat à ces grands troubles, qui depuis le mois d'Août nous ont agitez, tant Religieux que Religieuses, afin de vous en avertir selon l'ordre que vous m'en aviez donné par la vôtre ; mais bien loin de jouir jusques à present de cette bonace, les affaires vont tous les jours plus mal, ainsi que je vous le marquerai ensuite. La seule chose que j'aurois à souhaiter maintenant, seroit de vous pouvoir parler, parce que j'aurai beaucoup de peine à vous exprimer par écrit la joie que j'ai reçeu de la Lettre que le Pere Recteur m'a fait tenir cette semaine de votre part, bien qu'il y en ait plus de trois que j'avois eu de vos nouvelles avec plus de certitude & moins d'obscurité. Et que depuis j'en aie été encore advertie d'un autre endroit. Je ne sçai pas comme vous pouvez imaginer qu'une semblable chose puisse être secreete. Je prie sa divine Majesté que ce soit pour sa plus grande

grande gloire & pour son honneur, & que cela vous serve pour vous avancer dans une plus grande sainteté, comme j'espere qu'il sera.

2. Assurez-vous (Monseigneur) qu'une chose qui est si puissamment recommandée à Dieu, & par des ames qui n'ont point d'autre intention que son service, ne manquera pas d'être exaucée. Pour moi, encore que je sois la plus imparfaite de toutes, je ne laisse pas d'être tres-assiduë à le prier pour vous, & toutes vos Servantes en font de même en toutes nos Maisons, où je trouve chaque jour des ames dont la pieté me couvre d'une extreme confusion. Il semble que nôtre Seigneur se plaît à les choisir d'un côté & d'autre, & à les faire venir de certains Pais, où je ne sçai qui leur a donné connoissance de nos Monasteres & de nôtre façon de vivre.

3. Ainsi (Monseigneur) il faut que vous preniez courage, & que vous ne doutiez aucunement de la volonté de Dieu. Car je tiens pour assuré que ce sont ses ordres, & que sa Majesté veut que vous mettiez à present en effet les bons desirs que vous aviez conçeus de le servir. Vous avez demeuré trop long-temps sans emploi, & nôtre Seigneur a grand besoin d'un homme vertueux pour le bien de son Eglise. Pour nous autres, nous avons fort peu de pouvoir, étans comme nous sommes si pauvres & si basses, si Dieu ne suscite quelqu'un qui nous protege, encore que nous ne demandions à Dieu autre chose que son saint Service; car la malice est montée à un si haut point, & l'ambition & la vanité sont tellement autorisées, même parmi plusieurs de ceux qui la devoient fouler aux pieds, qu'il semble que nôtre Seigneur, tout Puissant qu'il est, se vüille servir de ses creatures pour soutenir la vertu, qui ne seroit pas assez forte sans elles pour remporter la victoire; car en effet ceux qui devoient être ses defenseurs l'ont abandonnée, & ainsi il choisit d'autres personnes qu'il connoit être plus propres pour l'assister.

4. Je vous prie de tâcher à vous y employer, comme je crois que vous le ferez, car j'espere en sa Majesté di-

vine qu'elle vous donnera les forces, la fanté & la grace de reuffir en tout. Le service que nous vous rendrons ici sera de prier continuellement Dieu pour vous, & qu'il lui plaife de vous donner des personnes portées au bien des ames sur lesquelles vous puiffiez vous reposer. Je fuis bien cónfolée de ce que la Compagnie de JESUS vous est si fort acquife que vous en pouvez difpofe, car elle est propre à tout, & apporte un avantage confiderable à tout le monde.

5. Je me fuis beaucoup réjoüie de l'heureux fucces qu'a eul' affaire de Madame la Marquife d'Elche; j'en ai été en grande peine jufques à ce que j'aie fceu qu'elle avoit eu une bonne iffue: Dieu en foit loüé. Lors que nôtre Seigneur nous envoie un fi grand nombre de travaux tout enfemble, il atoujours coûtume de nous en retirer heureufement. Comme il nous connoît extrêmement foibles, & qu'il fait toute chofe pour nôtre bien, il proportionne les fouffrances à nos forces; & je penfe qu'il nous arrivera de même dans ces tempêtes qui fe font eflévées fur nôtre Ordre depuis tant de temps, de forte que fi je n'étois affeurée que nos Religieux & nos Religieufes vivent dans une veritable Obfervance de leur Regle, j'aurois quelquefois apprehendé que leurs ennemis ne vinffent à bout de ce qu'ils pretendent, c'est à dire, de ruiner ce commencement de Reforme qui s'est fait par les foins de la tres-Sacrée Vierge. Le Demon use pour cet effet de fi grands artifices qu'il femble que Dieu ait entierement lâché la bride à fon pouvoir dans cette affaire.

6. En effet, les precautions & les diligences dont on s'est fervi pour nous diffamer, & principalement pour décrier le Pere Gratian & moi, qui fuis comme le blanc où donnent tous les coups, ont été telles & en fi grand nombre, les depositions contre l'innocence de ce pauvre homme ont été fi fauffes, & les Memoriaux qu'on a prefenté au Roi contre lui & contre les Convents de nôtre Reforme, ont été fi injurieux & fi plains d'impostures, qu'à les voir vous vous étonneriez comment on a pu inven-

venter tant de malice ; mais toutes ces machines ont , selon ma croiance , été sans effet , puis que nos Religieuses en ont conçu autant de joie , que si cette calomnie ne les eût pas regardé , & que la vertu du Pere Gratian est demeurée si ferme , & sa perfection a jetté tant d'eclat en ce rencontre , que j'en suis encore toute surprise ; en effet , quel tresor de grace ne doit pas être renfermé dans cette ame , puis qu'il fait des Prieres particulieres en faveur de ceux qui le calomnient , & souffre leur medifance avec autant de joie qu'un Saint Hierôme ? Parmi tout cela neanmoins , j'avoüe qu'il ne peut supporter les calomnies que l'on a supposées contre nos Religieuses : parce que les Visites qu'il a faites chez elles pendant deux ans , lui ont donné une si grande connoissance de leur pieté , que non seulement elles passent pour des Anges dans son esprit , mais même elles en portent le nom dans sa bouche , ne parlant jamais d'elles , qu'il ne les appelle de cette sorte.

7. Mais enfin , Dieu a voulu que ceux qui avoient ainsi deposé contre nous se soient dedits de tout ce qui nous regardoit ; & quant au fait qui concernoit le Pere Gratian , le Conseil a ordonné qu'on en fit une information , laquelle a entierement découvert la verité. Ils ont aussi retracé plusieurs autres faussetez , par où l'on a évidemment reconnu leur passion , dont toute la Cour étoit si fort remplie , qu'il y a toute apparence que c'étoit par là que le Demon pretendoit de ruiner tout le progres qui se fait dans nos Maisons.

8. Or pour laisser maintenant à part tout ce qu'on a exercé de rigueur contre ces pauvres Religieuses de l'Incarnation , dont tout le crime est d'avoir , pour leur malheur , jetté les yeux sur moi pour être leur Prieure , (ce qui a été une chose étonante) je vous dirai que toute la Ville est épouvantée de ce qu'elles ont souffert , & souffrent encore à present , & des souffrances desquelles on n'espere pas de voir si tôt la fin ; la rigueur dont le Pere Tostat a usé contre elles a été si extraordinaire , qu'elles ont demeuré plus de cinquante jours , sans qu'il leur

ait voulu permettre ni d'entendre la Messe, ni de voir personne ! severité qui dure encore à present. Tout le commun peuple publioit qu'elles étoient excommuniées, mais tous les Theologiens d'Avila soutenoient le contraire ; & certes avec raison, parce que l'excommunication qui fut jettée, & qui pour lors ne regardoit pas ma personne, n'ayant été publiée que pour les empêcher d'élire une Estrangere, elles ont crûne la pouvoir encourir en m'élisant, ne pouvant regarder comme Estrangere une personne Professe de leur Maison & qui y avoit demeuré tant d'années, en effet qui pourroit m'empêcher encore d'y retourner à present si je le voulois ? Mon dot y est-il pas ? Ce Convent est-il d'une Province separée de la nôtre ? Mais enfin la moindre partie des voix fit une autre Prieure. L'affaire est devant le Conseil, je ne sçai à quoi elle se terminera.

9. J'ai été extrêmement affligée de voir à mon occasion tant de troubles suscitez, un si grand scandale dans la Ville, & tant d'ames en inquietude, puis que le nombre des excommuniées n'étoit pas moindre que de cinquante-quatre ; la seule consolation qui m'est restée parmi tout ce desordre est d'avoir employé tous mes efforts pour les empêcher de m'élire, & non certes sans sujet, puis que l'une des plus grandes peines qui me pourroient arriver, seroit d'être dans cette Maison, en laquelle je n'ai pas eu seulement une heure de santé, pendant tout le tems que j'i ai fait ma demeure.

Mais bien que j'aie compassion de ces ames dont la perfection heroique s'est fait assez connoître dans la maniere dont elles ont enduré cette persecution : l'affliction toutefois que j'ai de ce que le Pere Tostat commanda il y a plus d'un mois de mettre en prison les deux Peres Déchaussez qui étoient leurs Confesseurs, m'est beaucoup plus sensible : ce sont de tres-parfaits Religieux, qui par leur bon exemple ont édifié toute la Ville pendant les cinq années qu'ils ont demeuré auprès d'elles ; ce sont eux qui ont maintenu la Maison en l'état

que

que je la laissai ; & je vous puis assurer qu'au moins l'un des deux, nommé Frere Jean de la Croix, est en reputation de sainteté parmi le monde, que ce bruit n'est pas sans un fondement solide, & que si l'on parle de lui comme d'un Saint, c'est avec beaucoup de raison & de verité, enfin selon mon sentiment, c'est un tres-grand personnage & une homme d'un singuliere pieté ; d'ailleurs je vous dirai que ce Religieux & son Compagnon avoient été envoieez pour ce Monastere par l'ordre du Visiteur Apostolique, qui étoit de l'Ordre de Saint Dominique, & par le Nonce precedent, & qu'ils étoient outre cela sujets au Visiteur Gratian : je ne sçai quelle issue aura cette affaire, ma seule peine à présent est de voir qu'on les a enlevez, sans que nous puissions sçavoir où ils sont : ce que l'on en croit est, qu'ils sont fort resserrez ; cela me fait apprehender quelque grand malheur. Dieu par sa sainte grace y apporte du remede.

11. Je vous prie de me pardonner si ma Lettre est trop longue ; je prens plaisir de vous faire sçavoir la verité de tout ce qui se passe, en cas que le Pere Tostat allât en vos quartiers ; ce Pere fut de force favorisé du Nonce à son arrivée, qu'il commanda au Pere Gratian de ne point faire sa visite ; & bien que ce commandement n'empêche pas qu'il ne soit commissaire Apostolique, parce que le Nonce ne fit paroître aucun pouvoir de le destituer de cette Commission, aussi n'étoit-ce pas, selon qu'il l'a dit lui même, son intention de la lui ôter ; ce bon Pere n'a pas laissé toutes fois d'aller à Alcalá, & après à Pastrane où il a demeuré dans une grotte, souffrant, comme j'ai déjà dit, mille persecutions, sans avoir depuis non plus exercé sa commission, que s'il eut été entièrement suspendu de sa charge.

12. Aussi desirer-il passionnement de ne plus retourner à la visite & nous ne le desirons pas moins que lui, à cause des traverses qui nous en arrivent ; & à moins que Dieu nous accordât la grace de faire une Province particuliere pour nous, ce n'est pas notre avantage qu'il soit Visiteur. Ce bon Pere étant arrivé à Alcalá

m'écrivit qu'il étoit reſolu d'obeir au Pere Toſtat ſ'il entreprenoit la viſite, & qu'il nous conſeilloit d'en faire de même ; mais je crois que Dieu l'en a empêché, ven qu'il n'eſt point venu en ces quartiers, & qu'il n'eſt point ici ; tous les Religieux neanmoins aſſeurent que c'eſt lui qui remuë toutes choſes, & qu'il emploie tout ſon pouvoir pour faire la viſite. C'eſt ce qui nous afflige extrêmement, Monſeigneur, & ce qui forme la ſource de toutes les plaintes, dont je viens de vous entretenir ; certes j'ai reçu un tres-grand ſoulagement en vous faiſant le recit de toute cette hiſtoire ; je ſçai qu'il eſt impoſſible que vous ne vous ſoiez un peu ennuié dans cette lecture, mais vous n'ignorez pas auſſi l'obligation que vous avez de favoriser cet Ordre, & combien il eſt neceſſaire, dans le deſſein que vous avez que nous allions faire une nouvelle Fondation, que vous connoiſſiez non ſeulement tous ces inconveniens, mais encore ceux que je vous vais dire en ſuite, qui font une autre broüillerie étrange, que vous apprendrez par ce recit.

13. Comme je ne puis obmettre tous mes efforts & tous les moiens poſſibles pour empêcher qu'un ſi bon commencement ne tombe en ruine, & que d'ailleurs même les Hommes ſçavans qui m'entendent en Confession ne me conſeillent point le contraire : tous nos Peres n'ont pas laiſſé tout eſſois de ſ'en facher contre moi, d'en informer nôtre Pere General, & d'avoir ordonné avec lui dans un Chapitre General tenu en ſuite, qu'aucune Religieuſe de la Reforme ne pourroit deſormais ſortir de ſon Convent, & moi particulierement, à qui ils ont enjoint ſous peine d'excommunication, d'en choſir un tel que je voudrois ; qui ne voit que cette Ordonnance n'a été fabriquée que pour empêcher les nouvelles Fondations des Religieuſes ; mais qui n'a pitié auſſi de voir la quantité de Filles qui demandent d'être receuës dans nos Monafteres, & qui ne le peuvent être, à cauſe de leur petit nombre, & de cette deſenſe d'en bâtir de nouveaux ?

Je ſçai bien que le Nonce precedent a ordonné que je

continuerois mes Fondations, j'en ai de belles & grandes Patentes du Visiteur Apostolique; depuis néanmoins que ces bruits sont arrivez, je me suis resoluë de n'en établir aucun, jusques à ce que nôtre Pere General ou le Pape en ait autrement ordonné, car comme cet œuvre ne demeure pas imparfait par ma faute, je regarde l'opposition qu'on y fait comme une grace de Dieu, qui me décharge d'un travail dont je commençois déjà d'être lassé; ce n'est pas que s'il y alloit de vôtre service ou de vôtre interest, ce me fut une peine de le poursuivre, que dis-je, ce m'est une chose si rude de penser que je ne vous verrai plus, que quand il n'y auroit que cette seule raison, je serois tout à fait consolée si on me le commandoit; mais ce que je viens de vous dire n'est pas la seule difficulté qui combat vôtre desir & le mien, il en reste encore une à vaincre, qui est telle que quand même il ne seroit formé aucun empêchement du côté du Chapitre general, je ne pourrois pas toutesfois aller, parce que la permission que j'avois obtenuë de nôtre Pere General n'étoit que pour le Roiaume de Castille, ce qui nous obligeroit à en poursuivre une nouvelle, laquelle je suis assurée que le Pere General ne nous accorderoit pas à present; mais il seroit tres-facile de l'obtenir du Pape, particulièrement si on lui faisoit voir le Certificat que le Pere Gratian fit faire de la maniere dont on se gouverne dans nos Monasteres, de la vie qu'on y meine, & du profit que les Religieuses font par tout où elles sont établies; ce Certificat, que je n'ai pas encore leu par la crainte que l'on ne se soit étendu à y dire beaucoup de bien de moi, est tel qu'il suffiroit tout seul pour les faire toutes canoniser; cela n'empêche pas toutesfois que je ne souhaite beaucoup (si cette Fondation se doit faire) qu'on en obtint la permission de nôtre Pere General par une Requeste, dans laquelle on le prioit seulement de trouver bon que l'on fist des établissemens en Espagne, sans lui faire mention de moi; aussi bien ma presence n'y est elle aucunement necessaire, étant certain qu'il se trouvera d'autres Religieuses tres-capables de les faire,

faire, ſans qu'il ſoit beſoin que je ſorte de mon Convent, & qu'on y enverroit auſſi-tôt que la Maiſon ſeroit en état de les recevoir ; pour arriver à cette fin, il ſeroit bon de lui remontrer, que d'empêcher ces Fondations, c'eſt priver les ames d'un grand profit qu'elles feroient dans ces nouvelles Maiſons. Si vous connoiſſiez le Protecteur de nôtre Ordre, qui eſt (à ce qu'on dit) Neveu du Pape, il pourroit aiſement perſuader nôtre Pere General, & tirer de lui ce conſentement tant deſiré ; ſi vous prenez la peine de vous y employer, vous ferez une grande faveur à l'Ordre, & rendrez un ſervice conſiderable à nôtre Seigneur.

14. Et parce que je ſouhaite que vous ſoiez informé de tout ce qui ſe paſſe, il eſt neceſſaire que je vous donne encore avis d'un nouvel inconvenient, ſçavoir, que le Pere Toſtat a été déjà reçu Vicaire general en Portugal ; de là vous pouvez juger combien il ſeroit fâcheux, principalement à moi, de tomber entre ſes mains, aiant ſujet de croire qu'il emploieroit toutes ſes forces pour empêcher ce Religieux deſſein ; pour ce qui regarde la Caſtille, nous ne croions pas, ſuivant les apparences preſentes, qu'il la viſite, d'autant que pour avoir exercé ſa Charge ſans montrer ſa Commiſſion, particulièrement lors qu'il viſita nôtre Convent de l'Incarnation (ce qui a paru fort étrange à tout le monde) on lui a fait remettre ſes Patentés au Conſeil, par une Proviſion Roiale ſemblable à celle qu'on lui avoit ſigniſiée l'été paſſé, ſans que depuis il ait pû les en retirer ; j'ai même ſujet de croire que jamais elles ne lui ſeront rendues ; nous avons auſſi des Lettres d'exemption pour nos Convents, que les Viſiteurs Apoſtoliques nous ont données, qui portent que nous ne pouvons être viſitées que par celui que nôtre Pere General nommera, à condition toutesfois qu'il ſoit de nos Peres de la Reforme ; & comme ces Ordres ne pourroient pas être gardés en ce Pais-là, tout iroit en deſordre, & la perfection de la vie Regulièrè tomberoit bien-tôt par terre. Vous aviſerez ſ'il vous plaît, Monſeigneur, par quels moiens l'on pourra

reparer tous ces inconveniens ; car pour ce qui est d'avoir de bonnes Religieuses pour servir selon vos bons desseins, vous n'en y manquerez pas.

Le Pere Julien d'Avila qui est je crois déjà en chemin, saluë tres-humblement V. S. Il est fort joieux des bonnes nouvelles qui vous touchent : il les avoit apprises avant que je les lui eusse fait sçavoir. Il est fort persuadé que vous rendrez dans cette Charge des services tres-considerables à Dieu & à son Eglise, Marie de Saint Hierôme, qui étoit Sous-Prieure de cette Maison, vous saluë aussi tres-humblement. Elle dit que pour vous servir elle ira tres-volontiers à vôtre Fondation, si nôtre Seigneur l'ordonne. Je prie sa Majesté de conduire le tout, pourveu que ce soit pour sa plus grande gloire, & je la prie aussi qu'elle conserve V. S. avec beaucoup d'accroissement, en son saint Amour.

14. Ce n'est pas merveille que vous ne puissiez pas à present joüir de ce recueillement que vous desirez, à raison de vôtre nouvelle Charge, Nôtre Seigneur vous paiera au double, comme il a coûtume de faire, quand on laisse la retraitte pour son service. Je souhaite neanmoins que vous ne donniez pas tant aux affaires exterieures, que vous ne gardiez quelque temps pour recueillir, parce que tout nôtre bien consiste en cette recollection.

De cette Maison de Saint Joseph d'Avila, le 16. Janvier 1578.

Je vous prie, pour l'amour de nôtre Seigneur de ne mettre point au dessus de vos Lettres tant de qualitez que je n'ai pas. Car c'est me donner la question que de me loüer.

### REMARQUES.

1. Cette Lettre est pour le même Prelat, nouvellement nommé à l'Archevêché d'Eborac en Portugal. La Sainte l'exhorte dans le premier & le second nombre à mettre toute sa confiance en Dieu qui l'assisteroit en sa Charge. Elle sçavoit que ce Prelat devoit

apprehender ce Miniftere, & à la verité il avoit raifon de craindre la conduite & le gouvernement des ames, que les Anges mêmes pourroient juſtement apprehender, *Onus humeris Angelicis formidandum.* C'eſt ainſi que le Concile de Trente appelle la Charge d'un Evêque.

Seſſ. 6.  
can. 33.  
cap. 1.

Et pour ce ſujet Saint Bernard diſoit qu'il aimeroit mieux avoir cent Paſteurs qui veillaſſent ſur lui, que d'être Paſteur d'une ſeule ame, parce qu'il craignoit plus les dents du loup que le bâton du Paſteur: *Quis mihi dabit centum in mei cuſtodiam deputari Paſtores: nam plus timeo dentes lupi, quam virgam Paſtoris.*

Ep. 37.

2. Il n'y a point de plus grande folie que de recevoir une Mitre avec joie; c'eſt pourquoy il eſt à croire que nôtre Sauveur ne voulut pas mettre la Tiare ſur la tête de S. Pierre quand il lui demanda, *Petre amas me?* juſques à ce qu'il lui eût tiré des larmes des yeux par la troiſième demande qu'il lui fit, & *contriſtatus eſt Petrus, quia dixit ei tertio, Petre amas me?* Celui qui reçoit cette Charge avec un viſage riant fait bien voir qu'il n'en connoît pas la peſanteur; auſſi voiez vous que Saint Pierre n'eût pas plûtôt témoigné qu'il étoit trille, que nôtre Sauveur le couronna, diſant à la troiſième fois, *paſce oves meas.* Et au même inſtant qu'il ceignit ſon front d'une Tiare, il chargea ſes épaules d'une Croix, lui prediſant, comme l'on peut voir dans le texte, l'heureuſe mort qui devoit couronner ſes travaux.

Ioan.  
21. v.  
17.

3. Ce que la Sainte avance dans le troiſième nombre, à ſçavoir que la Nobleſſe vertueuſe eſt plus propre au ſervice de Dieu que les gens de baſſe condition, eſt fort bien obſervé, & même d'une façon fort civile. En effet peut-on douter qu'une perſonne qui eſt noble & ſpirituelle tout enſemble, ne ſoit un flambeau allumé, capable d'éclairer la Cité, c'eſt à dire l'Egliſe? Et qu'au contraire qu'un Noble dont la vie dereglée ne répond pas à ſa condition, ne ſoit pas un flambeau qui la brûle & qui l'embraze; il eſt toutesfois aſſeuré que la véritable Nobleſſe vient de la Vertu, ſuivant cet Oracle de

Saint

Saint Jean Chrysostome: *Quid enim prodest ei quem sordidant mores generatio clara, aut quid nocet illi generatio vilis quem mores adornant?*

4. Elle lui souhaite une bonne chose dans le nombre quatrième, quand elle lui desire des bons Ministres, car c'est à la verité un grand bonheur de les avoir, principalement pour une Charge comme celle d'un Evêque qui ne peut pas tout seul avoir soin de tout son Diocese, ni prendre garde à tout ce qui s'y fait.

Elle dit aussi dans le même nombre, que les Peres de la Compagnie de JESUS l'assisteront beaucoup dans son Ministère: ce qui est une approbation bien illustre, jointe à plusieurs autres semblables que l'on trouve dans ses Lettres, de la ferveur & de la pieté de cette Sainte Compagnie.

5. Dès le cinquième nombre la Sainte commence à rapporter à ce Prelat les grandes mortifications qu'elle & les premiers pilliers des Déchaussez receurent de l'un des Peres de l'Observance, & comme l'on peut voir dans les Chroniques, c'étoit le Pere Hierôme Tostat qui poussé d'un bon zele (à son avis) donnoit à souffrir à tous ceux qui assistoient & aidoient à la Reforme. C'est cette persecution que la Sainte appelloit la persecution des Justes, & sans doute la plus sensible, & où l'on trouve moins de remede quant à la nature. Car si les bons me persecutent, les méchans se moquent de moi; à qui donc puis-je avoir recours en mon malheur? Quand les méchans m'attaquent, les bons me protegent: Mais si les bons me poursuivent, chercherai-je mon refuge chez les méchans?

6. Il est bien vrai, à parler ouvertement, que la protection & l'appui sont plus assés dans le temps même que les remedes semblent plus impossible contre la persecution; parce que Dieu la conduit par une voie secrette, soit qu'elle vienne par sa permission, ou par sa Providence, ne manque presque jamais, aussi-tôt que la pierre qu'il a préparé pour son édifice est taillée, de faire en sorte, ou que le fouiet se rompe, ou qu'il

tombe aux pieds du perſecuté, ou que ſa patience éclaire ſi bien ſon ennemi qu'il aſſujettiſſe ſa volonté & ſurmonte ſa malice. C'eſt de cette façon que Dieu & les Apôtres triomphèrent du monde. *Sicut oves in medio luporum.*

Matt.  
10. v.  
16.

7. Dans le fixième nombre elle defend l'innocence de ſes Religieuſes & du Venerable Pere Hierôme Gratian. En ce qu'elle compare ſa patience à celle de ſaint Hierôme, elle donne à entendre que les calomnies furent de la même nature que celles dont on avoit voulu noircir la vie de ce grand Docteur, que l'on peut auſſi bien imiter dans la patience qu'il eût à les ſouffrir, comme dans l'éloquence qu'il employa à ſe defendre; & c'eſt ce que Sainte Tereſe fait ici, car le zele & la patience ne ſont pas deux choſes contraires, mais ſeulement différentes, elle a pû auſſi ſe ſervir de cet exemple par la conformité du nom, d'autant que le Pere Gratian s'appelloit Hierôme.

8. Elle dit à la fin du cinquième nombre qu'il ſembloit que Dieu eût donné permiffion au diable pour les perſecuter. On peut croire à entendre ce que la Sainte dit à ce propos, & en un autre endroit, où elle parle du País où cette perſecution s'éleva, que les Demons y avoient plus de pouvoir pour la tentation qu'en d'autres lieux. Cela n'eſt pas bien éloigné de la vrai-ſemblance, parce que c'eſt un País ſi delioieux & ſi charmant, qu'il y faut plus d'effort & plus de ſoin qu'ailleurs pour gagner le Ciel. Abraham choiſiſſant les montagnes pour y habiter, fit bien mieux que Loth qui s'arrêta dans les delices du Jourdain.

Dieu a coûtume de donner cette permiffion au demon, pour rendre les ſouffrances plus meritoires, & conduire les ames à une plus grande perfection; comme quand il dit dans ſa douloureuse Paſſion, *hac eſt hora veſtra & poteſtas tenebrarum*; c'eſt ici vôtre heure; & le temps auquel le pouvoir de tenebres fera ſon dernier effort. Mais alors même que le demon pretendoit de ruiner & d'abattre l'edifice de nôtre Redemption,

Luc.  
22. v.  
53.

notre Sauveur se ser voit de ces mêmes difficultez & de ses travaux pour le bâtir, & pour l'élever. Il en arriva de même à la Sainte & à sa Reforme.

9. Enfin les émoins se dédirent, comme dit la Sainte dans le septième nombre. La verité surmonte toujours la calomnie, on peut bien l'obscurcir, mais non pas l'éteindre; & quoi qu'elle soit persecutée elle est à la fin couronnée, suivant cet Oracle admirable de S. Gregoire, qui dit, qu'il n'y a rien si fort pour se defendre, ni de si facile à dire que la verité, *nihil est ad defendendum veritate tutius, nihil est ad dicendum veritate fa-*

Greg.  
in 3. p. *cilius.*

Pastor.

c. 1. ad

n. 12.

Dans le huitième nombre la Sainte rapporte une autre persecution, qu'elle & les Religieuses de l'Incarnation d'Avila souffrirent pour l'avoir une seconde fois éleuë Prieure; & dans le nombre suivant elle parle du ressentiment qu'elle eut de voir qu'un si grand trouble s'étoit élevé à sa seule consideration. C'est le propre caractere d'une ame vertueuse & spirituelle de s'attribuer à soi-même la faute des autres. Il se pouvoit faire qu'un zele indiscret excitoit cette persecution, & cependant celle qui en souffre la peine veut persuader qu'elle est la seule cause à laquelle on la doit rapporter.

10. Celui qui est véritablement spirituel se veut charger de tout, de l'ignominie qui suit les fautes, afin qu'on le méprise, & des peines qu'elles meritent, afin qu'elles le mortifient, & le fassent gemir. C'étoit-là tout ensemble l'affliction & la consolation de la Sainte, parce qu'elle étoit consolée dans l'esprit, quand elle étoit affligée dans les sens.

11. Il faut que celui qui pretend reformer les mœurs, tant de l'Etat Seculier que de l'Etat Ecclesiastique, passe par toutes ces difficultez. Car il est necessaire de châtier, de punir & de mortifier ceux que l'on veut reduire à la Reforme; & l'on voit bien qu'une si grande entreprise ne se peut pas faire sans beaucoup de difficulté?

Il faut necessairement que le cizeau, ou le marteau, ou la bêche du zele qui travaille à la Reforme, abatte & retranche le mal, afin que le bien y puisse germer & croître.

12. Tel fut le pouvoir que Dieu donna au Prophete, *ut evellas & destruas, & aedifices & plantes*; & ceci ne se peut executer sans faire du bruit, & sans le travail du Reformateur & des Reformez: de la naissent toutes les plaintes des mêcontens, qui jugent pour ce sujet la Reforme inquiete: *Commovit populum, docens per universam Judæam, incipiens à Galilæa usque huc*, & qui loient le repos qui donne le relâchement comme une chose sainte & agreable; il peut bien être agreable, mais non pas saint.

Il arrive de là, que celui qui reforme les autres ressent aussi de grandes affections, comme Sainte Terefe, qui étoit fâchée de ce que son zele & sa Reforme causoient de l'inquietude aux Peres de l'Observance, & du trouble à ses Religieux Déchauffez, parce qu'elle s'affligeoit de voir les uns & les autres tristes & mêcontens, où elle les auroit voulu voir tous satisfaits & joieux en  
JESUS-CHRIST.

C'est pourquoy le voiant obligée d'agir par son zele, affligée par l'amour qu'elle portoit à ceux que sa Reforme mêcontentoit, & se voiant soi-même l'occasion & peut-être la cause de tant de troubles & d'inimitiez, elle qui desiroit avec passion d'avancer & établir la paix par tout, elle se plaignoit & soupiroit, disant avec le Prophete, *væ mihi Mater mea quare genuisti me virum rixam, virum discordia in universa terra*: comme si elle disoit, je ne fais, mon Sauveur, qu'exciter des troubles & des ennuis, lors que je ne desire donner que de la consolation à tout le monde: c'étoit-là les soupirs de Sainte Terefe, qui sont si bien exprimez dans cette Lettre, voiant que son Convent & ses Enfans souffroient pour l'amour d'elle.

Dans le nombre dixième elle louë le Venerable Pere Jean de la Croix, & rapporte comme il fut emprisonné,

& sans doute que ce fut dans une prison fort étroite ; mais pourquoi ne l'auroit-elle pas été si Dieu le disoit par ces souffrances à être Saint ? Ce qui vaut beaucoup n'est jamais à bon marché, & ce n'est pas en vain que l'Eglise chante

*Tunsonibus pressuris*

*Expoliti lapides*

*Suis coaptantur locis*

*Virvis aedificiis.*

14. Il n'est pas possible qu'il y ait dans l'Eglise de Dieu un Saint Jean de la Croix, s'il n'a été auparavant Frere Jean de la Croix, parce que sans la Croix il y peut bien avoir un Frere Jean, mais non pas un Saint Jean.

Et c'est ce qui s'en est reconnu par l'evenement, puis qu'au même temps que le Venerable Pere Jean de la Croix étoit dans la Croix de sa prison, Sainte Terese souffroit la Croix & le tourment de ses peines. Et si c'est pour ce sujet que la Sainte est canonisée, c'est pour le même aussi que l'on traitte de canoniser ce Pere : qui ne voit combien la Croix demeure autorisée par ces exemples ?

15. Elle montre dans le nombre treizième sa constance inébranlable à ne point abandonner son entreprise, d'étendre la Reforme par tout où elle pourra ; mais au même temps elle fait voir son admirable resignation & soumission à la volonté de ses Superieurs, puis qu'elle dit, *je suis fort resoluë de ne plus faire d'établissement, si nôtre Pere General, ou le Pape n'en ordonnent autrement.*

16. Elle parle dans le nombre 14. du recours que l'on eut au Conseil pour arrêter les dépêches du General & de son Chapitre, qui empêchoient en quelque façon la poursuite & l'avancement de la Reforme ; mais la Sainte étoit toujours portée à obeir à son Superieur ordinaire, bien qu'elle eût un Privilege d'un autre Superieur, qui l'en exemptoit, si elle eût voulu s'en servir. C'est une resignation d'un degré bien éminent, que d'obeir contre son propre sentiment, pouvant licite-  
ment

ment ne le pas faire; mais elle reconnoiſſoit fort bien que l'obeiſſance enrichit l'ame de toutes les vertus & les y conſerve, *obediencia ſola virtus eſt qua menti ceteras virtutes inferit, incertaſque cuſtodit.*

D. Gr.  
l. 35 in  
Iob. c.  
10.

Toutesfois il eſt bon d'avoir recours aux Rois, lors que la neceſſité de l'affaire l'exige; car Dieu ſe fert de toutes ſes Puiffances pour le bien des ames, & ſa divine Majeſté voulut éclairer en ce rencontre les Miniſtres d'Eſpagne, pour leur faire voir combien il étoit utile & convenable que cette Sainte Reforme s'établir. Ce que ceux d'Italie ne connurent pas. Et ainſi agiſſans tous avec bonne intention, les uns donnoient plus de merite par leur oppoſition, & les autres plus d'avantage à la pieté par leur protection. La crainte que cette Reforme ne vint point de Dieu faiſoit agir les Miniſtres d'Italie, & la confiance que ceux d'Eſpagne avoient que c'étoit ſa volonté animoit leur zele: de ſorte que les uns & les autres donnans des ordres non ſeulement differens, mais tout à fait oppoſez, aucun d'eux n'offenſoit, chacun d'eux meritoit, & l'entreprise s'avançoit davantage, & ſe fondeit plus aſſeurément par le moien de la reſiſtance qu'on lui faiſoit.

Il paroît auſſi de ce nombre & du precedent, que ce Prelat vouloit fonder un Convent de Carmelites Déchauffées dans ſon Dioceſe; pour rendre le Roiaume de Portugal participant d'une ſi belle Reforme. La Sainte lui propoſe les difficultez qui ſ'y trouveront, & en même temps lui donne des moiens tres-utiles pour les ſurmonter.

17. Dans le nombre 15. la Sainte conſole ce Prelat de ce que ſes occupations ne lui permettent pas d'être auſſi recueilli comme il deſireroit. Elle lui conſeille de ſe reſerver quelque temps. C'eſt ici un conſeil tres-profitable pour les Prelats; car qu'importe que tout le monde ſe ſaue par mon moien ſi je viens à me damner, puis que, comme dit nôtre Sauveur, *quam dabit homo commutationem pro anima ſua*? Il faut demander à ſa divine Majeſté qu'elle nous donne une charité bien or-

Mart.  
1.6. v.  
26.

Cant. donnée, comme elle l'accorda à l'Épouse, *ordinavit in me charitatem*, nous la donnant telle; qu'elle soit premierement pour nous, & apres pour les autres.

18. Il faut remarquer dans l'apostille de cette Lettre, que la Sainte ne pouvant souffrir les loüanges que ce Prelat lui donnoit au dessus de sa Lettre, le prie de ne lui donner point tant de tiltres qui ne lui étoient pas deus. Parce qu'auparavant l'Edict de Philippes II. on avoit accoutumé de mettre dans les suscriptions des Lettres, les titres & les qualitez de celui à qui on écrivoit, la Sainte ne le vouloit pas souffrir, témoignant assez par là, que la loüange ne tourmente pas moins les humbles que l'injure afflige les superbes; & qu'elle n'avoit pas seulement appris à être humble étant méprisée, mais encore étant loüée. Ce qui est merveilleux, & dont Saint Bernard fait tant de cas; *non est magnum*, dit-il, *esse humilem in abjectione, magna quidem, & rara virtus humilitas honorata.*

D. Bernard.  
Hom.  
4. sapient.  
Mist.

#### L E T T R E I V.

A l'illustrissime Seigneur D. Alvare de Mendoze,  
Evêque d'Avila, à Olmede.

#### J E S U S.

1. **L**A Grace du Saint Esprit soit toujours avec votre Seigneurie, Amen.

Je suis guerrie de la maladie que j'avois, mais j'ai encore mal à la tête, à cause d'un certain bruit que j'y sens, & qui me tourmente toujours; néanmoins pourveu que je sçache que vous vous portiez bien, je souffrirai fort volontiers de plus grands maux. Je vous remercie un million de fois de la faveur que vous me faites de m'écrire, & vous assure que nos Meres ont receu une grande consolation de vos Lettres. Elles me les ont montrées & m'ont témoigné, avec raison, qu'elles vous en sont beaucoup obligées.

2. Si vous eussiez veu le besoin que nous avions d'être visitées par un homme qui expliquât bien les Constitutions,

tions,

tions, & qui les sceût pour les avoir gardées, je crois que vous auriez receu une satisfaction toute particuliere, & que vous auriez en même temps reconnu la faveur extreme que nôtre Seigneur a fait à cette Maison, de ne la pas laisser sous le pouvoir d'un homme, qui n'auroit pu découvrir par où le Demon pouvoit, je dis même par où il commençoit à y entrer, sans que ce fût par la faute d'aucun, mais seulement par la fausse croiance qu'on avoit de bien faire. Certainement je ne me puis laisser d'en rendre graces à Dieu.

3. Pour ce que vous me marquez de la necessité que nous souffrirons quand un Evêque ne se mêlera plus de nous, vous n'en devez point être du tout en peine; les Monasteres s'assisteront bien mieux les uns les autres, qu'ils ne seroient assistez par un Evêque, qui n'auroit pas tant d'amour pour nous que vous en avez. Ce qui nous afflige, c'est que nous ne pouvons pas jouir du bien de vôtre presence; pour le reste il est aisé de voir que nous n'avons fait aucun changement, nous sommes à present aussi soumises à vos Ordres que nous estions auparavant, il n'y a pas un de nos Superieurs qui ne soit dans la pensée de vous reconnoître toujours, & principalement le Pere Gratian, auquel il semble que nous aions communiqué l'affection que nous vous portons. Je lui ai envoyé aujourd'hui vôtre Lettre, parce qu'il n'est pas ici. Il est allé à Alcalá pour faire les depêches de ceux qui vont à Rome. Toutes nos Sœurs en sont fort satisfaites, & certes avec raison. C'est un grand Serviteur de Dieu, qui assurement nous assistera beaucoup, puis que selon qu'il nous paroît, il sera tres-punctuel à suivre tous vos Ordres.

4. Pour ce qui regard de la Demoiselle dont vous me parlez, j'exécuterai tout ce que vous m'ordonnez, pourveu que l'occasion s'en presente; la personne qui m'en vint parler n'a pas accoutumé de venir en cette Maison; & selon qu'il s'en expliqua je crus d'abord que ce n'étoit pas une affaire de Mariage; mais depuis que j'ai leu vôtre Lettre j'ai douté si ce pourroit point être cela;

Et si celui me parla ne le voudroit point empêcher ; j'ai néanmoins bien de la peine à croire que son interêt particulier l'y ait obligé, c'est plutôt le zele qu'il a pour le bien public, & pour l'honneur de Dieu. Je prie sa Majesté divine de conduire cette affaire selon qu'il jugera être le plus à propos pour sa gloire ; elle est à present dans un tel état que l'on vous en donnera connoissance, quand vous ne le voudriez pas. Je suis fort consolée de vous voir si résigné, que cela ne vous peine point : voyez, s'il vous plait, s'il seroit à propos d'en avertir l'Abbesse, & de témoigner à ceux qui y ont interêt que vous êtes fâché, pour essayer d'y apporter quelque remede : car je vous assure qu'on m'en a parlé avec beaucoup d'exageration.

5. Et pour l'affaire de Monsieur Daza, tout ce que je vous en puis dire, est que je souhaiterois fort que vous fissent quelque chose pour lui, j'en aurois une extreme joie, quand même ce ne devoit être que tres-peu de chose. Je sçai l'amour qu'il a pour vous, il m'a assuré qu'il est si grand, que s'il croit vous fâcher en vous priant de lui faire quelque grace, il ne laisseroit pas de vous servir sans vous en parler jamais. Dans ce grand amour qu'il a pour vous, il est difficile qu'il n'ait un peu de ressentiment, & qu'il ne se plaigne de son peu de bonheur ; quand il voit les graces que vous avez faites, & que vous faites encore tous les jours à d'autres. Pour ce qui regarde la Chanoinie, il vous mande ce qui s'y peut faire. Il est content dans l'assurance que si quelque Benefice vient à vaquer avant que vous vous en alliez, vous aurez la bonté de l'en gratifier ; si ce bonheur lui arrivoit j'en recevrois une satisfaction particuliere, étant persuadée que cela seroit agreable à Dieu, & selon le souhait d'un chacun ; & je prens la liberté de vous dire que vous êtes en quelque façon obligé de lui en donner un. Je prie Dieu qu'ils s'en presente bien-tôt quelqu'un, afin que par là vous contentiez les desirs de tout le monde ; pour mediocre qu'il soit, quand même il seroit moindre qu'une Chanoinie, il ne laissera pas, à mon a-

vis de l'accepter. Enfin tout le monde n'a pas pour vous un amour si des-intereffé que les Carmelites, qui souhaitent seulement que vous les aimiez. C'est cet amour qui les prosterne tous les jours au pied des Autels, pour demander à Dieu qu'il vous conserve plusieurs années. Mon Frere qui est maintenant dans le Parloir, peut bien entrer en cette communication avec nous; il baise plusieurs fois les mains de vôtre Seigneurie, & Terefe baise vos pieds: nous regardons toutes les recommandations que vous nous faites de prier Dieu pour vous, comme une espece d'injure, en effet, n'en devez-vous pas être entierement persuadé? Pouvez-vous donc nous en solliciter sans faire tort à nôtre zele? Je suis tellement pressée de donner cette Lettre, que je ne puis étendre mon discours davantage; c'est ce qui m'oblige de le conclure en vous disant, que Monsieur Dara sera content, pourveu que vous aiez la bonté de lui dire que le premier Benefice qui viendra à vaquer sera pour lui.

Vostre indigne Servante,

TERESE DE JESUS.

### R E M A R Q U E S.

1. **C** Et Evêque d'Avila à qui la Sainte écrit en cette Lettre, étoit le tres-Illustre Don Alvare de Mendoza, depuis Evêque de Palence, Prelat aussi relevé par l'éclat de son merite, que par la splendeur de sa naissance, étant Fils du Comte de Ribadaccia: la Reforme du Carmel naquît sous l'ombre & sous les auspices de ce tres-digne Evêque: ce fut lui qui la defendit davantage, qui donna plus de protection à la Sainte dans ses commencemens, & qui reçeut sous sa juridiction le Convent de Saint Joseph d'Avila, ou le Mont-Carmel vint à renaître.

2. Ce Prelat rendit deux services tres-considerables à la Sainte & à la vie Reguliere qu'elle avoit rétablie; le premier fut de lui donner un azile asséuré pendant toutes ses persecutions, & de faire servir l'authorité de sa Charge comme un rempart contre les ennemis de

son Religieux dessein, & contre des ennemis qui ne furent pas peu puissans, comme on le peut voir dans l'Original de ces Fondations & dans les Chroniques de l'Ordre.

Le second service fut, qu'après avoir defendu cette Reforme dans sa naissance, elle n'eut pas plutôt fait quelque progres, qu'il la remit sous la conduite des Carmes Déchaussez; c'est ce que la Sainte exprime en cette Lettre, depuis le nombre premier jusques au troisieme: si le premier de ces bons offices fut tres-important pour l'établissement de l'Observance, le second ne le fut pas moins pour l'étendre, & la fortifier par la pieté & par l'esprit de Religion.

3. La Sainte se voyant obligée par tous ces bienfaits & par plusieurs autres à ce digne Evêque, lui témoigne sa reconnoissance avec une douceur admirable; elle intercede comme sans y penser pour l'un de ses Chapelains qui portoit la qualité de Docteur, & qui se nommoit Gaspard Daza; il ne faut pas douter que sa recommandation n'ait été efficace, puis qu'en effet il fut en suite Chanoine d'Avila; elle lui represente discrettement son amour & affection, & celle de ses Religieuses, disant avec la grace ordinaire: *Enfin tout le monde n'a pas pour vous un amour si des-intéressé que les Carmelites, qui ne vous aiment qu'afin que vous les aimiez.* C'étoit avec ces pieces d'artillerie spirituelle que la Sainte battoit & abattoit les volontez, & gagnoit victorieusement les ames par cette douceur toute spirituelle, mais agreable & pressante; elle faisoit servir pour l'avancement de sa Reforme la bien-veillance de ceux qu'elle acquerroit à Dieu; & engageoit au service de Dieu ceux qu'elle acquerroit à sa Religion, c'est l'effet de cet art admirable dont Saint Paul usoit pour la conquête des ames; *Omni bus omnia factus sum, ut omnes facerem salvos.*

v. Cor  
c. v. v.  
22.

4. Dans le troisieme nombre, il semble que la Sainte parle d'un avis qui lui avoit été donné, & dont elle avoit fait part à cet Evêque, touchant un certain Mariage que l'on

que l'on vouloit faire, & qu'il falloit empêcher ; il y a apparence que la personne dont elle fait mention appartenoit à ce Prelat : elle ajoûte en suite qu'il étoit nécessaire d'en avertir l'Abbesse, & qui donne sujet de croire que ce devoit être une Fille de qualité, retirée dans un Convent, où elle étoit peut-être moins recueillie que dans la maison de son Pere.

Je crois que l'expedient que les Parens prennent d'enfermer dans les Convents celles de leurs Filles qui ne sont pas appellées à la Religion, n'est pas moins embarrassant pour les Monasteres, que de savantageux pour elles. De sorte que si l'on demandoit mon avis là dessus, je conseillerois aux Religieuses de ne les pas recevoir, & aux Parens de ne les y pas mettre ; & par ce moyen tout le monde s'en trouveroit mieux, les Religieuses en seroient plus reformées, & ces Filles n'en seroient pas moins bien gardées.

---

LETTRE V.

Au même Evêque d'Avila.

*C'est celle qui est appelée de l'Examen.*

J E S U S.

I. **M**ON SEIGNEUR,

Certainement si je n'étois forcée par la loi de l'obeissance, je ne ferois aucune réponse à la vôtre, & n'accepterois point du tout la Commission que vous me donnez d'examiner ces écrits dont vous me parlez ; & cela pour des raisons bien différentes de celles que nos Sœurs de ce Convent alleguent ; elles disent que je ne refuse de prononcer qui a le mieux reussi dans ces explications, que parce que mon Frere est du nombre de ceux qui doivent être juges ; & qu'il semble que l'affection & le sang pourroient faire pancher la balance de son côté ; mais ce n'est pas là la raison qui m'arreste ; comment n'aurois-je pas beaucoup d'amitié pour tous, puis que tous m'ont si fort aidée à supporter mes travaux, & que

34 *Lettre de la Glorieuse Mere*  
mon Frere n'est venu que sur la fin, lors que nous ache-  
vions de boire le calice de peines & des amertumes ? Ce  
n'est pas depuis il n'y ait eu quelque part, mais il en gou-  
rera doresnavant bien davantage, moiennant la faveur  
de Dieu.

2. Je le prie qu'il me fasse la grace de ne pas dire  
quelque chose qui merite que l'on me denonce à l'Inqui-  
sition; parce que ma tête n'est pas en trop bon état, tant  
à cause de quantité d'affaires que j'ai sur les bras, que  
de plusieurs Lettres que j'ai écrites depuis hier au soir ;  
mais l'obeissance qui peut tout, me contraint de faire  
bien ou mal ce que vous me commandez. J'avois dessein  
de me divertir un peu par la lecture de ces Billets, mais  
il n'y a pas eu moyen.

Censu-  
re de  
l'expli-  
cation  
de Fran-  
çois de  
Salce-  
do.

3. Les paroles dont est question, sont à mon avis, les  
paroles de l'Epoux de nos ames, qui dit, cherche-toi en  
moi ; qui ne voit donc que c'est bien inutilement que le  
Sieur François de Salcedo prend occasion de ces paroles  
pour prouver que Dieu est dans toutes les choses ? Ne  
sçavoit-on pas assez sans cela qu'il est en tout & par  
tout ?

Pl. 84.  
v. 9.

4. Il parle aussi beaucoup d'entendement & d'union :  
mais qui ne sçait que là où est l'union l'entendement  
n'agit plus, & s'il n'agit comment peut-il chercher ? Ce  
Verset de David qui dit j'écouterai ce que le Seigneur  
Dieu dit en moi, m'a beaucoup pleu, d'autant que cet-  
te paix qui est dans les puissances de l'ame, auxquelles  
ce Prophete donne le nom de peuple, merite extreme-  
ment d'être estimée ; mais parce que mon intention est  
de ne pas approuver la moindre des choses qu'ils avan-  
cent, c'est pourquoi je dis que ce passage n'est nullement  
à propos, puis que l'Epoux ne dit pas que nous écoutions,  
mais que nous cherchions.

5. Mais ce qui est bien pis que tout cela, que s'il ne se  
retracte je le denoncerai à l'Inquisition qui est assez pro-  
che d'ici, pour s'être si manifestement contredit, en di-  
sant que tout ce qu'il avoit écrit n'étoit que des sottises,  
apres avoir si souvent avancé ces paroles ; c'est ici un

Ora-

Oracle de Saint Paul, & du Saint Esprit. *Qu'il corrige promptement cette faute, autrement il verra comme il s'en trouvera.*

6. Le Pere Julien d'Avila commence fort bien, mais il finit mal, sans que pour cela il merite aucune gloire, parce qu'on ne lui demande pas en ce rencontre, qu'il nous explique comment la lumiere increée se joint à la créée, mais bien comment nous nous devons chercher en Dieu; nous n'exigeons pas non plus, qu'il nous dise les sentimens d'une ame quand elle est si fort unie avec son Createur, & si dans cet état d'union avec lui elle differe ou ne differe pas de ce divin objet; parce que je ne pense pas qu'il y ait là un entendement pour former toutes ces questions en effet s'il y en avoit un, ne connoitroit-on pas facilement la difference qu'il y a entre le Createur & la Creature.

Censu-  
re con-  
tre Ju-  
lien  
d'Avi-  
la.

7. Il dit aussi, quand l'ame est épurée: je crois que ces vertus & cette façon d'épurer les ames qu'il pretend, ne suffisent pas en cette occasion; c'est une élévation surnaturelle que Dieu ne donne qu'à qui bon lui semble, ou s'il peut y avoir quelque disposition à y parvenir, elle ne peut être que l'amour: mais je lui pardonne ses fautes, à cause qu'il n'a pas été si long que le Pere Jean de la Croix, qui dans sa réponse debite à la verité une fort bonne Doëtrine, mais qui n'est propre que pour ceux qui voudront faire les mêmes exercices que l'on fait dans la Compagnie de JESUS; joint qu'elle est tout à fait hors de notre sujet.

Censu-  
re con-  
tre le  
Pere  
Jean de  
la Croix.

8. Ce seroit un bien qui nous coûteroit tres-cher, si nous ne pouvions chercher Dieu que quand nous sommes morts au monde. La Magdelaine, la Samaritaine, & la Cananée ne l'étoient point quand ils le trouverent. Il dit encore en plusieurs endroits qu'une ame doit être par union même chose avec Dieu; mais hélas quand Dieu aura fait cette grace à une ame, il ne l'invitera plus à le chercher, puis qu'elle l'aura déjà trouvé.

9. Dieu me preserve de ces ames si spirituelles qui veulent reduire toutes choses à une parfaite contem-

plation, sans examiner si cela est, ou n'est pas convenable : néanmoins nous le remercions de nous avoir si bien expliqué & fait entendre ce que nous ne lui demandions pas. C'est pour ce sujet qu'il est bon de parler toujours de Dieu, parce que nous en recevons de tres-grands avantages, mêmes par où nous en attendions le moins.

Ces  
re  
con  
tre  
son  
Frere.

10. Tel a été celui que nous avons reçu du Sieur Laurens de Cepede, que nous remercions beaucoup de ses vers & de sa réponse. Que s'il a dit plus qu'il ne comprend pas, nous ne laissons pas, à cause du divertissement qu'il nous a donné, de lui pardonner le peu d'humilité qu'il a eue, en s'exposant à des choses si relevées, comme il l'avouë lui-même dans sa réponse. Et parce qu'il s'ingere, sans en avoir été requis, de conseiller aux âmes une Oraison de quietude (comme s'il dependoit d'elles de l'avoir) il sera sujet à la peine qu'il sçait être due à celui qui tombe dans une semblable faute. Je prie Dieu qu'il retire quelque avantage de ses saintes occupations; j'en suis toute consolée, bien que je connoisse qu'il a eu beaucoup de raison d'être honteux de son Ouvrage. On ne sçauroit juger en ce rencontre qui à le mieux fait, puis que sans faire tort à personne, tous quatre ont manqué.

11. Faites-en s'il vous plaît corriger les fautes, peut-être que je me corrigerai en ne ressemblant pas à mon Frere dans son peu d'humilité. Tous ces Messieurs sont si élevez qu'ils n'ont perdu que pour avoir trop d'une carte, je veux dire comme j'ai déjà dit, que celui qui obtiendra cette faveur d'avoir l'ame unie avec Dieu, n'aura plus besoin de le chercher, puis qu'il le possederà par le moien de cette union. Je vous remercie infiniment de la faveur que j'ai reçue de votre Lettre, à laquelle je ne réponds pas pour le present, pour ne vous pas ennuyer davantage par mes impertinences.

Votre indigne Servante.

TERESE DE JESUS.

## R E M A R Q U E S.

1. **C**En n'est pas ici proprement une Lettre, mais un Billet que la Sainte écrivit familièrement à ce tres-illuſtre Prelat, touchant une certaine Conference ſpirituelle, qui fut occaſionnée par un événement qu'il fera neceſſaire de déclarer bien au long, que j'abregerai néanmoins autant qu'il me ſera poſſible.

2. Selon qu'il eſt porté dans une autre Lettre de la Sainte : Elle entendit un jour dans ſon intérieur la voix de Dieu, qui diſoit à l'ame, *cherchez-toi en moi* : Elle découvrit ce ſecret au Sieur Laurens de Cepede, ſon frere, qui pour lors étoit à Avila, le priant de répondre à cette favorable ſemonce du divin Epoux. L'Evêque Don Alvare en aiant eu connoiſſance, voulut que ces paroles fiſſent le ſujet d'une recreation ſpirituelle & profitable, ordonnant qu'un chacun raiſonneroit & écriroit, pour expliquer ce que nôtre Sauveur demandoit à l'ame par ces quatre paroles, *cherchez-toi en moi*. Il y eut donc quatre perſonnes qui s'appliquerent à cette explication ; à ſçavoir le Reverend Pere Jean de la Croix, perſonne d'une contemplation ſublime, & qui a été l'Oracle miſtique de ſon temps & du nôtre : Le ſecond, fut le Sieur Julien d'Avila, Prêtre ſeculier de la même ville, homme tres-devot & fort ſpirituel, qui accompagnoit la Sainte dans ſes voïages, & duquel elle fait mention dans ſes Fondations. Le troiſième, étoit un gentilhomme, nommé François de Salcedo, qui traitoit beaucoup d'oraïſon, & que la Sainte appelloit le ſaint Cavalier : Et le quatrième, fut le frere de la Sainte. Le Sieur Laurens de Cepede, c'eſt ainſi que nous l'appellerons, parce qu'il le merite, tant pour être frere de la Sainte, que pour être iſſu d'une ſi noble maiſon, & doué d'une vertu ſi rare, par le moïen de laquelle il s'étoit déjà fort avancé dans la vie ſpirituelle. Apres que ces quatre illuſtres Perſonnages eurent écrit leurs penſées ſur cette matiere, ils les remitent entre les mains de l'Evêque, qui les envoia à la Sainte, lui commandant

dant par obeissance de les examiner rigoureusement, & de lui en donner son avis. Elle obeit ponctuellement par cette Lettre, qui est écrite avec une gentillesse admirable, avec beaucoup d'esprit, & une grace toute particuliere.

3. On pourroit écrire un Traité tout entier sur ces paroles spirituelles, *cherchez-toi en moi*, parce qu'elles sont fort interieures & fort tendres, & l'on pourroit aussi beaucoup raisonner sur cette Censure, mais comme les écrits de ceux qui y travaillerent ne paroissent pas, on n'en peut former aucun jugement que par celui de la Sainte, qui est sans doute le meilleur & le plus assuré; parce qu'elle en concevoit plus en se jouiant, par la lumiere que Dieu lui communiquoit, que les ames les plus avancées n'en pourroient appercevoir dans leur plus grand serieux.

4. La Sainte s'étant purgée, dans le nombre premier, du soupçon que l'on pouvoit former, qu'elle ne voulut favoriser son Frere, qui étoit entré en lice. Elle rejette sur l'obeissance la faute qu'elle fait de vouloir censurer les autres: Elle commence cet examen par la protestation qu'elle fait de n'approuver aucune des choses qu'ils avoient écrit; on voit bien par là, qu'elle approuvoit tout couvertement, & que celle qui menace de ne dire que du mal de tout, lors qu'elle ne parle qu'en raillant, en auroit dit beaucoup de bien si elle se fut expliquée serieusement.

5. Depuis le nombre 3. jusqu'au 6. la Sainte rejette la pensée de François de Salcedo, & le mortifie adroitement par cette remarque qu'elle fait, qu'on ne parle point d'union avec Dieu, lors qu'il est question de le chercher, mais seulement quand on le possède: & fait voir que c'étoit bien à contresens qu'il avoit mis toute la force de sa pensée dans le soin que l'ame avoit d'entendre Dieu, puisque le Texte dont il s'agissoit ne dit pas, *entends-moi*, mais *cherche-toi en moi*. Surquoi la Sainte remarque admirablement qu'il s'en faut bien, qu'entendre & chercher, doivent passer pour une même

me expreſſion ; puis qu'entendre n'eſt autre choſe que recevoir la lumiere, la parole, ou la connoiſſance que Dieu communique à l'ame ; & que chercher, c'eſt exécuter cette parole, & aller à la poursuite de ce que l'on a veu & entendu.

En ſuite elle le reprend avec beaucoup de grace de ce qu'il conclut à la fin de ſon écrit, que tout ce qu'il vient de dire n'eſt rempli que de ſortifes, ſans prendre garde qu'il avoit avancé auparavant qu'il ne diſoit rien qui ne fut tiré de Saint Paul. Elle le pique juſques au vif là-deſſus, & lui ordonne de ſe retracter à l'inſtant, autrement elle le menaſſe de l'accuſer devant l'Inquiſition, pour avoir oſé écrire que ce qu'un ſi grand Apôtre avoit enſigné, n'étoit que des bagatelles & des niaiferies.

6. Après avoir expédié de cette ſorte François de Salcedo, elle commence depuis le 6. nombre, à cenſurer le Pere Julien d'Avila, diſant avec une grace merveilleuſe, qu'il a perdu ſon temps dans ſa réponſe, qu'il témoigne bien qu'il n'a pas regardé la queſtion, puis qu'il traite des ſentimens de l'ame quand elle eſt unie avec Dieu, ce qui n'a aucun rapport avec la demande que Dieu fait, lors qu'il dit, *Cherche-toi en moi* ; Quoi donc, cela veut-il dire que l'ame cherche des tendreſſes, & qu'elle eſt dans l'union ? Eſt-ce chercher Dieu que d'être dans cette union, n'eſt-ce pas plutôt jouir de Dieu, poſſédé par cette union même.

Neanmoins apres avoir rejetté ſon ſentiment, elle le loue en le mortifiant, & donne en paſſant un petit coup au venerable Pere Jean de la Croix, lors qu'elle dit fort agreablement : *Je pardonne au Pere Julien ſes fautes, pour n'avoir pas été ſi long que le Pere Jean de la Croix, & par ce moien elle n'a pas plutôt achevé d'en guerir un, qu'elle bleſſe l'autre, & lui porte un coup mortel.*

7. Depuis le nombre 7. juſqu'au 10. elle refute avec une pareille grace le venerable Pere Jean de la Croix, ſur ce qu'il expliquoit ces paroles de la vie active des ames ſpirituelles, & qu'il dit que c'eſt ce que Dieu leur deman-

mande, quand il leur inspire de le chercher pour se trouver en lui, joyeuses, contentes, & avancées : Et si je n'apprehendois la censure de la Sainte, comme les autres, je m'hazarderois de dire que ce Pere approcha plus qu'aucun autre du vrai sens de ces paroles, *Cherche-toi en moi* ; Mais peut-être qu'il s'étendit comme un grand Maître dans les trois vies Purgative, illuminative, & Unitive, que par apres il a expliqué avec beaucoup d'erudition & profondeur sur les Cantiques qu'il a composé à ce sujet, & que la Sainte voiant qu'il passoit à la vie active, lui impute de vouloir enseigner les exercices de la Compagnie de J E S U S, qui ont apporté tant de bien au monde, & où avec une prudence merveilleuse, on commence par la vie Purgative, pour conduire l'ame à l'illuminative, & en suite à l'Unitive,

8. Et parce qu'il y a apparence que le venerable Pere disoit en son écrit, qu'il étoit nécessaire d'être mort au monde pour chercher Dieu. La Sainte répond avec une grande subtilité que cela n'est pas nécessaire, puis que ni la Magdelene, ni la Samaritaine, ni la Cauanée, ne l'étoient point quand ils le trouverent, l'une dans la maison du Pharisien, l'autre à la ruë, & l'autre au puits; voulant dire qu'elles étoient encore Novices dans la vertu. Et comme il y a divers moiens dans la vie spirituelle pour chercher Dieu; & qu'il se peut faire que le Pere ne parla que de l'amour avec lequel il le faut chercher dans la vie Unitive; la Sainte lui represente la recherche de la Magdelene dans ses commencemens, & dans la vie Purgative, & par ce moyen elle embrouille & ruine tout son raisonnement, l'humilie & le fortifie.

En suite elle le reprend d'avoir entendu ces paroles, *Cherche-toi en moi*, pour le temps auquel l'ame est unie avec son Epoux, répondant avec beaucoup de subtilité, que Dieu n'a garde d'inviter une ame à le chercher, si elle le possède déjà par l'union, il l'excitera bien plutôt à ne le point quitter, & à se réjouir en lui, personne n'ayant besoin de chercher ce qu'il a.

9. Elle acheve apres avec sa grace ordinaire, en lui  
don;

donnant un autre coup, & diſant, *Dieu me preſerve de ces gens ſi ſpirituels, qui veulent reduire toutes choſes à une parfaite contemplation.* L'on void bien qu'elle le louë par cela même qui le mortifie: car ſi d'un côté elle lui reproche de n'avoir pas bien appliqué ſon diſcours: d'un autre elle avoüe qu'il eſt ſpirituël, & qu'il n'a pas laiſſé de bien rencontrer en ce qu'il avoit dit.

En ſuite la Sainte auparavant que de le laiſſer écha- per, lui donne derechef une autre petite atteinte, diſant avec grace & ſubtilité, neanmoins nous le remercions de nous avoir ſi bien expliqué, & fait entendre ce que nous ne lui demandions pas. C'eſt par là qu'elle le laiſſé content, loué & mortifié, tantôt aprouvant ce qu'il a dit, & tantôt le rejetant.

10. Et pour ce qui regarde le Seigneur Laurens de Cepede, ſon Frere, elle cenſure plus la perſonne que ce qu'il avoit écrit: & par une ſainte ſuperiorité, elle l'ex- horte à commencer d'apprendre; elle lui fait connoître qu'il étoit encore Novice; & reprenant plus ſevere- ment celui ſur lequel elle avoit plus de juridiſtion, elle l'adreſſe à l'école de l'humilité, qui eſt la porte & le fondement de la ſageſſe interieure.

11. Enfin elle dit de tous en general, qu'ils ſont ſi ſpi- rituels, qu'ils ont perdu pour avoir trop d'une carte, parce qu'ils allerent au delà du ſens de ces quatre paroles; Et pour ne ſe pardonner pas à ſoi même, lui ſem- blant que c'étoit avoir bien peu d'humilité de cenſurer les autres, & demeurer libre en ſa propre cenſure: Elle dit à ce bon Evêque que tout ce qu'elle a dit, ne ſont que des impertinences, & par ce moïen elle autorife l'écrit des autres en blâmant ſa critique, & apres avoir mis de la cendre ſur leur front, elle ſe retire dans le ſecret de la connoiſſance de ſoi même.

12. Pour ce qui eſt de l'intelligence de ces paroles que Dieu adreſſe à l'ame, quand il lui dit, *Cherche-toi en moi*; Comme la Sainte n'a pas laiſſé ſon ſentiment par écrit, ſes enfans ont bien de quoi s'entretenir là-deſ-  
fus

fus dans leurs Conférences spirituelles, & dans leurs ré-  
creations.

13. Et si toutefois on en peut juger par la censure, & par les raisons que la Sainte en donnoit, il paroît que son sentiment étoit, que quand Dieu dit à l'ame, *Cherche-toi en moi*; c'est autant que s'il disoit dans un sens fort spirituel, *Cherche-moi, & tu te trouveras en moi*: Autrement, *si tu te cherche sans moi, tu ne te trouveras jamais bien.*

14 Et cette explication est d'autant meilleure que Sainte Terese suppose que c'est Dieu qui parle à une ame qui se cherchoit soi-même en tout, qui n'agissoit en tout que par son amour propre (comme il arrive assez ordinairement) & qui même dans la devotion se cherchoit, & se trouvoit sans cesse. Ses jeûnes lui plaisoient, son oraison la contentoit, & en tout ce qu'elle faisoit, la nature y prenoit sa part aussi bien que la pieté, & de sorte que comme cette ame se servoit de la dévotion pour plaire à la nature, il arrivoit que quand elle croioit chercher Dieu, elle se cherchoit soi-même; Dieu lui dit doncques, *Si tu te veux chercher, cherche-toi en moi, & non pas en toi-même*; comme s'il disoit, *si tu veux trouver de la joie & du contentement, tu ne le scauroit trouver qu'en moi seul. C'est pourquoi cherche-toi en moi, & non pas au dehors de moi, parce qu'en moi tu n'y trouveras que du repos, & qu'en toi tu ne rencontreras que de l'inquietude.*

*Cherche-toi en moi, car ce sera en moi seul que tu jouïras de la paix, dont il est impossible de jouïr en toi, & hors de moi.*

*Cherche-toi en moi, parce que tu te trouvera seulement en moi, & sans moi tu te perds & tu t'égares en quelque endroit que tu aille.*

*Cherche-toi en moi, car je ferai qu'après m'avoir trouvé, tu te laissera toi-même, & étant en moi, tu demeurera sans toi.*

15. J'ai voulu faire cette petite explication, la remettant à la censure des Reverendes Meres Carmelites, qui  
l'en-

l'enrichiront d'un plus grand ornement de pieté: car je ne fuis pas assez hardi pour l'exposer à celle des Peres Carmes Déchauffez, dont je connois la capacité & la doctrine.

16. Et je crois que le discours du venerable Pere Jean de la Croix approchoit du sens que nous venons de donner à ces paroles; mais il peut manquer en l'appliquant aux trois sortes de vie par où l'on cherche Dieu, pleurant en la Purgative, le suivant en l'illuminative, & brûlant dans l'Unitive: mais la Sainte tournoit son discours en un autre sens, afin de le mortifier; & comme celle qui disoit du bien de toutes choses & de tout le monde, & qui enseignoit même à dire du bien de tout, assura au commencement de son examen, qu'elle n'avoit pas dessein d'en dire d'aucune chose; ce qui humilia avec une grande douceur cet admirable Maître de la Theologie mystique.

Si ce que j'écris eut dû arriver entre les mains de la Sainte, je n'aurois pas pris la liberté de l'écrire: Que dis-je, je me ferois hazardé avec plaisir à toute sorte de censure, pour me voir entre ses mains, & pour être éclairé de sa lumiere.

17. Ce qui est admirable en cet examen, c'est l'adresse, la pieté, la grace, & quelque sorte d'empire avec lequel la Sainte entre & se demêle de tous ces discours, de sorte que si Saint Thomas, qui est le Soleil de la vraie Theologie, vouloit reduire l'honnête & divertissant entretien en pratique, il ne le pourroit pas dépeindre avec des couleurs plus vives que la Sainte l'a pratiqué dans ce rencontre.

Et de la voir si relevée par dessus tous les autres, c'est une grande marque de son esprit très-profond, puis que le venerable Pere Jean de la Croix, le mystique, le tres-subtil, & le tres-profond Docteur de l'Eglise, ne paroît auprès d'elle que comme un de ses disciples, & des plus ravalez de ceux qui formerent le sujet, au jugement qu'elle a donné de son écrit, & de ceux qu'elle a humilié par sa censure.

18. Cet événement rend encoire recommanda les recreations spirituelles qui se font dans les saintes Religions, & qui sont semblables à celles que Cassien rapporte des anciens Moines de la Thebaïde. Et certainement Dieu se plaît beaucoup dans les recreations de cette nature, & dans les autres divertissemens honnêtes; aussi inspira il celle-ci à Sainte Terese, comme une chose qui lui est infiniment agreable.

C'est pourquoy je tiens pour certaine une revelation qu'eut un grand homme d'une Sainteté reconuë, & qui étoit dans la Religion des Peres Recolets de Saint Pierre d'Alcantara, Religion que j'aime avec beaucoup de tendresse: ce Saint Religieux (selon que j'ai appris de fort bonne part) se trouvant dans un pareil entretien; je dis même moins spirituel, & plus naturel que celui-ci, il fut ravi en extase en la presence de tous les Religieux qui étoient à la recreation, apres qu'il fut revenu de son extase, étant pressé par le commandement de ses Superieurs de raconter ce qui s'étoit passé dans son ravissement: Il dit qu'il avoit veu nôtre Seigneur qui donnoit sa benediction aux Religieux qui s'occupoient à un plaisir si innocent, & à un entretien si honnête, ajoutant qu'il se réjouïssoit beaucoup, lors que ses Serviteurs relâchoient par intervalle la corde de l'arc; pour faire reprendre une nouvelle vigueur à la nature, afin qu'étant apres plus forte & plus joyeuse, elle fut plus disposée de servir à l'esprit.

---

### LET T R E V I.

*Au tres-illustre Seigneur Don Sanche d'Avila, qui fut depuis Evêque de Jean.*

J E S U S.

**L** A grace du Saint Esprit soit toujours avec vous. J'ai loüé nôtre Seigneur, & je regarde comme une faveur singuliere, ce qui ne passe que pour un defect dans vôtre esprit, qui est, d'avoir cessé les plaintes que vous faisiez de la mort de Madame la Marquise vôtre Mere

Mere. Certainement j'avouë que la perte que nous avons fait en la perdant est tres-grande; mais elle joüit maintenant de Dieu; & pleüt à sa Bonté que nous fissions tous une si bonne fin.

2. Vous avez fort bien fait d'écrire sa Vie car c'étoit une ame tres-sainte, & je suis témoin de cette verité. Je vous suis obligée de la volonté que vous avez de me l'envoyer. J'aurai beaucoup à considerer & beaucoup à louer Dieu en elle. Quant à cette ferme resolution de n'offenser jamais Dieu, que vous dites ne ressentir pas dans vôtre cœur, ne vous en affligez pas; pourveu que vous ne l'offensiez point en effet lors que l'occasion de le servir & de vous retirer du peché s'en presente, vous devez être assuré que c'est une marque évidente, que le desir que vous avez de ne point l'offenser est veritable. La devotion que vous avez à vous approcher tous les jours du tres-Saint Sacrement, & la douleur que vous recevez quand vous ne le faites pas, marquent encore une plus étroite amitié que vous avez avec Dieu.

3. Considerez toujours les grandes faveurs que vous recevez de sa main, afin que cet amour que vous avez pour lui s'augmente de jour en jour; n'occupez plus vôtre esprit à examiner vos miseres en particulier, celles qui se presentent en gros à un chacun, & à moi plus qu'à tous les autres, ne sont-elles pas assez grandes?

4. Quant aux distractions qui surviennent en recitant l'Office divin, j'y suis aussi fort sujette, & je veux croire que cela vient d'une foiblesse de tête, aiez la même croiance de vous, car nôtre Seigneur sçait bien que puis que nous nous acquittons de ce devoir, nous voudrions que ce fut avec la plus grande attention du monde. Je me porte beaucoup mieux que je ne faisois l'année passée, & je puis dire, si je comparois les maux que je souffre à present à ceux que j'endurois pour lors, que je suis en parfaite santé, il se passe néanmoins fort peu d'heures que je ne souffre, mais j'endure ces maux avec patience, parce que je vois que le meilleur est de souffrir, puis qu'il faut vivre.

5. Je saluë tres-humblement Monsieur le Marquis vòtre Frere & Madame la Marquise vòtre Sœur ; & vous supplie de les assurer , que nonobstant mes longs voïages, je n'ai pas oublié de prier Dieu pour leur prosperité, non plus que pour la vòtre ; & certes je ne fais pas beaucoup en faisant cela , puis qu'étant mon Confesseur vous êtes en même temps mon Maître & mon Pere. Je vous supplie aussi de salüer de ma part Don Fadrique & Madame Marie, ma tête ne me laissant pas assez de force pour leur écrire. Je vous demande pardon pour l'amour de Dieu de la peine que je vous donne ; en échange je prierai sa divine Majesté de vous conserver & de vous donner la Sainteté que je lui demande & que je vous desire. Amen.

D'Avila, le 10. Octobre 1580.

Vòtre indigne & Servante & Fille ,

TERESE DE JESUS.

### REMARQUES.

1. **C**Et Illustre Ecclesiastique à qui la Sainte écrit, s'appelloit Don Sanche Davila, Fils du Marquis de Velade, qui fut Evêque de Cartagene, de Jaen, de Plaisance, & je crois qu'on lui donna sur la fin de ses jours l'Evêché de Siguenza, ce fut un Prelat tres-exemplaire, qui écrivit un Traitté fort docte de la veneration des saintes Reliques, & qui prêcha à la Canonization de cette même Sainte, dont il avoit été le Confesseur, étant encore si jeune, qu'à peine avoit il reçu l'Ordre sacré de Prêtrise; privilege qui ne peut être quel'effet d'une prudence avancée, & le témoignage d'une vertu toute extraordinaire.

2. Cette pieté non commune n'empêchoit pas que la Sainte Disciple ne donnât des Instructions à son sage Maître, c'est la prerogative que les Saints ont pardessus les simplement vertueux ; il faut toutesfois remarquer, à sa gloire de son humilité, qu'elle ne s'est ingerée de lui en donner qu'après qu'il les lui avoit demandées; & cer-

tes jamais elle ne lui en avoit donné de meilleures & de plus profitables, que quand elle lui inſpiroit de ſortir de la connoiſſance de ſoi-même pour entrer dans l'amour de Dieu, & de s'avancer néanmoins de forte en celui-ci, qu'il n'en quittât point l'exercice de celle-là; en effet il eſt certain que la propre connoiſſance ne doit pas être une demeure fixe, mais ſeulement un paſſage pour arriver à la connoiſſance de Dieu; celui qui connoiſt ſa maladie ne s'arrête pas là, il en recherche la gueriſon; le Medecin qui s'amuſeroit à conſiderer les plaies du malade ſans penſer aux remedes ne paſſeroit-il pas pour un tres-mal habile homme, & ne ſe mettroit-il pas en danger de laiſſer mourir ceux qui l'auroient appellé pour travailler à la conſervation de leur vie? Il en faut dire autant en ce ſujet, combien de fois arrive-t'il que pour s'arrêter trop long-temps à la conſideration de ſes miſeres, & ne les prevenir pas aſſez promptement par les remedes, le mal ſe gliffe ſi avant dans l'ame, & y fait de ſi grands progresz, qu'elle eſt en peril de ſe perdre par le deſeſpoir, c'étoit le ſentiment du Prophete Roi, quand il diſoit, *nifi quod lex tua meditatio mea eſt, tunc forte* Pſal.  
*peruſſem in humilitate mea*: pour cette raiſon il eſt 118. v.  
 tres-important de paſſer bien-tôt de la connoiſſance de 92.  
 ſoi-même à l'eſperance dont la ſeule ſource eſt la connoiſſance de la bonté de Dieu.

La Sainte le conſole auſſi touchant les diſtractions qu'il ſouffroit dans l'Office divin; ce défaut cauſe l'inquietude à beaucoup des perſonnes; mais elle le conſole admirablement, en lui faiſant voir que ces diſtractions ne doivent nullement tourmenter l'eſprit de ceux qui ont intention de le dire attentivement; parce que Dieu reçoit l'imparfait parmi le parfait, comme une mauvaiſe monnoie que la bonne fait paſſer; conformément à ce qu'il nous a enſigné, *ſi oculus tuus ſimplex fuerit*, Mat. 6.  
*totum corpus tuum lucidum erit*. Si vôtre intention eſt v. 22.  
 bonne, l'action le fera auſſi.

La Sainte par ce moiſen rejette un Proverbe que l'on dit d'ordinaire, & qui ſent à mon avis un peu le relâchement:

ment : *Si recitasti : benè recitasti* , si vous avez dit vôtre Office , vous l'avez bien dit. Il seroit bien mieux de mettre les deux points apres l'adverbe *benè* , & dire , *si recitasti benè : recitasti* , si vous avez bien dit vôtre Office , vous l'avez dit : Il ne faut pas être du sentiment de plusieurs qui s'écrient , *j'ai bien dit mon Office* , lors qu'il n'en ont rien oublié ; dire son Office & ne pas le dire avec attention , c'est une grande perte pour l'ame , & une peine pour le corps , l'un en souffre , l'autre n'y merite rien ; encore si en le recitant mal , le seul dommage étoit de ne meriter rien , il n'y auroit pas de quoi s'en inquieter beaucoup , mais le malheur est , que non seulement on ne se procure aucun merite , mais on se rend coupable d'une grande offense.

5, Toutesfois quand l'intention est bonne comme la Sainte , & qu'on y apporte le soin nécessaire , il ne faut pas se tourmenter beaucoup des distractions involontaires , particulièrement quand les personnes qui les souffrent ont l'entendement vif & l'imagination forte , & consequemment une peine incroyable à s'en corriger ; c'est de ces sortes de personnes que la Sainte parle , quand elle dit dans le nombre quatrième , qu'elle y étoit sujette. La vivacité d'esprit , & la force d'imagination qui paroît dans ses écrits & dans ses actions , prouvent assez la difficulté qu'il y avoit d'arrêter l'une & l'autre : pour moi je ne doute point que pendant qu'elle recitoit son Office elle ne gouvernât dans son esprit , & ne donnât , sans y prendre les ordres trois ou quatre Convents qui étoient sous sa conduite , mais aussi tôt qu'elle s'apercevoit de ces égarremens , elle s'en corrigeoit en renouvelant son attention , ce qui suffit pour satisfaire autant qu'il faut à ce devoir , pour même y meriter beaucoup , & pour verifiser ce Proverbe : *si recitasti benè : recitasti*.



LET TRE VII.

Au même.

J E S U S.

1. **L**A Grace du Saint Esprit foit toûjours avec vous.

Si j'eusse sceul l'endroit où vous estiez, j'aurois plutôt satisfait l'extreme desir que j'avois de répondre à vôtre Lettre, pour vous dire la grande consolation que j'en ai receuë; je prie la divine Majesté de vous en recompenser par les biens spirituels que je lui demande tous les jours pour vous.

2. F'ai eut tant de peine, si peu de santé, & tant d'occupations dans la Fondation de Burgos, qu'il ne me vestoit presqu'aucun temps pour me donner la satisfaction de vous écrire; tout cela est graces à Dieu, maintenant terminé, & dans un fort bon état; j'aurois grand desir de passer par le lieu où vous êtes, & je recevrois une grande consolation de vous dire de bouche certaines choses qui ne se peuvent pas exprimer par Lettres; nôtre Seigneur bien souvent ne veut pas que ma volonté se fasse, pourveu que celle de sa divine Majesté s'accomplisse, je suis contente, car ce sont là tous mes desirs. Je souhaite avec passion de voir la vie de Madame la Marquise, vôtre Mere. Je crois que Madame l'Abbesse, vôtre Sœur, a tardé à me l'envoier, pour avoir loisir de la lire, ou que peut-être elle a receu la Lettre trop tard. C'est avec beaucoup de raison que vous avez voulu qu'une si Sainte vie fut connue de tout le monde; Dieu vueille que vous n'oubliez rien de tant de choses qui meritent d'être publiées, ma seule apprehension est, que vous n'en disiez pas assez.

3. Helas mon Dieu! que n'ai-je pas souffert, pour reduire les Parens de ma Nièce à la laisser à Avila jusqu'à mon retour de Burgos! Enfin comme ils m'ont veuë si ferme dans ce dessein, j'en suis venue à bout. Je prie

Dieu de vous conserver, en recompense du grand soin que vous prenez de les favoriser en tout. J'espere que vous serez leur remede, Dieu vous vueille garder plusieurs années dans la Sainteté que je lui demande toujours. Amen.

De Palence, le 12. du mois d'Août, 1582.

Vôtre indigne Servante,

TERESE DE JESUS.

## R E M A R Q U E S.

1. | L'n'y a presque rien à remarquer dans cette Lettre. Elle est adressée à l'Illustissime Seigneur Don Sanche Davila, avant qu'il fut Evêque, & l'on peut bien juger quel il devoit être un jour, puis que dans sa jeunesse il décrivait déjà les vertus de sa Mere, sans doute qu'après tant de soins cette vie ne fut toutesfois point imprimée, du moins n'en ai-je veu aucun exemplaire, ni autre impression dans les vertus de ce grand Prelat, que j'ai connu, & que je visitai un jour à Si-guenza.

2. Elle fait mention dans le second nombre des peines qu'elle souffrit dans l'établissement d'une Maison que la Sainte & ses Religieuses vouloient faire à Burgos, par la forte resistance que l'Archevêque y apporta, refusant de leur en donner la permission, lors même qu'elles étoient déjà receuës dans la Ville : La Sainte avec une grace admirable, rapporte cette particularité dans ses Fondations, où parmi plusieurs choses, elle **Fond.** remarque que l'Archevêque leur donnoit véritable-  
**lib. 5. c.** ment permission de s'établir, mais que c'étoit avec  
**4. v. 5.** des conditions qui rendoient cet établissement impossible. Depuis néanmoins, & même avant le depart de la Sainte, il la lui donna fort agreablement. Ce fut un Prelat tres-exact, qui s'appelloit Don Christophle Vele.

3. L'on voit aussi dans le 3. nombre, le courage que la Sainte témoigna pour defendre sa Nièce qui se vouloit donner à Dieu, & pour faire qu'elle suivit le conseil  
de

de ſaint Hierôme : *Per calcatum Patrem, & calcatam Matrem*, foulant aux pieds le reſpect du Pere & de la Mere, afin que l'Epouſe allât chercher ſon Epoux. Cette Nièce de Sainte Tereſe, pour laquelle elle preſſoit ſes Parens de la laiſſer à Avila juſqu'à ſon retour de Burgos, s'appelloit (comme il appert par une autre Lettre de la Sainte) Mademoiſelle Beatrix d'Ahumade, Fille de Madame Jeanne d'Ahumade, ſa Sœur. Cette Fille apres la mort de ſa Tante, prit l'habit de Carmelite Déchauſſée, dans le Convent d'Alve, ſelon que la Sainte l'avoit prophetiſé auparavant. Elle s'appella Beatrix de JESUS, & fut Prieure des Carmelites Déchauſſées de Madrid, où je l'ai connuë, & où j'ai communiqué avec elle. C'étoit une Religieuſe grandement ſpirituelle, & fort avancée dans la perfection. Elle me donna une Image de nôtre Sauveur crucifié, qu'elle avoit porté ſur elle plus de quarante années; & pour ce ſujet, & principalement pour ce qu'elle repreſente, je la porte ſur moi il y a plus de dix-ſept ans, ou pour mieux dire, c'eſt elle qui me porte, & qui m'attire apres elle, car c'eſt le plus certain. Elle mourut à Madrid, l'an 1639. avec opinion ds Sainteté.

LE T T R E V I I I.

*A l'Illuſtriſſime Seigneur Don Alonſe Velasque,  
Evêque d'Oſme.*

J E S U S.

1. **T** Res-Reverend Pere de mon Ame,  
La faveur la plus ſignalée dont je me ſens redevable à nôtre Seigneur, eſt de m'avoir donné un ferme deſir d'être obeiſſante, d'autant que je reſſens dans la pratique de cette vertu un contentement & une conſolation indicible, comme étant celle que nôtre Sauveur a plus recommandée.

2. Vous me commandiez il n'y a pas long-temps de prier Dieu pour vous, j'en ai un grand ſoin, & vôtre commandement l'a davantage augmenté. Je l'ai fait

sans avoir égard à mon peu de merite, considerant seulement que c'étoit une chose que vous m'aviez ordonnée. J'espere en la bonté divine que par le moien de cette soumission, vous recevrez ce qu'il ma semblé bon de lui demander, & que vous aurez agreable mon bon desir, qui naît de mon obeissance.

3. Or representant à nôtre Seigneur les faveurs que je sçai qu'il vous a faites, vous aiant donné l'humilité, la charité, le zele des ames, & de l'honneur de Dieu: & connoissant vos bons desseins, je demandai à Dieu pour vous un surcroît de perfection, & de toutes les vertus, afin que vous fussiez aussi parfait que la dignité où nôtre Seigneur vous a mis le requiert. Dans cette priere on me montra que le principal, qui est necessaire pour conserver ces vertus, vous manquoit: & vous sçavez que le principal (qui est le fondement) venant à manquer, tout l'edifice vient à tomber, & n'est pas assuré. Or ce principal qui vous manque, c'est l'Oraison, avec la lampe allumée, qui est la lumiere de la Foi. Vous manquez aussi de perseverance dans cette même Oraison, qui doit être faite avec force, rompant ce qui empêche l'union, laquelle est l'onction du Saint Esprit, & ce manquement cause toute la seicheresse & la des-union que l'ame ressent.

4. Il faut souffrir l'importunité de ce grand nombre de pensées, les fâcheuses imaginations, & l'emportement des mouvemens naturels, tant de l'ame, pour la seicheresse & des-union qu'elle a; comme du corps, pour n'avoir pas la sujetion qu'il doit à l'esprit: Car bien qu'il nous semble que nous n'aions point d'imperfections, toutesfois lors que Dieu ouvre les yeux de l'ame, comme il a coûtume de faire dans l'Oraison, on voit clairement toutes ces imperfections.

5. Ce que l'on m'a appris touchant l'ordre que vous devez garder dans le commencement de l'Oraison, est de faire premierement le signe de la Croix, apres vous vous accuserez de tous les pechez commis depuis la Confession, & vous vous dépouillerez de toutes choses, comme

comme si vous deviez mourir dans cette heure même. En suite vous aurez un veritable repentir de vos pechez, & pour penitence vous direz le Pſeume Misericordie. Apres ceci, vous direz ces paroles. Je viens, Seigneur, à vôtre école, pour apprendre, & non pour enseigner: Je parlerai à vôtre Majesté, bien que je ne sois que de la poussiere, de la cendre, & qu'un miserable ver de terre: Disant aussi, Montrez, Seigneur, vôtre pouvoir en moi, bien que je ne sois qu'une miserable fourmi: Et en vous offrant à Dieu par un perpetuel sacrifice d'holocauste, vous mettrez devant vos yeux, ou de l'esprit, ou du corps, JESUS-CHRIST Crucifié, que vous regarderez attentivement, & considererez en détail, partie par partie, avec tout le recueillement & l'amour dont vôtre ame sera capable.

6. En premier lieu, considerant la nature divine du verbe eternel du Pere unie avec la nature humaine, qui d'elle-même n'avoit point d'être, si Dieu ne le lui eut donné. Et dans cette consideration vous ferez reflexion sur cet amour ineffable; sur cette profonde humilité, par laquelle Dieu vint à s'aneantir jusqu'à faire l'homme Dieu, Dieu se faisant homme. Vous considererez aussi cette generosité, & cette liberalité avec laquelle Dieu usa de son pouvoir, se manifestant aux hommes, les faisant participans de sa gloire, de son pouvoir, & de sa grandeur.

7. Si ceci vous cause de l'admiration, qu'il a coûtumé de causer dans les ames, arrêtez-vous-y, pour considerer attentivement une hauteur si abaissée: & une bassesse si relevée. Vous regarderez la tête couronnée d'épines, où vous ferez reflexion sur la dureté de nôtre entendement. Vous demanderez en suite à nôtre Seigneur, qu'il lui plaise de vous ouvrir les yeux de l'ame & d'éclairer vôtre entendement par la lumiere de la Foi, afin que nous puissions comprendre avec humilité ce que Dieu est, & ce que nous sommes; pour pouvoir avec cette humble connoissance garder ses commandemens, & suivre ses conseils, faisant en tout sa sainte volonté.

Vous regarderez aussi ses mains percées & cloïées, considérant sa liberalité & nôtre avarice, comparant ce qu'il nous donne, & ce que nous lui donnons.

8. Vous regarderez en suite ses pieds cloïez, faisant reflexion sur la diligence avec laquelle il nous cherche, & sur la paresse avec laquelle nous le cherchons. Vous regarderez son côté ouvert, découvrant son cœur, & le grand amour qu'il nous a porté, quand il a voulu être nôtre nid & nôtre refuge, & a voulu que dans le temps du deluge de nos tentations & souffrances, nous entrassions par cette porte dans l'Arche. Vous le prierez apres, que comme il voulut que son côté fut ouvert pour preuve de l'amour qu'il nous portoit; il fasse en sorte que le nôtre s'ouvre, pour lui découvrir nôtre cœur, & pour lui déclarer nos necessitez, & qu'aussi nous puissions reussir à lui demander ce qui peut servir de remede à nos maux.

9. Vous devez vous approcher de l'Oraison avec resignation, & soumission, & vous laisser mener avec facilité par le chemin que Dieu voudra, vous fiant avec assurance à sa divine Majesté: écoutez avec attention la leçon que Dieu vous fera, soit qu'il vous tourne les épaules, ce qu'il fait en vous fermant la porte, & vous laissant dehors; soit qu'il tourne le visage vers vous, en vous prenant de sa main & vous faisant entrer dans son Cabinet: vous devez prendre tout cela avec une égalité d'esprit; & s'il vous fait quelque reprimande, vous devez approuver, en vous humiliant, son saint & veritable jugement.

10. Quand il vous consolera, il faut vous en croire indigne, & vous louer d'un autre côté de sa bonté, qui a cela de propre, & de naturel de se manifester aux hommes, & les faire participans de son pouvoir & de ses perfections. C'est faire une grande injure à Dieu de douter de sa liberalité à departir ses graces, puis qu'il veut éclater davantage dans sa misericorde, qu'à montrer le pouvoir de sa justice. Et si ce seroit un grand blasphemie de nier le pouvoir qu'il a pour venger les

injures qu'on lui fait, ç'en seroit encore un plus grand de le lui ôter, où il veut le faire paroître davantage, qui est à prodiguer ses faveurs : Et de ne vouloir pas soumettre son entendement, ce seroit une marque que l'on voudroit enseigner Dieu dans l'Oraison, plutôt que d'en être enseigné (qui est pourtant la fin pour laquelle on y va) & ce seroit aller contre l'intention avec laquelle on y doit aller. C'est pourquoi en faisant voir vôtre poussiere & vôtre cendre, vous devez avoir les qualitez de la poussiere & de la cendre, qui sont de demeurer dans le centre de la terre.

11. Mais quand le vent élève cette poussiere, ou cette cendre, elle seroit contre sa nature si elle ne s'élevoit point, & étant élevée, elle monte autant que le vent l'élève & la soutient, & apres que le vent a cessé, elle retourne en son lieu. De même il est nécessaire que l'ame qui se compare à la poudre & à la cendre, en ait les qualitez : Elle doit demeurer dans l'Oraison, assise bassement sur sa propre connoissance ; mais quand le doux souffle du Saint Esprit l'élèvera, la mettra dans le cœur de son Dieu, & l'y soutiendra en lui découvrant sa bonté, & lui manifestant son pouvoir : il faut qu'elle sçache jouir de cette faveur avec action de grace, puis que Dieu l'introduit dans ses entrailles amoureuses, la met contre sa poitrine, comme une Epouse bien aimée, & la caresse comme un véritable Epoux.

12. Ce seroit une incivilité, & une stupidité étrange à la femme d'un Roi (qu'il auroit choisie de basse condition) de ne pas paroître dans la Cour ou dans le Palais le jour que son Epoux voudroit qu'elle y parût : Comme

Prove.  
8.V. 31

Esth. c.  
1.V. 12.

passer que pour une indiscretion, une incivilité, & une espece de mépris, de ne pas recevoir de sa main ce qu'il donne, comme ce seroit une faute de jugement pour celui qui auroit besoin d'une chose pour sa nourriture de ne la prendre pas quand on la lui donneroit.

13. J'ai aussi dit que vous devez être en l'Oraison comme un ver qui a toujours le ventre contre terre. Vous devez aussi avoir cette qualité, c'est à dire, que vous devez être sujet & soumis au Createur, & aux Creatures; en sorte que vous ne vous élevez non plus que le ver dessus la terre, bien que les Creatures marchent sur lui, & que les oiseaux le piquent. Par le mot d'être foulé aux pieds, j'entends quand dans l'Oraison la chair se rebelle contre l'esprit, & qu'elle lui représente avec mille sortes de tromperies & d'inquietudes, qu'il feroit beaucoup plus de profit à s'occuper en d'autres exercices; sçavoir à secourir les necessitez du prochain, à étudier pour prêcher, ou à gouverner ce qui est commis à sa Charge.

14. On peut répondre à cela que ses propres besoins sont les premiers auxquels on est plus obligé de remédier: car la parfaite charité commence par soi-même; & le Pasteur pour se bien acquiter de sa Charge, se doit placer sur un lieu fort éminent, d'où il puisse voir son troupeau, & puisse discerner si les loups attaquent ses oüailles; or ce lieu éminent est le lieu de l'Oraison.

15. Le ver a aussi cette qualité, que si les oiseaux du Ciel le piquent, il ne s'éleve point de la terre, & ne perd pas l'obeissance & la soumission qu'il a à son Createur; qui consiste à demeurer dans le même lieu où il l'a mis. De même l'homme doit demeurer ferme dans le poste où Dieu l'a placé, qui est le lieu de l'Oraison, quoi que les oiseaux, qui sont les Demons, le piquent, & le tourment avec des imaginations & des pensées importunes, avec des inquietudes qu'ils lui mettent dans ce temps-là devant les yeux, détournant la pensée, & la faisant rouler d'un côté & d'autre, & le pis est, que le cœur suit en même temps la pensée, de sorte que ce n'est pas un petit profit

profit que l'on retire de l'Oraison, de souffrir avec patience ces fâcheuses importunités: Et ceci est s'offrir en holocauste, c'est à dire, que tout le sacrifice se brûle dans le feu de la tentation, sans qu'il en sorte aucune chose au dehors.

16. Et ne croiez pas que ce soit un temps perdu de demeurer là sans en rien tirer; on y gagne beaucoup, d'autant que l'on travaille sans intérêt, & pour la seule gloire de Dieu. Car bien qu'il semble que l'on travaille en vain, il en arrive pourtant aux ames de même qu'aux enfans, qui travaillent dans les terres de leurs Peres, qui veritablement n'ont pas tous les jours le salaire de leur journée, mais au bout de l'an ils retirent le tout.

17. Ceci est fort semblable à l'Oraison du Fardin, où JESUS-CHRIST demandoit à son Pere qu'il lui ôtât l'amertume & la difficulté que l'on ressent à triompher de la partie inferieure de l'ame. Il ne lui demandoit pas qu'il lui ôtât les douleurs; mais seulement la douleur avec laquelle ils les souffroit. Et ce que JESUS-CHRIST demandoit pour la partie inferieure de l'homme, étoit que la force de l'esprit se communiquât à la chair pour fortifier sa foiblesse, & qu'elle fut aussi prompte à souffrir comme l'esprit. Mais la réponse qu'il eut, fut, que cela n'étoit pas convenable, qu'il étoit nécessaire qu'il beût ce calice; c'est à dire qu'il surmontât ce découragement & cette foiblesse de la chair; pour nous donner à entendre que bien qu'il fut veritablement Dieu, il étoit aussi veritablement homme puis qu'il sentoit les penalitez de même que le reste des hommes.

18. Celui qui s'approche de l'Oraison a besoin de travailler beaucoup, & de ne se laisser jamais dans la saison de l'été, & dans le temps de la bonace, pour faire provision, comme la fourmi, pour l'hiver & pour le temps des grandes eaux, afin qu'ayant de quoi vivre dans ces mauvaises saisons, il ne meure pas de faim comme les autres animaux inconsideres, & dépourvus de toutes provisions. Vous savez bien que ces

eauës & cette saison de l'hiver, sont la mort & le jugement.

19. Il faut aller à l'Oraison avec la robe nuptiale, avec l'habit des grandes Fêtes, qui sont des jours de repos & non de travail : en ces jours-là tout le monde tâche de se parer & d'avoir de précieux habillemens : De même pour aller à une rejoüissance publique, chacun a coûtume de faire une grande dépense, & croit avoir bien employé son argent quand il reussit comme il desire dans ces occasions. On ne scauroit devenir fort sçavant ni un grand Courtisan dans le monde, sans beaucoup de dépense, & de travail : & pour devenir Courtisan du Ciel : & apprendre cette science si sublime, on ne le peut qu'avec du temps & de l'application.

20. Je ne vous en dirai pas davantage. Je vous demande pardon de la hardiesse que j'ai prise de vous représenter tout cela. J'avoüe qu'il est plein d'indiscrétions & de fautes ; mais c'est aussi l'effet du zele & de l'affection que je dois avoir pour votre service, comme étant véritablement votre sujette, & l'une de vos Brebis. Je me recommande à vos saintes Prieres ; & je prie Dieu qu'il vous conserve, & vous augmente sa grace tous les jours, Amen.

Vostre indigne Servante,

TERESE DE JESUS.

### R E M A R Q U E S.

1. **C**ette Lettre a été imprimée avec les Oeuvres de la Sainte, & certainement c'est l'une des plus sages & des plus spirituelles de toutes celles qui sont contenues dans ce Recueil. Je crois même que nôtre Seigneur l'a conservée entière pour le grand profit qu'elle peut faire à tout le monde, & principalement à toute sorte de Prelats. Or puis qu'elle est de tres-grande importance & adressée à un Evêque de l'Eglise que je sers, quoi qu'indigne, je demande permission au Lecteur de m'étendre quelque peu dans mes Remarques.

2. J'ai

2. J'ai dit dans la Lettre que j'ai écrite au Pere General touchant ces Lettres, qui étoit ce Prelat. Je dirai maintenant deux choſes pour les témoignage de ſa vertu, qui marquent bien la grandeur de l'eſprit de Sainte Tereſe, qui lui faiſoit en cette Lettre une leçon ſpirituelle (quoi qu'il fut ſon Confefſeur) comme ſi c'eût été ſon Novice. Or j'ai appris ces deux choſes d'un homme qui les a entendu dire à un Prebendier de cette Eglife, qui lui avoit ſervi de Secretaire.

3. La premiere eſt, qu'apres que ce grand Prelat eut ſervi cette Sainte Eglife d'Oſme quelques années, il fut fait Archevêque de Compoſtelle en Gallice: & comme il eut travaillé quelque temps dans cette Eglife, il reſenta au Roi Philippes II. que ni ſa Majeſté ni lui, n'étoient en bonne conſcience ſ'il ne ſe demettoit de ſon Archevêché, à cauſe des grandes maladies que la goutte lui avoit cauſées: & apres pluſieurs conteſtations de part & d'autre, ſa Majeſté conſentit qu'ils ſ'en demit; mais à condition que lui-même propoſeroit & nommeroit deux perſonnes, afin que ſa Majeſté en éleut celle qu'elle voudroit, pour lui ſucceder à ſon Eglife. Cela ſe fit ainſi & ſa Majeſté choiſit un des deux qu'il avoit nommez: tant étoit grande la confiance qu'avoit ce Prudent Roi en la vertu, l'eſprit & la prudence de ce Prelat.

4. La ſeconde choſe eſt, que Philippes II. lui aiant demandé quelle penſion il ſe vouloit reſerver pour ſa nourriture, il répondit qu'il auroit aſſez de mille écus pour lui, deux Serviteurs & deux Aumôniers: mais le Roi lui aſſigna douze mille écus de penſion: & ce Prelat ſ'en alla mourir à Talanere. Il étoit natif de Tudele de la Doüere. La Sainte parle dans ſes Fondations de ce Prelat comme d'un homme Apoſtolique, qui viſitoit à pied cet Evêché; de ſorte que par là on verra quelle étoit la Maîtreſſe qui avoit un ſi grand Prelat pour Diſciple. Paſſons maintenant aux Remarques.

5. Dans le premier & ſecond nombre de la Lettre, elle ſe met à couvert de la Cenſure à laquelle eſt ſujette

une Femme qui enseigne un Prelat, & une Fille cela qui la confesse, & pour ce sujet elle dit qu'elle le fait par obeissance, dont elle est fort amoureuse. Veritablement telle avoit raison de l'être, parce que cette vertu est le repos & la quietude de l'esprit; & où proprement il se delasse. Ceux qui obeissent écrivent avec une regle c'est pourquoy ils peuvent former les lignes droites; mais malheur à nous qui commandons, si nous agissons seulement comme Commandans, & non pas comme Obeissans aux Regles qui nous tiennent lieu de Commandemens.

6. Elle dit dans le 3. nombre, que tout ce qu'elle écrivoit dans cette Lettre étoit de Dieu. Ce qui est signifiez par ces paroles, *on me montra; on me fit entendre*. Effectivement je le crois ainsi, car ce qui est dans cette Lettre, non seulement est de Dieu, parce que Sainte Terefe étoit sa Servante; mais parce qu'elle en traita auparavant avec Dieu dans l'Oraison, qui est le chemin par où Dieu se communique aux ames. Peut-être qu'elle en eut revelation, & ainsi cette Lettre, à mon avis, tient d'autant plus de Dieu, qu'elle est de la Sainte & de son Oraison, ou de quelque revelation.

7. Dans le même nombre elle dit une chose qui doit faire trembler tous les Prelats de l'Eglise, au moins pour moi je ne trouve pas où me cacher: c'est que Dieu dit à Sainte Terefe, *que bien que ce Prelat eut l'humilité, la charité, le zele des ames & de l'honneur de Dieu, que pourtant le principal lui manquoit pour perseverer dans ces vertus, & pour s'y perfectionner; avec la permission du Lecteur, je m'arrêterai un peu sur ce passage.*

8. *Qu'est-ceci: que manque-t'il à celui qui a la charité, puis que cette vertu est la source de toutes les vertus? Que manque-t'il à celui qui est Evêque, & qui est zelé pour les ames, puis que c'est l'exercice le plus heroi- que de son Ministère? Que manque-t'il à celui qui a soin de l'honneur de Dieu, puis que c'est la fin la plus éminente de l'Evêque? Et cependant Dieu dit à Sainte Terefe, que le meilleur manquoit à cet Evêque, quoi qu'il possé-*  
*dât*

*Sainte Tereſe de Jeſus. Lettre VIII. 61*  
*dât toutes ces belles qualitez.* Mais Dieu le dit auſſi-tôt  
à la Sainte & la Sainte le dit à l'Evêque. Prelats, Eccleſia-  
ſtiques, Prêtres écoutons-le tous avec grande attention.

9. Il lui manquoit une Oraïſon qui fut accompagnée  
de force, & d'une telle force, qu'elle peût rompre les  
empêchemens à l'union, qui eſt l'unction du Saint Ef-  
prit, & ſans l'union du Saint Eſprit qui ſe conſerve par  
l'Oraïſon, tout le monde vit en grand danger, & eſt ſub-  
jet à perdre l'union réelle avec Dieu : & malheur à l'a-  
me qui n'eſt point unie à Dieu.

10. Les Prelats doivent ici apprendre à former con-  
tre eux un jugement, qui eſt, que le zele ne ſuffit pas ſans  
l'Oraïſon, que ce n'eſt pas aſſez d'avoir la charité ſi l'on  
n'a l'Oraïſon, & que le deſir de l'honneur de Dieu n'eſt  
pas ſuffiſant ſ'il n'eſt accompagné de l'Oraïſon. Je ne  
dis pas que ces vertus ne ſoient bâtantés pour nous ſau-  
ver; mais je dis qu'elles courent riſque de ne pas durer  
long-temps ſans l'Oraïſon, veu qu'elles ſe ſéparent ſou-  
vent de nous pour ne pas pratiquer l'Oraïſon; & elles  
venant à ſe retirer de nous, pour n'être pas attachées à  
l'Oraïſon, nous nous damnerons & nous perdrons, de-  
meurans privez en même temps & de l'Oraïſon & de  
ces vertus qui en ſont l'effet.

La raiſon en eſt claire, car comment voulons nous  
que la charité dure; ſi Dieu ne donne pas le don de per-  
ſeverance. Comment voulons-nous que Dieu nous la  
donne, ſi nous ne la lui demandons pas? Comment la  
demanderons nous, ſ'il n'y a point d'Oraïſon? Com-  
ment ſe fera ce grand miracle ſans l'Oraïſon? Les ca-  
naux par où ſe font les communications de Dieu à l'ame  
& de l'ame à Dieu, étant rompus par le manque d'Orai-  
ſon, par où coulera cette eauë du Saint Eſprit? Donc-  
ques, ſans l'Oraïſon il n'y a plus de communication de  
l'ame avec Dieu pour conſerver les vertus acquiſes, ni  
pour acquerir celles que l'on a perduës, il n'y a point de  
moien ni de remede, ſi je l'oſe dire, pour faire une bon-  
ne action.

11. Saint Bernard repreſentoit ſouvent ceci au Pape

Bern l.  
1. de  
conf. ad  
Eugen.

Eugene, qui étoit son Fils spirituel : & quoi que l'un fut Vicaire de JESUS-CHRIST, & que l'autre ne fut qu'un pauvre Religieux (ce qui a bien du rapport à cette Lettre de Sainte Terefe, où l'Oüaille instruit le Pasteur) toutesfois ce Saint lui parle de cette sorte : *Timeo tibi Eugenii ne multitudo negotiorum intermissa Oratione, & consideratione, te ad cor durum perducatur, quod devotione non incalescit, compassione non mollescit, compunctione non scinditur, & seipsum non exhorret quia non sentit.* J'apprehende beaucoup, Eugene, que la grande quantité des affaires vous obligent à laisser l'Oraison & la consideration, ne vous jette dans un endurcissement de cœur, en sorte que la devotion ne le puisse échauffer, la compassion ne le puisse adoucir, le repentir ne le puisse rompre, & que vous ne tombiez dans un état où vous n'avez point horreur de vous-même, pour ne pas reconnoître le desordre qu'il y a dans vous-même.

O les belles paroles de ce doux & tres-spirituel Bernard, organe animé du Saint Esprit ! Ah que les Prelats y doivent bien prêter l'oreille, & y appliquer leur cœur.

12. Quel plus grand malheur peut-il arriver à un Evêque, à un Superieur, à un Curé, à un Prêtre, que d'avoir le cœur si endurci qu'il chasse hors de soi la devotion, & la promptitude de faire ce qui est de son devoir, sans penser à devenir bon & saint ? Que reste-t'il à cette ame que de se perdre pour toujours dans le mal : *quod devotione non incalescit.* Or tout cela vient de ne point faire Oraison.

13. Y a t'il plus grand malheur pour un Prelat ou pour un Superieur, que de ne point s'attendrir aux necessitez spirituelles & temporelles de ses inferieurs, & les regarder avec des yeux contens & un cœur endurci ? *quod compassione non mollescit.* Or cela vient de ne point faire Oraison.

14. Quel plus grand malheur peut-il arriver à un Prelat, que d'avoir la poitrine de bronze & le cœur de fer, pour se defendre des larmes & de la componction ? *quod*

*compunctio non ſcinditur.* Or cela vient de ne point faire Oraifon.

15. Y a-t'il un plus grand malheur pour un Supérieur, que d'être ce monſtre, dont Saint Bernard parle dans un autre endroit, qui fait de la tête les pieds, préférant le temporel à l'éternel; qui fait du derrière de la tête les yeux, regardant le plaifir préfent & ne ſongeant point à l'avenir: qui fait des épaules la poitrine, employant celle-ci au mal & celles-là à faire du bien: enfin qui a toutes les autres monſtruoſitez que le Saint examine en cet endroit? Et quel plus grand malheur pour un Prelat, que de ſe regarder ſoi-même en cet état, & n'en avoir pas horreur? *Et ſeipſum non exhorret.* Or cela vient de ne point faire Oraifon.

16. Quel plus grand malheur à un malade, que d'arriver par cette maladie mortelle à un tel état qu'il ne reſſente ni ſa maladie ni ſa mort? *quia non ſentit.* Or cela vient de ne point faire Oraifon.

Voilà ce qui manquoit (à ce que Dieu dit) aux excellentes vertus dont ce Saint Evêque étoit doué, Sainte Tereſe l'en avertit de la part de Dieu, afin qu'il tâche de l'acquérir: car bien que les vertus qu'il poſſédoit pour lors peuſſent durer quelque temps ſans l'Oraifon; toutesfois, comme dit Saint Bernard, ſon cœur en la laiſſant pouvoit s'endurcir peu à peu, & lui les perdre par ce moyen: Or quand le Soldat ſpirituel eſt deſarmé des vertus & de l'Oraifon, que lui reſte-t'il, ſi ce n'eſt d'être le triomphe & le trophée de ſes ennemis?

17. On doit remarquer dans ce 3. nombre, que ce Saint Prelat faiſoit déjà Oraifon, mais il diſcontinuoit quelquefois de la faire, ſoit que ce fut pour les occupations de ſa Charge, comme la Sainte l'inſinuë, ſoit à raiſon des fâcheuſes tentations & des afflictions qui lui ſurvenoient; mais Dieu n'approuvoit pas cela, & ne ſe contentoit pas qu'il fit ſeulement Oraifon à de certains jours, mais vouloit qu'il ſ'y adonnât avec fermeté, frequemment, & avec ferveur, conformément au conſeil de Saint Paul, qui dit, *ſine intermiſſione*

1. Theſſ. *orate*, ou comme dit nôtre Sauveur, *demandant, ſaſ-*  
 3. v. 27. *ſant inſtance, priant, & importunant*. C'eſt pourquoy la  
 Luc. 11. Sainte nous enſeigne qu'un Prelat ſans Oraïſon, n'eſt  
 v. 9. rien moins qu'un Prelat.

18. Chaque parole du 4. nombre meriteroit non ſeulement une Remarque, mais un long Commentaire. On y voit clairement que ce Saint Prelat s'adonnoit à l'Oraïſon, mais la Sainte l'exhorte à ne ſe point laſſer de la continuer, & à triompher par la Perſeuerance des ennemis ordinaires de l'Oraïſon, qui ſont la diſtraction, l'égarement d'eſprit, l'inquietude, & pluſieurs autres tentations & miſeres auſquelles nous ſommes tous ſujets, & qui procedent quelquefois de ce que le corps n'eſt pas bien mortifié, d'autres fois de ce que l'eſprit eſt diſtrait, mais ſouvent de la volonté de Dieu qui le permet, pour éprouver les ſiens, & pour voir ſ'il les trouve dignes de lui, *ut digni habeamini Regno Dei, ſi forte*  
 2. Theſſ. *inueniet dignos ſe.*

On ſurmonte toutes ces tentations par une humble Perſeuerance, d'autant que nous devons établir pour une choſe certaine que tous les demons de l'enfer ſe joindront pour empêcher qu'une ame ne faiſſe Oraïſon (& principalement un Prelat, qui eſt répoſſable de tant d'ames) ce qui fait bien connoître l'importance de l'Oraïſon.

19. On lit dans les vies des Peres de l'Orient, qu'un Saint Religieux trouua à la porte d'Alexandrie, Ville tres-peuplée, un Demon en forme d'homme qui étoit endormi; mais il en vit plus de cent mille qui voltigeoient tout à l'entour de l'Hermitage d'un pauvre Anachorete proche la Ville, qui faiſoit Oraïſon. En effet quel beſoin auoit Alexandrie de demons qui la tentaſſent, puis qu'elle & ſes habitans étoient le même peché & la même tentation. C'eſt à celui qui prie que le demon enuoie ſes Tentateurs, & il emploie toutes ſes diligences contre ce qui lui eſt ſi deſavantageux.

Mais les demons ne ſont que des Lutins, des Ombres, & des Chauveſouris; quand Dieu eſt avec celui  
 qui

qui fait oraiſon, & avec un Evêque qui l'adore, qui l'implore, qui l'appelle, & qui prie pour lui & pour toutes ſes Oüailles; pour lors ils ne ſont que des Chiens qui n'ont point de dents, & qui n'ont plus, comme dit Aug. Ser. 197. de 1674. circa medi, Saint Auguſtin, que la puiſſance d'abboier, & ne ſçauroient mordre. *Latrare poteſt, mordere omninò non poteſt.*

20. Cette celeſte Maîtreſſe apres avoir armé le Prelat du bouclier de la patience & de la perſeverance dans l'oraiſon, commence dans le 5. nombre de lui enſeigner comment il doit combattre & prier, nettoiant avant toutes choſes la conſcience: car ſi l'on ſe met à parler avec Dieu avant que de s'examiner ſoi-même, l'on ne le pourra pas voir, ni oüir, ni lui parler. *Ut noverim me & noverim te*, c'eſt ce que Saint Auguſtin demandoit S. Aug. à Dieu: *Faites, mon Dieu, que je me connoiſſe, afin que je vous connoiſſe, comme s'il diſoit, ſi mes paſſions font du bruit dans mon ame, comment pourrai-je entendre Dieu? ſi mes mauvaiſes inclinations me rendent muet pour ne pas les deplorer, comment pourrai-je, étant muet, parler à Dieu? & ſi mes paſſions m'aveuglent, comment verrai-je la lumière de Dieu?* Pour cet effet il faut ſe purifier & ſe nettoier auparavant que de s'approcher de Dieu.

21. L'oraiſon que S. Tereſe enſeigne à ce Prelat pour commencer à prier, eſt fort belle, la voici: *Je viens à votre école, Seigneur, pour apprendre & non pour enſeigner: Je parlerai avec vous, bien que je ne ſois que de la pouſſiere, de la cendre & un miſerable ver de terre, faites paroître, mon Seigneur, votre pouvoir en moi, bien que je ſois un miſerable fourmi.* Elle eſt quaſi toute tirée de la Sainte Ecriture, & vient fort à propos afin que nous la diſions tous au commencement de l'oraiſon. Je doute même beaucoup qu'il y en ait d'autre plus prudente, plus ſpirituelle, ni qui ſoit plus propre à ce ſujet dans toutes ſes œuvres. C'eſt pourquoi je l'ai voulu repeter ici, afin que l'on y prenne garde.

22. A la fin du 5. nombre la Sainte met devant les yeux

yeux dece Prelat J E S U S - C H R I S T crucifié, qui est une matiere tres-douce & tres-profitable pour mediter, puis que tout nôtre bien en est venu : car nous estions si aveuglez que nous n'aurions jamais connu sa divinité, si son humanité ne nous eut point rachetez. Et comment nous delivrerions-nous de nos pechez, s'il n'eut donné son corps à la Croix, son ame aux douleurs, & ses merites à nos ames ? nous devons chercher le remede dans ce qui a été le remede de nos malheurs ; & nous devons surmonter le Serpent qui nous mordit par le crime, & nous causa la mort, en regardant le bois du salut eternel. C'est en lui que nous trouverons la vie, puis qu'en lui nôtre vie a été attachées au bois.

23. Elle l'avertit dans le 7. nombre de s'arrêter à considerer un Dieu crucifié pour nôtre remede, & pour l'amour qu'il nous a porté ; & de bien regarder cette nature divine unie à nôtre bassesse, pourveu que cela lui cause de l'admiration : car la fin de l'oraison n'est pas mediter, mais aimer, & en suite servir. Or pour servir & pour aimer il ne faut pas tant mediter comme il faut s'unir avec Dieu par la charité ; de sorte que si le raisonnement m'a causé de l'admiration, l'admiration me causera de l'amour, qui est toute la fin de l'oraison.

24. Dès le nombre 7. elle lui propose les Meditations qu'il doit faire sur les membres sacrez de J E S U S - C H R I S T crucifié, sans faire tort a la pieté relevée du bienheureux Pierre d'Alcantara, ni à l'éloquence Chrétienne du venerable Pere Louïs de Grenade, l'admiration de ces temps. Je ne trouve pas qu'il y ait aucun stile, ni aucune pensée, qui dans la façon de la debiter, ni dans la substance, soit de la force de ce peu de paroles que la Sainte dit dans le 7. & 8. nombre : même elle n'a rien dit de si beau dans toutes ses œuvres.

25. L'on peut remarquer dans le 9. nombre la grande douceur avec laquelle la Sainte porte ce Prelat à l'oraison, la grande confiance avec laquelle elle prepare son esprit à tout ce que Dieu voudra faire de lui, & dans cette confiance la grande suavité avec laquelle elle l'en-

Pencourage de souffrir constamment. L'on peut voir aussi la façon avec laquelle elle l'exhorte à regarder d'un amour égal les épaules & le visage du divin Epoux, les unes quand il lui refuse quelque chose, & l'autre quand il lui donne; comme qui diroit, *que Dieu fasse de moi ce qu'il voudra, pourveu que je fasse ce que Dieu veut.*

26. Dans le nombre 10. apres que la Sainte lui a donné les remedes pour les afflictions; elle lui donne des conseils pour recevoir les faveurs de Dieu; le premier est de s'humilier, le second d'adorer sa bonté, le troisième de louer sa liberalité, & le quatrième de ne point douter de sa toute-puissance, comme si elle faisoit ce raisonnement, *Si Dieu est bon, s'il aime, s'il est puissant & infini en toutes ses perfections, que ne fera-t'il pas, étant infiniment bon, puissant & liberal envers une ame qu'il aime & de laquelle il est aimé.*

27. A la fin du même nombre elle avance avec une subtilité & une grace merveilleuse, la comparaison de la poussiere, & l'applique fort bien à celui qui prie; & afin qu'il ne manque rien à son éloquence, ni à la suite de son discours, c'est la même qu'elle a proposée dans la priere au nombre 5. quand elle dit: *Je ne suis que poussiere*, comme si elle disoit, *si tu es poussiere laisse-toi emporter du vent du Saint Esprit là où il te voudra élever*; si c'est avec des faveurs, comme une poussiere élevée, si c'est avec des afflictions, comme une poussiere foulée aux pieds; & quoi que tu sois sur la terre, ou élevée de terre, tu dois toujours demeurer poussiere, comme disoit Abraham, nous sommes fait de la poussiere & nous serons reduits en poussiere, *& in pulverem revertemur.*

Gen 18  
v. 27

28. Dans le nombre 12. elle rapporte des passages admirable du livre d'Esther, avec une maniere la plus relevée, que le plus grand interprete de la Sainte Ecriture pourroit faire, & c'est pour prouver le respect, l'humilité resignée, & l'humble obeissance avec laquelle  
l'on

l'on doit recevoir les faveurs de l'Epoux. Elle blâme fort l'incivilité, & le peu de complaisance de l'Epouse bigeare & dédaigneuse : Car quand elle est redevable à son Epoux, elle le doit reconnoître par les empressements qu'elle doit avoir de lui plaire : En effet, y a-t'il rien de plus déraisonnable, que d'avoir toutes les obligations du monde à une personne, & de lui être ingrat ? Y a-t'il rien de plus contraire à la raison, qu'étant obligé à Dieu de l'être naturel qu'il m'a donné par la creation ; de l'être de la grace par la vocation ; de la persévérance à la grace par la force qu'il me donne pour la conserver, & de tout ce que je suis par la Redemption, je sois ingrat à tous ces bienfaits ? Que mon ame soit dépotiillée de l'amour divin, & qu'il n'y ait que Dieu seul qui soit amoureux, & qui m'aime si obligement ? Ah, mon Dieu, ne le permettez-pas !

29. Elle poursuit admirablement bien dans le nombre 13. la comparaison du ver, & cela avec tant de clarté, que ce seroit l'obscurcir que d'y ajoûter quelque chose. Je dirai seulement que l'ame, avec raison, peut tenir à grand honneur de s'appeler un ver de terre devant son Dieu, puis que David parlant de nôtre Sauveur, dit qu'il étoit un ver de terre, & l'opprobre des hommes : *Ego autem sum vermis ; & non homo : opprobrium hominum.* Qui ne s'humilera pas, apres avoir veu cette humilité ? Qui aura la hardiesse de s'enorgueillir à la veüe de cet abaissement du Fils de Dieu ?

30. Dans le nombre 14. elle répond à la tentation que le demon presente aux Prelats, lors qu'il leur suggere que c'est mieux fait de travailler que de prier ; & que celui qui doit employer le temps à gouverner les personnes qui lui sont commises, n'a pas raison de l'employer à la priere. A quoi la Sainte répond que la propre nécessité du Prelat est preferable aux autres : C'est une tres-sainte réponse que Saint Gregoire, Saint Bernard, & tous ceux qui ont écrit sur cette matiere, ont rapportée : En effet, si le Prelat ne s'adonne point à l'oraison, il ne pourra, il ne sçaura, & ne voudra pas travailler. Il

ne pourra pas, parce que les forces lui manqueront. Il ne le fçaura pas, parce qu'il n'aura pas la lumiere qu'il faut. Il ne le voudra pas, parce que la pieté lui manquera, & toute fa peine procédera du manque d'oraifon, qui est le foulagement de tous les travaux.

31. Cette reponfe de la Sainte est auffi conforme à ces paroles de Saint Paul : *Attendez vobis, & universo gregi, primum vobis, deinde gregi* : Aiez foïn de vous & de vôtre troupeau, mais songez premierement à vous, & en faite à vôtre troupeau; d'autant que fi le Pasteur est égaré dans un mauvais chemin, le troupeau le fera auffi. Et faint Ambroife dit que les affaires se doivent faire avec diligence, mais non pas avec inquietude, *diligenter non anxie*, comme s'il difoit : Il ne faut pas que les affaires nous détournent de l'oraifon, parce qu'autrement elles feront que nôtre travail n'aura pas une bonne iffue; & il ajoûte en un autre endroit, avec Saint Bernard, que l'ame de l'Evêque doit sortir de l'oraifon pour aller au travail, & répandre fur les autres les étincelles de devotion qu'il y aura receuës, *Memento quod omnia debent fervire spiritui, & post orationem igneam maneat cineres astuantes ad tempora negotiorum.*

32. C'est pour ce fujet que le même Saint Bernard écrivant au Pape Eugene, appelle les occupations qui retirent entierement le Prelat de l'oraifon, des occupations maudites, bien qu'elles regardent fon office, d'autant qu'elles lui ôtent la lumiere, la chaleur & la grace, qui font neceffaires pour fe bien acquiter de fa charge : *Ad hoc (il parle du cœur endurci) te trahent maledictæ istæ occupationes si totum te dederis illis, nihil tibi relinquens*, ces maudites occupations endurciront vôtre cœur, si vous vous donnez entierement à elles fans penser à vous.

Sainte Terefe enseigne cela admirablement bien, dans l'endroit où elle dit que l'Evêque voit tout son Evêché de l'éminence de l'oraifon, parce qu'avec la lumiere de Dieu, celui qui prie, void, & l'Evêque & l'Evêché, & sans l'oraifon, il ne void ni l'Evêque, ni l'Evêché;

Act. 20.  
28.

Bern. 1.  
1. de  
conf. ad  
Engen.

vêché, c'est à dire l'Evêque dépouillé de l'oraison, ne void point les fonctions de sa charge, & ne songe point à son troupeau.

33. Il faut remarquer dans le nombre 15. où elle parle des seichereffes & des tiedeurs, qu'elle dit, la pensée s'égaré d'un côté & d'autre, & le cœur suit la pensée, & néanmoins le profit de l'oraison n'est pas petit. La Sainte ne veut pas dire par là, que le cœur, c'est à dire le consentement, se laisse aller aux tentations, parce qu'elle ne parle que de la partie inferieure & sensitive, lors qu'elle resiste à la superieure.

C'est pourquoi il faut sçavoir que cela peut arriver en deux façons. Premièrement quand les pensées qui s'offrent dans l'oraison ne sont pas mauvaises ; mais seulement quand elles causent de la distraction, & ne sont pas conformes à la matiere que l'on medite ; comme pourroit être de penser à des occupations honnêtes, ou à d'autres affaires indifferentes. Or en ce cas l'on ne peche point, bien que le cœur s'y applique quelquefois.

Secondement, quand les pensées & les tentations sont mauvaises & criminelles : & en ce cas quand la Sainte dit, que le cœur les suit, ce n'est pas à dire que la volonté y consente, mais seulement que les mauvaises inclinations de la volonté, & les premiers mouvemens d'un cœur qui n'est pas bien mortifié, voudroient aller apres, si la partie superieure de la volonté n'y faisoit resistance par le moien de la grace, rejettant ces tentations, & perseverant dans l'oraison : Et c'est de cette façon qu'il faut entendre ce passage de la Sainte.

34. Dans le nombre 16. elle met l'excellente comparaison du fils de famille, qui travaille tous les jours sans salaire pour recueillir tout au bout de l'an : Ce qui est le même que ce que le Pere de ces deux enfans, l'un

LUC. 15.  
v. 31. obeissant, l'autre prodigue, dit à l'ainé. *Mon fils, tout ce que j'ai est à toi, mais j'avois besoin de recouvrer celui-ci, qui étoit égaré.*

35. Dans le nombre 17. elle compare l'oraison de  
ceux

ceux qui ſont affligez de cette tentation, à celle de nôtre Sauveur dans le Jardin des Olives, par où il paroît bien que Dieu avoit donné à la Sainte une tres-haute & tres-pure connoiſſance de la Theologie Miſtique, Scholaſtique & Poſitive, dont elle traite ſi bien, parlant de la partie ſuperieure, & inferieure de l'ame de JESUS-CHRIST, & nous faiſant voir le peu qu'on ſouffre dans l'oraïſon, à l'égal de ce que nôtre Sauveur JESUS-CHRIST ſouffrit pour nous dans celle du Jardin.

36. Dans le nombre 18. elle apporte la comparaïſon de la fourmi, afin que nous allions à l'oraïſon, non ſeulement preparez, mais bien remplis; ou plutôt que nous travaillions beaucoup dans l'oraïſon pour le temps que nous ne pourrions rien faire. Et c'eſt que le Saint Eſprit nous veut donner à entendre, quand il renvoie le preſſeux à la fourmi: *Vade ad formicam ô piger*; afin Prov. 6<sup>o</sup> v. 6<sup>a</sup> que comme elle a maſſé durant l'été du bled pour l'Hiver, nous faiſſions auſſi proviſion dans le temps des biens que donne l'oraïſon, pour nous en ſervir dans celui des occupations. C'eſt pour ce ſujet que l'Abbé Paſcaſius remarque fort bien que nôtre Sauveur pria trois fois dans le Jardin, pour les trois jours qu'il devoit demeurer dans le Sepulcre, *Ter rogat in oratione Dominum quia tribus diebus futurus erat in corde terra.* Pafc. in Matth. c. 26. l. 12<sup>a</sup> Mais durant leſtrois heures qu'il fut attaché à la croix, il pria avec plus de force & de ferveur. Car ſi dans le Jardin il pria, & ſua ſang & eau pour triompher de l'aprehenſion des douleurs qui ſe repreſentoient à ſon imagination, il pria ſur la Croix, & répandit ſon Sang de tout ſon Corps, pour vaincre les douleurs qu'avoient cauſé & produit cette aprehenſion.

37. Dans le nombre 19. la Sainte pour declarer la pureté qu'il faut avoir pour s'approcher de l'oraïſon, & communiquer avec Dieu, apporte fort à propos la comparaïſon de ceux qui vont à des Noces: Elle imite en cela nôtre Seigneur, qui la propoſa, pour declarer la diſpoſition avec laquelle on le devoit recevoir  
dans

dans le Saint Sacrement de l'Eucharistie : Et cette pureté que nôtre Seigneur demande dans nos Communions, est la même que Sainte Tereſe demande, pour reverer & adorer Dieu dans l'oraïſon : Car qui eſt celui qui va à la preſence du Roi ſans conſiderer qu'il n'y ait rien ſur lui que de bien-féant & de propre : & qu'eſt-ce que doit cauſer la preſence divine dans une ame, ſi ce n'eſt une pureté & une netteté interieure ?

38. Dans le nombre 20. la Sainte après avoir montré, avec la lumiere d'un Seraphin, à ce Prelat ce qu'il doit faire, finit ſa Lettre dans des termes de la plus profonde humilité qui ſe puiſſe imaginer ; & cette grande ame, à laquelle nous ne ſçaurions preſque trouver de lieu aſſez digne pour l'honorer ſelon ſes merites, n'en trouve point pour ſe cacher elle-même, & pour ſ'aneantir autant qu'elle le voudroit.

39. On peut auſſi remarquer qu'encore que la fonction d'un Evêque requiere tant de rares qualitez : toutesfois la Sainte ne parle à ce Saint Prelat que de l'oraïſon, pour trois raiſons. Premièrement, parce que ce ſeroit une marque qu'il poſſéderoit toutes les autres vertus. En ſecond lieu, parce que la Sainte par une grande modeſtie, ne voulut parler que de ce qui étoit de ſa profeſſion. Et en troiſième lieu, parce qu'elle creut qu'en lui parlant de l'oraïſon, elle appliquoit le remede à toutes les maladies ſpirituelles, & elle lui donnoit le moien d'acquérir tout ce qui le pouvoit rendre parfait, puis que l'on peut dire de l'oraïſon ce que le Saint Eſprit dit de la ſageſſe : *Et venerunt mihi omnia bona pariter cum illa.*

Sap. 7.  
v. 11.

40. Enfin j'ai toutes les peines du monde de finir cette divine Lettre, & je ſuis bien marri de me voir contraint de la laiſſer par la brieveté rigoureuse que le Remarqueſ exigent ; bien que dans celles-ci je me ſois trop étendu, & que j'ai plutôt fait un commentaire que des remarques ; mais c'étoit le moins que je devois à l'intention de la Sainte, à nôtre neceſſité, principalement à la mienne, & à l'importance qu'il y a que tous  
les

les Prelats fassent Oraifon. C'est pourquoy, à n'en point mentir, cette Lettre, & toutes les admirables instructions dont elle est remplie, ne devroient pas être seulement imprimées sur le papier, mais même dans le cœur de ceux qui fervent aux ames dans nôtre important & dangereux miniftère.

LETTRE I X.

*À l'Illustriſſime & Excellentiffime Dame Madame Marie Henriquez, Duchefſe d'Alve.*

J E S U S.

**L**A Grace du Saint Eſprit ſoit toujours avec vôtre Excellence.

1. Il y a long-temps que j'avois deſſein de vous écrire, apres avoir ſceu que vous étiez en vôtre maiſon; mais j'ai ſi peu de ſanté, que la fièvre ne m'a point quittée depuis le Feudi Saint juſques il y a environ huit jours, quoy que cette fièvre fut le moindre mal que j'eufſe pour lors en comparaiſon de beaucoup d'autres douleurs que j'ai ſouffertes. Les Medecins diſoient qu'il ſe formoit un abcez dans le foie, mais il a plu à Dieu de me laiſſer dans cette mer de peines, par le moien des ſaignées & des purgations. Je prie ſa Majeſté qu'il lui plaiſe de me donner ces douleurs plutôt qu'à quelqu'autre qu'il me ſâcheroit plus de voir ſouffrir que ſi je ſouffrois moi-même. On a creu ici que vos affaires avoient eu une tres-bonne iſſuë.

2. Je ne ſçai que dire, ſinon que nôtre Seigneur ne veut pas que nous joiſſions d'aucun contentement, ſ'il n'eſt accompagné de quelque affliction; & ainſi je crois que vous devez avoir beaucoup de peine de vous voir ſeparé de celui que vous aimez avec tant de tendreſſe; Mais Dieu permettra, Madame, que dès à preſent vous gagniez beaucoup auprès de lui par vos ſouffrances, & qu'enſin vous joiſſiez d'une entiere conſolation. Je ſupplie ſa Majeſté de vous la donner telle que je la lui demande. Toutes les Religieuſes de nos Maiſons ont un

tres-grand soin de prier Dieu pour cette affaire, & pour son heureux achevement, je leur ai recommandé de n'y pas manquer. Pour moi, quoi que miserable, je l'offre tous les jours à nôtre Seigneur, & nous ne cesserons point de le faire, jusqu'à ce que nous en recevions les nouvelles que je desire.

3. Je considere les Pelerinages & les Oraisons que vous faites maintenant; & comme il vous semble que vous passiez plus doucement vôtre vie dans la prison. Helas, mon Dieu, que les vanitez de ce monde sont peu de chose! & qu'il est bien meilleur de ne point desirer de repos, ni rien qui vienne de lui: Il vaut mieux mettre toutes les affaires qui nous regardent entre les mains de Dieu, qui sçait mieux ce qu'il nous faut que nous ne sçaurions le demander.

4. J'ai un grand desir de sçavoir l'état de vôtre santé, & de vos affaires. Je vous supplie de m'en faire part, il n'importe pas que ce soit de vôtre main? Comme il y a si long-temps que je ne vois point de vos Lettres; je me suis contentée des recommandations que le Pere Maître Gratian me faisoit de vôtre part. Je ne vous dis rien de l'endroit où j'irai au sortir de cette Ville, non plus que de beaucoup d'autres choses, parce que je crois que le Pere Antoine de JESUS ira en vos quartiers, & vous informera de tout.

5. F'ose maintenant vous demander une grace; car il importe que l'on sçache que vôtre Excellence me favorise en tous rencontres. C'est que les Jesuites ont nouvellement fondé une Maison à Pampelonne de Navarre; où ils sont entrez fort paisiblement. Depuis il s'est élevée une si grande persecution contre eux, qu'on les veut chasser de la Ville: Ils se sont mis sous la protection du Connétable, qui leur a donné de bonnes paroles, & leur a fait beaucoup de faveur. Je supplie vôtre Excellence de lui écrire une Lettre, pour le remercier de ce qu'il a fait pour cette Compagnie, & lui recommander de continuer les bons offices qu'il lui rend, & de la bien traiter en tout ce qui se presentera.

6 Comme je sçai déjà, à mes propres dépens, l'affliction que les Religieux ressentent de se voir persecutez ; j'en ai eu compassion, & je crois que celui qui les favorise & qui les assiste, gagne beaucoup auprès de sa divine Majesté : Je voudrois que vous eussiez part à ce profit, car il me semble que cela sera si agreable à Dieu, que je prendrois la liberté de le demander au Duc, s'il étoit proche d'ici. Le peuple dit qu'il aura de moins ce que les Jesuites dépenseront. Cependant un Gentil-homme leur fonde la Maison, & leur donne un fort bon revenu; de sorte qu'elle ne sera pas pauvre, & quand elle le seroit, c'est avoir trop peu de Foi, de croire qu'un Dieu si grand ne soit pas assez puissant pour donner à manger à ceux qui le servent. Je prie sa Majesté de vous conserver, & de vous donner en cette absence tant d'amour pour lui, que vous la puissiez souffrir avec repos puis qu'il est impossible qu'elle ne vous soit infiniment fâcheuse.

7. Je supplie vôtre Excellence de faire donner cette Lettre que je vous demande à celui qui ira querir la réponse de la presente ; mais il faut qu'elle soit écrite en sorte qu'elle ne semble pas une simple Lettre de faveur ; je vous supplie de témoigner que vous le desirez absolument. Mais que je suis importune ! & certes ce n'est pas beaucoup que vous souffriez de me voir si temeraire, puis que vous m'avez tant fait souffrir, & que vous le faites encore. C'est aujourd'hui le 8. d'Avril, de cette Maison de saint Joseph de Toledé. J'ai voulu dire le 8. de Mai.

Vôtre indigne Servante,

TERESE DE JESUS.

### REMARQUES.

1. LA Sainte écrivit cette Lettre étant à Toledé, en l'année 1580. Elle est pour l'excellentissime Duchesse d'Alve, femme du grand Duc Don Ferdinand de Toledé, grand en tout par Eminence, grand dans

la condition, grand homme de guerre, & le premier General de ce temps-la, & de ceux de l'Empereur Charles Quint, grand en sagesse, & le premier Ministre d'état, grand dans le Gouvernement, & grand Chambellan du Roi d'Espagne, Philippes II.

2. La Sainte donne à entendre dans le premier nombre, que les travaux de cette grande Dame eurent une bonne issue, & sans doute elle parle de ceux qu'elle receut de l'emprisonnement de son Mari, que le Roi Philippes II. fit arrêter, pour avoir marié son fils sans lui en avoir demandé permission.

La fin dont parle ici la Sainte, fut sa sortie de la prison : car le Roi l'en retira, afin qu'il allât vider avec une puissante Armée, les differends qu'il y avoit touchant l'union de Portugal à la Castille. J'ai oüi dire que lors que le Duc accepta cet ordre & cette commission : Il répondit qu'il obéissoit, afin que l'on peut dire que le Roi avoit des Vassaux, que nonobstant les chaînes qu'ils traînoient, lui acqueroient des Roiaumes, donnant par là à entendre le ressentiment qu'il avoit de son emprisonnement.

3. Il paroît assez dans le 3. nombre, que la Sainte veut parler de la prison du Duc ; Ce qui se void aussi dans le nombre second, quand elle offre à la Duchesse des Oraisons pour l'entreprise du Duc, & qu'elle dit qu'elle aura soin de recommander cela à Dieu, lui donnant esperance de l'heureux succes de cette entreprise ; comme en effet, il ne peut pas être plus heureux, puis que le Duc vint à bout de tout, & reduisit le Roiaume de Portugal sous l'obeissance de Philippes II. sans répandre beaucoup de sang ; mais avec beaucoup de prudence & de conduite, qui firent que ce grand & vaillant Capitaine, couronna dans cette entreprise ses victoires, cessant de faire la guerre, apres avoir subjugué un si grand Roiaume.

4. Il mourut à Lisbonne si âgé, qu'il avoit plus de 80. ans, & pour lui prolonger quelque peu de vie, les Medecins lui ordonnerent de prendre du lait d'une jeune  
femme

femme qu'il tettoit. J'ai ouï dire à un ancien Courtiſan que quand il lui falloit prendre ce lait, il avoit accoutumé de luiſſer la mammelle; & ſentant en ſon cœur une foibleſſe qui le conduiſoit à la mort, il regardoit ſa Nourrice, & lui diſoit avoit beaucoup de grace : *Nourrice, je crains fort que cette nourriture ne vous reüſſiſſe pas.* C'eſt à la verité un exemple bien memorable de la foibleſſe de nôtre nature, deſtriomphes & deſtrophées de ce monde; de voir un grand Capitaine & un excellent General, que l'Allemagne craignit, à la preſence duquel l'Italie trembla, & qui venoit de reduire un Roiaume entier à ſon devoir, de le voir diſ-je attaché comme un petit enfant aux mammelles d'une Nourrice, pour donner quatre jours de plus à une vie ſi illuſtre & ſi utile à l'état.

5. A la fin du 6. nombre, la Sainte avance un raifonnement fort bien pris, quand elle dit: *Je prie ſa Majeſté de vous donner dans cette abſence tant de ſon amour que vous la puiſſiez ſouffrir avec repos, puis qu'il eſt impoſſible que vous n'en aiez beaucoup de peine,* de ſorte que la Sainte aſſemble dans un cœur & le repos & la peine. Ce qui ne ſe peut faire ſans un grand amour de Dieu, qui adoucit la peine qui tourmente le cœur, & quand les ſentimens de la partie inferieure le troublent, la lumiere & la chaleur du Saint Eſprit le conſolent: tellement que l'on ſouffre bien quelque peu du ſentiment, mais il n'a point de pouvoir ſur l'ame. On le ſent, mais on n'y conſent pas, & par ce moien la douleur & la patience ſont dans un même ſujet. C'eſt comme qui diroit, *il eſt neceſſaire de ſouffrir, mais il eſt auſſi neceſſaire d'être patient.* C'eſt pourquoi le Philoſophe Moral diſoit fort bien: *Non ſentire mala ſua ſaxi eſt, non ferre ſœmina,* il n'appartient qu'aux rochers de ne pas ſentir les maux, comme il n'appartient qu'aux femmes de ne les pas ſupporter. La Sainte en cette occaſion ne vouloit pas que cette Dame fut ni femme ni rocher, mais un vaillant homme, qui ſouffre & qui prend patience.

Senec,

6. Depuis le nombre 5. juſqu'à la fin de la Lettre, la

Sainte demande à cette Dame une faveur pour les Peres Jesuites, touchant leur établissement à Pampelonne, la priant d'écrire sur ce sujet à Monsieur le Connétable de Navarre (qui étoit son beau frere, & par la succession duquel je crois que l'illustre Maison des Beaumonts a été unie à celle d'Alve) & de lui recommander d'assister ces bons Peres dans leur Fondation. Ce que la Sainte demande avec beaucoup d'ardeur, parce qu'elle aimoit beaucoup cette Compagnie, qui est si zelée pour le bien des ames : Comme aussi parce qu'elle lui vouloit rendre dans ses Fondations ce que ses enfans avoient fait pour elle dans celles qu'elle avoit faites. Pour cet effet, elle supplie la Duchesse par des paroles pressantes, que ce ne soit pas une simple Lettre de recommandation ou de compliment, mais qu'elle donne à entendre qu'elle le vouloit; faisant voir par là que son amour & son desir ne consistoient pas en complimens.

7. En suite dans le nombre 7. la Sainte fait une reflexion fort civile, s'accusant & disant; *Mais je suis bien importune : ce n'est pas beaucoup que vous souffriez de me voir si temeraire, apres m'avoir tant fait souffrir, comme vous faites encore !* C'est que la Sainte avoit fait beaucoup de penitences pour l'heureux succès des affaires de son Mari, & elle les lui represente, afin qu'elle paie son travail par un autre travail, & ses souffrances par d'autres souffrances. Ce qu'elle fait avec tant d'adresse, qu'elle obligeroit un ennemi de lui accorder ce qu'elle demande, & à plus forte raison une personne qui lui étoit si affectionnée, comme cette grande Dame. Sans doute cette Sainte fut admirable, car l'on voit à chaque moment que Dieu ne la doüa pas d'une seule grace, mais de plusieurs.



## L E T T R E X.

A la tres-Illuſtre Dame, Louiſe de la Cerde,  
 Dame de Malagon.

J E S U S.

1. **D**ieu ſoit avec votre Seigneurie. Je n'ai ni le temps, ni les forces d'écrire beaucoup, c'eſt pourquoi maintenant je n'écris de ma main qu'à peu de perſonne; je vous ai mandé il n'y a pas long-temps, que je me trouve ici fort mal, je me porte bien mieux quand je ſuis auprès de vous dans votre Ville, encore que le monde de ce Pais ne me laiſſe pas gloire en ſoit rendu à Dieu; toutesfois mon inclination eſt dans vos quartiers, & mon corps y voudroit être auſſi.

2. Que ſemble-t'il à votre Seigneurie de la façon avec laquelle Dieu va diſpoſant les choſes ſi fort à ma ſatisfaction? Que ſon ſaint Nom ſoit benî, pour avoir ſi bien remis l'affaire que vous ſçavez, entre les mains de perſonne qui ſont ſi fort ſes Servantes. Je crois que l'on rendra en cela un ſervice bien conſiderable à ſa divine Majeſté. Je vous prie pour l'amour de Dieu de tâcher d'avoir la permiſſion; je trouve à propos qu'on ne diſe pas au Gouverneur que c'eſt pour moi, mais on lui pourra dire que c'eſt pour des Carmelites Déchauffées; qui ſont un grand profit par tout où elles ſont établies (au moins celles de nôtre Convent de Malagon ſont en cette réputation, grâces à Dieu.) Si vous obtenez la permiſſion, vous verrez comme votre Servante ſera bien-tôt de delà: car il ſemble que nôtre Seigneur ne peut pas que nous nous ſeparions. Dieu veuille que nous ſoions enſemble dans le Paradis, avec tous vos Meſſieurs, avec Prieres deſquels je me recommande beaucoup: écrivez-moi l'état de votre ſanté, car vous êtes fort pareſſeuſe à me faire cette grace. Toutes nos Sœurs vous ſaluent tres-humblement. Vous ne ſçauriez croire les Pardons & les Indulgences que nous avons trouvées pour les

*Lettres de la Glorieuse Mere  
Fondatrices de nôtre Ordre. Elles sont sans nombre. Le  
Seigneur soit avec vous. C'est aujourd'hui la Fête de  
Sainte Luce.*

*Vôtre indigne Servante.*

TERESE DE JESUS.

R E M A R Q U E S.

1. **C**ette Lettre est pour la tres-illustre Dame, Madame Lotiise de la Cerde, femme d'Arias Barde, Seigneur de Malagon, & aujourd'hui ses Successeurs sont Marquis de cet état.

Ce gentilhomme fut Neveu de l'Eminentissime Cardinal Don Jean Tabere, Archevêque de Toledo, Inquisiteur General, & Gouverneur des Roiaumes d'Espagne. Il exerça toutes ces Charges dans un même temps, pendant le regne de Charles-quint. Ce Prelat étoit si prudent, que quand l'Empereur aprit qu'il étoit mort, il dit : *J'ai perdu un Veillard qui maintenoit tous mes Roiaumes en paix.*

Cette Dame à laquelle la Sainte écrit, lui étoit fort affectionnée, elle étoit Sœur du Duc de Medine; & Sainte Terese étant encore Religieuse dans le Convent de l'Incarnation, demeura plusieurs jours en sa maison, en attendant les dépêches de Rome, pour fonder le Convent de Saint Joseph. On ne gardoit point pour lors la Clôture que les Religieuses gardent à present, depuis le Bref de Pie V.

2. On peut remarquer dans cette Lettre le stile laconique, avec lequel elle écrit, & qui est merveilleux, puis qu'il semble que trois periodes seules forment en toute la Lettre une parole entiere. C'est qu'elle devoit être occupée, & elle resserroit son stile, pour ne point dérober le temps à ses occupations ordinaires. En quoi l'on voit clairement comme la Sainte entendoit parfaitement la langue Castillane.

3. Et à propos de ceci, je ne me puis empêcher de dire que comme j'ai leu quelques Lettres de la Reine Isabelle

belle de Caſtille, Princeſſe Illuſtre, & des plus grande que les ſiecles aient jamais veu. J'ai remarque que le ſtile de cette grande Reine reſſemble beaucoup à celui de Sainte Tereſe, non ſeulement dans l'éloquence, & dans la facilité de ſ'exprimer, mais encore dans la façon des concevoir les penſées & de les coucher par écrit, dans les reflexions & conſiderations, à laiſſer une choſe & en prendre une autre, & retourner à la premiere ſans deſordre, mais avec beaucoup de grace.

Et parce qu'il ſe peut faire que je me ſoit trompé, on pourra examiner cette Remarque que je fais dans les deux Lettres de cette Illuſtre Reine, qui ſont inſérées dans les Chroniques de l'Ordre de Saint Hierôme, écrite élégamment par le Reverend Pere Joſeph de Siguenze. La Reine écrivoit ces Lettres à ce grand Archevêque de Grenade, qui étoit ſon Confeſſeur, appelé le Pere Ferdinand de Talavere, Religieux du ſeul Ordre : Et il ſe pourra faire que celui qui les lira, approuvera mon ſentiment. Certainement elles méritent d'être leues & d'être venerées, pour pluſieurs raiſons. C'eſt pourquoi je ſouhaiterois beaucoup qu'on les imprimât à la fin de ces Lettres.

4. J'advoüé que quand je les leus il y a environ ſix ans, je formai une idée que ces deux entendemens, ces deux naturels, ces deux eſprits, à ſçavoir de la Reine Iſabelle, & de Sainte Tereſe; ſe reſſembloient ſi fort, que ſi la Sainte eut été Reine, elle auroit été une autre Iſabelle de Caſtille ; Et ſi cette grande Princeſſe eut été Religieuſe par Profeſſion (car elle la fut effectivement pour les vertus) elle auroit été une autre Sainte Tereſe. Du depuis je les ai relües il y a trois ou quatre jours, pour voir ſi je m'étois trompé, & je me ſuis davantage aſſuré dans le même ſentiment que j'en avois.

5. Dans le ſecond nombre, la Sainte donne à entendre qu'elle étoit arrêtée à Valladolid, d'où on la fit venir pour faire la Fondation de Toledé, & elle le declare aſſez, quand elle dit *que Dieu avoit diſpoſé les choſes à ſa ſatisfaction, puis qu'elle devoit voir cette Dame par*

le moien de la Fondation qu'elle devoit aller faire. Elle la prie de ne pas demander la permission pour elle, mais pour ses Religieuses, parce que son nom devoit être pour lors perlécuté, & elle ne vouloit pas qu'il empêchât une si bonne affaire; ou pour le plus certain il est possible qu'elle parloit de la Fondation de Toledé, où cette Dame, à laquelle la Lettre s'adresse, demouroit: & le Gouverneur dont elle parle, devoit être celui de l'Archevêché, qui gouvernoit à l'absence de l'Illustrissime & Reverendissime Seigneur Don Barthelemi de Carrança & de Miranda, Archevêque de Toledé, de l'Ordre des Freres Prêcheurs, qui étoit pour lors à Rome, où après cinq années de prison, que Dieu éprouva sa patience, il mourut en opinion de Sainteté, dans le Convent de la Minerve, de l'Ordre de S. Dominique, en l'année 1576.

6. Pour ce qui regarde les Indulgences qu'elle dit avoir trouvées pour celles qui fondent les Convents, elle entend parler de celles qui donnent leur bien pour les établir, & qui en sont les veritables Fondatrices; que si ceux qui fondent les Convents gagnent tant de biens spirituels, que ne gagneront pas ceux qui font les Religions mêmes, ou qui les reforment, comme fit la Sainte.

---

## L E T T R E X I.

*Al' Illustrissime Seigneur Don Diegue de Mendoze, du  
Conseil d'Etat de sa Majesté.*

J E S U S.

**L**E Saint Esprit soit toujours avec votre Seigneurie, Amen.

1. Je vous assure que je ne puis comprendre le sujet pourquoy je me suis si tendrement réjoüie avec nos Sœurs, pour la grace que vous nous avez faite de nous écrire: car bien que l'on nous écrive plusieurs Lettres de tous les côtez, & que ce nous soit une chose assez ordinaire de recevoir des faveurs & des graces des per-  
son-

sonnes de grande consideration : toutesfois ces Lettres ne font pas l'effet que la vôtre a fait ; tellement que je crois qu'il y en a cela quelque chose de caché que nous ne comprenons pas : & certainement je l'ai remarqué avec attention dans nos Sœurs, & dans moi-même.

2. On nous donne seulement une heure de terme pour répondre : car on nous dit que le Messager est prêt à partir ; mais à mon avis nos Sœurs en voudroient avoir plusieurs, parce qu'elles sont en peine de ce que vous leur commandez : & votre Commere dit dans son bon sens que ses paroles serviroient de quelque chose. Si l'effet étoit conforme à l'intention qui les lui fait dire, je suis bien assurée qu'elles profiteroient beaucoup : mais c'est une affaire qui depend de Dieu, qui seul peut toucher les cœurs ; il nous fait une assez grande faveur de vous donner la connoissance des choses, & de vous faire concevoir de bons desirs : car il est impossible que ces deux choses puissent agir si-tôt dans un grand entendement.

3. Je vous puis assurer que hors les affaires qui regardent le Seigneur Evêque, je ne m'attache à present qu'à une seule chose, qui réjouiroit infiniment mon ame, qui est de vous voir maître de vous même ; & il est vrai que j'ai pensé qu'il n'y avoit que Dieu seul qui peut contenter les desirs d'une personne si genereuse, comme vous : c'est pourquoi sa Majesté divine a fort bien ordonné que ceux qui auroient pu commencer de vous donner quelque satisfaction dans le monde, n'y ont pas pensé.

4. Je vous supplie de me pardonner, car je commence à radoter. Aussi est-il certain que les plus temeraires & les plus méchans sont assez fols pour prendre beaucoup de liberté, quand on leur en donne quelque peu.

5. Le Pere Hierôme Gratian a été fort joieux de recevoir vos saluts. Je suis assurée qu'il a de l'amour pour vous, & qu'il desire de vous servir comme il est obligé, & encore même, à ce que je crois, beaucoup plus qu'il n'est obligé. Il a soin de vous faire recommander

à notre Seigneur par des personnes avec qui il communique, & qui sont de fort bonnes ames; & lui ne manque pas de prier Dieu pour vous. Il a un si grand desir que ses Oraisons vous profitent; que j'espere que sa divine Majesté lui accordera ce qu'il demande: car il me dit un jour, qu'il ne se contentoit pas que vous fussiez un grand Homme de bien, mais qu'il vous vouloit voir un grand Saint.

6. Mes pensées ne sont pas si relevées. Je serois bien contente si vous vous pouviez seulement contenter de ce que vous avez besoin pour vous seul, & que votre charité ne s'étendit pas si loin que de procurer le bien des autres: car je vois, que si vous ne travailliez qu'à votre seul repos, vous en pourriez déjà jouir & vous acquérir les biens eternels, servant celui qui vous doit toujours tenir avec lui; sans qu'il se lasse jamais de vous faire du bien.

7. Nous sçavons déjà quel est le jour de la Fête de ce Saint dont vous nous parlez, nous avons delibéré de communier toutes pour vous ce jour-là, & par ce moyen nous nous acquitterons de nôtre obligation; car nous avons fait dessein de celebrer bien cette Fête à votre consideration, & de la passer le mieueux que nous pourrons nous occuper.

8. Pour les offres de service que vous me faites, je prevois bien que je pourrai souvent vous importuner, si j'en ai besoin; mais Dieu sçait que la plus grande faveur que vous me puissiez faire est de vous mettre en un état que vous ne me puissiez rendre aucun de ces services que vous me presentez, quoi que vous en aiez la volonté. Toutesfous quand je me verrai dans la necessité, j'aurai recours à vous comme étant le Maître de cette Maison.

9. Marie, Isabelle & votre Commere sont fort pressées pour vous écrire. J'entends même le bruit qu'elles font pour cela. La petite Isabelle que nous appellons de Saint Jude, ne dit mot, & comme elle est nouvelle dans cet exercice, je ne sçai pas ce qu'elle dira. Je suis

ſuis reſoluë de ne pas corriger une ſeule parole de leurs Lettres. Je ſuis bien aiſe que vous ſouffriez leurs niſeries, puis que vous les leur faites dire : il eſt vrai que ce n'eſt pas une petite mortification de lire de niſeries, ni une petite marque de vôtre humilité, de vous être contenté des perſonnes ſi imparfaites. Je prie nôtre Seigneur de nous rendre telles que vous ne perdiez pas cette bonne Oeuvre, encore que nous ne ſçachions pas demander à ſa Majeſté qu'il vous la rende. C'eſt aujourd'hui Dimanche, je ne ſçai pas ſi c'eſt le 20. d'Août.

Vôtre indigne Servante & véritable Fille.

TERESE DE JESUS.

### REMARQUES.

I. **C**ette Lettre eſt pour Don Diegue de Mendoze, le grand Miniſtre, le tres-ſage, & tres-diſcret Courtiſan, qui a écrit avec une plume & un ſtile élegant la rebellion des Mores de Grenade. Il n'y a point de doute que cet Ouvrage, & la Vie de Pie V. écrite par Fuen Mayor, ſont les deux Livres les plus excellens & les mieux écrits de tous ceux qui ont été faits en Eſpagnol.

Ce grand Capitaine fut en tout des premiers perſonnages de ſon temps, grand Miniſtre d'Etat en Italie, & par ſa ſinguliere prudence l'on vint à bout de pluſieurs grandes entrepriſes. Il fut des premiers Politiques de la Cour, & ſans contradiction le plus ſage & le plus grand Courtiſan. Il fut auſſi Conſeiller d'Etat du Roi Philippe II. Toutes les belles qualitez que ce grand homme avoit dans la Politique, & celles de Sainte Tereſe dans la Pieté, lierent peut-être cette étroite amitié & cette correfpondance qu'il y avoit entre eux deux. La Sainte lui écrit cette Lettre avec beaucoup d'adreſſe, accommodant ſon ſtile & ſon eſprit à la perſonne à qui elle écrivoit. Je crois qu'elle vouloit diſpoſer l'ame de ce gentilhomme à quelque grande reſolution de quitter le monde; ce qui ſe connoitra facilement par les Remarques ſuivantes que nous ferons à l'ordinaire par tous les nombres.

2. Dans le premier elle gagne sa bien-veillance, en lui exprimant le plaisir que l'on eut dans le Convent de recevoir sa Lettre, qui les avoit plus réjouiés que beaucoup d'autres, que des personnes de consideration leur écrivoient de toutes parts. Apres dans le second nombre, elle declare le soin qu'elle & ses Religieuses avoient de le recommander à Dieu, & de lui demander qu'il lui touchât le cœur, puis que c'étoit lui seul qui le pouvoit faire, qu'il n'étoit pas possible que leurs oraisons n'eussent quelque bon effet, puis qu'elles ne pretendoient sinon qu'un grand entendement fut éclairé des raions du Ciel. Comme le Ministre d'état si spirituel, la Sainte le tournoit adroitement, & attiroit sa volonté à Dieu en louant son entendement. Elle dit dans ce même nombre, que sa Commere étoit particulièrement portée à prier Dieu pour lui. Peut-être que comme ce tres-sage Courtisan étoit déjà âgé, & cette Religieuse jeune, il appelloit sa Commere.

3. Dans le 3. nombre, elle lui dresse encore une autre batterie, lui disant *qu'elle l'aime beaucoup, & qu'il n'y a que le Seigneur Evêque qu'elle aime plus que lui.* Il se peut faire que cet Evêque fut l'Illustrissime Seigneur Don Alvarez de Mendoze, dont nous avons déjà parlé, qui à mon avis étoit le Frere de ce grand homme; & par cette adresse ou sainte flatterie elle s'acqueroit ses bonnes graces, & par la verité celles de son Frere; les gagnant par cette façon tous deux pour les donner à Dieu.

4. Et parce que ce gentilhomme fut un grand guerrier, elle le prend du côté de la vaillance pour l'attirer à Dieu, lui remontrant que sa valeur & son bon jugement le convioient à entreprendre de suivre nôtre Seigneur: car étant un gentilhomme vaillant & spirituel, qui pouvoit esperer de grands avantages spirituels de sa valeur & de son esprit, pourquoi tardoit-il à les employer au service de Dieu.

5. Elle lui dit fort sagement qu'elle seroit ravie de le voir maître de soi-même, lui donnant à entendre le de-

fir qu'elle en avoit ; il n'y a point de doute que celui qui sert le monde n'est pas à soi, mais il est le serviteur du monde, & son propre esclave. C'est pourquoi quand on dit les Seigneurs du monde on s'équivoque, car il faut dire les serviteurs du monde, d'autant qu'il n'y a point de Seigneur du monde, si ce n'est les Serviteurs de Dieu, qui ont laissé & foulé le monde par une sainte humilité, & qui ont suivi JESUS-CHRIST ; mais les grands du monde sont les serviteurs du monde, puis qu'ils lui obéissent quand ils croient lui commander.

6. Seneque dit à ce sujet, *Magna servitus est magna fortuna*, une grande fortune est une grande servitude, parce que le plus puissant sous pretexte de commander & de gouverner, sert à ses propres passions & à celles d'autrui.

La Sainte applique aussi la valeur à se sçavoir vaincre ; car celui qui sçait triompher de ses passions, est plus vaillant que celui qui triomphe des autres, *Fortior est qui se quam qui fortissima vincit.*

7. Dans le 4. nombre la Sainte voiant qu'elle le piquoit au vis, donnant des instructions à un homme d'esprit (qui est une entreprise temeraire) elle lui dit pour adoucir un peu cette fâcheuse liberté. *Je vous prie de me pardonner, car je commence à radoter ; aussi est il certain que les plus temeraires & les plus méchans sont assez fols pour prendre beaucoup de liberté quand on en leur donne quelque peu.*

O que la Sainte étoit admirable dans les choses naturelles & surnaturelles ! que les dons & les graces que Dieu faisoit pleuvoir sur son ame étoient grandes ! Elle impute sa hardiesse à une faveur de ce grand Ministre, & le faisant liberal, apres l'avoir fait vaillant & spirituel, elle trouve plus de moïens pour le détromper, & lui donne plus de courage pour servir Dieu.

8. Elle dresse une autre batterie pour assujettir son ame à Dieu, lui declarant dans le 5. nombre ce que le Pere Gratian esperoit de lui, qui étoit de le rendre Saint: Pourquoi un homme d'esprit, un homme vaillant

lant & liberal, ne fera-t'il pas envers Dieu ce qu'il est à l'endroit de tout le monde ? Pourquoi ne sera-il pas vaillant à suivre la Croix, spirituel à choisir un chemin assuré pour le salut; liberal à se donner à celui à qui nous devons tout, & qui s'est donné pour l'amour de nous ? Si ce Ministre eut fait ceci, il auroit été Saint.

9. Mais dans le 6. nombre, la Sainte dit avec une adresse tres-spirituelle, que bien que le Pere Gratian vueille qu'il soit Saint, elle se contente de moins, & veut seulement que ce gentilhomme acquiere ce qui lui est necessaire pour la vie spirituelle : Et quoi que ceci soit beaucoup, elle le lui propose toutesfois, comme fort peu de chose. Par ce moien elle ne l'épouvante pas par les craintes des travaux que la sainteté requiert dans la vie interieure : Craintes qui ont arrêté & détourné tant de monde de suivre le chemin de Dieu.

Elle l'appelle aussi par ses propres avantages, parce qu'elle est assurée que Dieu se sert de ces moiens pour élever apres ceux qu'il appelle dans des plus hauts degrez de gloire.

Et enfin elle ne veut pas qu'il soit Predicateur dans le commencement de sa conversion, ce qui est une chose imparfaite. Pour cet effet, elle dit qu'elle se contente, pourveu qu'il soit bon & Saint pour soi-même, & qu'il laisse la charge à ceux qui sont obligez de rendre les autres gens de bien & Saints.

10. Dans le même nombre, elle l'exhorte à servir celui qui seul peut faire que les recompenses durent & soient eternelles, parce que celui qui sert le monde acquiert un contentement temporel & court, & des peines eternelles & sans fin.

Elle lui ouvre aussi les yeux, en lui disant *qu'on ne pense pas à recompenser ses services, & que Dieu le permet, lui fermant les portes du monde, pour le faire passer par celles du Ciel.*

11. Elle parle dans le 7. nombre d'un Saint, auquel ce sage Politique devoit être devot, & dit qu'elle commu nieroit ce jour. Ce qui fait bien voir qu'elles avoient

à tâche la conversion de ce gentilhomme, qui étoit prêt de changer de vie & d'état.

12. Dans le 8. nombre, la Sainte répond fort agréablement aux offres que ce gentilhomme lui faisoit de sa protection & de son secours, lui disant *qu'elle desiroit seulement de le voir dans un lieu où il ne la puisse assister*. C'est une marque qu'elle le vouloit voir hors de la Cour, & de ses attaches, lui souhaitant un lieu, où foulant le monde, il lui manque tout ce qui est du monde, pour posséder entierement Dieu.

13. En suite pour laisser son esprit joyeux, apres tant d'enseignemens & de lumieres, & afin qu'il ne sortit point de son Ecole, elle lui dit l'empressement que ses Religieuses avoient de répondre à ses Lettres: & par ce moien elle lui fait voir son amour, & le contentement qu'elle prend en ce commerce, gagnant toujours de plus en plus ses bonnes graces, pour l'assujettir à être le triomphe & le trophée de Dieu. Un peu apres elle adoucit encore une fois ses paroles avec une grace admirable, le reconnoissant pour un grand Ministre & sage Politique, lors qu'elle dit; *Il est vrai que ce n'est pas une petite mortification de lire des niaiseries; ni une petite marque de vôtre humilité, de vous être contenté de personnes si imparfaites*. Comme si elle disoit, *qu'on peut dire de simples Religieuses à un sage & grand Ministre, si ce n'est des sottises? N'est-ce pas une grande marque d'humilité à un homme si spirituel de prendre plaisir à les lire?*

Mais la Sainte me pardonnera, si je dis que ses Religieuses ne sont aucunement niaises, pource qu'il semble qu'elle les a laissées les legitimes heritieres de sa sagesse, de sa même grace, & de son esprit éminent; mais elle avance ces paroles, parce que son humilité s'étendoit jusqu'à parler de la sorte de ses Filles; & elle se servoit de toute sa sainte Rethorique pour gagner les ames à Dieu.

14. La Sainte revient aussitôt à la principale affaire, & demande à Dieu que cette genereuse resolution de ce Mini-

Ministre ne se perde point par manque de ne la pas savoir demander avec ses filles, avec quoi elle mit en sa place la joie spirituelle que ce grand personnage recevoit de ces Servantes de Dieu.

15. Enfin toute cette Lettre est remplie de douceur, de profit, & d'esprit : & on y void pratiqué clairement ce passage de Saint Bernard, où il enseigne que la moderation des paroles est utile, mais qu'elle doit être telle qu'elle n'ôte pas la grace de la familiarité : *Utilis est custodia oris, quæ tamen affabilitatis gratiam non excludat* : Et sans cette douceur, suavité & familiarité tres-prudente, comment cette sage Vierge auroit-elle pu amener tant d'ames à Dieu, non seulement durant sa vie, mais depuis qu'elle est en la gloire, les instruisant par la grace de ses Ecrits.

D. Bernard. l. 4. de conf. ad Eugen. c. 6.

## L E T T R E X I I.

*À la Tres-illustre Dame, Madame Anne Henriquez, à Tore.*

J E S U S.

1. **L**A Grace du Saint Esprit soit toujours avec votre Seigneurie.

C'auroit été pour moi une grande consolation de vous trouver en cette Ville ; & je ne regreterois pas les fatigues du chemin, pour avoir le bien de vous voir plus à loisir que je ne fis à Salamanque. Je n'ai pas mérité cette grace de notre Seigneur, qu'il soit à jamais benis, notre Prieure a joui seule de ce bien : Enfin elle est meilleure que moi, & bien votre Servante.

2. J'ai eu beaucoup de joie d'apprendre que le Pere Baltazar Alvarez ait demeuré chez vous quelques jours, pour prendre un peu de relâche de ses grands travaux. Loué soit Dieu qui vous donne plus de santé que vous n'aviez accoutumé d'avoir. Je me porte à présent beaucoup mieux que toutes ces années passées, & ce n'est pas peu pour la saison dans laquelle nous sommes. J'ai trouvé dans cette Maison de si bonnes ames que j'en

J'en ai beaucoup plouïé nôtre Seigneur; & comme Stephanie est certainement Sainte, ſelon mon ſentiment, auſſi le talent de Caſilde & les graces que le Seigneur lui a fait depuis qu'elle a pris l'habit, m'ont beaucoup ſatisſait. Je prie ſa divine Majeſté de continuer à leur faire ſes graces. C'en eſt une bien conſiderable de les avoir fait venir jeunes dans la Religion.

3. La ſimplicité que Stephanie a pour toutes choſes horsmis pour Dieu, me ſurprend; & principalement quand je vois dans la ſimplicité de ſes diſcours la connoiſſance qu'elle a des veritez.

4. Le Pere Provincial a viſité cette Maiſon & a fait l'élection de la Prieure; toutes les Religieuſes ont donné leur voix à celle qu'elles avoient au paravant, & qui a été confirmée. Nous faiſons venir de S. Joſeph d'Avila une Religieuſe qui a été élue ſous-Prieure, elle s'appelle Antoinette du S. Eſprit, Madame Guiomar la connoit; c'eſt un fort bon eſprit.

5. La Fondation de Zamora eſt demeurée pour maintenant, & je retourne au long voiage que j'avois entrepris. J'avois déjà fait deſſein de procurer ma ſatisfaction paſſant par votre Ville pour vous ſaluer. Il y a long-temps que je n'ai point reçu de Lettre de mon Pere Baltazar Alvarez, auſſi je ne lui écris point, non pas certainement pour me mortifier (car je ne fais jamais profit de ceci, & même je crois que je ne profite en rien) mais à cauſe des grandes peines que je ſens à écrire des Lettres. Et quand j'en veux écrire quelqu'une ſeulement pour ma ſatisfaction, le temps me manque toujours; benitoit Dieu, duquel nous devons éternellement jouïr avec aſſurance: car certainement nous ne pouvons pas faire grand cas d'aucune choſe de ce monde, à raiſon de ces abſences & des changemens que nous reconnoiſſons par tout. Dans l'attente de ma fin je paſſe ma vie, l'on dit avec peine, mais il ne me le ſemble pas.

6. La Mere Prieure m'a parlé ici de mon petit Gardien, & m'a dit que ſa gentilleſſe ne lui agréoit pas moins

moins qu'à moi. Je prie Dieu de le faire un grand Saint, & je vous supplie de lui faire mes saluts. Je l'offre plusieurs fois à notre Seigneur, & je n'oublie pas le Seigneur Don Antoine : ne m'oubliez pas non plus je vous en supplie pour l'amour de Dieu ; car je suis toujours dans la necessité de Priere : Pour Madame Guimar nous pouvons ne nous en mettre plus en peine, selon que vous dites & selon qu'elle vous en prie avec exagération, elle sera tout à fait ravie de sçavoir quelque commencement du bon succes que vous sçavez pour devenir à quoi il aboutira, afin de jouir du contentement que vous avez. Je prie Dieu de le donner ces Fêtes à votre ame, aussi grand que je l'en supplierai.

7. Ce jour d'hui Fête de S. Thomas Apôtre, le Pere Dominique a fait un Sermon, dans lequel il a mis les travaux dans un degré si relevé, que je voudrois en avoir beaucoup souffert : & je desire que Dieu m'en donne pour l'avenir. Ses Sermons m'ont extremement contentée ; on l'a élu Prieur, mais on ne sçait pas s'il en aura la confirmation : il est si occupé, que je l'ai vu fort peu souvent, mais je serois contenté si vous le pouviez voir autant de temps ; Dieu vueille disposer les choses pour cela, & vous donner autant de santé & de repos qu'il en faut pour gagner celui qui n'a point de fin. C'est demain la veille de Noël.

Votre indigne Servante,

TERESE DE JESUS.

### R E M A R Q U E S.

I. LA Sainte écrivit cette Lettre pendant qu'elle étoit à Valladolid. Elle est pour Madame Anne Henriquez, de la tres-Illustre maison des Henriquez de Tore, & ceux de cette maison sont Marquis d'Alcagüices. Cette Dame étoit fort pieuse, & Sainte Terese sa grande Amie, par où l'on connoît bien qu'elle étoit spirituelle; comme aussi pour être la Fille de confession du Pere Baltazar Alvarez, personnage admirable en pieté, & des premiers & plus spirituels de sa Religion.

Ce

Ce Saint Religieux de la Compagnie de J E S U S, fut Confefſeur de Sainte Tereſe : & de tous ceux qui gouvernoient ſon eſprit, il la ſçeut mieux mortifier & conduire, comme étant fort éclairé de Dieu.

2. J'ai ouï dire à ce propos, que dans une certaine occaſion durant le temps que la Sainte avoit plus de ferveur pour ſes Fondations, elle lui écrivit un Billet touchant une affaire d'importance qui regardoit ſes Fondations : elle lui demandoit un conſeil, & le prioit avec inſtance de lui faire auſſi-tôt réponſe, parce que la Fondation couroit riſque dans ſon retardement. Ce Pere ſpirituel pour éprouver & mortifier la Sainte, lui répondit à l'inſtant, mais il ferma le billet, & le lui envoya, mettant au deſſus de la Lettre ces paroles ; *Ne l'ouvrez pas de deux mois.* La Sainte obeit, & le garda toujours fermé juſqu'à ce qu'il lui écrivit de l'ouvrir. Ce fut à la vérité une bonne preuve & une ſage mortification pour Sainte Tereſe ; qui étoit d'un naturel viſ, agiſſant, prompt & grandement porté au ſervice de Dieu.

3. Dans le nombre 2. & 3. la Sainte louë, & dit ſon ſentiment de deux de ſes Religieuſes du Convent de Valladolid, dont l'une s'appelloit Caſilde de S. Ange, laquelle ſuivant ce que les Chroniques en diſent, fut ſi ſpirituelle & ſi vertueuſe, qu'elle reçut de grandes faveurs de Dieu : & pour preuve de cela, l'on rapporte qu'elle ſuccéa un jour le pus & la matiere qui ſortoit de la plaie d'une Religieuſe ; donnant par là à connoître que celle qui pour l'amour de Dieu faiſoit un acte ſi éminent de charité & de mortification, devoit boire du côté ſacré de J E S U S-C H R I S T, nôtre ſouverain bien.

4. Cette Sainte Religieuſe étant un jour ravie en extaſe, vit deſcendre du Ciel une lumière, qui faiſoit de ſon Convent un autre Ciel, & elle entendoit une voix qui proferoit diſtinctement ces paroles : *Verè locus iſſe ſanctus eſt*, approuvant & autorifant l'obſervance de ce Saint Convent, qui étoit devenu un Ciel par le moien de l'Oraiſon, & des lumières que les Religieuſes recevoient.

Tom. 1.  
& 1. 12.  
cap. 18.  
n. 2.

5. Un jour que les Religieuses renouvelloient leurs vœux, cette servante de Dieu vit entre les mains de la Superieure le petit enfant *JESUS*, qui recevoit leurs vœux : ce qu'elle vit encore dans une autre occasion. Mais il ne s'en faut pas étonner, & Dieu ne pouvoit pas manquer d'être dans les mains de la Prieure, pour recevoir tant de vertus & tant d'actes heroïques qu'on lui offroit ? Les Chroniques rapportent de cette Religieuse plusieurs autres Revelations merveilleuses dont Dieu l'a voulu favoriser.

Loco  
citato.

6. L'autre Religieuse, de laquelle la Sainte dit avec beaucoup de grace, qu'elle sçavoit beaucoup dans la simplicité de son langage, s'appelloit *Stephanie* des Apôtres. Les Chroniques rapportent qu'elle s'adonna à faire de grandes penitences, & que dans un rencontre où l'on traitoit d'élire une Prieure (peut-être que c'étoit l'élection dont parle la Sainte dans le 4. nombre, & où la Mere *Marie Baptiste*, Nièce de la Sainte, fut confirmée) cette Religieuse priant dans le cœur avec la Communauté, vid une tres-belle & tres blanche main qui sortoit du Tabernacle où repose le Saint Sacrement, & qui alla donner la benediction sur la tête d'une Religieuse, qui fut après élue Prieure. Pour moi je crois que cette benediction s'est étendue en suite sur toutes les élections qui se sont faites, & qui se feront dans cet Ordre juiqu'à la fin du monde. Et c'est en vertu de cette benediction qu'on réussit si bien dans cet Ordre à faire des Superieures qui gouvernent avec tant de prudence & de pieté tous les Convents des Carmelites.

7. Dans le nombre 5. elle parle encore une fois du Pere *Alvarez*, donnant à connoître combien elle lui est obligée, & les peines qu'elle reçoit de ne lui pas écrire.

8. Dans le nombre 6. où elle parle de son Gardien, je crois que ce devoit être quelqu'un des enfans de cette Dame, qui vouloit être le garde de la Sainte ; elle ne rejette pas ces gentilleses, pour tâcher de gagner les ames, & les attirer à la grace.

9. Dans le 7. elle dit qu'elle avoit entendu prêcher le Pere Dominique Bagnes, ſon Confefſeur, qui avoit parlé ſi fort en faveur deſpeines & deſtravaux, qu'elle ſeroit bien-aiſe de lesavoir ſouffertes. Choſe admirable, de voir que quarante années de ſouffrances avoient laiſſé dans l'ame de la Sainte un deſir & une ſoiſ ardente de ſouffrir. Elle nous donne à entendre par là combien il nous importe d'endurer dans cette vie, puis qu'il n'y a point de chemin pour aller au Ciel, que celui de la Croix & deſouffrances, qui font des Monafteres un Ciel, comme Dieu le révela dans une viſion à cette Religieuſe dont nous avons parlé dans le 4. nombre.

LE T T R E X I I I.

*Au Tres-Reverend Pere Jean Baptiſte Rubée de Ravenne, General de l'Ordre des Carmes.*

J E S U S.

1. **L**A Grace du Saint Eſprit ſoit touſjours avec vôtre Reverence.

Depuis mon arrivée à Seville, j'ai écrit à vôtre Reverence trois ou quatre fois, & je n'ai pas continué, parce que nos Peres qui ſont venus du Chapitre, m'ont dit que vous n'étiez pas à Rome, & que vous étiez allé viſiter les Convents de la Congregation de Mantouë. Je benis Dieu de ce que cette affaire a eu une ſi bonne iſſuë. Je vous rendois compte dans mes Lettres de trois Convents qui ont été fondez cette année; ſçavoir l'un à Veas, l'autre à Caravaque, & le troiſieme en cette Ville, où vôtre Reverence y a des Religieuſes qui ſont tres-grandes Servantes de Dieu. Les deux premiers Monafteres ſont rentez, & celui-ci a été fondé ſur la pauvreté; en ſorte que nous n'avons pas encore une Maïſon à nous, mais j'eſpere en Dieu que nous en aurons bien-tôt une. Je ne vous rends pas un compte particulier de tout, parce que je ſuis aſſeurée que quelqu'une de mes Lettres precedentes ſera arrivée entre les mains de vôtre Reverence.

Je

2. Je vous marquois dans ces Lettres la difference qu'il y a de parler aux Peres Déchauffez ( je parle du Pere Maître Gratian, & de Marian) & d'en entendre parler à leurs ennemis : car certainement ils sont les veritables enfans de vôtre Reverence; j'oserai dire dans la substance de la chose, que de tous ceux qui se vantent tant de vous être obeissans, il n'y en a aucun qui ait en cela l'avantage sur eux. Comme ils m'ont employé pour vous solliciter de les faire rentrer dans vôtre grace (car ils n'osoient plus vous écrire) je vous en priois dans ces Lettres avec toute l'instance possible; & même je vous en supplie encore. Accordez-moi cette faveur pour l'amour de nôtre Seigneur, & ajoûtez quelque foi à ce que je vous en dis, n'ayant aucune raison qui m'oblige à ne vous pas dire la verité; outre que je tiendrois pour une offense de Dieu de vous la cacher; & quand même je n'offenserois point Dieu en cela, je tiendrois pour une grande trahison, & pour une malice noire, de la déguiser à un Pere que j'aime si tendrement.

3. Quand nous serons devant la presence de Dieu vous verrez les obligations que vous avez à vôtre veritable Fille Terefe de JESUS. C'est la seule chose qui me console dans toutes ces affaires; croiant bien qu'il y en a quelqu'un qui dira le contraire de ce que je vous dis; mais j'ai cette consolation que ceux qui sont sans passion savent que je dis la verité, & que je la dirai tant que j'aurai de vie, tout autant qu'il me sera possible.

4. J'ai déjà écrit à vôtre Reverence touchant la Commission que le Pere Gratian avoit reçu du Nonce, & comme il l'avoit envoyé querir. Vous sçauriez à present qu'on lui a confirmée pour visiter les Religieux Déchauffez, les Déchauffées & aussi les grands Carmes de la Province de l'Andalousie. Je suis tres-assurée qu'il refusa cette dernière Commission autant qu'il lui fut possible, quoi qu'on veuille dire le contraire; mais je vous dis la verité; & son Frere le Secretaire même ne le vouloit pas, parce qu'il ne revient rien que beau-

coup de peine de ces ſortes de Commiſſions ; mais puis que cela étoit déjà fait , ſi ces Peres m'euffent voulu croire , l'affaire ſe ſeroit paſſée comme entre des Freres qui s'aiment bien , ſans cauſer du ſcandale à perſonne. F'ai fait tout ce que j'ai pû pour les accorder , & outre que c'eſt une choſe tres-raiſonnable , ces bons Peres nous ont fort aſſiſtées depuis que nous ſommes ici : & comme j'ai écrit à votre Reverence , je trouve ici des perſonnes fort ſçavantes & qui ont de bons talens. Je ſouhaiterois beaucoup d'en avoir de ſemblables dans nôtre Province de Caſtille.

5. Je me plaiſ toujours à faire de neceſſité vertu , comme l'on dit ; c'eſt pourquoi j'aurois voulu qu'avant que d'entreprendre de s'oppoſer , ils euſſent conſideré ſ'ils ſe pouvoient demêler avec honneur de cette affaire. D'autre côté je ne m'étonne pas de leurs oppoſitions , ils ſont las & ennuiés de tant de viſites & de nouveautés qu'on a fait depuis tant d'années , ſans doute pour nos pechez : Dieu vüeille que nous en ſçachions profiter , la divine Majeſté nous en donne aſſez de bons mouvemens. Je vous dirai néanmoins qu'à preſent que le Viſiteur eſt de l'Ordre , la viſite n'eſt pas tant à leur des-honneur. F'eſpere en Dieu , que ſi votre Reverence favoriſe ce Pere , en ſorte que les Religieux connoiſſent qu'il eſt dans vos bonnes graces toutes les choſes iront bien. Il vous écrit , & a un grand deſir d'être en bonne poſture aupres de vous , & de ne vous donner aucun mécontentement , étant un de vos plus obeiſſans Religieux.

6. Je vous ſupplie encore une fois , pour l'amour de nôtre Seigneur , & de ſa glorieuſe Mere que vous aimez , ſi tendrement & que le Pere Gratian aime aſſi beaucoup , lequel eſt entré dans nôtre Ordre pour la devotion qu'il portoit à cette Reine des Anges : je vous ſupplie diſ-je de lui répondre avec douceur , d'oublier tout ce qui s'eſt paſſé , quoi qu'il y ait eu de ſa faute , & de le recevoir pour votre enfant & pour votre Inferieur ; car effectivement il l'eſt , & le pauvre Marian aſſi , qui

ne sçait pas souvent s'expliquer; c'est pourquoi je m'etonne pas qu'il vous ait écrit des choses contraires à celles qu'il a dans sa pensée, pour ne pas bien sçavoir se faire entendre; & il avouë hautement que son dessein n'a jamais été de vous fâcher ni en fait ni en paroles. Comme le Demon gagne beaucoup à faire que l'on entende les choses à son avantage, il a employé ses finesses afin que ces pauvres Peres vinsent, contre leur intention à reüssir mal dans leurs affaires.

7. Mais que vôtre Reverence considere, que c'est la propre des Enfaas de manquer, & que c'est aux Peres à leur pardonner sans regarder leurs fautes. Je vous supplie pour l'amour de nôtre Seigneur de me faire cette grace. Considerex que cela est necessaire pour plusieurs choses, que peut-être vous ne pouvez pas sçavoir si bien en Italie, comme moi qui suis sur les lieux; & bien que pour être Femmes nous ne soions pas propres de donner des conseils, neanmoins, quelquefois nous rencontrons bien. Je ne vois pas quel mal peut s'en suivre de recevoir ces Peres dans vos bonnes graces, au contraire, on en peut retirer, comme je viens de dire, de grands profits; & je ne vois pas qu'il y en ait aucun de ne pas recevoir avec douceur ceux qui se jetteroient tres volontiers à vos pieds, s'ils étoient auprès de vous: bien que nous soions coupables Dieu ne laisse pas de nous pardonner; imitez-le dans ce rencontre: que l'on sçache que vous êtes ravi qu'un de vos Enfans & de vos Inferieurs reforme vôtre Ordre, & que pour cela vous êtes bien aise de lui pardonner.

8. S'il y avoit plusieurs personnes à qui l'on peut donner cette Commission, cela seroit bon, mais puis que dans l'apparence il n'y a pas un Religieux qui soit si propre comme ce Pere (& certainement je crois que si vous le voyez vous seriez de mon sentiment) & que lui seul a les qualitez requises pour une si grande entreprise, pourquoi ne témoigneriez-vous pas que vous êtes ravi de l'avoir sous vôtre obeissance? Pourquoi ne serez-vous pas bien aise que tout le monde sçache, que cette

Reforme (si elle vient à prosperer) s'est faite par votre moien, par vos soins, & par vos conseils. D'autant plus que toutes les choses se feront au contentement de tous, pourveu que vous declariez que vous en êtes bien aise: je voudrois vous dire beaucoup plus de choses touchant cette affaire. Je prie Dieu de vous faire comprendre l'importance de cette Reforme, & de tout ce que je vous ai dit, car il y a quelque temps que vous ne faites plus cas de mes paroles. Je suis bien assurée que s'il y a du manquement, il n'est pas pour le moins du côté de mon intention.

9. Le Pere Antoine de JESUS est ici, tout ce qu'il a pu faire c'est de venir bien qu'il ait commencé à se defendre avec les autres Peres qui sont dans le même interêt. Il vous écrit, peut-être qu'il sera plus heureux que moi. Je prie votre Reverence de croire les choses comme il est nécessaire que vous les croiez; & pour tout ce dont je vous ai parlé, que nôtre Seigneur en fasse comme il peut & comme il voit qu'il est nécessaire pour sa gloire.

10. J'ai appris l'Ordonnance du Chapitre qui me defend de sortir du Convent que je choisirai. Le Pere Provincial Frere Ange l'avoit envoiée ici au Pere Ulloa, avec un commandement pour me la signifier. Ce bon Pere creut que cela me fâcheroit, comme s'avoit été l'intention des Peres qui me l'ont procuré pour me donner de la peine; c'est pourquoi pour ne pas m'affliger il la gardoit dans sa chambre sans oser me la montrer. Il y a un peu plus d'un mois que l'ayant sceu d'un autre part, j'ai fait en sorte qu'on me l'a signifiée.

11. Je vous assure en toute verité que pour ce qui me touche, j'aurois été grandement contente si vous me l'eussiez commandé par une Lettre; & que j'eusse veu que c'eût été pour avoir pitié de moi, à raison des grands travaux que j'ai soufferts dans ces Fondations, car je ne suis pas assez forte pour souffrir beaucoup. Ou plutôt que vous m'eussiez commandé de me reposer pour la recompense des fatigues que j'ai souffertes pendant mes

voïages. Cela m'auroit grandement satisfait, puis que sçachant de quelle part cela vient, j'ai eu beaucoup de consolation d'apprendre que je pouvois être en mon repos.

12. L'amour que j'ai pour vôtre Reverence, & la delicatesse que j'ai pour tout ce qui vient de vous, a beaucoup contribué au ressentiment que j'ai eu de ce que l'on m'a signifié cet ordre comme à une personne fort desobeissante; c'est ce que le Pere Ange a publié à toute la Cour avant que j'en sceusse rien, s'imaginant que l'on me contraignoit trop par cette Ordonnance; pour ce sujet il m'écrivit que j'y pourrois mettre ordre en m'adressant au Pape, comme si j'eusse eu quelque repugnance à me soumettre à ce commandement & que je n'eusse pas toute ma satisfaction en vous obeissant: certainement quand je n'aurois point de contentement, mais beaucoup de repugnance à faire ce que vous me commandez, je ne songerois jamais à manquer de vous obeir; & je prie Dieu qu'il ne me permette pas de procurer ma satisfaction contre vôtre volonté.

13. Parce que je vous puis asseurer avec verité (& Dieu m'en est témoin) que si je recevois quelque soulagement dans les travaux, inquietudes, afflictions & médisances que j'ai souffertes, c'étoit parce que je croiois de faire vôtre volonté & de vous agréer, de façon que j'espere de recevoir le même soulagement de ce que vous me commandez à present. Je voulus executer vos ordres vers les Fêtes de Noël, mais comme le chemin est si long, on ne me l'a pas permis, dans la croiance que l'intention de vôtre Reverence n'étoit pas que je hazardasse ma santé dans une saison si rigoureuse, ce qui fait que je suis encore ici, non pas dans l'intention de demeurer toujours dans cette maison, mais en attendant que l'Hiver soit passé, car je ne me trouve pas bien avec le monde de l'Andalousie. Je supplie fort vôtre Reverence de ne pas laisser de m'écrire en quelque endroit que je sois. Comme je n'ai à present plus d'affaires (ce qui certainement me satisfait beaucoup) j'ap-  
prehende

prehende que vous ne m'oubliez, mais je vous en empêcherai bien : car quoi que vous vous ennuiez je ne laisserai pas de vous écrire pour mon repos.

14. On n'a jamais creu dans ces quartiers, & l'on ne croit pas encore que le Concile & le Bref du Pape ôtent aux Superieurs la puissance de commander aux Religieuses de sortir d'une maison pour aller à d'autres pour le bien & les affaires de l'Ordre : car il s'en peut presenter beaucoup : & je ne dis pas ceci pour mon égard (d'autant que je ne suis maintenant bonne à rien) & si je sçavois de faire plaisir à vôtre Reverence, je demeurerois de tres-bon cœur toute ma vie, je ne dis pas dans une maison, où il m'est si avantageux de demeurer pour avoir quelque repos & quelque contentement, mais je demeurerois dans une prison ; je n'avance donc pas ces paroles pour moi, mais pour vous ôter le scrupule que vous pourriez avoir de ce que j'ai fait par le passé. Et bien que j'en eusse les Patentes, je n'allois jamais en aucune part pour fonder, si je n'avois par écrit un commandement ou la permission de mes Superieurs ; car pour d'autres affaires il est bien certain que je n'y pouvois pas aller. Or le Pere Ange me donna un ordre pour aller fonder à Veas & à Caravaque, & le Pere Gratian pour venir ici, & il avoit pour lors la même Commission du Nonce qu'il a à present, hormis qu'il ne s'en servoit point ; quoi que le Pere Ange ait dit que je suis venue ici comme un Apostat, & que j'étois excommuniée, Dieu le lui pardonne ; vous sçavez tres-bien & vous êtes témoin comme j'ai toujours tâché de le mettre bien aupres de vous & de le contenter en tout (je dis en des choses qui ne pouvoient pas déplaire à Dieu) & cependant il ne peut jamais être bien avec moi.

15. Il auroit fait un grand profit s'il étoit aussi mal avec Valdemore. Comme il est Prieur d'Avila il a chassé les Déchaussez du Convent de l'Incarnation, avec un grand scandale de tout le monde : le Convent étant auparavant si bien réglé qu'on en pouvoit louer Dieu : & il traita si mal les pauvres Religieuses, que c'étoit une

1021 IIII Lettres de la Glorieuse Mere  
pitié de voir les grandes inquietudes & travaux qu'elles  
les souffroient; l'on m'écrit que pour excuser le Prieur  
elles jettoient la faute sur elles-mêmes: les Déchaussez  
y sont néanmoins retournez, & selon que l'on m'a écrit,  
le Nonce a defendu à tous les autres Religieux Carmes  
de les entendre en Confession.

16. J'ai été beaucoup affligée du mécontentement de  
ces Religieuses: on ne leur donne que du pain, & d'au-  
tre côté j'ai grande compassion de les voir dans le trouble.  
Je prie Dieu d'y vouloir mettre ordre & de nous  
conserver votre Reverence pour plusieurs années. L'on  
m'a dit aujourd'hui que le General des Dominiquains  
doit venir en cette Villa: si Dieu me faisoit la grace que  
votre Reverence y vint aussi, ma joie seroit parfaite;  
bien que d'un autre côté les travaux que vous souffri-  
riez dans le chemin me feroient peine: c'est pourquoi je  
serai, pour mon repos, obligée d'attendre cette eternité  
qui n'a point de fin, où votre Reverence connoitra les  
obligations qu'elle m'a.

17. Dieu vueille par sa sainte Misericorde que je  
viennne à le meriter. Je me recommande fort aux Prie-  
res de ces Reverends Peres qui accompagnent votre Re-  
verence. Les Filles & les Religieuses qui sont dans cette  
Maison vous supplient de leur donner votre benedic-  
tion, & je vous demande pour moi la même grace. De  
Seville.

De votre Reverence,

L'indigne Fille & Servante,

TERESE DE JESUS.

### REMARQUES.

1. C Ette Lettre est pour le Reverend Pere Jean Bap-  
tiste Rubée, qui fut General de l'Ordre de nô-  
tre Dame du Mont Carmel; elle est fort longue, &  
pour agir discrettement, quand les Lettres sont longues  
les Remarques devroient être brèves, afin que les cho-  
ses qu'on ajoute dans la Remarque ne rendent pas en-  
nuieuse

nuieufe la douceur & l'agrément de ce qui eſt écrit dans la Lettre; mais le grand amour que j'ai pour Sainte Tereſe fait qu'il n'y a rien qui nous puiſſe obliger à être court en ſes loüanges.

2. Le mécontentement du Pere General fut cauſé par les plaintes que les Peres Carmes Chauſſez formoient contre les Déchauſſez. Ce qui obligea ce grand Prelat à faire des Ordonnances qui mortifioient les uns & réjouïſſoient les autres, ſans doute que les uns & les autres avoient une fort bonne & droite intention. La Sainte écrivit ſur ceci, & l'on peut voir les Chroniques au Liv. III. Chap. 44. & 45.

Ce Reverendiſſime Pere General fut un grand ſerviteur de Dieu & fort affectionné à la Sainte. Il l'avoit connuë en Eſpagne, où il conversa beaucoup avec elle, & l'encouragea à faire la Reforme; mais apres, les ennemis de cette Reforme lui firent de tels rapports, qu'il donna de la peine à la Sainte, au Pere Gratian, & au Pere Marian comme l'on void dans cette Lettre, & dans une autre, que nous verrons en ſuite, qui eſt la 27.

3. La Sainte écrivit cette Lettre en faveur de ces deux Religieux, que le General vouloit châtier, comme étans Auteurs de nouveautéz. Elle s'efforce de les defendre avec une douceur tres grande, attendriſſant le cœur de ſon Superieur par des paroles ſi ſagement écrites, que dans le temps que je les lus, il me ſembloit que j'entendois le diſcours de la ſage & de la ſpirituelle Abigail, qui alla à la rencontre de David, afin qu'il pardonât à ſon mari Nabal, lors qu'il venoit contre lui l'épée à la main.

4. Car la Sainte ne dit pas ouvertement que ces deux Religieux ont raiſon, quoi qu'elle fut aſſeurée qu'ils l'avoient, parce que c'eût été ſe trop hazarder d'irriter ſon General; d'autant que c'eſt une entrepriſe trop difficile, de dire qu'un Superieur n'a pas raiſon, quoi qu'eſſectivement il ne l'ait pas; mais elle prit un autre chemin; & demanda pardon pour eux. En effet, il eſt bien plus facile à nos eſprits qui aiment la liberté, de donner

que de paier ; & la Sainte ne vouloit pas mettre son Supérieur en peine de paier à ces deux Religieux ce qu'il devoit à la raison ; mais elle vouloit qu'il prit plaisir de donner & de montrer sa generosité dans le pardon. C'est pourquoi elle les accuse, & dit *qu'ils ont manqué, sans toutefois en avoir le dessein. Le pauvre Marian, dit-elle, ne sçait pas s'expliquer.*

5. Enfin que le curieux lise la harangue qu'Abigail fit à David, & qu'il la compare à cette Lettre de Sainte Terefe, & il verra qu'elles sont égales dans la façon, dans les paroles & dans les pensées, d'où l'on connoitra qu'un même esprit gouvernoit dans des temps si éloignez ces deux tres-prudentes femmes.

Et quoi que le General fut en colere contre la Sainte, aussi bien que contre ces deux Religieux, toutefois elle le dissimule ; & bien loin de donner à entendre qu'elle fut mal avec son Supérieur, qu'au contraire dans sa disgrâce, elle fait l'office d'une personne qui seroit favorisée & fort bien dans l'esprit de son General. Ce qu'elle fait avec une adresse & un jugement admirable, pour trois raisons. La premiere, parce que par ce moien elle ne met pas son General en méfiance de l'amitié qu'il eût autrefois pour elle.

6. La seconde, parce qu'elle diminueoit par là le tort qu'il lui faisoit de la traiter de la sorte ; ceux qui sont persecutez, ne devant jamais exagerer, mais amoindrir les injustices qu'ils reçoivent des grands, s'ils veulent qu'ils desistent de les offenser. En effet, leur pouvoir se rend plutôt par la patience que par la plainte : car celle-ci les irrite, & les rend furieux ; mais celle-là les oblige & les appaise. C'est pourquoi il y a un Proverbe Espagnol, qui est fort veritable, & qui dit : *Les hommes sages negocient en rendant graces pour les affronts qu'ils reçoivent.* Ce Proverbe est fort conforme à l'intention de l'Eglise, qui commande au Chrétien d'aimer ses ennemis.

7. La troisieme raison est, parce que la Sainte se fondeoit sur cette confiance dans l'amitié ancienne, & sur  
l'ou-

Oubli du tort nouvellement receu, pour ouvrir le chemin à la defenfe de ces deux Religieux, qui n'avoient point d'autre recours pour fe remettre bien avec leur General, que la protection de cette fage & prudente Fille.

L'on doit auffi remarquer que la Sainte traitta avec fon General des affaires d'autrui auparavant que de parler de la fienne: par où l'on connoit que la charité la gouvernoit plutôt que le reffentiment, & ne voulut jamais perdre l'opinion qu'elle avoit d'être bien auprès de fon General; parce qu'en faisant autrement, elle auroit rendu par la méfiance la plaie plus incurable.

8. Quand elle lui dit dans le nombre 13. & dans le 16. *qu'il fçauroit dans le Ciel les obligations qu'il lui avoit.* Elle entend parler de quelque bien que ce General obtint de Dieu par fon interceffion; & elle lui faisoit pefer avec confiance ce qu'elle devoit fçavoir avec quelque certitude. Certainement ce Prelat fe pouvoit croire heureux, s'il pouvoit arriver dans ce lieu de verité, pour verifier une Prophetie fi utile & fi neceffaire pour lui.

9. Quand la Sainte parle de fon reffentiment, elle le represente avec une prudence & une civilité fuprennante: Elle exagere fi tendrement fon affliction, qu'il n'y a point de doute qu'elle n'apaisât l'esprit de fon General par fa foumiffion, & par cette obeiffance aveugle, avec laquelle elle l'obligeoit; de même qu'Abigail adoucit le vaillant David, couroucé contre fon mari.

---

## L E T T R E X I V.

*Au tres-reverend Pere Louïs de Grenade, de l'Ordre de S. Dominique.*

J E S U S.

1. **L** A Grace du Saint Esprit foit toujours avec votre Reverence. Amen.

1. Parmi tant de personnes qui vous aiment en nôtre Seigneur, pour avoir écrit une doctrine si sainte & si profitable, & qui rendent grâces à sa divine Majesté, de vous avoir fait naître pour un si grand avantage & bien universel des âmes, j'ai l'honneur d'en être une; de sorte qu'il me semble qu'il n'y a point de travail qui m'eût pu empêcher de voir celui dont les paroles me consolent si fort, si mon état & mon sexe me l'eussent permis: car sans cet inconvénient j'avois assez sujet de chercher de semblables personnes pour assurer les craintes dans lesquelles mon âme a vécu pendant quelques années. Et puis que je n'ai pas mérité cela, j'ai reçu de la consolation du commandement que le Seigneur Don Teuton m'a fait de vous écrire la présente, n'ayant pas osé autrement prendre la liberté de le faire; mais me confiant en l'obéissance, j'espère que cette Lettre me profitera, afin que vôtre Reverence se souvienne de me recommander à nôtre Seigneur, j'en ai grand besoin, pour le peu de vertu que j'ai, étant exposée aux yeux du monde, sans avoir aucun soin de faire sérieusement quelque peu de ce que l'on pense de moi.

2. Si je pouvois entendre vôtre Reverence, cela suffiroit pour mon bien & pour mon profit, & l'aumône que vous m'en feroiez par vos discours, seroit que j'apprendrois de vous, qui savez si bien ce qu'il y a en Dieu (& la difficulté qu'il y a d'y aller à lui, après une mauvaise vie) le moyen de m'en approcher: Bien que je sois fort méchante, j'ai près plusieurs fois la hardiesse de demander à Dieu que vôtre vie soit fort longue, & la grâce que je demande à sa divine Majesté, c'est que vous augmentiez toujours en Sainteté, & en son amour. Amen.

Vôtre indigne Servante.

TERESE DE JESUS. Carmelite.

Je crois que le Seigneur Don Teuton est de ceux qui se trompent pour ce qui me regarde, il m'assure qu'il vous aime beaucoup. Pour vous acquitter de cette obligation, dont vous lui êtes redevable, vous êtes obligé de l'avertir de n'être pas si crédule sans sujet. RE-

R E M A R Q U E S.

1. C Ette Lettre s'adreſſe au venerable Pere Maître Louïs de Grenade, l'honneur du ſacré Ordre de S. Dominique, gloire de l'Eſpagne, & même de l'Egliſe Univerſelle, qui peut ſe réjouir grandement d'avoir eu un enfant ſi illuſtre.

Le Licentié Louïs Mugnos, mon grand ami, & Miniſtre du grand Conſeil des Finances, homme d'un grand eſprit & d'un jugement excellent, a écrit la vie de ce grand perſonnage avec une ſtile fort relevé : c'eſt pourquoi il ſeroit ſuperflu de parler ici de ce grand homme, qui a été ſi juſtement honoré & reveré dans tous les ſiecles, ſes œuvres publient ſes vertus, & les ames qu'il a gagnées à Dieu font voir la force efficace que la grace divine communiqua à ſa tres-éloquenté plume. L'on rapporte que ſon ame apparut à une perſonne d'une vertu ſignalée, avec un manteau de gloire, ſemé d'innumérables étoiles, & on lui fit entendre que ces étoiles étoient les ames que ſes ſaints écrits avoient amenées à la gloire.

3. Sainte Tereſe écrit à ce ſaint perſonnage, parce que les gens de bien ſe cherchent toujours, & ils en ont beſoin pour ſe defendre des méchans qui les cherchent auſſi toujours, mais c'eſt pour les perſécuter.

4. Elle déclare dans le premier nombre le grand deſir qu'elle avoit de le voir, je ne m'en étonne pas, qui eſt celui qui ne deſireroit pas de voir & d'entendre parler celui dont il admire les écrits ? Il n'y a perſonne qui ne deſire d'ouïr celui qui conſole dans la lecture que l'on fait de ſes œuvres : & ſi les Orateurs faiſoient de grands voyages pour entendre la parole de ceux dont ils liſoient les Livres : à plus forte raiſon les grands Saints, pour écouter la voix de celui qui les touche ſi fort par les écrits, puis que ceux-là trouvoient dans l'Orateur profane une langue éloquenté, accompagnée ſouvent d'une vie relâchée, & que ceux-ci trouvent dans le ſaint Orateur toujours la Sainteté avec l'éloquenté.

5. Il y a cette difference entre les Saints qui sont sçavants, & ceux qui ne le sont pas, que l'on peut chercher les premiers pour les entendre & pour les voir; mais ceux qui n'ont l'opinion d'être Saints que dans les belles actions qu'ils font, on les peut chercher seulement pour les voir, non pas pour les entendre; de sorte que si Sainte Tereſe vivoit à present, je l'irois voir, pour éloigné que je fusſe d'elle: Car quand je ne la trouverois pas Sainte, je la trouverois ſçavante & ſpirituelle, pour me conſeiller le meilleur chemin du Ciel, mais si c'étoit un autre qui n'eut point ſon entendement ni ſa grace, si je ne la trouvois pas Sainte, tout mon voiage ſeroit inutile, parce que je ne la trouverois ni Sainte, ni ſçavante.

6. C'eſt pour ce ſujet que la Sainte deſiroit de voir le Pere Louis de Grenade: Et c'eſt pour ce ſujet auſſi que le tres-prudent Roi Philippes II. le fut voir dans ſa chambre, quand il alla à Liſbonne, d'autant qu'il deſiroit voir celui dont il prenoit tant de plaisir à lire les Ouvrages.

7. La Sainte fait voir dans le ſecond nombre ſon humilité, en ce qu'elle prie ce grand homme de ne la pas oublier dans ſes oraiſons, dont elle avoüe avoir un grand beſoin. Son humilité paroît auſſi en ce qu'elle le conjure de ne pas ajoûter foi à ce que le Seigneur Don Teuton lui écrivoit; mais au contraire, qu'il tâchât de l'en deſabuſer. D'où l'on peut bien juger du grand deſir, & de la grande ſoiſ que ſainte Tereſe avoit d'être mépriſée, puis que les louanges tourmentoient furieusement ſon ame: Et c'eſt ici le témoignage le plus aſſeuré de la véritable pieté de faire amitié avec les affronts, & de declarer une guerre & une inimitié ouverte aux honneurs.



LETTRE XV.

Au Reverend Pere Pierre Ibagnes, de l'Ordre de S. Dominique, Confesseur de la Sainte.

JESUS.

**L**E Saint Esprit soit toujours avec vôtre Reuerence.

1. Il ne seroit pas mal de vous représenter avec exaggeration le grand service que vous me rendriez de me recommander à Dieu, pour vous obliger d'en avoir un soin tout particulier, & si vous sçaviez ce que j'ai souffert, de me voir écrite sur le papier, & d'avoir rappelé à ma memoire toutes mes miseres, qui sont en si grand nombre, vous le feriez sans doute, bien que je puisse dire avec verité, que j'ai eu plus de repugnance d'écrire les faveurs que nôtre Seigneur m'a faites, que les offenses que j'ai commises contre sa divine Majesté.

2. Je me suis étenduë dans ce discours comme vous m'aviez commandé, mais je l'ai fait à condition que vous déchirerez, comme vous me l'avez promis, ce que vous ne trouverez pas bon. Je n'avois pas encore achevé de le repasser apres l'avoir écrit, quand vous l'avez envoyé querir. Il se pourra faire que je ne me sois pas bien expliquée en de certains endroits, & que j'aie repeté plusieurs fois la même chose, d'autant que j'ai eu si peu de temps pour cela, que je ne pouvois pas lire ce que j'écrivois.

3. Je vous supplie de le corriger, & de le faire copier, sitant est qu'on le doit ve envoyer au Pere Maître Avila, parce que quelqu'un pourroit connoître mon caractere. Je desire beaucoup qu'on fasse en sorte qu'il voie mon Livre, puis que j'ai commencé de l'écrire à ce dessein, & pourveu qu'il juge que je vas par un bon chemin, je demeureraï toute consolée, d'autant qu'il ne me reste plus rien à faire pour être éclaircie.

4. Faites en tout ce que vous trouverez bon, & considerex que vous êtes obligé d'assister celle qui vous s'e

son ame de la sorte : je vous recommanderai toute ma vie à nôtre Seigneur. C'est pourquoi hâtez-vous de servir sa Majesté, pour me faire en suite faveur : car vous verrez par ce qui est contenu dans ce Livre les avantages que l'on a de se donner entierement (comme vous avez déjà commencé) à celui qui se donne à nous sans mesure : Qu'il soit beni à jamais. J'espere en sa Misericorde de nous voir ensemble avec lui, où nous connoîtrons tous deux plus à découvert les grandes graces qu'il nous a faites, & nous le louerons durant tout l'éternité.

Vôtre indigne Servante,

TERESE DE JESUS.

### R E M A R Q U E S.

1. Cette Lettre se trouve imprimée avec les œuvres de la Sainte, à la fin du livre de sa vie. Elle est aussi au commencement de certains cahiers écrits, touchant les faveurs qu'elle receut de nôtre Seigneur, lesquels ont été recueillis par le tres-docte Pere Louïs de Leon, l'un des plus grands Personnages que l'Ordre Illustre de Saint Augustin ait produit en ce siecle : Il fut l'un des premiers qui approuva avec un stile elegant, la vie & les œuvres de Sainte Terese, pour les faire imprimer.

2. La Sainte écrit au Pere Presenté, Pierre Ibagnes, son Confesseur, Religieux de l'Ordre de S. Dominique. Ce fut le premier qui aiant entendu de la bouche de la Sainte sa vie admirable, en conceut une grande opinion, & lui commanda de l'écrire. L'Eglise lui est obligée, pour avoir été la cause que ce grand tresor qui a conduit tant d'ames à la gloire, se soit découvert.

3. On est aussi obligé à ce docte Religieux de la dernière resolution que Sainte Terese prit d'entreprendre la Reforme : car suivant que la Chronique le rapporte, la Sainte vint un jour à parler de cette affaire à Madame Guiomar de Ulloa, & à une de ses Nièces, qui s'appelloit Marie d'Ocampo, qui étoit pour lors en habit seculier,

culier, dans le Monaftere de l'Incarnation, d'où elle ſortit pour être Religieufe dans celui de S. Joſeph, & ſ'appella Marie Baptiſte, à laquelle la Sainte écrivit pluſieurs Lettres pendant qu'elle étoit Prieure du Convent de Valladolid, & dans ces Lettres l'on void clairement la perfection de ſa vie. Lors qu'elle mourut (ce fut à Valladolid) elle merita de voir à ſon chevet le tres-pieux Roi Philippes III. & la Reine Marguerite ſa femme, lui demandant des ſaveurs du Ciel, pour leurs enfans & pour leurs Roiaumes. Or apres qu'elles eurent beaucoup parlé des difficultez de cette entrepriſe, elles ſe reſolurent de faire ce que le Pere Ibagnes leur confeilleroit, parce que le Pere Baltazar Alvarez, qui étoit le Confefſeur de la Sainte, y trouvoit tant de difficultez, quoi que d'ailleurs il le ſouhaitât beaucoup, qu'il croioit que l'on n'en pouvoit pas venir à bout. C'eſt pourquoy il lui commanda de n'y plus penſer. Mais la Sainte aiant communiqué cette affaire à ce Saint Religieux, & lui aiant déclaré le ſentiment de ſon Confefſeur, il lui demanda huit jours de terme pour la recommander à Dieu: & apres les huit jours il revint, l'encouragea & la perſuada de commencer cette entrepriſe, comme la Sainte le rapporte dans le Chapitre 31. de ſa vie, & les Chroniques, dans l'endroit où elles parlent de cette Fondation de S. Joſeph. Neanmoins la Sainte pour ne pas aller contre le ſentiment de ſon Confefſeur, ne voulut pas faire aucune diligence, qu'elle n'en eut auparavant la permiſſion.

4. J'avoüe que je ne m'étonne point de ce que le Pere Baltazar Alvarez tenoit une entrepriſe ſi difficile pour impossible: car il y avoit une infinité de raiſons pour cela, & je ne m'étonne pas non plus que le Pere Prefenté Pierre Ibagnes, fut d'un ſentiment contraire; parce qu'il ſe peut faire que Dieu lui avoit fait connoître que cela étoit poſſible; mais ce qui me ſurprend, c'eſt de voir trois femmes enfermées dans une chambre du Monaftere de l'Incarnation d'Avila; dont l'une étoit une pauvre Religieufe, à ſçavoir Sainte Tereſe: l'autre une

Veuve

Lib. 1.  
C. 35.  
N. 6.

Veuve de qualité de la ville de Toledo, qui s'appelloit Madame Guiomar : & la troisieme une jeune Fille, Nièce de Sainte Terefe, lesquelles consultent ensemble, & traitent fort à loisir de reformer un Ordre, comme celui de nôtre Dame du Mont-Carmel : Ordre qui est si ancien, si illustre, où il y a tant de gens sçavans, tant de viellards, tant de sages Religieux, & tant de saints personnages illustres en toute sorte de vertu; c'est ce qui je ne puis comprendre. La Chronique dit que la Nièce de la Sainte lui offroit mille écus, afin qu'elle ne perdît pas courage, & la Veuve lui promettoit d'y employer tout son pouvoir, & tout son credit : Voiez, s'il vous plaît, de quoi pouvoient servir mille écus, & le pouvoir d'une honnête Veuve, pour une entreprise si grande & si difficile.

5. Si toutes les Univerfitez du monde se fussent pour lors assemblées pour entendre la conversation & la consultation de ces trois femmes : qui est l'homme docte qui n'auroit pas dit, ou qu'elles étoient folles, ou qu'il falloit les separer & les renvoyer chacune en son état, Sainte Terefe à sa cellule, la Veuve à sa maison, & la Fille à celle de sa Mere, sans qu'on parlât plus de cette matiere : Et nonobstant cela, Dieu fit paroître sa sagesse & son pouvoir par le moien de cette assemblée, laquelle étoit une rêverie pour le monde, mais un mystere à l'égard de Dieu ; de sorte que Dieu se servit de cette conversation pour élever un edifice si grand & si admirable, qu'à peine peut-il être contenu dans les termes du monde, puis que l'on void femer par toute l'Europe, non pas des Monasteres, mais des Étoilles & des Astres brillans, qui éclairent ceux qui sont plongez dans la vanité du monde, & qui font disparoître leurs erreurs ordinaires par les rayons de leur doctrine, & de leur sainte vie.

Matth.  
24. V.  
31.

6. Qui dira que ce commencement de Reforme n'est pas ce grain de moûtarde, qui étant le moindre de toutes les semences, devient apres le plus grand de tous les arbres de la terre ? Qui ne dira que l'Apôtre  
Saint

Saint Paul vouloit parler de ce grand ouvrage, quand il dit : *Infirma mundi elegit Deus ut confundat fortia*, Cor. I. v. 27. Dieu a choiſi les choſes les plus baſſes & les plus foibles pour triompher des plus puiſſantes, qu'il ſemble impoſſible de pouvoir vaincre.

7. Qui ne dira que J E S U S-CH R I S T vouloit encore parler de cette admirable entrepriſe, quand il remercia ſon Pere, & lui dit : *Confiteor tibi Pater quia abscondiſti hæc à ſapientibus & revelavi ea parvulis*. Matth. 11. v. 25. Je vous remercie, mon Pere, de ce que vous n'avez pas éclairé les ſages, & avez répandu vos lumieres ſur les petits.

Ce ſont ici les victoires & les triomphes de la grace. C'eſt ici le doigt invifible de ſa toute-puiſſance. Ce ſont ici les merites d'un J E S U S Crucifié, qui par des inſtrumens foibles & fragiles, vient à bout des entrepriſes les plus inſurmontables, affoibliſſant le fort par le foible, & faiſant du petit le grand ; afin que le monde connoiſſe & ſoit perſuadé que ce n'eſt pas ici un ouvrage de la nature, mais de la grace ; afin que la ſageſſe humaine s'humilie, & vienne à connoiſtre que ſans Dieu il n'y a que de l'ignorance, afin que la grandeur humaine ſe proſter, ne devans cette forte, ſainte & ſouveraine baſſeſſe.

8. Ce Pere de l'Ordre de Saint Dominique n'encouragea pas ſeulement la Sainte à commencer la Reforme, mais il l'aſſeura qu'elle viendroit heureuſement à bout de cette entrepriſe, ce qu'elle declare par ces paroles. *Ce ſaint personnage de l'Ordre de Saint Dominique ne laiſſoit pas d'être aſſeuré que moi, que la Reforme ſe feroit, & comme je n'y voulois point entendre, pour ne pas aller contre l'obeiſſance que je devois à mon Confefſeur, il negocioit avec ma Compagne, & ils écrivoient à Rome, & cherchoient des moiens, & le reſte.* Liv. d ſa vie Chap. 33. Et dans un autre endroit, la Sainte parle de ce Religieux en cette ſorte : *Je vis nôtre Dame qui le couvroit d'un manteau tres-blanc, pour marque qu'elle conſerveroit ſon ame pure & nette à l'avenir, & qu'il ne*

Livre I  
de la  
vie Ch.  
38.

romberoit point en peché mortel : Elle me dit qu'elle lui donnoit ce manteau en recompense du service qu'il nous avoit rendu, en nous aidant à faire cette maison. (Elle parle du Convent de Saint Joseph d'Avila.) Apres elle ajoute : Je suis assuree que cela arriva ainsi, car il mourut de là à peu d'années. Et le temps qu'il vécut, il fit de si grandes penitences, que sa vie & sa mort furent accompagnée d'une grande Sainteté, en sorte qu'on n'en doit point douter selon les apparences qu'il y en a. Un Religieux qui avoit assisté à sa mort, m'assura qu'il lui avoit dit avant que d'expirer, que Saint Thomas d'Aquin étoit avec lui. Il m'est apparu depuis avec une grande gloire, & m'a dit certaines choses. Il étoit si fort attaché à l'oraison, que voulant s'empêcher quand il mourut de la faire, à cause de sa grande foiblesse il ne pouvoit pas. Il m'écrivit un peu auparavant que de mourir, & me demandoit quel moien il prendroit pour s'empêcher du ravissement, parce qu'en sortant de dire la Messe, il demouroit extasié durant quelque temps, sans qu'il le pût éviter. Enfin Dieu lui donna la recompense de tant de services qu'il lui avoit rendus. Toutes ces paroles sont tirées de la vie de la Sainte, par où l'on peut juger de la grande pieté de ce sçavant & Saint Religieux.

9. Bien qu'il soit veritable que la Sainte écrit la premiere fois sa vie, à la sollicitation de ce Pere Presenté, qui étoit son Confesseur : plus de dix ans apres neanmoins, elle l'écrivit pour une seconde fois, la divisant en Chapitres, & y ajoutant certaines choses. Ce fut par le commandement d'un autre Religieux de l'Ordre de Saint Dominique, son Confesseur, qui s'appelloit le Pere Gracien de Toledé, homme docte & spirituel, Religieux du Convent d'Oropese. C'est pourquoi nous sommes obligez à ces deux grands hommes, d'une Religion si illustre, d'avoir l'une & l'autre vie de cette Sainte.

10. Dans le premier nombre, la Sainte dit qu'elle avoit en plus de repugnance à écrire les faveurs que Dieu lui

lui avoit faites, que non pas les fautes qu'elle avoit commiſes : Ce ſont des paroles fort diſcrettes & ſpirituelles, car elle ne pouvoit retirer de voir ſes fautes qu'une profonde humilité : & comme la Sainte étoit humble, elle ſouhaitoit de ſe voir humiliée ; mais elle apprehendoit en ſe voyant favorifée de Dieu ; & beaucoup plus en ſe voyant élevée à de ſi grandes graces : car l'ame qui va le droit chemin du Ciel, ſe reſerve des faveurs pour l'éternité, & choiſit les peines pour cette vie : Elle veut que tout le monde la perfecute & l'afflige, & ne craint rien plus que d'être eſtimée, louée, & dans l'approbation du monde.

11. Elle le prie dans le nombre ſecond de déchirer tout ce qui ſera dans ſon Livre qui lui ſemblera n'être pas profitable au ſervice de nôtre Seigneur. Celui qui ne veut pas manquer en doit uſer de la forte, & par une véritable ſoumiſſion, il doit ſe rapporter de ce qu'il a écrit à un homme ſçavant & ſpirituel, telle que l'étoit ce ſaint perſonnage.

12. En ſuite elle lui demande dans le troiſième nombre, qu'il faiſſe tenir ſa vie au Pere Maître Jean d'Avila, étoile brillante, qui éclairoit pour lors dans l'Andalouſie, non ſeulement l'Eſpagne, mais encore toute l'Egliſe. Le Licentié Louiſ Mugnos, mon ami, a écrit ſa vie, par laquelle l'on verra le ſoin que la Sainte avoit de chercher la vérité, puis qu'elle ſe mettoit entre les mains de cet homme éminent en vertu & en piété. Elle dit qu'après ſa Censure il ne lui reſte rien à faire pour être en repos, d'autant qu'une ame aiant fait ce qui eſt néceſſaire pour ſ'aſſurer, dans ce qu'elle a fait ; Elle ne doit plus avoir de ſoin, au contraire, elle doit commencer à ſe conſoler, & à mettre toute ſa confiance en Dieu, qui n'abandonnera jamais celui qui fait tout ſon pouvoir pour le chercher dans la vérité : *Fidelis autem eſt Deus, & non patietur vos tentari ſupra id quod poteſtis.*

I. Cor.  
10. v.  
13.

13. Dans le quatrième nombre, elle ſe remet entre les mains de ſon Confeſſeur, & lui repreſente l'obligation qu'un Pere ſpirituel a d'aſſiſter celle qui ſe ſoumet ſincere.

sincèrement à lui ; & parce que son ardente charité ne se peut pas contenir dans ses propres limites , elle l'exhorte à devenir un grand Saint. Enfin elle nâquit pour être la Maîtresse de la pieté dans le monde , & Dieu la crea pour cela. C'est pourquoi je ne m'étonne pas si Dieu la fait passer de l'esprit humble d'une simple Eco-liere , à un zélé & un esprit saint d'une grande Maîtresse , pour éclairer & persuader le monde.

---

L E T T R E X V I .

*Au Reverend Pere Maître Dominique Bagnes , de  
l'Ordre des Freres Prêcheurs , Confesseur  
de la Sainte.*

J E S U S .

1. **L**A Grace du Saint Esprit soit avec vous , & avec mon ame.

Tout ce que je fais de merveilleux pour l'amour de Dieu , ne nous doit pas surprendre , puis que l'amitié que j'ai pour le Pere Dominique , a tant de pouvoir sur moi , que ce qu'il trouve bon , je le trouve aussi bon , & que je veux tout ce qu'il veut. Je ne sçai à quoi cet enchantement doit aboutir.

2. Celle que vous appelez vôtre Parde , nous a grandement contentées : elle est tellement ravie de joie depuis qu'elle a pris l'habit , que nous en louons toutes Dieu : Je crois que je n'aurai pas courage de la faire Sœur du voile blanc , en consideration de ce que vous avez fait pour son bien ; de sorte que je suis resoluë de lui faire apprendre à lire , & nous ferons apres suivant ce que nous verrons qu'elle fera.

3. Mon esprit à fort bien connu le sien sans lui avoir parlé ; & depuis son entrée elle a causé à une Religieuse tant de ferveur & esprit d'oraison qu'elle ne sçai ou elle en est. Assurez-vous , mon Pere , que ce m'est un contentement indicible , toutes les fois que je reçois des Filles qui n'apportent rien au Convent , & que je les reçois seulement pour l'amour de Dieu. Tellement que  
quand

quand je vois qu'elles n'ont pas de quoi pour entrer dans un Convent, & qu'elles ne peuvent pas suivre leur vocation, faute d'argent, je connois que Dieu me fait une grace toute particuliere de me les adresser, afin que je leur procure ce bien, si je pouvois faire qu'elles fussent toutes receuës de la sorte, j'en serois grandement ravie. Il ne me souvient pas toutesfois d'en avoir refusé aucunes, pour n'avoir pas de quoi; pourveu qu'elle m'ait contentée.

4. J'ai receu une satisfaction toute particuliere, de voir les grandes faveurs que Dieu vous fait, de vous employer dans de semblables œuvres; J'ai été aussi toute consolée de recevoir cette pauvre Fille. Vous êtes devenu le Pere de ceux qui peuvent peu; & la charité que nôtre Seigneur vous donne pour cet effet, me réjouit tellement, que je ferai toutes choses pour vous aider dans de semblables actions, si je puis le faire. La Compagne de celle que nous avons receuë, & qui l'accompagna jusqu'à la porte du Convent, pleura tant, que je pensai qu'elle ne finiroit jamais de pleurer: je ne sçai pour quel sujet vous me l'avez envoieë ici.

5. Le Pere Visiteur a de-jà donné la permission, & c'est un commencement pour en obtenir davantage, avec l'aide de Dieu, & peut-être pourai-je recevoir cette pleureuse, si vous l'agréez, apres quoi j'en aurai assez pour le Convent de Segovie.

6. La Parde a trouvé en vous un bon Pere; elle dit qu'elle a peine de se persuader qu'elle soit Carmelite. C'est un sujet de louer Dieu, que de voir la joie qu'elle a. J'ai beni sa divine Majesté, d'avoir veu ici vôtre petit Neveu, qui est venu avec Madame Beatrix, & je me suis grandement réjouïe de le voir. Pourquoi m'aviez-vous caché qu'il deût passer par ici.

7. Je considere aussi cette Sœur que nous avons receuë, pour avoir demeuré avec cette sainte amie que j'avois, & que vous connoissiez bien. Sa Sœur m'écrit, & m'offre beaucoup de choses. Je lui réponds qu'elle m'attendrit. Il me semble que je l'aime beaucoup plus  
que

que quand sa Soeur étoit en vie. Vous sçavez bien comme vous avez eu un suffrage dans l'élection de Prieur du Convent de S. Etienne : tous les autres ont donné leur voix à celui qui est à présent Prieur. J'ai été édiflée de les voir si conformes.

8. Un Religieux de votre Ordre, nommé le Pere Melchior Cane, me vint hier visiter : je demurai quelque temps avec lui, & lui dis que s'il y avoit dans son Ordre plusieurs esprits de sa force, vous pourriez faire des Convents où il n'y auroit que des Contemplatifs.

9. J'ai écrit à Avila, afin que ceux qui vouloient faire le Convent dont vous me parlez, ne perdent point courage, pour voir que nous n'avons pas ici tout ce qui vous est nécessaire ; car je desire beaucoup qu'on le commence au plûtôt ; Pourquoi ne me parlez-vous point de ce que vous avez fait ? Je prie Dieu qu'il vous fasse un aussi grand Saint comme je le desire. J'ai envie de vous parler quelque jour de ces apprehensions que vous avez. Vous ne faites que perdre le temps de vous y amuser : Et vous ne me voulez pas croire, parce que vous n'êtes pas assez humble.

Le Pere Melchior, dont je viens de parler, agit bien mieux : car il dit qu'il a retiré un grand avantage pour m'avoir parlé une fois à Avila, & il lui semble qu'il n'y a point d'heure qu'il ne m'ait devant ses yeux. O qu'elle pieté est la sienne ! ô la belle ame que Dieu possède dans ce Religieux ! Il m'a grandement consolée ; mais il semble que je n'aie rien à faire que de vous rendre compte de la pieté des autres. Demeurez avec Dieu, & lui demandez de me faire la grace que je ne m'écarte point en aucune chose de sa sainte volonté. C'est aujourd'hui Dimanche, & sur le soir.

Vostre indigne Servante

TERESE DE JESUS.

REMARQUES.

1. **D**Etoutes les Lettres que nous avons de Sainte Tereſe, nous n'en trouvons le deſſus que de deux, dont celle-ci en eſt une. Le deſſus de laquelle eſt de cette ſorte : *Au tres-Reverend Seigneur, & mon Pere, le Pere Maitre Frere Dominique Bagnes, mon Seigneur.* Ce qui marque bien l'amour & la veneration que la Sainte avoit pour ce tres-devot Religieux.

Ce grand Docteur & illuſtre perſonnage, fut le premier Profeſſeur de Theologie en l'Univerſite de Salamanca ; les Livres duquel font voir l'excellence de ſa belle & veritable doctrine, & ſa reputation jointe à cette Lettre de la Sainte, temoigne la grandeur de ſa pieté, & de ſa ſaineté.

2. Ce grand homme fut le premier qui defendit à Avila, contre tous les Religieux & le peuple de cette ville, la maiſon de Carmelites Déchauffées, qui eſt celle de Saint Joſeph, que la Sainte avoit fondé : Tellement que par une belle & docte remonſtrance qu'il fit à ce peuple émeu, & qui eſt rapportée dans la Chronique, il arrêta lui ſeul la reſolution que l'on avoit priſe d'abatre le Monaſtere, pour n'avoir pas été bâti avec le conſentement de toute la Ville.

Tom. 1.  
lib. 1. c.  
45, n. 3.

L'on void bien par là que cette ſainte Reforme eſt redevable de ſes commencemens à l'Ordre illuſtre de Saint Dominique, qui par le moiſen de cet eſprit eminent que Dieu lui communiqua, previt delors les grands avantages que l'Egliſe recevroit de l'avancement & de l'accroiffement de cette arbre, & que par tant il falloir empêcher que la ſcie de la contradiction le coupa imprudemment en ſa naiſſance.

3. Ce même Religieux étant ſon Confefſeur, lui ordonna d'écrire le Livre admirable du chemin de perfection : Et nous lui ſommes redevables de cette inſtruction celeſte, dans laquelle on ne lit pas ſeulement la perfection, mais on la voit pratiquée, on la reçoit, & on l'apprend, de telle que je puis dire qu'on apprend  
la

Le mot de *Do-*  
*minica*  
 en Espagnol est qui-  
 vogue, & signifie une Religieuse de Saint Dominique, outre sa veritable signification Latine.

4. Sainte Terefe fut si affectionnée à l'Ordre de saint Dominique, qu'elle avoit accoustumé de dire avec beaucoup de grace, qu'elle étoit *Dominica in Passione*, voulant dire qu'elle étoit Dominiquaine d'inclination; c'étoit un équivoque fort naturel à sa subtilité & à sa grace.

Et veritablement je ne m'en étonne pas, car qui est celui qui n'aimera pas cette sacrée Religion? Qui est celui qui ne sera pas non seulement *Dominica in Passione*, mais *omnes Dominica per annum*, pour honorer un Ordre, qui est le Rempart & le Maître universel de la Foi, qui est le Defenseur des veritez Catholiques contre les Heretiques, qui est la lumiere de la Theologie Positive & Scholaistique, qui est la Source & la Fontaine, où l'on puise la belle & veritable Morale, qui est tant sainte, détachée & dépoüillée de tous les interêts humains, communique aux ames les brillans raions d'une doctrine afferée. J'avouë que sans considerer que saint Dominique, cet Apôtre d'Espagne, a été Prebendier dans la S. Eglise d'Oïme, que je sers indignement. J'avouë, dis-je, que ses enfans doivent être aimez, imitez & respectez, pour ressembler si fort à leur Pere.

5. Cette Lettre est écrite avec une stile si laconique & si concis que sa brieveté en est admirable. Il semble qu'elle l'écrivit pendant qu'elle étoit à Segovie, où elle receut sans doute une Fille qui lui avoit été recommandée par le Pere Maître Bagnes, & c'est celle qu'elle appelle votre Parde, peut-être parce qu'elle étoit grise dans la couleur du visage (car *pardo* en Espagnol signifie gris) ou parce qu'elle portoit un habit gris, ou plutôt parce que c'étoit-là son surnom.

6. Dans le premier nombre elle donne à connoître que ce Pere avoit trouvé bon qu'elle fit certain exercice interieur qu'elle faisoit pour lui obeir, & elle l'oblige merveilleusement de dire qu'elle fait pour lui ce qu'elle fait pour Dieu, & que c'est une chose surprenante de  
 se

ſe voir ſi ſoumiſe en tout à ſon ſentiment. Ainſi elle ſ'humilie comme étant Sainte, connoiſſant ſa propre volonté, & elle demande à ce Maître ſpirituel le remede, lui declarant ſa reſignation.

7. Dans le ſecond nombre elle dit que la Novice qu'elle venoit de recevoir l'avoit fort contentée, qu'elle ne veut pas qu'elle ſoit Sœur du voile blanc, & que cette Fille eſt fort ſatisfaite de ſe voir avec l'habit & dans le Convent. Il eſt certain que la Novice qui eſt contente & qui eſt auſſi dans l'approbation d'une ſi Sainte Supérieure, fera profeſſion.

8. Dans le 3. nombre elle declare la grande joie qu'il y a d'aſſiſter une ame, & le peu de conſideration que l'on doit faire de l'argent quand il s'agit de la faire jouir du prix inſtimable de la Redemption; c'eſt ce qu'on devroit pratiquer dans tous les Convents des Religieuſes, & ne pas laiſſer perdre une Fille, parce qu'elle n'a point d'argent; mais le malheur eſt que l'on ne peut pas toujours faire ce que l'on devroit.

9. Dans le nombre 4. la Sainte ſe réjouiſt de ce que ce ſçavant homme s'emploie à des œuvres ſi pieuſes & ſi ſaintes; elle l'en remercie & l'en eſtime beaucoup; & au lieu qu'il devroit remercier la Sainte de la faveur qu'elle lui fait de recevoir cette Fille à ſa conſideration ſans dot, elle le remercie de ce qu'il la lui preſente ſans dot. Par où cette grande Maîtreſſe de pieté & de Fondations donne à entendre qu'il eſt beaucoup plus important aux Convents d'être riches en vertu qu'en argent.

10. A la fin de ce même nombre elle parle de celle qui accompagna la Novice, & qui ne ſe laiſſoit point de pleurer; & comme elle declare avec une grace merveilleuſe dans le 5. nombre, la Compagne ne pleuroit pas de ce que ſon amie étoit dans le Convent, mais de ce qu'elle demeureroit dehors, car la Sainte dit apres qu'elle verra ſi elle pourra recevoir cette pleureuſe.

Ce qui eſt au commencement du 7. nombre n'eſt pas trop facile à entendre, & il n'eſt pas beaucoup neceſſaire de le ſçavoir; cette election dont elle parle étoit

pour faire le Prieur de S. Etienne, qui est le Convent de Salamanque de l'Ordre de S. Dominique, qui n'en a pas un plus beau, ni plus regulier, ni plus sçavant dans toute l'Europe.

11. Dans le 8. nombre elle parle du tres-reverend Pere Maître Melchior Cane, ce n'étoit pas le tres-illustre & tres docte Evêque des Canaries, qui avoit le même nom & étoit du même Ordre; mais c'étoit son Neveu, Personnage fort vertueux & des plus illustres en Sainteté que cet Ordre ait eu en cestemps-là, la Chronique en fait mention, & nous y renvoions le

Tom. 4.  
liv. 4.  
ch. 31.

Lecteur.

## L E T T R E X V I I.

*Autres-Reverend Pere Prieur de la Chartreuse des Grottes de Seville.*

J E S U S.

**L**A Grace du Saint Esprit soit avec votre Reverence.

1. *Que vous semble-t'il, mon Pere, du desordre qu'il y a dans cette pauvre maison du glorieux S. Joseph? Que vous semble-t'il de ceux qui ont traité & qui traitent si mal ces pauvres Religieuses? Et quel jugement faites-vous de ces peines interieures, de ces persecutions & de ces inquietudes qu'elles souffrent depuis un si long-temps, de ceux-là même qui les devoient consoler? Il me semble que si elles ont beaucoup demandé à Dieu ces travaux, elles en sont sorties à leur honneur; Dieu en soit beni.*

2. *A vous parler franchement je ne tire pas beaucoup de peines de celles qui y sont allées avec moi, même quelquefois je suis bien aise de voir les grands avantages qu'elles retiront de cette guerre que le demon leur fait; mais je m'afflige pour celles qui ont du depuis pris l'habit. Car quand il faudroit qu'elles s'exerçassent à acquerir le repos & à apprendre ce qu'il faut faire dans l'Ordre, elles en sont détournées par ces persecutions,*

*qui*

qui leur peuvent cauſer de grands dommages comme à des ames nouvellement venuës au ſervice de Dieu. Je prie ſa divine Majeſté d'y mettre ordre. Je vous aſſeure qu'il y a long-temps que le demon fait ſes efforts pour les troubler. J'avois écrit à la Prieure de vous communiquer toutes ſes peines, peut-être qu'elle n'a pas oſé le faire; je recevrois une tres-grande conſolation de vous pouvoir parler clairement & ouvertement; mais je n'oſe pas de peur que ma Lettre ſoit ſurpriſe, même je n'en aurois pas tant dit ſi je ne vous l'envoiois par un Meſſager aſſeuré.

3. Ce jeune Garçon qui vous la rendra m'eſt venu demander ſi je connoiſſois à Seville quelqu'un qui lui peût ſervir de Répondant pour entrer dans le ſervice de quelque Maître, d'autant qu'il ne peut pas demeurer dans ce País qui eſt trop froid pour lui, & qui lui fait beaucoup de mal, encore qu'il en ſoit natif. Il a ſervi un Chanoine de cette Ville qui eſt mon ami & qui m'aſſeure qu'il eſt vertueux & fidele. Il ſçait fort bien écrire & chiffrer. Je vous prie pour l'amour de Dieu de me faire la faveur de le loger, ſi l'occafion s'en preſente, vous rendrez un ſervice à Dieu aſſez conſiderable; & ſ'il eſt beſoin vous répondrez, ſ'il vous plaît, pour lui de tout ce que je vous viens de dire. Vous le pouvez faire avec ſeureté: car celui qui m'en a parlé ne me ſçauroit dire que la verité.

4. Je fus bien aïſe quand il me parla du deſſein qu'il avoit d'aller à Seville pour trouver une ſi bonne occaſion de me conſoler avec vous, & de vous prier de faire en ſorte que la Prieure paſſée liſe ma Lettre & toutes celles qu'on lui envoie de ces quartiers. Car je ne doute pas que vous ne ſçachiez déjà comme on l'a déposée de ſa charge, & que l'on a mis à ſa place une de celles qui avoient pris l'habit dans ce Convent. Je ne vous diſ point pluſieurs autres perſecutions qu'elles ont endurées, juſques-là même qu'on leur a fait rendre les Lettres que je leur ai écrites, qui ſont à preſent entre les mains du Nonce.

5. Ces pauvres Filles ont bien eu faute de quelque un qui leur donnât quelque conseil: car les Avocats de ce Pais sont étonnez des choses qu'on leur a fait faire par la crainte des Excommunications. J'apprehende bien qu'elles n'aient dit beaucoup de choses contre leur conscience (peut-être qu'elles ne se sont pas bien expliquées) parce qu'il y avoit des choses dans leurs depositions qui sont tout à fait fausses, d'autant que j'étois pour lors dans le Convent, & telle chose n'est jamais arrivées; mais je ne m'étonne pas qu'on leur ait fait dire tant de faussetez & d'extravagances, d'autant qu'il y eut certaine Religieuse qui fut examinée & interrogée six heures durant, & quelque une de celles là, faute d'avoir du jugement aura signé tout ce qu'ils auront voulu; nous en avons profité ici, parce que nous avons pris garde à ce que nous avons signé, ainsi il n'y a rien eu à dire.

6. Depuis un an & demi nôtre Seigneur nous a affligées de toutes les façons; mais je suis tres-persuadée qu'il protegera ses Serviteurs & ses Servantes, & qu'on découvrira tous les pieges que le demon a dressé dans ce Convent de Seville. Le glorieux S. Joseph fera voir la verité au net, & l'on connoitra la vertu de ces Religieuses qui sont sorties d'ici pour aller fonder cette maison: car pour celles qui y ont pris l'habit je ne les connois point; je sçai seulement qu'elles ont beaucoup de pouvoir sur l'esprit de celui qui les gouverne, ce qui a causé un grand mal pour plusieurs choses.

7. Je vous prie pour l'amour de Dieu de ne les pas abandonner, & de les assister de vos Oraisons dans cette persecution; car elles n'ont que Dieu seul, & sur la terre elles n'ont personne avec qui se pouvoir consoler; mais sa divine Majesté qui les connoit les protegera, & vous donnera la charité pour en faire de même.

8. Je leur envoie ma Lettre ouverte, afin que si on leur a fait commandement de donner au Provincial les Lettres qu'elles recevront de ma part, vous fassiez en sorte que quelque personne les aille voir pour la leur li-

*Sainte Tereſe de JESUS. Lettre XVII. 129*  
*ve, car il ſe pourra faire qu'elles recevront quelque ſou-*  
*lagement de voir ma Lettre.*

9. On croit que le Provincial les voudroit faire ſortir  
du Convent, & en ce cas les Novices veulent les ac-  
compagner. Ce que je puis comprendre en cela, eſt que  
le demon ne peut pas ſouffrir qu'il y ait des Carmes  
Déchauffez, ni des Carmelites Déchauffées; c'eſt pour-  
quoi il leur fait une ſi cruelle guerre; mais j'eſpere en  
Dieu que toutes ſes finesses ne lui profiteront guere.

10. Je vous prie de conſiderer que vous avez été le  
ſeul qui les a conſervées dans Seville, & maintenant  
qu'elles ſont dans une plus grande neceſſité, aſſiſtez-les  
ſ'il vous plait pour l'amour du glorieux S. Joſeph. Je  
ſçai la faveur que vous avez faite à nos Peres Dé-  
chauffez. Je prie la divine Majeſté de vous donner une  
longue vie pour la protection de ces pauvres Religieu-  
ſes, & de vous communiquer la ſaineté que je lui de-  
mande tous les jours. Amen. C'eſt au jour d'hui le der-  
nier jours du mois de Janvier.

Vous pouvez lire la Lettre que j'écris à nos Sœurs en  
cas que cela ne vous ennuye point.

*Votre indigne Servante*

*TERESE DE JESUS.*

### REMARQUES.

1. **L**A Sainte écrivit cette Lettre dans le temps le  
plus fâcheux de la ſeconde perſecution du Con-  
vent des Carmelites Déchauffées de la Ville de Seville;  
& ce ſaint Monaſtere peut ſ'eſtimer heureux d'avoir  
ſouffert les deux perſecutions que nous rapporterons  
tantôt, qui l'ont enrichi de Couronnes, de Merites &  
de Lettres de Sainte Tereſe; d'autant que la plus gran-  
de partie des Lettres qu'elle écrivit à ſes Religieuſes é-  
toient adreſſées à ce devot Monaſtere, qui ſans doute  
éclate en perfection parmi les autres, puis que le demon  
ſ'employa ſi fort pour le deſtruire: car il mit en uſage  
tous les principaux canons de ſa batterie contre ce Mo-  
naſtere & celui de S. Joſeph d'Avila.

2. L'on peut voir dans les Chroniques, que ce Convent souffrit deux persecutions. La premiere quand la Sainte le fonda, & cette persecution s'éleva à l'occasion d'une Novice à qui l'on avoit ôté l'habit pour n'être pas propre pour la Religion. Cette Novice étant sortie les accusa par dépit devant l'Inquisition, de se confesser les unes avec les autres, d'autant qu'elle les avoit veu dire leurs Coulpes, & qu'elles se mettoient à genoux devant leur Superieure pour demander conseil.

Cette tempête fut aussi tôt appaisée, d'autant que le saint Tribunal de l'Inquisition reconnut la verité & l'innocence des Religieuses & découvrit les mauvaises intentions de la Novice; mais cette persecution n'étoit pas si fâcheuse, parce que la Sainte étoit pour lors à Seville, qu'elle consolait ses pauvres Religieuses affligées, qu'elle desabusoit ceux qui étoient trompez, & qu'elle satisfaisoit & contentoit admirablement bien les Ministres de ce Tribunal.

3. La seconde persecution arriva apres que la Sainte fut retournée à Avila, & que le Pere Gratian sortit de l'Andalousie, sa Visite étant achevée: les Carmes Chaussés rentrans dans leur Jurisdiction voulurent avoir connoissance de ce nouveau Monastere des Carmelites Déchaussés, qui n'étoient pas encore entièrement hors de leur pouvoir; aussi-tôt qu'ils y mirent les pieds ils changerent tout, ils deposerent la Prieure & en eleurent une autre, ils firent une information contre le Pere Gratian, contre quelqu'une des Religieuses anciennes, & contre la Sainte: & quoi que ce fut par un bon zele, ou par une certaine passion à laquelle tous les hommes sont sujets, ils dressierent un Procez verbal, lequel aiant été remis en suite entre les mains du Nonce, fit elever une tres grande tempête contre la Sainte, & une cruelle persecution contre sa Reforme, & c'est de cette persecution de laquelle la Sainte parle si souvent, & principalement dans cette Lettre & dans une autre, mais une autre information que le Nonce, le Conseil & les autres Tribunaux firent faire, apporta le calme si desiré,

desiré, & l'innocence triompha de la colomnie, & la verité du menfonge. L'on reconnut par là comme la Sainte, ses Religieufes, le Pere Gratian, & les autres Déchauffez avoient toujourns vécu dans une grande perfection, bien éloignée des fauffetez qu'on leur fuppofoit.

4. Cela étant prefuppofé il faut venir à nos Remarques, & dire en premier lieu, que cette Lettre s'adrefle au Prieur des Grottes de Seville, qui est une fort belle Chartreuse proche de cette Ville. Comme ce bon Pere étoit dans une Religion fi fainte, où les Religieux font enfevelis au monde, & ne vivent que pour Dieu, il avoit de grandes lumieres qui éclairerent beaucoup la Sainte dans le commencement de fa Reforme. Il s'apelloit Pantoja du nom de fa maifon, & étoit natif d'Avila, felon que la Sainte le rapporte dans ses Fondations, où elle se louë grandement de ce Pere qui l'affista beaucoup, & la protegea dans la premiere perfecution qu'elle eût à Seville. Lib. 4.  
c. 5.

5. La Sainte dans le premier nombre declare la perfecution avec un grand reffentiment : & dans le 6. elle dit avoir une grande confiance en ses Religieufes, dont l'innocence les tireroit de cette tempête pour les mener dans un port de repos & d'honneur, mais parce que la vertu étoit fi oppreffée elle n'ose pas lui écrire ouvertement. C'est un temps bien fâcheux quand la malice a ôté la liberté de parler.

6. Dans le 3. elle recommande à ce Pere le porteur de fa Lettre : & dans le 4. elle parle encore une fois de ses travaux : elle dit comme on les obligea de donner ses Lettres pour les joindre au Procez verbal. Je fuis affeuré que ces Lettres donnerent beaucoup de lumiere pour connoître la calomnie & la fauffeté des depofitions, parce que les Saints écrivent d'une telle façon qu'il n'importe pas qu'on furprenne leurs Lettres, qui ne peuvent apporter que du profit.

Enfuite dans le 5. nombre elle rapporte les rigueurs & les extremittez où ces Peres en vinrent, faisant fig-

ner à ces Religieuses des choses que la Sainte scavoit tres-bien n'être jamais arrivées. Pour faire une information contraire à la verité (encore que ce soit avec bonne intention.) Il n'est besoin que d'un peu de passion à celui qui reçoit les depositions, principalement celles des femmes, il ne faut aussi qu'un peu de volonté au Greffier ou Secretaire de prouver ce qu'il desire, & un peu de crainte dans l'esprit du témoin suffit. Or ces trois petites choses forment une horrible calomnie, & une fausseté épouvantable. Il se peut faire que cela arriva dans cette occasion, puis que l'on sçeut si-tôt tout le contraire de ce qui avoit été dit dans l'information.

8. A la fin de ce nombre la Sainte remarque une chose qui doit ouvrir les yeux à tout le monde, pour prendre garde à ce que l'on signe, puisque cet événement rendit la Sainte & ses Religieuses tres-soigneuses de prendre garde & de lire de-là en avant ce qu'elles signoient.

9. Il sera bon de rapporter à ce sujet l'adresse de laquelle Pulcherie Imperatrice de Grece, à qui S. Leon le grand écrivit quelques Lettres, se servit à l'endroit de l'Empereur Theodosius son Frere. C'étoit une Fille tres-sage & de grand esprit; comme elle voioit que l'Empereur son Frere signoit tout ce qu'on lui presentoit sans le lire auparavant, elle fit mettre parmi les depêches un Contract de vente, par lequel l'Empereur vendoit l'Imperatrice sa femme à un riche Marchand de Constantinople, moiennant la somme de cent mille écus d'or. Theodosius le signa sans y prendre garde; mais il fut bien étonné quand le Marchand lui vint demander, en presence de sa Sœur, ce qu'il avoit acheté, lui montrant le Contract de vente qu'il avoit passé & signé: c'est pourquoy voiant la sottise qu'il avoit faite, il prit delors plus de soin de lire ce qu'il signoit: c'est ce que tous les Prelats & les Superieurs doivent faire. Il est bien veritable que pour ce qui regarde les Rois & les Princes souverains, c'est assez souvent à cause des grandes affaires & de la quantité des depêches qu'ils se dé-

char-

Baron.  
tom. 6.  
An.  
Christ  
446.

chargent de la plus grande partie ſur les Secretaires, qui ſont ceux qui gouvernent ordinairement toutes les Monarchies.

10. Dans tout le reſte de la Lettre, la Sainte met ſes Religieuſes de Seville ſous la protection de ce Prieur des Grottes, lequel comme veritable Fils de S. Bruno en rendit un fort bon compte, comme il parut par l'évenement, car elles ſurmonterent & triompherent de cette perſécution qui s'étoit élevée contre leur Convent.

---

L E T T R E X V I I I.

*Au Pere Rodrigue Alvarez, de la Compagnie de  
JESUS, Confeſſeur de la Sainte.*

J E S U S.

1. **I**l eſt difficile d'exprimer d'une maniere intelligible & avec briefveté les choſes ſpirituelles & interieures, que ſi l'obeiſſance n'en vient à bout, ce ſera un hazard de bien rencontrer, principalement dans des choſes ſi relevées; mais il importe peu que je diſe des bagatelles, puis que cette Lettre va entre les mains d'une perſonne qui m'en a bien entendu dire de plus grandes. Je vous prie de croire que ce n'eſt pas mon intention de m'imaginer que je dois réuſſir en tout ce que je dirai: car il ſe peut faire que je ne l'entendrai pas moi-même; mais ce que je puis vous aſſurer eſt que je n'avancerai aucune choſe que je n'aie experimenté pluſieurs fois. Vous verrez, ſ'il vous plaît, ſ'il eſt bien ou non, & vous prendrez la peine de m'en avertir.

2. Il me ſemble que vous prendrez plaisir que je vienne à traiter du commencement des choſes ſurnaturelles: car vous ſavez déjà ce que c'eſt que devotion, Tendreſſe, Don de larmes & la Meditation, à laquelle nous pouvons en ce monde parvenir avec l'aide de Dieu. J'appelle ſurnaturel ce que nous ne pouvons pas acquerir par nôtre adreſſe ni diligence, de ſorte qu'encore que nous nous efforcions de l'avoir, tout ce que

nous pouvons faire est de nous disposer pour le recevoir, ce qui ne sert pas peu à nôtre propos.

l'Oraison sur-naturelle, quelle est-elle,

3. L'Oraison surnaturelle, selon ce que je l'experimentai la premiere fois, consiste, à mon avis, dans un recueillement interieur que l'on sent dans l'ame, de sorte qu'il semble qu'elle a des autres sens dans elle-même semblables aux exterieurs qu'elle a au dehors, & il semble qu'elle se veut separer dans elle-même de l'exercice de sens exterieurs, si bien qu'elle les traîne quelquefois apres soi, & lui prend envie de fermer les yeux, de ne pas entendre, & de ne voir que ce à quoi l'ame s'occupe pour lors, qui est de traiter en particulier avec Dieu. On ne perd ici aucun sens ni puissance, tout demeure entier; mais ce n'est que pour s'employer à traiter avec Dieu. Celui à qui ceci sera arrivé l'entendra facilement; mais un autre ne le scauroit comprendre, ou au moins il faudra beaucoup de paroles & de comparaisons pour lui en donner l'intelligence.

l'Oraison de quietude, qu'elle est-elle.

4. De ce recueillement il en vient plusieurs fois une quietude, & une paix interieure, qui met l'ame dans un état, qu'il lui semble que rien ne lui manque: Elle se lasse de parler (je veux dire de prier & mediter) elle ne voudroit faire autre chose qu'aimer. Cette oraison dure quelque temps, & même beaucoup.

En quoi consiste le sommeil des puissances.

5. De cette oraison il a accoutumé d'en arriver un sommeil, que l'on appelle sommeil des puissances, qui ne sont pas absorbées ni tellement suspenduës, qu'on puisse appeller ce sommeil ravissement, & ce n'est pas non plus tout à fait union.

L'union de la seule volonté.

6. Quelques fois & même le plus souvent, l'ame connoît que la seule volonté est unie à Dieu, & l'on connoît fort clairement (je dis clairement suivant les apparences) qu'elle est toute employée en Dieu, & que l'ame void l'impuissance d'être ni d'agir en aucune autre chose; mais les deux autres puissances sont libres pour faire les affaires & les œuvres qui regardent le service de Dieu; en un mot Marthe & Marie vont ensemble. Je demandai au Pere François si cela étoit une illusion.

tion, parce que j'en étois toute surprise, & il me dit que cette sorte d'oraison arrivoit plusieurs fois.

7. Mais c'est une chose bien differente, quand c'est une union de toutes les puissances, car elles ne peuvent agir en quoi que ce soit, d'autant que l'entendement est comme épouvanté, la volonté aime plus que l'entendement ne comprend; mais elle ne sçait pas si elle aime, ni ce qu'elle fait, en sorte qu'elle le puisse dire. Il me semble que pour lors il n'y a point de memoire, ni aucune pensée, & même les sens ne sont pas éveillez, mais comme si on les avoit perdus: & c'est, à mon avis, pour mieux employer l'ame en ce dont elle joüit, parce que ce peu de temps se perd & s'écoule bien-tôt.

8. On connoit les grands avantages que l'ame a retiré de cette faveur, en ce qu'elle sort de cette union enrichie d'humilité, de bons desirs, & des autres vertus; mais on ne peut pas dire ce que c'est: car encore que l'ame se fasse entendre: elle ne sçait comment comprendre cela, ni de quelle façon s'exprimer: Cette union, si elle est veritable, est à mon avis la plus grande grace de celles que nôtre Seigneur fait dans ce chemin spirituel, pour le moins, selon mon sentiment, elle est des grandes.

9. Le Ravissement & la suspension sont la même chose, mais j'ai accoutumé de dire suspension, pour ne pas dire Ravissement, qui est un terme qui surprend; aussi peut-on veritablement appeller cette Union suspension, & la difference que je trouve entre elle & le Ravissement est celle-ci.

10. C'est que le Ravissement dure davantage, & l'on le sent plus fortement dans l'exterieur, d'autant que la respiration vient à manquer, de sorte que l'on ne peut pas parler n'y ouvrir les yeux; & bien que ceci arrive beaucoup plus souvent dans l'Union, toutesfois quand le Ravissement est grand, cela arrive avec beaucoup plus de force & de violence, d'autant que la chaleur naturelle se retire, je ne sçai par où, en toutes ces fortes d'oraison, il y a plus ou moins.

11. Quand le Ravissement est grand, comme je

L'Union de toutes les puissances. En cette union la volonté aime plus que l'entendement ne comprend,

La difference qu'il y a entre le Ravissement & la suspension ou union,

viens de dire, les mains demeurent gelées, & quelquefois étendus comme des bâtons, & le corps demeure debout, ou à genoux, ou dans l'état qu'il étoit quand le Ravissement est survenu : & cela se fait, parce que l'ame est tellement occupée à jouir de ce que le Seigneur lui représente qu'il semble qu'elle s'oublie d'animer le corps qu'elle abandonne ; c'est pourquoi si ce Ravissement dure, les membres du corps s'en ressentent apres.

12. Il me semble que nôtre Seigneur veut que l'ame connoisse de vantage ce dont elle jouit dans le Ravissement, qu'elle ne fait dans l'Union ; c'est pourquoi durant ce temps Dieu lui découvre fort ordinairement des choses fort particulieres de sa divinité ; ce qui produit de merveilleux effets dans l'ame, comme de s'oublier soi-même, pour vouloir connoître & louer un si grand Dieu & Seigneur : Et il me semble que si Dieu se fait voir à l'ame, il n'y peut rester qu'une grande connoissance de son impuissance, de sa misere, & d'ingratitude, pour n'avoir pas servi un Dieu, qui par sa seule bonté la comblée de tant de graces, parce que le contentement & la douceur qu'elle y ressent, surpassent tellement toutes les comparaisons que l'on pourroit apporter des plaisirs de ce monde, que si le souvenir de ces goûts venoit à durer sans les oublier, on auroit toujours un grand dégoût des plaisirs de la terre, & l'on mépriseroit & fouleroit aux pieds toutes les choses du monde.

Difference  
entre  
les Ravissements  
& les Raptis.

13. La difference qu'il y entre le Ravissement & le Rapt, consiste en ce que le Ravissement fait mourir l'ame peu à peu aux choses exterieures, lui fait perdre l'usage des sens & la fait vivre à Dieu ; mais le Rapt se fait tout d'un coup par une seule connoissance que sa Majesté donne dans le plus intime de l'ame, & cela se fait avec une telle vitesse qu'il semble qu'il lui enleve sa partie Superieure, en sorte qu'elle croit que cette partie se separe du corps : C'est pourquoy il faut avoir dans le commencement du courage pour se remettre entièrement entre les bras de Dieu pour être enlevé là où il lui plaira :

plaira : car jusqu'à ce que sa Majesté l'ait mise en repos, & lui ait fait connoître où il la veut élever (je dis élever pour entendre les choses hautes) il est certain qu'il faut qu'elle soit dans les commencemens bien résolue de mourir pour lui, d'autant que la pauvre ame ne peut pas comprendre à quoi cela aboutira.

14. Dans les commencemens ce Rapt rend les vertus plus fortes parce que la puissance de ce grand Dieu se fait mieux connoître pour obliger l'ame à le craindre & à l'aimer, puis que sans que cela soit en nôtre pouvoir de l'empêcher, il enleve l'ame de cette sorte comme en étant le Maître, laquelle demeure ensuite avec un grand repentir de l'avoir offensé; elle est toute surprise de voir comme elle a eu la hardiesse d'offenser une Majesté si souveraine; & elle demeure avec un desir tres-vehement, qui lui fait souhaiter avec passion qu'il n'y ait personne qui soit si hardi que d'offenser Dieu, mais que tout le monde s'occupe à le louer. Je pense que ce Rapt produit ce grand Zele que l'on a du salut des ames, ce desir d'y contribuer en quelque chose, afin que Dieu soit loüé comme il merite.

15. Le vol d'esprit est un je ne sçai comment l'appeler, qui monte du plus profond de l'ame. Je m'explique par une comparaison de laquelle seulement je me souviens. Je l'ai rapportée où vous sçavez & où toutes ces manieres d'oraison & plusieurs autres sont amplement declarées; mais ma memoire est telle que je l'oublie aussi-tôt, la voici pourtant. Il me semble que l'ame & l'esprit doivent être une même chose, j'y trouve seulement la même difference qu'il y a entre un grand feu qui a été disposé pour brûler & sa flamme: car bien que le feu demeure en bas & que la flamme monte en haut, ils sont neanmoins la même chose: car la flamme est toujours feu, ils ne different donc que dans leur situation; de même Dieu aiant disposé l'ame pour brûler de son amour: tout aussi tôt qu'elle brûle elle jette une flamme qui monte en haut, qui est ce vol d'esprit qui n'est point distingué de l'ame, & qui est si delicat & prompt

Ce que  
c'est  
que vol  
d'esprit

prompt qu'il monte à la partie supérieure & va où Dieu veut ; car on ne peut pas déclarer ceci plus clairement, & véritablement cela semble un vol. Je ne sçai point d'autre comparaison qui soit plus naturelle. Je sçai seulement que l'on l'experimente fort clairement, & que l'on ne le sçauroit empêcher.

16. Il semble que ce petit oiseau de l'esprit s'échappe de la misere de cette chair, & s'enfuit de la prison de ce corps, afin qu'étant débarassé de ses liens, il puisse entièrement s'occuper en ce que Dieu lui donne. Cela paroît à l'ame une chose si delicate, si subtile & si précieuse, qu'il lui semble, à ce qu'elle croit, qu'il n'y peut avoir aucune illusion dans toutes ces choses. Cela étant passé, l'ame demeure apres envelopée dans des apprehensions de voir qu'elle est si méchante, & qu'elle ne merite point cette faveur. Il lui semble même qu'elle a raison de craindre, bien qu'elle soit assuré & certaine dans son interieur, qu'elle peut vivre sans craindre, mais non pas sans faire les diligences necessaires pour n'être pas trompée.

Mou-  
vement  
d'esprit  
ce que  
c'est.

17. J'appelle mouvement d'esprit un desir impetueux que l'ame donne quelquefois, sans même avoir fait auparavant oraison : & pour le plus ordinaire, c'est un souvenir qui vient tout d'un coup, qui lui met devant les yeux que Dieu est absent, & qui lui rappelle quelque parole qu'elle avoit entendu, qui tend à cela : Ce souvenir est si puissant, & quelquefois d'une si grande force, qu'il la met hors d'elle-même dans un moment ; de sorte qu'elle demeure comme une personne à qui l'on donne, quand elle y pense le moins, de tres-mauvaises nouvelles qu'elle ne sçavoit pas ; ou c'est comme un grand sursaut, ou chose semblable, qui ôte le raisonnement à l'entendement pour se consoler, d'autant qu'il demeure comme absorbé. La même chose arrive dans cette occasion, excepté que la peine que l'ame ressent, est pour un si juste sujet, qu'elle a une parfaite connoissance pour voir que ce seroit fort bien fait d'en mourir de regret : cela est si sensible, qu'il semble que

tout

tout ce que l'ame voit dans ce temps, ſoit pour la tourmenter davantage, & que Dieu ne veuille pas que tout ſon être lui profite d'autre choſe que pour ſouffrir, ni qu'elle puiſſe avoir de la conſolation, ni mêmes qu'elle puiſſe penſer que c'eſt la volonté de Dieu qu'elle vive, d'autant qu'il lui ſemble qu'elle eſt dans une ſi profonde ſolitude, & ſi abandonnée de tout, qu'on ne le peut pas exprimer, parce que tout le monde & tout ce qu'il y a la tourmentent; qu'il n'y a aucune creature qui lui veuille faire compagne.

18. L'ame ne demande que ſon Createur, & elle voit qu'il eſt impoſſible d'en jouir, ſi elle ne meurt: & comme il ne lui eſt pas permis de ſe tuer elle-même, elle meurt d'envie de mourir; de ſorte que véritablement il y a danger de mort: elle ſe voit comme ſuſpendue entre le Ciel & la terre, & ne ſçait ce qu'elle doit devenir; Dieu lui donne de temps en temps une connoiſſance de ce qu'il eſt, pour lui faire voir ce qu'elle perd; mais c'eſt d'une manière ſi étrange qu'on ne le peut pas exprimer, ni même en exagerer la peine: car il n'y a point de tourment dans le monde (au moins de ceux que j'ai ſoufferts) qui la puiſſent éгалer. Il ſuffit de dire que pour une demie-heure que cette peine dure, elle laiſſe le corps ſi fracassé, & les os ſi dénoüez, que les mains en reſſentent de grandes douleurs, & ne ſçauroient écrire.

19. Mais l'ame ne reſſent point ces douleurs corporelles, que ce mouvement d'eſprit ne ſoit paſſé; elle a aſſez d'affaires à le ſentir intérieurement: je crois même que quelques grandes que fuſſent les tourmens extérieurs, elle ne les ſentiroit pas; elle a pourtant l'uſage de tous ſes ſens, elle peut parler, elle peut regarder; mais elle ne peut pas marcher: car ce grand coup d'amour lui diſloque tout le corps. Quand on mourroit d'envie d'avoir ce mouvement d'eſprit, cela ne ſerviroit de rien; il faut que Dieu le donne, il laiſſe dans l'ame des effets merveilleux, & des avantages conſiderables. Certains Docteurs diſent une choſe, les autres une autre, mais aucun ne le condamne. Le Pere Maître Avila m'écrivit

vit qu'il étoit fort utile, & tous les sçavans en demeurèrent d'accord ; l'ame connoit bien que c'est une grande grace de Dieu ; mais s'il la donnoit souvent, on ne viroit pas long-temps.

20. Le mouvement ordinaire est, quand l'ame a un grand desir de voir Dieu, souhaitant avec une grande tendresse & quantité de larmes, de sortir de ce lieu de bannissement ; mais comme l'ame a la liberté de considérer que c'est la volonté de Dieu qu'elle vive ; c'est ce qui la console, & qui lui fait offrir sa vie, le suppliant qu'elle ne soit pour elle, mais pour sa gloire, & avec cela il passe.

Blessu-  
re d'a-  
mour.

21. Il y a une autre maniere d'oraison fort ordinaire, qui est une certaine blessure que l'ame ressent, tellement qu'il lui semble qu'on lui perce véritablement le cœur avec une fleche qui la traverse de part en part. Cela lui cause une grande douleur qui la fait gemir ; mais elle est si savoureuse, qu'elle voudroit bien qu'elle ne lui manquât jamais. Cette douleur n'est pas dans le sens, & l'on ne doit pas non plus croire que ce soit une plaie materielle, car il n'y en a pas apparence ; mais on la sent dans l'interieur de l'ame, n'ayant point de ressemblance à la douleur du corps ; néanmoins comme on ne peut pas faire comprendre ceci que par des comparaisons, il faut que je me serve de ces grossieres expressions, qui le sont effectivement à l'égal de ce qu'elles veulent donner à entendre : car je ne me puis pas expliquer d'une autre façon, & pour ce sujet ces choses ne sont pas propres à être dites ni à être écrites, d'autant qu'il est impossible de comprendre la grandeur de cette peine si on ne l'a expérimenté : car les peines de l'esprit sont bien différentes de celles du corps, d'où je viens à inferer que les ames qui sont dans l'Enfer & dans le Purgatoire, souffrent beaucoup plus que l'on ne peut comprendre, par la comparaison des peines corporelles de ce monde.

22. Dans les autres rencontres, il semble que cette blessure d'amour tire de grands sentimens du profond

de l'ame, & si le Seigneur ne nous la donne, nous avons beau nous efforcer pour l'avoir, car ce sera en vain : Mais aussi nous ne sçaurions nous empêcher de l'avoir quand il plaît à Dieu de nous la donner. Ce sont comme de certains desirs de voir Dieu, si ardens & si delicats, qu'on ne les peut pas exprimer, & comme l'ame se voit attachée au corps, qui l'empêche de jouir de Dieu comme elle voudroit, elle a pour le corps une grande aversion : elle le considere comme une grande muraille, qui l'empêche de jouir de ce qu'elle entend, & de ce qu'elle pense durant ce temps jouir en elle-même sans l'embarras du corps, & alors elle connoit le grand mal que le peché d'Adam nous a causé, de nous ôter cette liberté.

23. Cette Oraison arrive avant les ravissemens & les mouvemens impetueux dont j'ai parlé. J'avois oublié de dire que ces mouvemens d'esprit ne s'en vont quasi jamais que par un ravissement, & par une faveur particuliere de Dieu, qui console l'ame & l'encourage de vivre pour lui.

24. Tout ce que je viens de dire n'est pas un effet de l'imagination, ni une phantaisie, pour plusieurs raisons qu'il faudroit être trop long-temps à rapporter. Le Seigneur sçait s'il est bon ou mauvais, pour le moins il me semble que l'on ne peut pas ignorer les effets qu'il fait, & les avantages considerables qu'il apporte à l'ame.

25. Je vois dans cette Oraison les personnes distinctes de la Sainte Trinité, aussi clairement comme je vis hier vôtre Reverence & le Pere Provincial, excepté que je ne vois rien & que je n'entends rien, comme je vous ai déjà dit ; mais j'ai une certitude extraordinaire de leur presence, encore que les yeux de l'ame ne voient plus, & cette presence venant à manquer je m'en apperçois, & sçai qu'elle manque ; de vous dire comment, je ne le sçai pas ; mais je sçai fort bien que ce n'est pas une imagination, car bien qu'après je vienne à me tourmenter pour me le représenter un autrefois de la même façon, il m'est impossible, car je l'ai essayé  
plus

plusieurs fois : & c'est de même , à mon opinion , de tout ce que je vous ai dit , parce que comme il y a tant d'années que cela m'arrive , je l'ai assez expérimenté pour en parler avec cette assurance. Il est bien vrai (je vous prie de prendre garde à ceci) que quand à la personne qui me parle toujours , je puis bien dire positivement , c'est cette personne , au moins il me le semble ainsi ; mais pour les autres , je n'en pourrois rien dire d'assuré. Je suis bien certaine qu'il y en a une qui ne m'a jamais parlé , je n'en ai jamais sceu la raison ; aussi je ne m'occupe jamais à demander à Dieu davantage que ce qu'il veut me donner , car je croirois aussi-tôt que le demon me voudroit tromper , & à present je n'oserai non plus lui demander , parce que j'aurois peur d'être trompée.

26. Il me semble que la premiere personne m'a parlé quelquefois ; mais comme à present je ne me souviens pas bien de ce qu'elle me dit , ni ce que c'étoit , je ne l'oserai pas assurer. Tout cela est écrit bien au long où vous sçavez , & je les mets ici succinctement ; neanmoins je ne le devois pas faire en si peu de paroles. Or bien que ces personnes distinctes s'apparoissent à moi d'une façon si extraordinaire , toutesfois l'ame connoît que c'est un seul Dieu. Je ne me souviens pas que le verbe Eternel m'ait parlé , mais seulement l'Humanité. Je dis que je puis dire ceci avec assurance , car ce n'est pas une phantasie.

27. Pour ce que vous me dites de l'eau , je ne le sçai point , & je n'ai jamais appris où est le Paradis terrestre. J'ai déjà dit que j'entends ce que le Seigneur me veut faire entendre ; car je ne m'en puis pas dédire , & je ne puis faire autrement que de l'entendre ; mais pour ce qui est de demander à sa Majesté qu'elle me fasse sçavoir quelque chose , je ne l'ai jamais fait , & je n'oserois pas le faire , il me sembleroit aussi-tôt que je l'imaginerois , & que le demon me tromperoit. Je n'ai jamais été curieuse , grâces à Dieu , pour desirer de sçavoir de ces choses , & je ne me soucie point d'en sçavoir davantage. Il m'a coûté assez de peine de sçavoir ce que j'ai appris ,

comme

*Sainte Terese de JESUS. Lettre XVIII. 139*  
comme je dis sans le vouloir, bien que je pense que ç'a  
été un moien dont Dieu s'est servi pour me sauver,  
voiant que j'étois si méchante; car les gens de bien n'ont  
pas besoin de toutes ces choses pour servir Dieu.

28. Je me souviens d'une autre Oraison, qui va de-  
vant la premiere que j'ai rapportée. C'est une presence  
de Dieu, qui n'est point aucunement vision; mais c'est  
que toutes les fois (au moins quand il n'y a point de se-  
cheresse) qu'une personne se veut recommander à Dieu,  
elle se trouve, quand même ce ne seroit que pour prier  
Dieu vocalement. Dieu viüeille que je ne perde pas par  
ma faute de si grandes graces, & je le prie d'avoir pitié  
de moi,

Presen-  
ce de  
Dieu  
habi-  
tuelle,

*Vôtre indigne Servante & Fille,*  
TERESE DE JESUS.

## R E M A R Q U E S.

1. **C**ette Lettre où la Sainte rend compte au Pere  
Rodrigue Alvarez de son Oraison, semble plû-  
tôt une partie d'un traité, qu'une Lettre.

2. Le Pere Rodrigue Alvarez, à qui la Sainte écrit,  
fut un des premiers & des principaux Religieux qui  
honorèrent les commencemens de la Compagnie de  
JESUS, par leur science, pieté & sainteté. Celui qui  
voudra lire ses belles vertus, les trouvera dans le Livre  
des hommes Illustres, que le Reverend Pere Jean Eu-  
sebe Nierenberg a fait. C'est un Religieux que j'aime  
beaucoup, lequel parmi tant de beaux Livres qu'il a  
mis en lumiere, a composé quatre grands Tomes de la  
vie des hommes Illustres d'une si sainte & si illustre  
Religion, où l'on void la vie de ce grand Personnage  
Pere Rodrigue Alvarez, dont Sainte Terese parle si sou-  
vent dans ses œuvres, ce qui n'est pas une petite mar-  
que de son éminente pieté.

3. Comme la matiere dont la Sainte traite dans cette  
Lettre, est toute de l'Oraison surnaturelle, je suis dis-  
pensé & même dans l'impuissance d'en traiter. Je n'ai  
pas encore monté le premier degré de l'Oraison natu-  
relle,

relle, comme pourrai-je parler de la surnaturelle, d'autant plus que la Sainte confesse ici, & en plusieurs autres endroits, qu'il ne suffit pas que Dieu fasse ces faveurs & ces graces à une ame pour les exprimer; mais qu'après les lui avoir communiquées, il lui en donne une nouvelle & une toute particuliere pour les pouvoir declarer: ce que Dieu n'accorde qu'à fort peu de personnes, puis que nous voions que Saint Paul ne receut point cette grace, pour le moins quand il fut ravi jusqu'au troisieme Ciel, d'autant qu'il ne comprit jamais si ç'avoit été en corps ou en ame: *Sive in corpore, sive extra corpus nescio, Deus scit.* Il n'y a que Dieu seul qui sçache si j'ai été au troisieme Ciel, ou en corps, ou en ame: Que si cela est arrivé en la personne de Saint Paul, il ne se faut pas étonner si les autres ames ne sçavent pas ce qui se passe dans elles-mêmes.

2. Ad  
Cor. c.  
12. v.  
12.

4. Toutes fois parce que je me suis obligé de declarer dans mes Remarques ce qui est douteux, & de rendre facile ce qui est difficile, puis que je ne conçois rien dans ces choses relevées & surnaturelles, je renverrai le Lecteur à ceux qui en ont beaucoup écrit; sçavoir à la Sainte, & au venerable Pere Jean de la Croix, dans les traitez de cette matiere, afin qu'il trouve l'intelligence du texte dans ces Auteurs.

La Sainte traite de l'Oraison surnaturelle dans sa demeure 4 chap. 3. & le Pere Jean de la Croix en parle dans le Livre 2. de la nuit obscure, chap. 5. verset *dans une nuit obscure.*

5. Pour l'Oraison de Quietude, la Sainte en parle dans le chap. 30. & 31. du Chemin de la Perfection: Et le Pere Jean de la Croix, dans le Livre 2. de la Montée du Mont-Carmel, chap. 12.

Pour le Sommeil des Puissances, la Sainte en traite dans la demeure 5. chap. 2. Et le Pere Jean de la Croix, dans la nuit obscure, liv. 2. chap. 15. & 16.

6. La Sainte enseigne en sa vie, chap. 17. ce que c'est que l'Union de la seule volonté: Et le Pere Jean de la Croix, dans la Montée du Mont-Carmel, liv. 2. chap. 5.

Et

Et dans la vive flamme d'amour, Cantique 3. §. 3.

7. Ce que c'est que l'union de toutes les puissances, la Sainte l'explique dans cette Lettre: & le Pere Jean au lieu que nous avons cité.

La volonté veut aimer plus que l'entendement ne connoît: la Sainte ici & le Pere Jean, dans le Traité de la vive flamme d'amour, Cantique 3. §. 10.

Ce que c'est que ravissement, & la difference qu'il y a entre lui & la suspension: la Sainte l'explique ici, & en plusieurs endroits dans sa vie.

8. Difference entre ravissement & Rapt: la Sainte dans le chap. 2. de sa vie, & dans la demeure 6. chap. 5.

Ce que c'est que vol d'esprit: la Sainte dans le chap. 20. de sa vie, & dans la demeure 6. chap. 5.

Ce que c'est que mouvement d'esprit: la Sainte dans la demeure 6. chap. 20.

Ce que c'est que blessure d'esprit: la Sainte le declare dans cette Lettre: & le Pere Jean de la Croix, dans le Traité de la vive flamme d'amour, Cantique 2. verset 2.

Celui qui voudra entendre ces matieres si relevées, trouvera dans ces deux Maîtres mystiques de la vie spirituelle, la lumiere qu'il cherche, bien que la Sainte s'est expliquée dans cette Lettre si sensiblement, avec tant de propriété, & des comparaisons si naturelles, qu'il semble qu'elle n'ait pas besoin d'emprunter une autre explication.

10. Mais comme nôtre nature est beaucoup portée à sçavoir les choses relevées, qui regardent la Divinité, principalement depuis le temps que le Serpent s'ugera à nos premiers Parens ces paroles: *Eritis sicut Dii*, qui Gen. 3. les firent tomber de l'état d'innocence, dans une abîme de miseres. Il seroit bien mieux qu'elle fut saintement curieuse de sçavoir l'humilité, pour parvenir par ce moien à de grandes choses; & parce que l'on a veu arriver de grands malheurs aux ames qui ont voulu monter d'elles-mêmes dans ces tres-hauts degrez de l'Oraison; de sorte que quand elles croioient de monter

ter jusqu'aux étoiles, elles descendoient au plus profond des abîmes. J'ai jugé à propos de faire sur cette matiere quelques observations fort succinctes, non pas pour expliquer ce que Sainte Tereſe a si bien déclaré, mais afin que les ames ne se laissent point emporter à cette ambition de posséder & de jouir de ces faveurs extraordinaires, avec quelque presumption interieure & cachée, qui vienne à les precipiter, & à les faire tomber de la vie spirituelle lors qu'elles s'y avancent par des moiens moins relevez & plus assurez.

I I. Je suppose en premier lieu, que toutes ces faveurs que Dieu a faites à Sainte Tereſe, & à plusieurs autres Saints, ne sont aucunement necessaires pour élever l'ame dans un haut degré de perfection : car pourveu que l'on aime bien Dieu, & qu'on le serve avec empressement de lui plaire, qui que ce soit y peut parvenir ; de sorte que ce qui n'est pas absolument necessaire à la vie spirituelle, est superflu, & même ce seroit le plus souvent une temerité de pretendre à ces faveurs.

Je dis en second lieu que cette verité est evidente dans la personne du Fils de Dieu, lequel pendant qu'il demeura dans ce monde, ne fut jamais ravi en extase, & n'experimenta point ces suspensions, ni ces ravissements : d'où je viens à inferer que si ces sortes d'Oraisons étoient necessaires pour la perfection, le Redempteur de nos ames se seroit au moins quelquefois extasié, pour nous en laisser un exemple, comme il a fait de toutes les autres vertus.

On sçait assez l'humilité, la Sainteté, & les Excellentes vertus de la Vierge ; mais il n'y a aucun Evangeliste qui nous rapporte les ravissements, ni les extases.

Nous voyons bien S. Pierre & S. Paul, deux fois ravis en extase, mais nous les voyons le plus souvent châtiez, fouiettez, affliges, persecutez, méprisez, & prisonniers.

Il en faut dire de même des autres Apôtres, & de tous les Saints que nous voyons à tout moment pratiquer les vertus, & recevoir fort rarement ces faveurs, & cependant ils n'en ont pas été moins Saints. Je

Je fuppofe en troifieme lieu que le veritable chemin pour être Saint, c'est l'Oraifon, la pieté, la pratique des vertus conformes à l'état & profeflion d'un chacun, & fouffrir les travaux avec patience & humilité; c'est en ceci qu'on imite plus nôtre Sauveur que dans les raviffemens, & partant nous devons defirer & procurer davantage pour nôtre falut, ce qui approche le plus de la fainteté de la vie qu'il nous a laiffé pour exemple.

14. Je dis en quatrieme lieu, que ce qui nous doit fauver, n'est pas ce que Dieu fait en nous, mais ce que nous devons faire avec Dieu, & ainfi tout nôtre foïn & toute nôtre diligence, fe doivent appliquer à choisir, propofer, difpofer & ordonner les moiens, faints & convenables pour fervir Dieu, pour lui agréer, & pour le tenir avec nous & dans nous, ce qu'on ne fait pas par les extafes & les raviffemens, qui ne font pas en nôtre pouvoir; mais il depend de nous de garder les Commandemens de Dieu, & fes confeils, d'avoir les confciences nettes, pures & detachées de toute affection déreglée, & de s'exercer dans l'Oraifon & dans la mortification: & pour tout le refte il le faut laiffé à la volonté de Dieu, il fera ce qu'il voudra de moi & en moi.

C'est pourquoi il faut que l'homme fpirituel chaffe non feulement de fon cœur, mais encore de fon imagination, le defir qu'il pourroit avoir que Dieu lui fit des faveurs de cette nature. Il ne doit point auffi penfer qu'il y ait quelque chofe en lui qui puiffe obliger Dieu d'operer des merveilles dans fon ame, d'autant que c'est une penfée fort fuperbe de croire qu'elle eft en difpofition de recevoir de Dieu ces faveurs extraordinaires, & celui qui penferoit une telle chofe feroit bien proche de tomber, s'il n'étoit pas déjà tombé.

15. En cinquieme lieu je difque c'est pour ce fujet que David difoit: *Mon Dieu, fi j'ai prefumé d'être capable des grandes chofes, & fi je n'ai pas penfé que j'étois le plus méchant de tous, ne me donnez point de recompense: comme s'il difoit, & a t'il en moi autre chofe*

Plalm.  
130.

que

que des crimes, & que pouvez vous faire, mon Dieu, sur un sujet si vil & si bas, que de le châtier. Toutes les ames doivent être dans ce même sentiment de David si elles veulent toujourn posséder Dieu dans elles mêmes par des moïens asseurez.

16. Cela étant presuppposé, je dis que si je devois expliquer les faveurs extraordinaires que Dieu a faites à sainte Terefe, non pas dans un sens interieur, ni suivant les Secrets souverains, mais d'une maniere qui peut servir aux ames pour agir parfaitement, & agréer a Dieu; je la ferois ainsi suivant ma façon grossiere de comprendre les choses, & suivant l'esprit d'un Prelat fort peu habile, & fort peu vertueux, comme je suis, & je voudrois que mon ame, & celles dont je dois répondre, se comportassent en ce rencontre, conformément aux instructions suivantes.

17. Je dirois en premier lieu que l'Oraison surnaturelle consiste dans le sens moral, à faire ordinairement l'Oraison naturelle, ou à se tenir la pluspart du jour, & même tout le jour, à la presence de Dieu, avec une profonde humilité; de sorte qu'ayant donné le temps destiné à l'Oraison; il faut que l'ame en sorte, pour agir avec soin, diligence, & avec perfection. Ce que faisant, elle ne se doit point mettre en peine de l'Oraison surnaturelle: Qu'elle laisse faire a Dieu, & qu'elle fasse de son côté ce qu'elle pourra, s'adonnant avec ferveur à l'Oraison naturelle.

Oraison de quietude. 18. Je dirois en second lieu, que l'Oraison de quietude seroit de demander un chacun à Dieu qu'il lui pleût d'arracher de son ame tous les desirs qu'elle a pour les creatures, qui sont la même inquietude, & de lui donner seulement des desirs pour le Createur: & pour cet effet, il faut tâcher de ne demander, désirer, ni de vouloir rien d'avantage que ce qui est absolument necessaire à son état & à sa profession; & sur tout qu'il se garde bien de remplir son ame d'amour propre, ni d'affections, soit qu'elles soient grandes ou petites, morales, naturelles ou mistiques: Car si ce sont des affections cau-

caufées par l'amour propre, elles ne feront bonnes ni pour lui, ni pour les autres. Bien loin de cela, il faut que pour l'amour de Dieu il décharge chaque jour, & autant qu'il pourra, fon ame de tout ce qui n'est pas de Dieu, & le prier d'ôter ce qu'il ne pourra pas déraciner: Il verra par ce moien qu'il jouïra de la parfaite Oraïfon de quietude, non feulement dans l'Oraïfon même, mais encore dans toutes les actions, & vivra par tout avec joie & repos, d'autant que les defirs déreglez font les épines, les chardons, & l'inquietude du cœur; & fon repos, fa joie & fon contentement, consistent à n'en avoir point.

19. Pour le sommeil des puiffances, je dirois qu'il faudroit que l'homme les eut endormies pour les choses periffables de ce monde, & éveillées pour les éternelles, confiderant que cette vie est un bref sommeil, duquel la mort nous éveille, ou pour jouïr de la vie éternelle, ou pour descendre dans les Enfers. Il faut qu'il s'attache aux choses spirituelles: car s'il aime le monde, & s'il est éveillé pour les choses temporelles, il souffrira éternellement; mais au contraire, s'il est endormi pour les choses temporelles & éveillé pour les éternelles, il jouïra des plaisirs éternelles, Dieu devant nous juger comme nous aurons vécu: *Vous avez vécu,* dira ce fouverain juge, *dans le sommeil pour tout ce qui regarde mon service, je vous éveillerai par un châiment éternel: Vous avez vécu saintement endormi à l'égart des choses qui pouvoient m'offenser, & vous avez été toujours éveillé pour me servir, je vous couronnerai d'un repos éternel.* C'est pourquoi il est nécessaire que les puiffances, à fçavoir l'entendement, la memoire, & la voïonté, foient entierement endormies pour tout le monde, & tout à fait éveillées pour Dieu: & voila un excellent sommeil des puiffances.

20. Quant à l'Union de la volenté de l'ame avec Dieu, je dirois qu'elle consiste à faire en tout fa divine volenté, de firer, & tâcher de ne s'en separer aucune-  
 ment; l'union de la vo-  
 lonté,

ment ; & si par nôtre foiblesse nous nous en séparons, il faut nous confesser, communier, faire penitence, & pleurer nos pechez, demandant à Dieu misericorde, & le priant de nous ramener au bon chemin : ce qu'il fera si nous fuions soigneusement les occasions qui nous ont dévoié ; & de sorte que dans les petites & grandes choses nous devons tâcher constamment à ne nous détacher jamais de la volonté de Dieu ; c'est elle qui nous doit conduire parmi les flots de la mer orageuse de cette vie mortelle, tellement que nous devons naviger en elle & par elle, tout de même que le Marinier dans le Navire, dont il n'ose retirer le corps ni même le pied, parce qu'il connoît bien que s'il en sortoit, il se noieroit aussi-tôt. Nous devons de la même sorte ne nous séparer jamais de la volonté de Dieu dans ce lieu de bannissement, jusques à tant que nous soions arrivez à nôtre patrie, sans permettre que nôtre volonté s'écarte en aucune maniere de celle de Dieu, étans persuadez que si nous nous en écartons dans les choses legeres, nous nous perdrons legerement ; mais si nous nous en séparons dans les choses de consideration, nous nous noierons pour jamais ; c'est-là une excellente union de la volonté avec Dieu, & de Dieu avec la volonté.

Union  
des  
puissances.

21. Je dirois aussi que l'union des puissances se fait quand l'ame ne veut, ne pense, ne cherche & ne desire autre chose avec tous ses sens, facultez & puissances que ce que Dieu veut : & comme elle a trois puissances, memoire, entendement & volonté, qui ne font qu'une essence, je veux dire qu'une ame, de même que les trois Personnes de la tres-Sainte Trinité, Pere, Fils & S. Esprit, ne font qu'une même essence, c'est à dire un seul Dieu ; il faut que l'ame donne ses trois puissances à Dieu, en sorte que l'entendement ne connoisse que ce que le Pere voudra qu'il connoisse, que la memoire ne pense que ce que le Fils desire qu'elle pense, & que la volonté n'aime que ce que le Saint Esprit voudra qu'elle aime : & il faut que ces trois puissances resignées de la sorte, soient unies & conformes aux paroles, desirs ; pen-

pensées & œuvres, faisant tout ceci avec la présence & la volonté de Dieu; & c'est ici une fort bonne union des trois puissances.

22. Et pour ce qui regarde de sçavoir si la volonté aime plus que l'entendement ne connoît, il n'est pas besoin que l'ame se mette en peine de l'averer dans cette vie, c'est assez qu'elle le sçache dans l'autre; il suffit pour le present qu'elle navige dans le navire de la volonté de Dieu, l'aimant, le servant, le contentant & l'adorant, sans jamais cesser de l'adorer, de le servir, de lui plaire, & de l'aimer. Il est nécessaire que son entendement soit soumis à son amour: que cet amour se laisse embraser de l'amour divin, & que son entendement, sa memoire & sa volonté, brûlent de cet amour. Il faut qu'elle passe de l'amour à la pratique des vertus, & de cette pratique à l'amour; & pour mieux dire, il faut qu'elle serve Dieu sans cesser de l'aimer, & qu'elle l'aime sans cesser de le servir; & apres cela qu'elle laisse tout le reste entre les mains de Dieu, & qu'elle attende de sçavoir si la volonté aime plus que l'entendement ne connoît, quand nous verrons Dieu, le priant de le declarer à Sainte Terese, ou à d'autres Saints qu'il a voulu favoriser de ces graces, pour les grands avantages que l'Eglise en retire, mais que pour nous il lui plaise de nous faire la grace que nous le puissions aimer & servir en cette vie, le connoître & le posséder dans l'autre.

23. Pour ce qui est de la Suspension & du Ravissement, je dirois que c'est une excellente Suspension de tâcher des'abstenir de tout ce qui est mauvais, pour ne le point faire, & de faire promptement ce qui est bon pour le faire toujours: & pour le Ravissement c'est un conseil tres-salutaire de ne le pretendre ni demander jamais, comme Sainte Terese l'enseigne en tant d'endroits. Que si Dieu veut mortifier une ame par ce genre de travail, il faut le recevoir comme un grand tourment, & demander à Dieu qu'il lui reserve les ravissements pour le Ciel, & qu'il lui donne dans ce mon-

Sçavoir  
si la vo-  
lonté ai-  
me plus  
que  
l'enten-  
dement  
ne con-  
noît,

De Sus-  
pension  
& Ra-  
visse-  
ment,

de les souffrances, les merites, la patience, & la grace; mais en sorte que son infinie misericorde nous les donne abondamment, & par quintaux: car pour les ravissements dans ce monde, nous ne les devons demander que par onces; Que si l'ame ne se peut empêcher de les avoir, il faut qu'elle s'humilie, tellement que le ravissement le plus assure & le plus profitable, est de s'humilier, d'avoir de la confusion, les tenir pour dangereux, & les éviter autant que l'on pourra.

Du Rapt & Ravissement.

24. Touchant la difference du Ravissement d'avec le Rapt, que la Sainte explique si bien, comme tout le reste, je dirois dans ma façon grossiere de parler, & comme un Pasteur ignorant, qui n'entend pas ces choses, que c'est un Rapt tres-profitable quand l'ame se laisse emporter des desirs du Ciel, de l'amour de Dieu, de ce qui doit durer pour toujours, d'une gloire qui n'aura point de fin, & de l'ambition d'agréer à Dieu, de l'aimer, & de le servir; mais il faut que tout ceci l'enleve si haut, que quelque diligence que le monde, la chair & le Demon emploient pour l'attirer à eux, elle ne laisse pas de demeurer ferme dans son ravissement, dans son amour, & dans le desir de mourir plutôt que d'offenser Dieu, de n'aimer rien qui ne soit Dieu, & qui ne soit pour Dieu, & de n'avoir point dans elle-même autre amour que celui de Dieu, c'est ici un tres-excellent Rapt & Ravissement.

Du vol d'esprit.

25. Pour le vol d'esprit, je dirois que c'est un vol d'esprit que de voler avec l'esprit pour aller à Dieu avec un desir efficace de lui plaire, de le servir, & de n'aimer aucune chose de la terre; mais aller toujours par dessus la terre, volant avec le desir vers Dieu, sans s'arrêter, laissant & méprisant la terre, & tout ce qu'il ya d'humain, de terrestre, de corruptible & de temporel, pour chercher Dieu.

26. Et tout ainsi qu'un certain oiseau, nommé le Martinet, ne s'arrête jamais sur la terre pour manger, & pour prendre sa nourriture, mais vole toujours, d'autant que comme il a les ailes grandes & les pieds fort

petits,

petits, s'il venoit à s'arrêter ſur la terre, il ne pourroit pas après ſe lever ni voler; de même l'ame ne doit point toucher la terre, ni prendre avec le deſir aucune choſe qui reſſente la terre, mais tout ſon deſir, ſon ambition & ſon vol ſe doit adreſſer au Ciel: que ſi quelquefois elle vient à deſirer, par ſa foibleſſe, quelque choſe de la terre, ou qu'elle ſoit obligée par neceſſité de ſ'y arrêter quelque peu de temps, il faut qu'elle la laiſſe auffi-tôt, & qu'elle reprenne ſon vol, ſans perdre le Ciel de veüë, le corps vivant ſur la terre, & l'ame dans le Ciel.

27. Et tout de même, comme nous avons dit, que le Martinet ne s'arrête pas ſur la terre pour manger, mais venant à déceudre juſqu'à la terre, il prend le grain ou le ver qu'il rencontre, & reprenant auffi-tôt ſon vol, il s'écarte de la terre, mangeant & volant tout enſemble: ainſi nous devons prendre du monde le moins que nous pourrons, & donner à Dieu le plus qu'il nous ſera poſſible. Nôtre ambition doit être de voler dans la vie ſpirituelle, ſans jamais prendre aucun repos; de fuir en volant les plaiſirs, & les faux attraits de cette vie periffable & temporelle; & de tâcher d'embraffer dans ce monde les ſouffrances; & reſerver les plaiſirs pour la gloire, ne ſongeant à autre choſe que d'aller jouir en volant de la couronne des peines & des afflictions. C'eſt ici, à mon avis le plus excellent vol d'eſprit pour les ames.

28. Pour le mouvement d'eſprit, je dirois groſſie-  
rement que c'eſt un grand effort que l'ame doit tou-  
jours faire pour s'oppoſer au mal, & pour ſuivre con-  
ſtamment le bien, pour perdre la vie plutôt que d'of-  
fenſer Dieu, & s'offrir à la mort pour lui plaire & pour  
le ſervir, avec une valeur & une perſeverance ferme,  
pour ne reculer jamais de ſon ſervice, tenant la main à  
la charuë ſans tourner le viſage en arriere, & ſans regarder Sodome & Gomorre, quand elle fuit de ſes flammes. Elle doit auffi ſans perdre cœur & ſans ſe repoſer, travailler, cheminer, & ſ'avancer joieufement dans le

chemin du Ciel, portant la Croix sur les épaules, & suivant nôtre Seigneur sur le Mont de Calvaire. Il faut que l'homme spirituel, quand il se void affligé de tieur & de secheresses, dise à soi-même ce que nôtre Sauveur disoit à ses Apôtres lors qu'il étoit dans le Jardin des Olives, & qu'il alloit pour souffrir des tourmens excessifs pour mes pechez: *Surgite eamus hinc. Sus donc mes puissances, mes facultez, & mes sens levez-vous, allons-nous en d'ici pour souffrir des peines, pour servir Dieu, pour lui plaire, & pour faire sa sainte volonté: & dans toutes ces actions il faut s'animer & prendre courage, pour ne pas retourner en arriere, & pour s'avancer toujours sans s'arrêter.*

Jean.  
14. v.  
31.

¶ C'est le courage, l'effort, la valeur, & le mouvement par lequel la grace fortifie nôtre foible nature, & l'encourage lui disant: *Courage, ame choisie de Dieu, il faut combattre jusqu'à mourir pour triompher: Courage, car le Roiaume de Dieu veut être forcé, & il n'y a que les courageux qui le prennent par assaut; Regnum Calorum vim patitur & violenti rapiunt illud: Voila un mouvement d'esprit tres-profitable pour l'ame.*

Math.  
11. v.  
12.

29. Quant à ce qui regarde la blessure de l'esprit, je dirois qu'il y a deux sortes de blessures: La premiere, est celle que l'amour divin fait dans l'ame; la Sainte explique fort bien & divinement cette blessure, comme celle qui l'avoit soufferte & experimentée: La seconde, est celle que les pechez font dans l'ame, & j'entens parler de celle-ci, comme celle que mes pechez m'ont fait experimenter trop souvent. Cette blessure donc, se fait quand les pechez affligent & blessent l'ame si cruellement, qu'ils en font fortir le sang, & s'ils ne bleffoient que l'ame ou l'esprit, encore passé; mais le pis est qu'ils bleffent le Redempteur de nos ames, ce qui doit faire jetter des larmes continuelles à tous ceux qui l'offensent

De la  
blessure  
de  
l'esprit.

Ces blessures d'esprit peuvent être de trois façons, que j'ai experimentées à mon grand regret? hélas, mon Dieu, aiez pitié de moi.

30. La premiere bleſſure eſt celle qui eſt cauſée par un peché mortel. Il n'y a point d'autre remede pour cette bleſſure que de s'en aller jeter auſſi-tôt aux pieds d'un Confefſeur, & recevoir apres cette Medecine le Medecin celeſte : en ſuite il faut pleurer continuellement, ſouffrir ſans ceſſe, & faire penitence de ſon peché; & ces larmes doivent être répandues en la preſence de Dieu, que l'on a bleſſé en pechant. Outre cela le Pecheur doit croire que par le moien de la grace, & du Sang precieux de nôtre Sauveur, il peut ſe relever du peché plus ſain qu'il n'étoit avant qu'il n'eut peché, mettant toute ſa confiance en cette charité que Dieu a eu pour les hommes, & il ne faut pas qu'il fuie du bleſſé pour la bleſſure qu'il lui a faite; au contraire, il doit chercher le remede de la bleſſure dans le bleſſé même: car ſi David tomba par ſa foibleſſe il ſe releva par ſa penitence, & eut du depuis plus de privauté avec Dieu qu'il n'en avoit eu pendant qu'il étoit innocent. C'eſt pourquoy le Pecheur doit d'autant plus aimer, chercher & ſervir Dieu, qu'il connoît ce qu'il a perdu, d'avoir perdu Dieu: & le Penitent doit aimer Dieu avec deux ſortes d'amour, l'un d'amant, & l'autre de reconcilié: celui-là doit être fort pur, mais celui-ci doit être beaucoup plus ardent, plus tendre & plus reconnoiſſant.

31. La ſeconde bleſſure de l'eſprit eſt celle que les pechez veniels font dans l'ame: & ſi ces pechez veniels ſont de propos deliberé, ou de coûtume, ils rafroidiſſent la charité, & ſont des empêchemens qui la détournent de l'amour & de la grace: ils ne tuent pas, mais ils font ſouffrir: ils ne tirent pas de leur coup tout le ſang de l'ame, mais ils la foïettent, & lui laiſſent de grandes impreſſions & des marques de leurs mauvais traitemens.

Dans ce cas l'homme ſpirituel doit combattre courageuſement pour ſe defendre de ſes bleſſures. Il doit garder avec une grande valeur les fortifications de dehors, & combattre dans le ravelin avant que l'ennemi

arrive, & combattre la muraille. Qu'il se souviene toujours de ce que le Saint Esprit dit, que celui qui méprise les choses legeres, manquera bien-tôt dans les grandes : *Qui spernit modica paulatim decidit*, & qu'il fasse une resolution d'exposer plutôt sa vie à la mort, que d'offenser Dieu mortellement ni venielement.

32. La troisième blessure de l'esprit, se fait quand l'ame déchoit des exercices de perfection & de surrogation ; qu'elle laisse peu à peu ce qui est parfait, & s'approche de ce qui est moins vertueux, qu'elle ne fait plus tant d'Oraison ; que les Disciplines, Confessions & Communions sont plus rares ; & enfin comme dit le Prophete, quand elle change de sa bonne couleur,

Hiere.

4. v. 1.

*Mutatus est color optimus* : Elle est comme cette statuë, qui commençoit par une tête d'or, apres elle s'amoindrissoit en argent, apres en bronze, en suite en fer, & aussi-tôt la statuë tomba à terre, parce que les pieds n'étoient que d'argile & de terre.

L'ame spirituelle doit s'opposer & se defendre de ces blessures, par le moien de l'Oraison & des bonnes œuvres : Elle doit s'animer & s'encourager avec un mouvement impetueux de l'esprit, pour retourner à ses exercices, les doubler & redoubler, fuir les creatures, chercher le creatuer, s'humilier, s'accuser, être dans la confusion, & demander à Dieu tout le remede de ses fautes.

33. Enfin l'épouse se plaignoit de ces deux dernieres blessures, quand elle disoit que ceux qui faisoient la ronde par la Ville (ce sont les Demons, qui nous environnent toujours pour nous perdre) l'avoient trouvée

Cant. 5.

v. 7.

dans la ruë, & qu'ils l'avoient mal traitée : *Invenerunt me custodes qui circumvent civitatem percusserunt me, & vulneraverunt me*. Si elle eut demeuré dans le logis & dans la volonté divine, & qu'elle ne fut pas sortie à la ruë de son amour propre, & ne se fut pas exposée au peril, les Soldats ne l'auroient jamais blessée. C'est pourquoy les ames spirituelles doivent fuir les occasions

où

où l'on reçoit de semblables blessures : car il vaut mieux les éviter que de les traiter.

Aions donc soin de ne point blesser nôtre ame par le peché : car si nous n'offensons point Dieu, & si nous le cherchons courageusement & avec pureté de conscience, je vous assure que l'ame se trouvera bien-tôt, non seulement blessée, mais morte pour son amour.

34. La Sainte finit son discours celeste, relevé & tres-profond, par ces paroles : *Cette blessure d'amour tire des grands sentimens du profond de l'ame, & si le Seigneur ne nous la donne, nous avons beau nous efforcer pour l'avoir car ce sera en vain, & cela est tres-assuré : car comme Dieu opere toutes ces choses dans l'ame, elle souffre seulement ce que Dieu fait.* C'est ce que Saint Denis disoit : *Pati divina* : car comme nous avons déjà dit, c'est bien plus de recevoir l'action que de la faire.

S. Dion.

35. Mais dans ma grossiere façon de raisonner, j'ajoute aussi à mon explication naturelle & morale, que si Dieu n'opere dans l'ame tout ce que je viens de dire, elle sera entierement perduë, c'est à dire que la nature ne peut rien faire de bon sans la grace, & que quelque sueur & travail que la nature ait essuié pour faire une bonne action, elle en est entierement redevable à la grace, d'autant que c'est elle qui lui donne les forces pour qu'elle agisse.

C'est pourquoi l'ame doit être toujours attachée à Dieu, unie avec Dieu, agissant pour l'amour de Dieu, & transformée en Dieu par le moien de l'Oraison : elle doit toujours dependre de sa grace, afin que Dieu la tienne de sa Sainte main, d'autant que c'est une verité infailible que nous ne pouvons pas servir Dieu sans le secours de Dieu : *Nemo potest dicere Dominus Jesus nisi in Spiritu Sancto.*

1. Cor.  
12. V. 3.

36. Mais pour achever ces Remarques, je donnerois volontiers un conseil fort utile pour les ames que Dieu conduit par un chemin si relevé & si surnaturel, comme il conduisit Sainte Terefe ; & j'en donnerois trois

pour ceux que Dieu mene par le chemin que j'ai fraié dans cette grossiere explication.

Et premierement, je conseillerois à ceux qui souffrent, comme la Sainte souffrit, des extases, des ravissements, des Rapt, des vols d'esprit, des revelations, & le reste; je leur conseillerois dis-je, de faire tout ce que la Sainte a fait; sçavoir de s'humilier chaque jour de plus en plus; arrive-t'il une extase, il faut s'humilier; est-on attaqué d'un blessure d'esprit, il faut s'humilier, ressent-on un vol d'esprit, il faut s'humilier; car si l'ame pratique dans ces faveurs cette belle vertu de l'humilité, qu'elle s'assure de marcher en seureté.

37. Secondement, pour ce qui regarde ceux, dont j'ai parlé dans mon explication, qui ne ressentent pas ces faveurs souveraines & extraordinaires, qui n'en sont pas pourtant moins assurez, & qui ne meritent pas moins, je leur donnerois trois conseils que la Sainte marque dans la XXII. Lettre nombre 6. écrivant au Pere Gratian, qui sont Oraison, bonnes œuvres, & bonne conscience.

Je dis Oraison, parce que c'est de là que vient tout nôtre bien, & toute la perfection, pourveu qu'une ame soit humble, resignée, & qu'elle persevere dans l'Oraison, elle en sortira pour agir, pour souffrir & pour servir Dieu, en la presence duquel elle marche; & par ce moien elle aimera Dieu & Dieu l'aimera.

Les bonnes œuvres se nourrissent dans l'Oraison, & s'adressent à trois fins. Premierement, à la pureté de l'ame, & à s'éloigner de tout ce qui est mauvais: secondement, à s'exercer dans le bien: en troisieme lieu, à procurer & chercher ce qui est meilleur, conformément à ce que dit le Prophete Roi, *Diverste à malo & fac bonum, inquire pacem & persequere eam*: separe-toi du mal & fais le bien, cherche la paix & repose-toi en elle: parce que la paix de l'ame avec Dieu ne se trouve qu'en ce qui est bon.

38. Pource qui est de la premiere fin, à s'éloigner du mal, cela se fait par le moien de la Penitence

Pfal.

33. v.

25.

tence & de la Mortification, & c'est ici la vie purgative; que si l'ame méprise cette vie elle laissera bientôt le bien, ou elle n'avancera pas, ou elle retombera dans le mal.

Quant à la seconde, qui est de chercher le bien, en quoi consiste la vie illuminative, il est nécessaire de pratiquer continuellement les vertus, & de s'adonner à la Meditation de la Passion de nôtre Sauveur, que si l'ame ne recherche pas les vertus & ne suit pas son Maître dans les souffrances, son Oraison est hipocrite, & sa Mortification inutile & infructueuse.

Pour ce qui regarde la troisième fin, qui est la paix de l'ame, en quoi consiste la vie unitive, il est nécessaire de s'accoutûmer à la presence de Dieu, de faire des actes heroïques de charité, & d'amour, & d'agir en tout avec amour, & par amour, avec Dieu, en Dieu, & pour l'amour de Dieu.

39. Et quant à la bonne conscience, qui est le troisième conseil qui procede des deux premiers, sçavoir, de l'Oraison, & des bonnes œuvres, il faut avoir soin de faire trois choses; la premiere, nettoier l'ame de pechez mortels, pour cet effet il faut fuir les occasions, frequenter les Sacremens, prier & vivre dans la presence de Dieu.

La seconde, éviter les fautes legeres, & en avoir autant d'averfion (suivant ce que j'ai déjà dit) comme si elles étoient mortelles; car bien qu'elles ne soient pas si dangereuses, une personne spirituelle ne doit rien tenir pour leger de ce qui nous separe de la volonté & de l'amitié de Dieu.

La troisième, faire en sorte qu'il n'y ait point d'attachement ni de desir en son ame pour les choses de la terre; pour cet effet il faut qu'elle mette son amour en Dieu seul, & qu'elle ne donne point d'entrée à aucune creature dans son cœur, le donnant entierement à son Createur, de sorte qu'elle doit tâcher que son ame ne soit pas seulement nette & exempte du mal, mais encore remplie de bien de vertu, & qu'elle ne permette

pas qu'aucun amour propre, ni aucun engagement aux creatures vienne à naître dans son cœur; mais qu'elle fasse son pouvoir pour l'arracher dans sa naissance, comme une mauvaise herbe.

40. Elle obtiendra ceci le demandant à Dieu veillant sur soi-même & recevant souvent nôtre Sauveur avec grande devotion; elle communiera à cette intention, & volant comme ces misterieux animaux d'Ezechiel, qui étoient tous pleins d'yeux; elle prendra garde qu'il ne vienne au dedans quelque imperfection du dehors, & aura soin qu'il ne se fasse rien à l'exterieur qui ne réponde à l'amour qui brûle dans l'interieur.

41. De cette sorte l'ame vivant soigneuse, diligente & humiliée, attendra ce que Dieu voudra faire d'elle en tout & par tout.

C'est ici une doctrine enseignée plusieurs fois par la Sainte, laquelle dans toutes ses faveurs, dans ses dangers, dans ses souffrances, dans ses elevations, soit qu'elle fut affligée, honorée, ou favorisée, s'humilioit également dans tous ses evenemens, & se laissoit conduire par où Dieu le menoit: elle avoit sans doute toujours devant les yeux ce que Saint Augustin dit, que l'humilité est la Medecine de tous les maux, l'assurance contre tous les dangers, la guerison de toutes les blessures, le remede de tout ce qui nous peut endommager, & en un mot, celui qui la pratique vit en seureté, & celui à qui elle manque va par un mauvais chemin, voici ses

D. Au.  
Ep. 58. *O humilitatem Medicinam omnibus consulentem omnia tumentia comprimentem, omnia superflua refecantem, omnia depravata corrigentem.*

S. Greg  
l. 8.  
mor. Enfin l'on perd tout ce qu'il y a de bon, de saint, de parfait, & d'excellent, si l'humilité ne le garde & ne le defend, suivant ce que dit Saint Gregoire, *Periit omne quod agitur, si non humilitate custoditur.*

LETTRE XIX.

Au même.

JESUS.

1. Il y a quarante ans que cette Religieuſe que vous ſçavez a pris l'habit ; elle commença dès la première année à mediter durant quelques heures du jour les Miſteres de la Paſſion de JESUS-CHRIST nôtre Seigneur, & à penſer à ſes pechez, ſans s'élever jamais en aucune choſe qui fut ſurnaturelle ; mais elle conſideroit les creatures, ou d'autres choſes qui lui faiſoient connoître le peu de durée de tout ce qu'il y a dans le monde ; & par la conſideration des creatures elle admiroit la grandeur de Dieu, & l'amour qu'il vous porte.

2. Ces reflections lui donnoient une envie de ſervir Dieu beaucoup plus grande que la crainte des peines, qui n'a jamais été ſon motif & qui n'a jamais eu de pouvoir ſur elle. Le deſir qu'elle avoit toujours que Dieu fut loüé & ſon Eglise augmentée, étoit fort grand ; & c'étoit pour cette intention qu'elle faiſoit toutes ſes prieres, ſans qu'elle fit rien pour ſoi : car il lui ſembloit qu'il importoit fort peu qu'elle ſouffrit dans le Purgatoire, pourveu que l'Eglise s'augmentât, quand même ce n'auroit été qu'en peu de choſe.

3 Elle paſſa environ vingt-deux ans dans ces occupations, avec de grandes ſechereſſes, & elle n'eut jamais la penſée de pretendre rien d'avantage, d'autant qu'elle ſe tenoit telle, qu'elle croioit de ne mériter pas même de penſer en Dieu ; au contraire, il lui ſembloit que ſa Majeſté divine lui faiſoit une grande grace de ſouffrir qu'elle priât en ſa preſence ; & qu'elle leût de bons Livres.

4. Il y a environ dix-huit ans que l'on commença de traiter du premier Monaſtere des Carmelites Déchauffées, qu'elle fonda à Avila : deux ou trois ans auparavant (je crois que c'eſt trois ans) elle commença

à sentir qu'on lui parloit quelquefois interieurement, & même à voir quelques visions & revelations interieures avec les yeux de l'ame ; car elle n'en a jamais veu avec les yeux du corps, & n'a rien entendu exterieurement, si ce n'est deux fois qu'il lui semble d'avoir oïï parler, mais elle n'entendoit distinctement aucune chose. Quand elle voioit interieurement ces choses, la representation ne duroit pas le plus souvent, plus qu'un éclair ; mais elle demouroit si fort imprimée dans son ame & avec des effets aussi merveilleux comme si elle l'avoit veüe avec les yeux corporels, & encore plus.

5. Elle étoit pour lors si peureuse, de son naturel, que quelquefois elle n'osoit demeurer, le jour même, toute seule ; & comme elle ne pouvoit pas empêcher ces visions, quelque effort qu'elle fit pour cela, elle étoit fort affligée, craignant que ce ne fut une tromperie du Demon ; c'est pourquoy elle commença de les communiquer à des personnes spirituelles de la Compagnie de JESUS.

6. Entre lesquelles furent le Pere Araos qui étoit Commissaire de la Compagnie, & qui vint à passer où elle étoit : le Pere François, autresfois Duc de Gandie, à qui elle parla deux fois de cela : un Provincial, qui est à present à Rome, appelé Gilles Gonzalles : & même celui qui est maintenant Provincial de la Castille, quoi qu'avec celui-ci elle ne traita si long-temps : le Pere Baltazar Alvarez, qui est presentement Recteur du College de Salamanque, & qui fut en ce temps-là son Confesseur durant six ans : celui qui est aujourd'hui Recteur du College de Cuenza, appelé Salazar : Le Recteur de Segovie, nommé Santander : le Recteur de Burgos, appelé Ripalda, & celui-ci improuva fort ce qu'il entendoit dire d'elle, jusques à ce qu'il lui eût parlé : le Docteur Paul Hernandez à Tolède, qui étoit Consultant de l'Inquisition : celui qui étoit Recteur de Salamanque quand je vous parlai : le Docteur Gutieres, & quelques autres Peres de la Compagnie, qui avoient la reputation d'être spirituel, & comme ils demouroient dans

dans les Villes où elle alloit faire des Fondations, elle tâchoit de leur parler.

7. Elle traitta beaucoup avec le Pere Pierre d'Alcantara, qui étoit un saint Homme de l'Ordre des Recolets, & celui-ci contribua beaucoup pour lui faire entendre que ces visions venoient de Dieu. Ces Peres demurerent plus de six ans à faire diverses épreuves, comme vous verrez en suite, & comme elle a écrit plus au long. Et pendant que cela se faisoit, elle avoit, avec beaucoup de larmes & de souffrances, ces suspensions, & elle étoit plusieurs fois ravie en extase, bien que ce ne fut pas sans douleur.

8. On ne manquoit pas de faire des Prieres, & l'on disoit plusieurs Messes, afin que Dieu la conduisit par un autre chemin, parce que quand elle n'étoit point dans l'Oraison elle avoit une tres-grande peur, quoi que pour ce qui regarde son ame l'on vit aisément l'avancement qu'elle faisoit dans la perfection, & la difference que l'on y remarquoit tous les jours. Elle n'avoit point de presumption, & même elle n'en étoit pas tentée. Elle n'étoit pas superbe pour ces faveurs, au contraire, elle étoit fort honteuse, & se fâchoit de voir qu'on les sçavoit & même elle n'en traittoit jamais qu'avec ses Confesseurs, ou avec des personnes qui lui en pouvoient donner quelque éclaircissement, & elle avoit plus de repugnance de declarer ces faveurs à ces personnes que si c'eût été de grands pechez, parce qu'il lui sembloit que l'on se mocquoit d'elle, & que c'étoit des contes de femme, qu'elle avoit toujours en aversion d'entendre.

9. Il y a environ treize années, un peu plus ou moins, qu'après avoir fondé le Monastere de S. Joseph où elle c'étoit retirée en sortant de son autre Convent, il vint à Avila un Inquisiteur, je ne sçai s'il l'étoit de Toledé, au moins je sçai qu'il l'avoit été de Seville; cet Inquisiteur s'appelloit Soto, qui est à present Evêque de Salamanque, elle tâcha de lui parler pour s'asseurer d'avantage, & lui rendit compte de tout, l'Inquisiteur lui dit

que ce n'étoit pas une chose qui regardât son Office, d'autant que tout ce qu'elle voit & entendoit la confirmoit davantage en la foi Catholique, dans laquelle elle a toujours été & est encore ferme, avec des desirs tres-grands de l'honneur de Dieu & du bien des ames, tellement que pour en sauver une elle se laisseroit tuer plusieurs fois.

10. Comme l'Inquisiteur la vit si affligée & si travaillée, il lui conseilla d'écrire toutes ces visions & toute sa vie, sans rien oublier, & de l'envoyer au Docteur Avila, qui étoit un homme qui sçavoit beaucoup en matiere d'Oraison, & qu'elle s'appaisât & s'en rapportât à ce que ce Pere lui en écrivoit : elle suivit ce conseil & écrivit ses pechez & sa vie : le Pere Avila lui fit réponse & l'assura beaucoup. Ce recit fut de maniere que toutes les personnes sçavantes qui l'avoient veu, & qui étoient mes Confesseurs, disoient qu'il étoit grandement profitable pour donner des avis pour les choses spirituelles, & ainsi ils lui commanderent de le transcrire, & d'en faire un autre petit Livre pour ses Religieuses, (car elle étoit Prieure) où elle leur donneroit quelques enseignemens pour l'Oraison.

11. Nonobstant tout cela, elle ne laissoit pas d'être de temps en temps dans de grandes apprehensions, lui semblant que les personnes spirituelles pouvoient être aussi bien trompées comme elle ; c'est pourquoi elle demanda à son Confesseur s'il vouloit qu'elle en traitât avec quelques personnes grandement sçavantes, quoi qu'elles ne fussent pas beaucoup adonnées à l'Oraison, d'autant qu'elle ne desiroit autre chose que de sçavoir si ce qu'elle experimentoit étoit conforme à la sainte écriture : quelquefois elle se consolait, lui semblant qu'encore qu'elle méritât par ses pechez d'être trompée, pourtant Dieu ne permettoit pas que tant de gens de bien qui desiroient de l'éclaircir, & de lui donner lumiere se trompassent.

12. Dans ce dessein elle commença d'en traiter avec des Peres de l'Ordre du glorieux Pere Saint Dominique,

nique, qui avoient été ſes Conſeſſeurs : avant que ces choſes lui arrivaffent elle ne dit pas que ceux-ci aient été ſes Conſeſſeurs, mais qu'elle ſe conſeſſoit à des Peres de cet Ordre : voici ceux avec leſquels elle a depuis traité, le Pere Vincent Barron, qui étoit pour lors Conſulteur du ſaint Office de l'Inquiſition, la conſeſſa un an & demi à Toledo, & auparavant ces choſes elle l'avoit pratiqué pluſieurs années ; c'étoit un homme fort ſçavant qui l'affeura beaucoup, comme auſſi ceux de la Compagnie de JESUS que j'ai nommez. Tous ces Peres lui diſoient que tant qu'elle n'offenſeroit point Dieu, & qu'elle ſe conſeſſeroit pour mauvaiſe, elle n'auroit rien à craindre.

13. Le Pere Pierre Ibagnes, qui étoit Lecteur du Convent d'Avila : le Pere Maître Dominique Bagnes, qui eſt à preſent Profefſeur à Valladolid dans le College de Saint Gregoire, auquel je me ſuis conſeſſée ſix années durant, & toujours elle conſeroit avec lui par ſes Lettres, quand il ſ'en preſentoit quelque ſujet : Le Maître Chaves : le Pere Maître Barthelemi de Medine Profefſeur de Salamanque ; & ſçachant que ce Pere n'étoit pas bien avec elle, pour avoir ouï dire ces choſes ; elle crût que n'étant pas dans ſon approbation, il lui diroit mieux que tout autre ſi elle étoit trompée ; ce qui fut cauſe il y a environ deux ans qu'elle tâcha de ſe conſeſſer à lui, & elle lui fit un grand recit de tout ce qui s'étoit paſſé dans ſon interieur depuis le temps qu'elle ſouffroit ces extaſes, & ces raviffemens ; & ce Profefſeur lent tout ce qu'elle avoit écrit pour le mieux comprendre ; apres il lui donna de plus grandes aſſeurances que tous les autres, & demeura fort ſon ami.

14. Elle ſe conſeſſa auſſi quelque temps au Pere Phi-  
lippines de Menexes, qui étoit Regent du College de Saint  
Gregoire de Valladolid, quand elle y alla fonder ſon  
Monaſtere, & auparavant cela, ce Religieux aiant en-  
tendu ces choſes étoit allé à Avila expreſſément pour  
lui parler avec beaucoup de charité, pour me donner lu-  
miere ſi j'étois trompée ; & ſi je ne l'étois pas pour me de-  
fendre

fendre quand il entendroit médire de moi; & il demeurera grandement satisfait.

15. Elle traitta aussi beaucoup avec un Provincial du même Ordre appelé Salinas, homme grandement spirituel: & avec un autre Presenté nommé Lumar, qui étoit Prieur du Convent de Saint Thomas d'Avila: & à Segovie elle traitta avec un Lecteur nommé le Pere Diegue de Yangués.

16. Parmi ces Religieux de Saint Dominique il ne laissoit pas d'y en avoir qui étoient d'une tres-grande Oraison, & peut être que tous l'étoient: elle a aussi traité avec quelques autres de cet Ordre, car elle en a eu assez d'occasion durant un si long-temps qu'elle a été dans des apprehensions si étranges, veu principalement qu'elle alloit en divers endroits pour faire des Fondations. On a fait quantité d'épreuves, parce que tous ces Peres vouloient réussir à lui donner lumiere & à l'éclaircir, & par ce moien ils l'ont assuré & se sont assurés eux-mêmes. Elle étoit toujours soumise à ce qu'on lui commandoit, de sorte qu'elle s'affligeoit beaucoup quand elle ne pouvoit pas obeir dans ces choses surnaturelles; son Oraison & celle des Religieuses qu'elle a fondées tend toujours, avec un grand soin, à la Propagation de la Foi pour laquelle, comme aussi pour le bien de son Ordre elle a commencé le premier Convent de la Reforme.

17. Elle disoit que si quelques-unes de ces choses l'eussent induite à croire des choses contre la Foi Catholique & contre la Loi de Dieu, elle n'auroit pas eu besoin de consulter tant de gens doctes, ni de faire tant d'épreuves; car elle auroit bien connu aussi-tôt que cela venoit du Demon. Elle ne fit jamais aucune chose pour ce qu'elle avoit entendu dans l'Oraison, au contraire quand ses Confesseurs lui commandoient de faire tout autrement, elle le faisoit sans aucune repugnance, elle leur declaroit toujours tout ce qui se passoit. Elle ne creut jamais si assurément que ces choses venoient de Dieu, qu'elle en eût juré, quelque assurance qu'on

lui donnât que c'étoit véritablement Dieu, encore que dans certaines choses il lui sembloit que c'étoit un bon Esprit, à cause des effets merveilleux que ces grandes faveurs produisoient dans son ame; mais elle desiroit toujours d'avoir plutôt les vertus qu'aucune de ces grâces extraordinaires, & c'est ce qu'elle a recommandé à ses Religieuses, leur disant, que la plus humble & la plus mortifiée seroit la plus spirituelle.

18. Elle donna ce qu'elle dit avoir écrit au Pere Maître Dominique Bagnes, qui est à present à Valladolid, & avec qui elle a traité plus long-temps, & traite encore. Ce Pere lui a dit qu'il avoit présenté ces papiers au Saint Office de l'Inquisition de Madrid. Elle se soumet en tout ce qu'elle a écrit à la Foi Catholique, & à l'Eglise Romaine. Personne n'y a trouvé à redire, d'autant que ces choses ne dependent pas de nous, & nôtre Seigneur ne nous commande pas de faire l'impossible.

19. La cause pourquoi cela s'est si fort divulgué, c'est que comme elle vivoit avec de grandes craintes, & qu'elle en conféroit avec plusieurs Religieux, les uns le disoient aux autres; & aussi qu'elle fit un manquement de montrer à une certaine personne ce qu'elle avoit écrit, laquelle le manifesta: cela lui fut un grand tourment, & une Croix qui lui coûte encore beaucoup de larmes. Elle dit que ce n'est pas par humilité qu'elle souffre, mais par humiliation, de l'éclat & du bruit qui en est arrivé, & que tout le monde sçait ce qui se passe en elle: il sembloit que ce fut une chose que Dieu eut permise pour la tourmenter; parce que ceux qui en disoient le plus de mal, étoient ceux qui peu de temps apres en disoient le plus de bien.

20. Elle avoit un extreme soin de ne point se déclarer à celui qui lui sembloit devoir croire que tout cela venoit de Dieu: car elle apprehendoit aussi-tôt que le Demon ne les trompât tous deux. Elle communiquoit plus volontiers les secrets de son ame à ceux qu'elle connoissoit être timides; bien qu'elle eut aussi de la peine de  
voir

voir qu'ils méprisoient toutes ces choses pour l'éprouver, d'autant qu'il lui sembloit qu'il y en avoit quelques-unes qui ne pouvoient venir que de Dieu, & elle n'auroit pas voulu qu'ils les eussent condamnées si facilement, puis qu'ils n'en avoient point de raison; elle n'auroit pas voulu non plus qu'ils eussent creu que tout cela venoit de Dieu, d'autant qu'elle connoissoit tres-bien qu'il y pouvoit avoir de la tromperie; c'est pourquoy elle ne jugea jamais à propos de s'asseurer entierement en ce où il y pouvoit avoir du peril.

21. Elle faisoit ce qui lui étoit possible pour n'offenser jamais Dieu, & obéissoit toujours; & par ces deux moïens elle croioit être en seureté, avec la grace de Dieu, quand même ce qui se passoit en elle eut été du Demon.

22. Dés le temps qu'elle experimenta ces choses surnaturelles, son esprit étoit toujours porté à rechercher ce qui est le plus parfait, & ordinairement elle avoit un grand desir de souffrir; c'est pourquoy elle trouvoit sa consolation dans les grandes persecutions qu'elle a supportées. Elle avoit un amour tout particulier pour ceux qui la persecutoient. Elle avoit aussi un grand desir de pauvreté, de solitude & de sortir de ce lieu de bannissement pour jouïr de la vision de Dieu. Par ces effets de grace & de plusieurs autres semblables, elle commença à devenir tranquille, & il lui sembla que l'Esprit qui la laissoit avec de telles vertus ne pouvoit être mauvais: ceux à qui elle en parloit l'en asseuroient aussi; & quoi que cela ne fut pas capable de lui ôter toute la crainte qu'elle avoit d'être trompée, néanmoins elle n'en étoit pas si inquietée.

23. Son esprit ne lui suggeroit jamais de rien cacher, mais d'obeïr toujours. Elle ne vit jamais rien avec les yeux du corps comme elle a déjà dit, mais elle voïoit avec une delicateesse, & avec une maniere si spirituelle, & intellectuelle, qu'elle croioit dans les commencemens que ce fut un pur effet de l'imagination, & une phantaisie; mais plusieurs autres fois elle ne pouvoit pas  
s'ima-

s'imaginer cela. Ces choses ne lui arrivoient pas ordinairement; mais elles arrivoient le plus souvent dans le temps de quelque nécessité: comme il avint une fois qu'elle avoit souffert plusieurs jours des tourmens intérieurs insupportables, & une inquietude dans l'ame, causée par la crainte qu'elle auroit d'être trompée du Demon, comme il est fort amplement déduit dans cette Relation, où elle à aussi bien publié ses pechez, comme le reste, d'autant que l'apprehension dans laquelle elle étoit à lui a fait oublier sa reputation.

64. Estant donc dans cette affliction, qui étoit telle qu'on ne la scauroit exprimer, entendant seulement dans l'intérieur de mon ame ces paroles. C'est moi, n'apprehende point, mon ame demeura à ces paroles se satisfaitte, si encouragée & si resignée, qu'elle ne pouvoit pas comprendre d'où il lui étoit arrivé un si grand bien, d'autant que ni mon Confesseur, ni plusieurs personnes sçavantes n'auroient pas été capables de me communiquer avec beaucoup de paroles la paix, & la quietude que j'avois receüe par le moien d'une seule. Ce qui lui arriva d'autres fois qu'elle demouroit fortifiée de quelque vision; car à moins que cela elle n'auroit pas pû souffrir tant de travaux & de persecutions, outre les maladies qui ont été innombrables, & elle en souffre encore, bien qu'elles ne soient pas si frequentes, mais elle n'est jamais sans quelque sorte de souffrance; il y a plus & moins; son ordinaire est de souffrir toujours des douleurs avec beaucoup d'autres maladies, & depuis qu'elle est Religieuse elle en est encore plus attaquée. Soit qu'elle rende quelque service à Dieu, soit qu'elle en reçoive quelque grace, ces choses s'échappent bien-tôt de sa memoire, & encore que plusieurs fois elle se souviennne des graces, neanmoins elle ne peut pas s'y arrêter si long-temps comme elle fait à ses pechez, qui la tourmentent toujours, & qui lui donnent ordinairement une aussi grande peine que feroit la puanteur d'un borbier.

25. La raison pourquoi elle n'est point tentée de vaine gloire, doit être parce qu'elle a commis tant de pechez.

pechez, & qu'elle a servi si peu nôtre Seigneur. Il n'est jamais entré dans son esprit aucune chose qui ne fut toute nette & toute chaste, & il lui semble que le contraire ne lui scauroit arriver, si les choses surnaturelles qu'elle éprouve procedent d'un bon Esprit, parce qu'elle oublie entierement son corps, & elle n'y pense point pour s'adonner entierement à Dieu.

26. Elle a aussi un grand soin de ne point offenser Dieu, & de faire en tout sa sainte volonté, comme elle l'en supplie tous les jours; de sorte qu'elle est, à son avis, si résolüe de ne s'en point écarter, que ses Confesseurs ne lui pourroient ordonner aucune chose où elle creut de rendre un service plus considerable à Dieu, qu'elle ne l'executât & qu'elle ne la mist en pratique, avec la grace de nôtre Seigneur, d'autant qu'elle est persuadée de l'assistance que sa Majesté donne à ceux qui travaillent pour son service & pour sa gloire; & en comparaisson de ces deux choses elle se souvient aussi peu d'elle même & de ses interêts, comme si elle n'étoit pas, au moins en ce qu'elle en peut connoître, & à ce que ses Confesseurs en jugent.

27. Tout ce qui est écrit en cette Lettre est tres-veritable, & l'on le peut verifier par ses Confesseurs & par toutes les personnes qui traittent avec elle depuis vingt ans en ça. Son esprit l'excite fort ordinairement à louer Dieu, & elle voudroit que tout le monde entendit ceci, quoi qu'il lui deût coûter beaucoup: de là est nai en elle un grand desir du bien des ames, & un grand mépris de toutes les choses de ce monde, pour connoître qu'elles ne sont que de la bouë & des immondices à l'égal des choses interieures de l'ame, qui sont infiniment plus precieuses.

28. Puis que vous voulez sçavoir comment la vision se fait, en voici la maniere: l'on ne voit aucune chose interieurement ni exterieurement, parce qu'elle n'est pas imaginaire; mais sans que l'on voie rien l'ame connoit ce que c'est, & sçait plus clairement l'endroit où la representation se fait, que si elle le voit; excepté que l'on ne voit rien de particulier, mais cela arrive com-

me quand une personne sent qu'il y en a une autre proche d'elle, & pour être dans l'obscurité elle ne la voit point, quoi qu'elle connoisse certainement qu'elle est là; cette comparaison n'est pas assez suffisante pour expliquer cette vision, parce que celui qui est dans l'obscurité entendant du bruit ou par quelqu'autre moien, connoit la personne avant qu'il sçache qu'elle est là; mais ici il n'y a rien de tout cela, d'autant que sans aucune parole, soit interieure soit exterieure, l'ame connoit tres-clairement la personne qui est représentée, de quel côté elle est, & souvent ce qu'elle veut signifier. Elle ne sçait pas par où, ou comment elle connoit cela, elle sçait seulement que cela se passe de la sorte, & ne peut pas s'imaginer le temps que cela dure; apres que cela est passé, quelque diligence qu'elle emploie pour y penser comme elle faisoit auparavant, cela ne sert de rien, parce qu'elle sçait que ce dernier n'est qu'une imagination & non pas une representation, qui ne depend aucunement d'elle: & comme ce sont des choses toutes supernaturelles elles ne sont pas en son pouvoir; d'où vient que celle à qui Dieu fait ces faveurs s'en estime moins, & est beaucoup plus humble qu'auparavant: car elle voit que c'est une chose qui lui est purement donnée sans qu'elle y puisse rien contribuer du sien. Elle conçoit de là un plus grand amour & un desir plus violent de servir un Seigneur si puissant, qui peut faire ce que nous ne pouvons pas comprendre dans ce monde; de même que quelque science qu'un homme possède il y en a toujours quelque une qu'il ne comprend pas. Que celui qui donne cela soit beni pour toujours & à jamais. Amen.

### R E M A R Q U E S.

1. **C**ette seconde Relation que la Sainte Mere Terefe fit de son esprit au Pere Rodrigue Alvarez, semble être une suite de la premiere que nous avons veüe, au moins je crois qu'elle en a été l'occasion, parce que la Sainte dit au commencement du nombre

28. Puis que vous voulez sçavoir comment la vision se fait : par où l'on peut connoître qu'après que la Sainte eût fait sa premiere Relation, ce Pere lui ordonna d'en faire une autre où elle declareroit historiquement le progres de sa vie, la maniere & la façon avec laquelle elle s'étoit gouvernée dans sa Vocation, & quels Maîtres furent ceux qu'elle avoit eu pour remettre cette Relation avec l'autre à l'Inquisition.

2. En verité il me semble que cette Lettre est la mieux écrite de toutes celles que la Sainte nous a laissées ; & je crois que cette Relation est la plus succinte, je ne sçai si je dirai la plus profitable de toutes celles que j'ai vues & qu'elle a faites, d'autant qu'on y voit trois choses bien particulieres ; la premiere c'est qu'elle est courte & claire tout ensemble, ce qui n'est pas une chose fort facile, même aux plus grands Esprits.

La seconde est, que la Sainte y mesle (comme des pierres & des diamans enchassés dans de l'or) des enseignemens admirables pour les ames qui ont reçu un esprit particulier de Dieu.

La troisieme, c'est qu'elle y suit chronologiquement l'ordre de temps en rapportant les Confesseurs qu'elle avoit eu ; ce que les autres Relations n'ont pas pour l'ordinaire : & nous en ajoûtons une quatrieme, qui est, que cette Relation contient une succinte & tres-utile instruction des ames que Dieu choisit pour une si haute Vocation, & pour celle des Confesseurs qui les gouvernent.

3. Je souhaiterois beaucoup d'entendre ces choses spirituelles, & d'avoir le talent pour faire des Remarques sur cette Relation ; mais il faudroit ou que la même Sainte s'expliquât, ou que ces personnes à qui elle écrivoit & qui traittoient avec elle (car sans doute ils étoient fort spirituels) en fissent les Observations, mais dans ma grossiere & simple façon de parler, je declarerai simplement sur chaque nombre mon sentiment.

lation comme si elle parloit d'une autre ; ce qu'elle observe dans toute la Relation pour n'être pas connue, bien que quelquefois elle se méprend, & parle dans la premiere perfoane. Elle dit donc, *Cette Religieufe* (nous pourrions ajoûter cette tres-bonne Religieufe) *a pris l'habit depuis quarante ans*, il faut entendre que depuis le temps qu'elle entra dans le Convent de l'Incarnation d'Avila, d'où l'on infere pour chose tres-affeurée qu'elle fit cette Relation pendant qu'elle étoit à Seville, & dans le temps qu'elle fouffroit tant de perfecutions ; & qu'elle fut accusée devant le Tribunal de l'inquisition, par cette Novice melancolique, qui mit le defordre dans son Convent.

Je crois que la resignation avec laquelle la Mere & les Filles du Mont Carmel endurerent pour lors cette perfecution, leur a obtenu de Dieu un don particulier, qui est d'avoir banni la tristesse de tout l'Ordre, tellement qu'il n'est pas croiable, & l'on ne fçauroit assez admirer la joie & le contentement que les enfans de Sainte Terefe ont parmi une si grande penitence, parmi une clôtüre si étroite, & parmi tant d'austeritez.

5. Elle dit dans ce même nombre, *qu'elle commença dès la premiere année à mediter la Passion de nôtre Sauveur & à penser à ses pechez* ; elle enseigne par ces paroles trois choses tres-utiles pour les ames : la premiere est, qu'elles commencent de bonne heure à faire Oraison ; car si elles ne la font de bonne heure, il se pourra faire qu'elles ne la feront jamais.

La seconde, qu'elles ne s'elevent pas si-tôt à mediter les choses relevées qui regardent la Divinité ; mais qu'elles commencent par la Passion & par l'Humanité sacrée de J E S U S-CH R I S T, si elles veulent arriver à la Divinité : car on dit qu'il faut commencer par les pieds pour monter à la tête, & non pas aller de la tête aux pieds.

6. La Magdeleine devint Sainte, parce qu'elle commença par un bon endroit, *Ex quo intravit* (dit nôtre Seigneur) *non cessavit osculari pedes meos* : & un

Luc. 7.  
v. 45.

peu apres, *unguento unxit pedes meos* : & un peu auparavant, *capillis suis terxit pedes meos*. La Sainte commença par les pieds, l'on peut dire par là que pour avoir commencé par les pieds elle a été le Chef & la Maîtresse des Penitens.

C'est une étrange presomption de commencer par les grandes choses, & c'est le moien de finir par les petites ; mais c'est une conduite fort assurée de commencer par les petites pour arriver aux grandes, principalement en ce qui regarde JESUS-CHRIST nôtre souverain bien, en qui la moindre de toutes les perfections est infinie. O bien eternal, ô Sagesse adorable, qui est si insensé que de vouloir retirer ses levres de vos pieds éloïez à la Croix ?

7. Le troisiéme enseignement que la Sainte nous donne est contenu dans ces paroles, où elle dit *qu'elle pensoit à la Passion de nôtre Seigneur, & à ses pechez*, comme qui diroit, je pensois à mon remede, & à mon mal : je songeois à la maladie, & à la medecine : je considerois le venin de la faute, & l'antidote de la grace : quand je voïois mes pechez j'avois recours à la Passion : & quand je meditois la Passion de JESUS-CHRIST, je le suppliois avec larmes de me pardonner mes offenses.

8. Le bienheureux Albert le Grand dit, *que l'on merite plus dans une demie-heure de Meditation sur la Passion de JESUS-CHRIST, que dans une année de Penitence* : Je crois qu'il avance cela pour deux raisons : la premiere, parce que la Passion de nôtre Sauveur est le commencement, le milieu & la fin de nos merites.

La seconde, parce que dans une demie-heure de Meditation qu'une ame fera chaque jour sur la Passion de nôtre Sauveur, elle ne fera pas seulement une année de Penitence, mais toute sa vie se passera en Penitence, Sainteté & Mortification : car qui est celui qui voit & considere JESUS-CHRIST Crucifié, qui ne desire de mourir Crucifié avec JESUS-CHRIST ?

Qui

Qui est celui qui voit son corps tout couvert de plaies, qui ne soit ravi d'en avoir autant pour guerir celles de l'ame? Saint Augustin & Saint Bernard di-  
soient, *Qui est celui qui se refoudra d'embrasser les blessures que font les afflictions, s'il ne tourne les yeux vers JESUS-CHRIST crucifié & blessé comme lui : Quis enim cor suum vulnerari permetteret nisi prius amoris illius vulnus percepisset.* Nous nous arrêtons beaucoup, mais cette matiere est belle.

D. Aug.  
D. Bern.  
Tract.  
de Pal.  
cap. 3.  
circa  
finem.

9. La Sainte dit dans le même nombre, *Qu'elle pensoit aux creatures, & que cette consideration lui faisoit connoître comme toutes choses finissent promptement* : on ne doit penser aux creatures que pour ce sujet ; toute chair n'est que foin, dit le Saint Esprit, la vie est une fleur qui naît au matin & qui se flétrit sur le soir, *Omnis caro est fœnum, & omnis gloria ejus quasi flos agri* ; O que celui qui croit le contraire est insensé !

Isa. c.  
40. v. 6.

Elle dit aussi, *qu'elle voioit dans les creatures la grandeur de Dieu & l'amour qu'il nous porte*, d'autant que les creatures sont un miroir animé de leur Createur. L'on doit aimer Dieu dans ses mêmes creatures, & l'on ne doit aimer les creatures que pour Dieu. O si nous pouvions apprendre cette science si relevée de la Sainte, les creatures n'em barrasseroient pas tant nôtre cœur, qui seroit entierement rempli de Dieu !

10. Elle dit dans le 2. nombre, *que Dieu ne la mena pas tant par le chemin de la crainte comme par celui de l'amour* : ce fut un don surnaturel. O quel bonheur pour une ame d'avoir l'amour de Dieu, & de faire tout pour cet amour qui rend toutes les choses faciles, douces & faisables : je n'ai jamais veu personne de celles qui commencent & qui travaillent par ce principe d'amour, qui n'aie perseveré, car bien qu'elles tombent elles se relevent aussi-tôt. Il ne faut pas que ceux qui cheminent par la voie de la crainte perdent courage, mais il faut qu'ils demandent l'amour pour ne demeurer pas toujours au milieu du chemin sans jamais arriver à la fin.

11. Elle ajoute, que toute son ambition étoit que Dieu fut loué & que son Eglise fit progres, qu'elle prioit pour cet effet & ne faisoit rien pour elle; elle dit qu'elle ne faisoit rien pour elle quand elle faisoit tout pour Dieu; maistout ce qu'elle faisoit pour Dieu étoit pour elle & pour son bien. Il paroît bien de là que Dieu mit dèsle commencement cette ame sainte dans un merveilleux détachement de toutes choses, puis qu'elle ne se vouloit pas approprier même ses Oraisons, & qu'elle les vouloit donner toutes à l'Eglise & à Dieu. Ne pensez pas que pour cela la Sainte manquât d'esprit, elle étoit tout à fait spirituelle; apprenons de ce degagement à nous détacher de toutes les choses perissables, & comprenons que nous possédons tout ce que nous donnons à Dieu; que d'avoir du bien sans le lui donner c'est le lui refuser, & que Dieu entre aussi avant dans nos ames comme il en sorte de choses pour les lui presenter.

12. Elle dit aussi, qu'elle faisoit fort peu d'état de souffrir dans le Purgatoire pourveu que Dieu fut loué: O l'excellent moien pour ne pas souffrir dans le Purgatoire. Je dirai, avec la permission de la Sainte, que ces sentimens sont ceux par où l'on acheve dans la vie spirituelle: les Saints sont dans le dernier degré de perfection lors qu'ils ont ce zele de l'honneur de Dieu, & ce degagement de leur propre interêt; c'est par où ils achevent, & c'est par où la Sainte a commencé: sans doute que celle qui eut de semblables commencemens acheva bien glorieusement.

13. Elle dit dans le 3. nombre, qu'elle souffrit durant vingt-deux ans de grandes secheresses, sans jamais desirer autre chose: ce n'est pas peu de chose de souffrir ces tiedeurs, mais c'est encore plus merveilleux de les avoir souffertes un si long-temps sans souhaiter aucune douceur. Il est vrai qu'encore que la Sainte ne l'eût pas dit personne n'en auroit douté, d'autant que pour élever un si haut édifice comme celui de sa perfection & de son Ordre, qui devoit arriver, comme effectivement il est arrivé, par sa hauteur, jusqu'au Ciel,

il étoit neceffaire de creufer durant vingt-deux ans entiers les fondemens par le moien des afflictions.

14. Ames faintes qui faites vos efforts pour vous rendre parfaites, apprenez de la Sainte à fouffrir faintement cette fecheresse & ces travaux, d'autant que ces tenebres font une lumiere, cette bassesse une grandeur, & cette peine un plaisir. L'on va par la Passion à la Resurrection, par la Resurrection à l'Ascension, & par l'Ascension à la gloire.

15. La Sainte ajoûte, *qu'elle avoit une si mauvaise opinion de tout ce qu'elle faisoit, qu'elle croioit de ne meriter rien même quand elle pensoit en Dieu* : & bien qu'elle eut raison, d'autant qu'il n'y a personne qui merite une si grande faveur, si Dieu n'applique les merites de son Sang precieux; toutesfois cette façon de penser en Dieu étoit tres-excellente, & cette pensée qu'elle avoit de soi-même étoit tres-utile.

C'est ce que Saint Augustin demandoit, comme nous avons remarqué dans la VIII. Lettre nombre 20. quand il disoit, *noverim me, noverim te : mon Dieu faites-moi la grace que je me connoisse bien, & que je vous connoisse* : c'est sur ces deux paroles que toute la perfection est appuiée, & à l'entour desquels elle tourne & roule continuellement.

15. Dans le 4. nombre elle rapporte les misericordes que Dieu lui faisoit par le moien des lumieres, visions & revelations, & ce apres vingt-deux ans de souffrances : Dieu voulut qu'elle souffrit un si long-temps pour la favoriser apres, & la rendre capable de ses graces, afin que dans la prosperité elle navigeât en seureté par le moien du gravier des afflictions dont on l'avoit chargée dans le temps de l'adversité.

Mais ces faveurs furent-elles sans travaux ? il est bien certain qu'elles en furent accompagnées, & même j'ose dire qu'elles n'auroient par été autrement des faveurs. Assurez vous saintes ames que les faveurs de cette vie sont fort dangereuses, si elles ne viennent avec des peines.

16. La Sainte le témoigne assez dans le nombre 5. où elle dit, *qu'elle commença à trembler & à craindre, pour ne sçavoir pas si ce qui se passoit en elle venoit de Dieu ou du demon*: O quelle terrible & infinie difference ! ô quelle peine pour une ame qui doute & qui ne sçait pas duquel de ces deux être si opposez & si inégaux elle reçoit les operations.

Elle dit aussi, *qu'elle étoit fort peureuse de son naturel* ; ce que Dieu permit, afin qu'elle reconnût sa puissance, en ce qu'il rendit apres si courageuse celle qui étoit naturellement si timide.

17. Dans le nombre 6. elle nomme ses Peres Confesseurs qui étoient de la Compagnie de JESUS. C'est un grand honneur pour cette Sainte Religion d'avoir eue pour Ecoliere celle qui est la Maîtresse de la vie spirituelle : bien que je n'aie pas de peine à croire que ce fut Dieu qui l'enseigna immédiatement, & que tous ces grands Personnages qu'elle rapporte dans la Relation, lui servirent seulement pour examiner, & voir si les faveurs qu'elle recevoit venoient de Dieu ; ils lui profiterent pourtant beaucoup pour lui donner des enseignemens & des instructions tres-spirituelles : c'est pourquoy la Sainte a reconnu diverses fois les services dont elle étoit redevable à la Compagnie de JESUS : & certes elle avoit raison, car on ne sçauroit contracter une plus grande obligation, que dans le commerce de la devotion quand une personne donne de bons conseils à une ame, & l'adresse dans le veritable chemin de sa vocation.

On reconnoît aussi dans cette Relation le grand nombre & la haute pieté des premiers Ouvriers de cette Sainte Religion, puisque la Sainte en rapporte dix auxquels elle communiqua, & il est certain qu'elle avoit aussi traité avec plusieurs autres Religieux de cet Ordre, selon les endroits où elle se trouvoit, comme elle le donne à entendre dans la fin de ce nombre.

18. Dans le 7. nombre elle rapporte comme elle communiqua ses visions au bienheureux Pere Pierre d'Al-

d'Alcantara, lumiere de la Religion Chrétienne, honneur de l'Ordre Seraphique de Saint François, & qui a ſceu véritablement detromper ceux que le monde trompe par ſes grandeurs & par ſes vanitez; elle dit que ce Pere fut un de ceux qui approuverent & defendirent le plus ſes revelations, & qui aſſurerent qu'elles venoient de Dieu.

19. Elle dit dans le 3. nombre; *Que l'on faiſoit des prieres, & que l'on diſoit des Meſſes afin que Dieu la menât par un autre chemin*; nos demandes ſont quelquefois bien ridicules, nous ne ſommes jamais contents, ce chemin par où la Sainte marchoit étoit le meilleur, puis que c'étoit celui que Dieu vouloit; cependant on en cherchoit un autre. On ne faiſoit néanmoins pas mal, parce qu'on s'adreſſoit à Dieu pour chercher ce chemin qu'on lui demandoit.

Ce ſeroit toutesfois un defaut ſi l'ame ne vouloit pas ſuivre les chemins que Dieu lui propoſe, & ſi elle n'avoit pas recours à lui pour lui demander le bon chemin, car par ce moien elle s'égaroit du droit chemin; mais il n'en eſt pas de même quand l'ame dit à Dieu: *Seigneur puis que les viſions, & les revelations ſont le partage des Saints dans la gloire, ne m'en donnez pas je vous prie en cette vie mortelle, donnez-moi plutôt des peines, & des ſouffrances; faites en ſorte que cette vie me ſerve pour vous ſervir, & que l'autre ſoit pour vous voir; que le chemin de la Croix ſoit ma Croix & mon chemin; je choiſis pour cet exil le Calvaire, & je reſerve le Tabor pour la gloire.* Celui qui fera cette Oraïſon & cette demande avec une parfaite reſignation, & qui dira ou fera dire des Meſſes pour cette intention, ne doit point apprehender, mais être aſſuré, avec Sainte Tereſe, qu'il ne prend point un mauvais chemin.

20. Elle dit dans le même nombre, *qu'avec toutes ſes viſions elle n'avoit aucune tentation de preſomption.* Ce fut ſans doute un don tout particulier de Dieu, la Sainte auſſi y contribuoit beaucoup de ſon côté, puis qu'elle penſoit plus à ſes pechez qu'à ſes revelations;

Ce qui est le remede le plus excellent pour éviter les tentations de vaine gloire, d'autant que l'ame devote se presentant devant Dieu en qualite de criminelle à qui l'on a pardonné son crime, elle connoit que tout son bien depend de sa Misericorde, & ainsi elle évite toute sorte de vanité.

21. Elle finit ce nombre disant, *qu'elle craignoit qu'on se moquât d'elle s'imaginant que toutes ses visions étoient des contes de femme.* Il est vrai que ce n'est pas le propre de cette femme forte des Proverbes d'avoir des revelations sans posseder les vertus, ou de chercher les visions sans se soucier beaucoup de pratiquer les actions vertueuses; C'est là le propre des petites femmes qui n'ont ni esprit ni jugement, & quelques grands hommes que soient ceux qui se comportent de la sorte ils ressemblent à des femmes insensées, qui laissent ce qui est substantiel à un veritable Chrétien pour chercher l'accessoire, ils laissent le certain pour aller après l'incertain.

22. Elle dit dans le 9. nombre, *qu'elle communiqua aussi ses faveurs à un Inquisiteur qui étoit Evêque de Salamanque & que cet Inquisiteur la renvoia au Pere Maître Jean d'Avila,* que nous pouvons appeller l'Apôtre de l'Andalousie, puisque Dieu l'envoia à cette Province pour la reformer & pour élever dans le Clergé de grands personages dans toutes sortes de vertus.

Elle dit, *que ce grand spirituel la consola, & l'encouragea beaucoup.* C'est une grande joie pour une ame affligée de trouver un homme qui la console quand elle est environnée & combattuë des craintes qu'elle a de perdre Dieu.

23. La Relation que la Sainte dit qu'elle envoya au Pere Jean d'Avila est presque toute sa vie comme elle est imprimée; elle en parle de cette sorte; *Plusieurs personages doctes l'ayant veüe ont assuré qu'elle apportoit un grand profit à ceux qui la lisoient.* Nous en pouvons parler plus assurément depuis la mort de la Sainte, puisque plusieurs se sont retirez de leur vie desbauchée

bauchée par le moien de cette vie, de ſorte que nous pouvons dire que ſa vie a corrigé la vie de beaucoup de perſonnes. Cet Inquiſiteur qui adreſſa Sainte Tereſe au Pere Maître Avila ſ'appelloit Don François de Soto & Salazar, natif de Bonile de la Montagne au Terroir d'Avila; il ſ'acquitta de toutes les Charges d'un bon Eccleſiaſtique; il paſſa avec l'approbation de tous par tous les degrez ordinaires pour parvenir à l'Episcopat; il fut Proviſeur de l'Evêque d'Atorgue & de celui d'Avila, où il fut Chanoine; il fut Inquiſiteur de Cordue, de Seville, & de Toledo; & le Roi le fit de ſon Conſeil Suprême; il fut apres Commiſſaire general de la Croiſade; Evêque d'Albaracin, de Segovie, & enfin de Salamaque; il mourut à Meride l'an 1576. L'on croit qu'il fut empoisonné pour avoir châtié les *Alumbra-dos*, c'eſt à dire les Viſionnaires de cette Ville, par où ſa mort fut beaucoup plus glorieuſe que ſa vie, puis qu'elle eſt fort exemplaire & tres-parfaite.

24. Dans le nombre 11. elle dit, que nonobſtant toutes ces aſſurances, elle ne laiſſoit pas de craindre, & qu'elle demanda à ſon Confeſſeur ſ'il vouloit qu'elle traittât de cette affaire avec quelques perſonnes qui fuſſent tres-ſçavantes. Ses craintes ne pouvoient pas ſ'appaifer, même par l'approbation que tant de perſonnes avoient données à ſes faveurs, & ainſi elle vouloit appeller de la Theologie Miſtique à la Scholaſtique. Il faut avoier que la Sainte eut un merveilleux entendement & une grande lumiere de Dieu: voici quel étoit ſon raisonnement: *Tous ceux qui m'ont examinée ſont des perſonnes ſpirituelles, que ſçai-je ſi les Theologiens tomberont d'accord avec eux, & ſ'ils ne ſeront pas d'un autre ſentiment; ſi je n'offense point Dieu, la ſouffrance ne me ſçauroit nuire, mais le demon me peut faire pecher; éclairciſſons ce point de la Foi & de la Grace, car ſi j'ai ces deux choſes Dieu ne permettra pas que je ſois trompé en ce qui regarde la Charité.*

25. Pour faire cet examen elle choiſit le enfans de Saint Dominique, & comme celle qui devoit être Gra-

duée dans la Sainteté , apres avoir fait son cours & soutenu des theses dans diverses Academies & Univer-  
sitez ; elle passa des Theologiens Mistiques aux Sco-  
lastiques de l'Ordre de saint Dominique , & il semble  
que son esprit ne fut jamais en repos juiques à ce qu'elle  
se remit entre les mains de ces grands Personnages.

26. C'est une approbation bien grande de l'Esprit de  
sainte Terefe, que d'être sortie innocente & autorisée  
de l'Examen rigoureux & de la Censure exacte de cette  
sainte Religion qui dans les matieres de doctrine , & de  
devotion ne peut , ni ne veut rien dissimuler , d'autant  
qu'il semble que le grand zele que ses Enfans ont , ne  
leur laisse pas la liberté d'approuver ce qui est mauvais,  
ni d'enseigner ce qui est faux.

27. La Sainte nomme des Religieux tres-sçavans de  
cet Ordre Apostolique , dont nous avons parlé en diffé-  
rens lieux ; mais ce qui est de plus remarquable dans ces  
grands Personnages , c'est qu'ils tiroient tous avec con-  
formité cette conclusion en faveur de la Sainte , & di-  
soient *qu'elle ne devoit point apprehender , puis qu'elle  
n'offensoit point Dieu , & qu'elle s'estimoit une grande  
Pecheresse.*

28. Cette conclusion étoit fort bien tirée , car voici  
comme ils raisoient. *Celle qui a la pureté de con-  
science , & l'humilité ne doit point apprehender , d'au-  
tant que le Demon est ennemi de l'humilité , & ne peut  
pas entrer où il y a une pureté de conscience. Il est or-  
gueilleux, il est sale, quel sujet a-t'elle donc de craindre  
si elle est armée d'humilité, & de pureté. Cette pureté  
sans humilité peut bien courre risque , car encore qu'ils  
n'y ait point dans l'ame aucune faute mortelle, il y peut  
avoir quelque secreta presomption qui pourra rendre  
mortel , avec le temps , ce qui n'est que veniel ; Quand  
il y a de l'humilité sans pureté, on peut pour lors appeller  
cela plutôt timidité qu'humilité ; mais où la pureté &  
l'humilité sont ensemble il n'y a rien à craindre , ni le  
Demon ni l'Enfer tout ensemble n'y peuvent rien faire ;  
de sorte que toutes les ames qui voudront vive dans la  
piété,*

*pieté, & dans la vertu doivent ſouvent faire un examen interieur, & regarder bien ſi elles vivent dans une veritable humilité, & dans une pureté de conſcience.*

29. Dans les nombres ſuivans juſqu'au 16. elle rap-  
porte les Peres ſpirituels qu'elle eut du ſacré Ordre de  
Saint Dominique, & les épreuves qu'ils firent de ſon  
eſprit. Toutes ces diligences étoient tres-neceſſaires,  
aſin que cet eſprit de Sainte Tereſe qui devoit enſeigner  
ſi univerſellement dans l'Egliſe, fut reconnu pour veri-  
table, pour ſaint, & pour merveilleux.

30. Elle dit dans le nombre 16. *qu'elle ſ'affligeoit quand elle ne pouvoit pas obeir touchant les choſes ſurnaturelles*, d'où l'on void clairement qu'elle ne faiſoit pas toujours ce que ſes Confeſſeurs lui ordonnoient, parce qu'elle ne le pouvoit pas toujours executer, ou pour mieux dire elle l'executoit dans ſon intention, mais l'effet ne ſ'en enſuivoit pas, d'autant que cela ne dependoit pas d'elle. La raiſon de ceci eſt, parce que les Confeſſeurs peuvent commander des choſes qui regardent l'ordre naturel, mais ils n'ont point de juridi-  
ction pour les choſes ſurnaturelles; peut-être quelque Confeſſeur commandoit à Sainte Tereſe de ne ſ'exta-  
ſier point, de n'avoir point de viſions, ni de revela-  
tions, mais il étoit inutile que le Confeſſeur lui com-  
mandât cela; ſi Dieu en diſpoſoit autrement. La Sainte pouvoit bien ſouhaiter de faire ce que ſon Confeſſeur lui ordonnoit, mais il n'étoit pas en ſon pouvoir de l'executer, ſi Dieu ne le vouloit point.

31. Elle dit, *que cela l'affligeoit beaucoup, d'autant qu'elle aimoit être obeiſſante à ſes Confeſſeurs que favorifée de ces graces extraordinaires*; mais nôtre Seigneur la vouloit honorer & mortifier tout enſemble; & d'un autre côté, il vouloit auſſi qu'elle fut obeiſſante: en effet elle l'étoit puis qu'elle ſouhaitoit de l'être, bien que ce que ſes Confeſſeurs lui ordonnoient n'ar-  
rivât pas: car l'évenement n'étoit point en ſa puissance, mais en celle de Dieu, qui commande à toutes les puis-  
ſances,

D'où les Directeurs des ames doivent apprendre à ne pas condamner toujours celle qui, à leur avis, n'obeit point, quand il ne depend pas d'elle d'obeir, parce que Dieu ne veut pas toujours, que ce que son Esprit opere de surnaturel dans l'ame se gouverne par les preceptes naturels du Confesseur. Il est vrai qu'il arrive quelquefois, & on a même experimenté, que l'ame obeit au Confesseur dans ces choses surnaturelles, mais il n'est pas necessaire que cela soit toujours de la sorte, comme l'on voit en ce que Sainte Terefe marque dans cette Relation : sçavez vous qu'elle est la marque d'une devotion qui n'est pas veritable, c'est quand les ames n'obeissent pas à leur Confesseur à ce qui depend d'elles, à sçavoir dans les choses naturelles.

32. Ceci paroît clairement en ce que la Sainte dit dans le nombre 17. *Que quelque chose qu'elle entendit dans l'Oraison, elle ne le faisoit pas quand ses Confesseurs lui ordonnerent de faire le contraire*; par où l'on voit bien qu'elle obeissoit, en ce qu'elle pouvoit, comme dans les choses naturelles, où l'action dependoit d'elle, mais elle ne pouvoit pas obeir, quoi qu'elle eut voulu, dans les choses sur-naturelles, où elle n'agissoit point, & où l'on agissoit en elle, parce que son ame étoit gouvernée, & conduite par un ordre plus relevé que n'étoit celui de son Confesseur.

33. Elle dit dans le même nombre, *qu'elle n'auroit jamais osé assurer & jurer que c'étoit Dieu qui la gouvernoit*; par là même l'on connoît que Dieu la gouvernoit, d'autant que la presumption qu'une ame a de croire, de dire, & de jurer que Dieu la gouverne ne peut pas tomber dans la pensée de personne, sans une particuliere revelation de Dieu : car sans cette revelation, *Nescit homo utrum amore an odio dignus sit*, il n'y a personne qui sçache s'il est digne d'amour, ou de haine; l'on peut avoir confiance d'être en grace, mais on n'en peut pas jurer, ni s'en assurer.

Ecclef.  
9. v. 1.

34. Elle dit aussi, *qu'elle aimoit mieux les vertus que les faveurs*. C'est ici un autre témoignage d'une bonne

bonne ame: imitons la Sainte dans ce saint desir, & portons-nous plutôt à suivre JESUS-CHRIST sur le Calvaire, la Croix sur les épaules, qu'à le suivre sur le Mont de Tabor.

Elle dit dans le nombre 19. le sujet pour quoi ses visions, & ses revelations se divulguerent si fort, dont elle étoit grandement en peine, je ne m'en étonne pas: car si on la louoit cela faisoit peine à l'ame, & si on en médisoit, la nature s'en ressentoit, de sorte que d'une façon ou d'autre la partie supérieure, ou la partie inférieure devoit souffrir.

35. Ce manquement qu'elle dit avoir fait, est fort remarquable: l'affaire arriva de cette sorte, une grande Dame qui étoit plus noble que prudente, & que la Sainte vouloit gagner à Dieu lui demanda un jour qu'elle lui montrât la Relation que son Confesseur lui avoit commandé de faire, la Sainte s'en defendit le plus qu'il lui fut possible; cette Dame se fâchoit, prenant pour un affront le refus que la Sainte lui faisoit; Sainte Terese pour la contenter la lui donna, mais à condition qu'elle ne la montreroit à personne, ce qu'elle lui promit.

Neanmoins contre la parole que cette Dame en avoit donnée, elle la publia hautement par toute la ville, & la leut dans les assemblées, & dans les cercles des Dames, où, à ce que disent quelques-uns, peut être sans raison, l'on ne parle pas beaucoup de la dévotion ni de Dieu. Ces Dames commencerent à se mocquer, & à rire de toutes les revelations de la Sainte, tellement qu'il s'éleva contre elle une furieuse persecution: Dieu tiroit du bien de tout, & dans la personne de la Sainte cela ne lui étoit pas difficile; je ne sçai pas s'il en arriva de même des assemblées, & des cercles.

36. Dans le nombre 20. elle dit, *qu'elle ne se soumettoit pas si volontiers à ceux qui croioient que tout ce qu'elle experimentoit venoit de Dieu, comme à ceux qui en doutoient*; c'est un tres-grand témoignage de la perfection & de la vertu éminente d'être toujours dans la crainte de Dieu.

37. Dans

37 Dans le nombre 21. elle dit, *qu'elle n'achoit de ne point offenser Dieu, & d'obeir, qu'avec cela elle ne craignoit point le Demon;* & même elle ne devoit point craindre tout l'Enfer ensemble; ames devotes si vous avez l'obeissance, & la pureté de conscience vous n'avez rien à craindre, craignez seulement Dieu avec un respect & une crainte filiale.

38. En suite elle rapporte les effets merveilleux que ces revelations, & visions faisoient dans son ame, d'où l'on peut inferer que personne ne se doit piquer de sçavoir beaucoup, mais seulement de bien faire, car ce n'est pas sans raison que nôtre Sauveur dit, *que l'on connoit l'arbre par le fruit qu'il porte, ex fructu arbor agnoscitur.* Or les œuvres sont les fruits de cet arbre spirituel.

Matt.  
12. v.  
12.

39. Dans le 23. nombre elle parle de ses visions, & de ses souffrances disant, *que la crainte lui avoit fait oublier sa reputation:* comme si elle disoit, la crainte que j'avois d'offenser Dieu me faisoit perdre toutes les autres craintes, de la même façon qu'un grand travail en fait oublier un autre qui est plus petit.

Dans toutes ses afflictions elle dit, qu'elle trouvoit sa seureté en cinq paroles que Dieu lui disoit dans l'interieur de son ame qui sont celles-ci, *c'est moi ne crains point;* il n'est pas difficile à celui qui a créé le monde avec deux paroles, de contenter & donner le repos à une ame par le moien de cinq.

Ioan.  
13. v.  
4. Mat.  
14. v.  
27.

Avec cette parole, *c'est moi, ego sum* nôtre Sauveur fit tomber par terre dans le jardin toute cette troupe des Juifs qui venoient pour le prendre, & avec cette parole, *ne craignez pas, nolite timere,* il fit cesser la tempeste, qui s'étoit élevée dans la mer de Galilée, & remit les esprits des Apôtres qui apprehendoient le naufrage; il ne faut pas s'étonner si avec les mêmes paroles Dieu appaisoit l'esprit de Sainte Terese.

Quand les consolations passent de l'interieur à l'exterieur elles contentent pleinement les ames, parce qu'elles viennent de Dieu; mais les contentemens du monde

monde qui paſſent de l'exterieur à l'interieur ne le ſçauroient appaiſer.

Elle ajoûte, que ces paroles de Dieu non ſeulement l'appaiſoient, mais la fortiſoient : ce n'eſt pas beaucoup qu'elles confortent, éclairent, & contentent, ſi Dieu même eſt la parole.

27. Elle dit dans le nombre 25. qu'elle ne tiroit point de vanité de ces faveurs divines : je ne m'en étonne pas, puis que ces faveurs étoient divines ; ſi elles euſſent été humaines, ce n'eût été que vanité.

Elle declare auſſi dans le même nombre, qu'elle n'eût jamais en ſon eſprit aucune choſe qui ne fût chaſte & pure, & auſſi-tôt elle ajoûte, qu'il ne lui ſemble pas qu'on peut avoir ces penſées ſales. ſi tant eſt que l'Esprit qui nous conduit ſoit bon, & que l'ame ſoit remplie des choſes ſurnaturelles, parce qu'elle oublie entierement ſon corps, elle n'y ſonge point que pour ſe donner à Dieu. Ces paroles ont beſoin d'explication.

La Sainte ne veut pas dire que c'eſt la marque d'une mauvaiſe ame de ſouffrir les tentations contre la chaſteté, d'autant que le mal ne conſiſte qu'à conſentir à ces tentations, & à ſ'y laiſſer emporter ; mais quand on reſiſte & qu'on les ſouffre avec force, on mérite beaucoup.

28. L'Esprit de Dieu étoit bien dans Saint Paul, & cependant il formoit cette plainte, *Datus eſt mihi ſtimulus carnis meæ Angelus Satana qui me colaphiſet.* <sup>2. Cor. 11. v. 7.</sup> Ce même Esprit étoit auſſi dans S. Benoît, quand il cherchoit les buiſſons pour un remede contre les tentations de la chair. S. François avoit auſſi le même Esprit, quand il ſe veautroit dans le neige & dans le feu : & de même pluſieurs autres Saints qui ont ſouffert des grandes tentations chaſtement & ſainement.

Donc ce que la Sainte veut dire eſt, que de ſes viſions & revelations elle ne reſſentoit jamais aucun genre de tentation, mais ſeulement un entier oubli du corps, & un ſouvenir de Dieu, parce que l'Esprit divin eſt chaſte & produit la pureté dans les ames.

Si ces visions eussent été des illusions que Dieu eût permis que la Sainte eût souffertes, sans néanmoins y consentir, il n'en auroit pas été de même, d'autant qu'en ce cas il n'y a point de doute que l'ennemi du genre humain, l'auroit laissée avec des tentations contre la chasteté & la pureté.

Je crois aussi que depuis le temps que Dieu commença de favoriser Sainte Terefe par des graces si éminentes, il la delivra de toutes les tentations contre la chasteté, ce qui est fort conforme à ce que la Sainte rapporte de soi en divers endroits.

39. Dans le 26. nombre elle dit le grand desir & l'empressement que Dieu lui donnoit de le servir, sans se souvenir d'elle, n'ayant égard qu'à l'honneur & à la gloire de Dieu : mais c'étoit-là véritablement se souvenir d'elle-même, car nous ne sommes jamais si bien dans nôtre souvenir, que quand nous nous oublions pour nous souvenir de Dieu.

40. Dans le nombre suivant elle assure que tout ce qu'elle a écrit est véritable : & il n'y a point de doute que ce ne soit la même vérité, puis qu'il étoit écrit & signé d'une personne qui marchoit toujours dans la piété & dans la vérité.

41. Dans le dernier nombre elle declare à ce Pere, la façon en laquelle ses visions lui arrivoient, & les bons effets qu'elles produisoient dans son ame : l'on peut mieux connoître par ces effets que par les mêmes visions, qu'elles venoient de Dieu.

42. Parmi plusieurs bons effets qu'elles causoient, le meilleur étoit de la laisser humble. Certainement ces visions n'auroient pas été de Dieu si elles l'eussent laissée superbe & vaine ; & cela pour deux raisons très-évidentes ; la première, parce que Dieu est la même perfection, & J E S U S - C H R I S T nôtre souverain bien est la même humilité : or J E S U S - C H R I S T peut-il laisser autre chose dans l'ame que ce qu'il est lui même ?

La seconde, parce que Dieu est la lumière, & en éclairant l'ame il lui donne une connoissance fort relevée de

de ce qu'il est, & de ce qu'elle est, & par ce moien elle voit en soi une infinité d'imperfections; & s'il y a quelque chose de bon, elle connoît que tout vient de Dieu: au contraire elle voit en Dieu des perfections infinies, sans le moindre defaut imaginable: & comme est-il possible que l'ame qui voit toutes ces veritez ne soit pas parfaitement humble, & qu'elle ne soit pas dans le même sentiment que Saint Paul, quand il dit, *quid habes quod non accepisti, si autem accepisti, quid gloriaris quasi non acceperis* ? avez-vous mon ame quelque chose que vous n'aiez pas reçu, & si vous avez reçu tout ce que vous possédez quel sujet avez-vous de vous en glorifier comme si les choses mêmes que vous avez reçues étoient veritablement les vôtres.

1. Ad  
Cor. 4.  
v. 7.

L E T T R E X X.

*Au tres-Reverend Pere Provincial de la Compagnie de  
J E S U S en la Province de Castille.*

J E S U S.

1. **L** A Grace du Saint Esprit soit toujours avec votre Reverence. Amen.

A ne vous point mentir, j'ai été fort surprise de lire la Lettre que le Pere Recteur m'a rendue de votre part, par laquelle vous me marquez que j'ai persuadé le Pere Gaspar de Salazar de quitter la Compagnie de J E S U S pour passer dans notre Ordre, & que je lui ai fait entendre que telle est la volonté de notre Seigneur, qui avoit été déclarée par une revelation.

2. Pour ce qui est de la premiere chose dont vous m'accusez, Dieu sçait que bien-loin de le persuader de quitter votre Compagnie, je ne l'ai jamais désiré; & le temps vous fera connoître que je dis vrai: & lors même que j'appris la nouvelle du dessein qu'il avoit (ce que je ne sçeus pas par son moien, car il ne m'en a point écrit) j'en fus si émeuë & si fâchée, que cela ne me fit point de bien pour le peu de santé que j'avois pour lors, & il y a si peu de temps qu'on m'a dit cette nouvelle, qu'à  
mon

mon avis je ne l'ai sçeuë que long-temps apres vous.

Et pour ce qui regarde la revelation dont vous parlez, vous pouvez bien croire, que puis qu'il ne m'avoit point écrit & que je ne sçavois aucune chose de son dessein, je ne pouvois pas sçavoir non plus s'il avoit eu quelque revelation sur ce sujet.

3. Quand même j'aurois eu la revelation que vous appelez réverie ; je ne suis pas si legere que j'eusse souhaité qu'il eût fait pour une chose semblable, un si grand changement, ni même que j'eusse songé à la lui declarer ; car, grace à Dieu, j'ai plusieurs personnes qui m'enseignent l'estime & le credit que l'on doit donner à ces choses ; & je ne crois pas que le Pere Salazar qui est fort prudent, s'y fût arrêté s'il n'y avoit eu quelque chose de plus dans cette affaire.

4. Touchant ce que vous dites qu'il faut que les Supérieurs averent ce qui s'est passé en cela, je trouve qu'on fera fort bien, vous le lui pouvez commander : car il est certain que l'en advertissant il ne fera, à mon avis, aucune chose sans vôtre permission. Je ne nierai jamais la grande amitié qu'il y a entre le Pere Salazar & moi, ni les faveurs dont je lui suis redevable ; mais je suis asseurée qu'il s'est porté à m'obliger plutôt pour rendre service à nôtre Seigneur & à sa bien-heureuse Mere, que pour aucune affection particuliere qu'il eût pour moi ; car je crois que nous avons demeuré quelquefois deux ans sans nous écrire. Je ne nierai pas non plus, que l'amitié qui est entre nous ne soit fort ancienne ; & tout le monde sçait tres-bien que m'étant trouvée pendant de certains temps dans un plus grand besoin d'aide qu'à present (n'y aiant pour lors dans cet Ordre que deux Religieux Déchaussez.) j'aurois eu en cette saison plus d'occasion de procurer ce changement, qu'à present que nous avons, grace à Dieu plus de deux cens Religieux, à ce que je crois ; parmi lesquels il y a des personnes assez capables pour nôtre maniere de proceder toute pauvre & toute simple ; mais je n'ai jamais creu que la main de Dieu doive être plus racourcie pour l'Ordre de sa Mere que pour les autres.

5. Pour ce que vous dites que j'ai écrit, afin que l'on diſe que je le détournois de ſon deſſein, je prie Dieu de ne me point écrire en ſon Livre, ſi j'ai ſeulement penſé à une ſemblable choſe: qu'on permette cette exageration à mon reſſentiment, afin que vous ſçachiez que je ne traite point avec la Compagnie, autrement que comme une perſonne qui prend beaucoup à cœur ſes affaires, & qui expoſeroit ſa vie pour la ſervir en tout ce que je croirois ne point déplaire à nôtre Seigneur. Les ſecrets de Dieu ſont grands, & comme je n'ai point du tout trempé dans cette affaire, ainſi que je vous viens de dire, & Dieu m'en eſt témoin, je n'y voudrois non plus avoir aucune part pour ce qui eſt de l'avenir; ſi on m'en impute la faute, ce n'eſt pas la première fois que je ſouffre ſans avoir fait aucun manquement, mais je ſçai par expérience, que quand Dieu eſt content toutes choſes ſe raccommoient aiſément, & je ne croirai jamais que JESUS-CHRIST permette que pour aucune choſe conſiderable, & moins encore pour une ſi légère, la Compagnie agiſſe contre l'Ordre de ſa Mere, puis qu'il l'a choiſie comme un moien pour le reparer & pour le renouveler; & ſ'il vient à le permettre, j'apprehende que ce que l'on croira gagner d'un côté on ne le perde peut-être par cent endroits.

6. Nous ſommes tous Serviteurs d'un même Roi, Dieu vueille que ceux du Fils & ceux de la Mere ſoient tels qu'ils ne ſongent par tout qu'à ſuivre, comme des Soldats courageux, l'étendard de leur divin Maître pour faire ſa volonté; que ſi les Carmes ſ'acquittent bien de cela, il eſt certain que ceux du Nom de JESUS ne ſ'en ſepareront jamais, encore que j'en aie été ſort ſouvent menaſſée. Je prie Dieu de vous conſerver pour longues années.

7. Il y a long-temps que je ſçai les grâces que vous nous faites, & toute miſérable que je ſuis, je vous recommande beaucoup à nôtre Seigneur; je vous ſupplie d'en faire autant pour moi; car il y a ſix mois que les afflictions & les perſecutions tombent ſans ceſſe ſur cette pauvre

*pauvre Vieille, & à present cette affaire n'est pas une des moindres ; mais apres tout je vous donne ma parole de ne point parler à ce bon Pere d'executer son dessein, & même de ne lui en point faire parler par personne, comme je n'ai point fait par le passé, Aujourd'hui ce*  
10. Fevrier.

*Vostre indigne Servante*

TERESE DE JESUS.

### R E M A R Q U E S.

1. **J**'Avoüe à la verité que j'avois un grand desir de voir la Sainte en colere, parce qu'apres tant d'en-seignemens de douceur, de charité, de prudence, de pieté, de courage & de patience qu'elle nous a donnez, il étoit necessaire qu'elle nous en donnât quelqu'un pour sçavoir nous defendre d'une calomnie, pour y répondre & pour la combattre. Il étoit aussi besoin de faire connoître aux Pecheurs, que non seulement les Saints, mais encore les Saintes se sçavent mettre en colere & se defendre comme nous.

Ce seroit une grande ignorance de croire que c'est une imperfection aux personnes spirituelles de se mettre en colere avec raison, puis que Dieu, qui est la même perfection & la source de la Sainteté, paroît si souvent courroucé dans la sainte écriture.

Gen. 2.  
v. 2. 2. Je ne pense que ces paroles de la Genese, *et septima die requievit*, ne s'entendent pas seulement du repos que Dieu prit en cessant de travailler à la creation du monde, qui ne coûta pas grand travail à sa toute puissance ; mais je crois qu'elles nous veulent donner à entendre que depuis que Dieu crea les hommes il ne reposa que ce seul jour parmi les hommes, d'autant que depuis ce jour là nous ne lui avons pas donné une heure de repos, & la malice des hommes a toujours irrité par des crimes & des pechez reiterez, la justice de Dieu.

Cela se voit en ce que nos premiers Peres ne furent pas plutôt créez qu'ils le mirent en colere par transgression du Commandement qu'il leur avoit fait ;

& apres qu'ils eurent été bannis du Paradis terrestre , pendant même qu'ils expioient leur crime par la penitence & par les larmes , leur fils aîné par une lâche perfidie tua l'innocent Abel fon frere , & de la les crimes commencerent à se multiplier entre les hommes dans une si horrible quantité , que Dieu voiant que les Pecheurs l'offensoient sans se soucier de pleurer & de faire penitence , sa justice les noia dans l'eau même qui avoit manqué à leurs yeux pour pleurer leurs crimes ; & Dieu sauva seulement huit personnes , qui furent delivrées par le moien de l'Arche , de ce Deluge universel.

3. Le verbe eternel s'étant fait homme , se mit aussi en colere pendant qu'il vécut parmi nous ; les Scribes & les Pharisiens sentirent les premiers les effets de son courroux dans les ruës & dans les places publiques de Jerusalem ; & ces Fermiers ou Marchands avarés qui furent chassés par deux diverses fois du Temple à coups de foüet , experimenterent aussi assez rudement sa colere.

Et Saint Pierre son Vicairé universel ne s'est-il jamais mis en colere , Ananie & Zephire qui moururent subitement par la force de ses paroles , nous l'apprennent assez ; & Simon le Magicien qui en fut maudit dans la Palestine , & qui fut apres precipité par l'Oraison du Saint Apôtre , sur le pavé de Rome ne le nier pas.

4. Il n'y a point eu d'homme remarquable en Sainteté , qui n'ait donné de la terreur par son zele & par son courage , bien que le plus souvent il ait usé de douceur , de faveur , & de charité ; la charité qui est dépouillée du zele , est plutôt un relâchement qu'une charité ; & ce seroit une chose étrange d'exiger d'une Sainte , qui étoit Fille par sa Profession du tres-Saint , & du tres-zelé Elie , de ne se mettre pas quelquefois en colere , & principalement dans un si juste sujet.

5. Car pour quelle raison voudroit on que la Sainte ne fut pas émeüe , & qu'elle ne se defendit point lors que l'on mettoit en doute & que l'on lui dispuoit  
l'amour

l'amour qu'elle portoit à une Religion si sainte comme celle de la Compagnie de J E S U S ? Pourquoi voudroit-on qu'elle ne se mette point en colere lors que l'on l'accuse faussement qu'elle se fert d'un côté des enfans de cette Compagnie, pour faire ses Fondations, & que d'un autre elle lui ôte ses meilleurs Religieux, & la dépouille de ses plus grands Personnages ? Pourquoi voudroit-on qu'elle ne se defendit point & qu'elle ne se mit point en colere lors qu'on la veut faire passer pour une dissimulée, elle qui avoit un cœur si franc & si ingenu ? Enfin pourquoi ne se fâchera-t'elle pas lors que l'on la veut priver de l'étroite amitié & de la correspondance qu'elle avoit avec un Ordre rempli de Religieux aussi saints que sçavans ?

6. Ce n'étoit pas ici une calomnie qu'il falut digerer par la chaleur de la charité en la dissimulant, mais il falloit la combattre, la vaincre & s'y opposer avec l'épée d'un saint zele ; elle n'étoit pas d'une nature qu'il fallut la souffrir avec patience sans en témoigner aucun ressentiment, mais il falloit l'abbatre, & la détruire par la lumiere de la même verité.

Quoiauroit il été mieux que le soupçon se renforçant par son silence, la fausseté se fut augmentée, & quel'on eut lié la verité dans l'obscurité d'une prison ? Auroit-il été mieux que la Sainte ne se defendant point contre cette imposture, l'inimitié & la mes-intelligence se fussent mises entre deux Religions si saintes ?

Pensez-vous qu'il auroit été mieux que pour manquer de détruire cette calomnie, & de l'etouffer dans sa naissance, deux Ordres que l'Eglise a enfanté d'un seul accouchement, pour le bien du monde, & pour la joie universelle des Fideles, vinsent à naître en luitant comme Jacob & Esäu, ou avec une envie mortelle sur le droit d'aînesse comme Zaran & Pharez ; il n'y avoit pas d'apparence à cela, la Sainte fit bien mieux de s'opposer avec beaucoup de cœur à cette imposture, de la détruire, de la mettre en fuite, & de la surmonter avec l'épée de son esprit, de la verité, de son courage & de sa sincerité.

Dans

7. Dans le premier nombre de cette Lettre la Sainte en propose le fujet fort fuccintement comme celle qui fe vouloit demeler à la hâte, pour entrer auffi-tôt dans la bataille fpirituelle, & pour triompher de la calomnie.

8. Il me femble que ce qui donna lieu à cette impofure fut, que le Pere Gaspar de Salazar, qui étoit un des meilleurs & des plus grands Religieux que la Compagnie de JESUS eut dans fes commencemens, fut le premier Jefuite qui connut Sainte Terefe à Avila; & comme c'étoit un homme grandement fpirituel, la Sainte le prit pour fon Confefleur, & lui fut grandement affectionnée, de forte qu'ils lierent enfemble une étroite amitié: or pour cette confideration, on peut-être par le moien de quelque faux-bruit que le demon a accoutumé de mettre fouvent à l'oreille des plus fpirituels, pour voir fi par ce moien il les pourra troubler; on rapporta au Pere Jean Suarez, à qui la Sainte fait cette Réponfe, & qui étoit en l'an 1577. Provincial de la Province de Caftille de la Compagnie de JESUS, comme il appart par une Lettre qu'il écrivit pour ce fujet au Pere Recteur d'Avila, duquel la Sainte fait mention au commencement de celle-ci; on rapporta (dis-je à ce Pere) que le Pere Gaspar de Salazar fe vouloit faire Carme Déchauffé, & qu'il y avoit eu revelation fur ce fujet, foit qu'elle eut été faite au Pere Salazar ou que Sainte Terefe l'eut eüe.

Ce Pere Provincial croiant ce faux rapport, ou s'en doutant, en fut fâché, & avec raifon: premierement, parce que toute forte de changement alloit au deshonneur de fon Religieux, & comme le Pere Salazar étoit une perfonne fort faine & fpirituelle, ce deshonneur en étoit plus grand: fecondement, parce que ce nouveau choif étoit auffi defavantageux à la Compagnie; car cela doanoit lieu au monde de foupçonner & de dire, pourquoi eft-ce que ce Religieux quitte une Religion fi faine pour paffer dans une autre. Il n'y a perfonne d'esprit qui abandonne fa Mere pour en chercher

cher une autre , sans une vocation tres-particuliere.

9. En troisieme lieu, ce qui rendoit l'injure plus grande est, qu'on disoit que ce changement se faisoit par une revelation divine, ce qui honoroit la Religion qu'il embrassoit, & deshonoroit en quelque facon celle qu'il laissoit.

En quatrieme lieu, la plainte estoit d'autant plus sensible, que Sainte Terefe faisoit grand estat de l'amitié & de la correspondance qu'elle avoit non seulement avec les Jesuites en particulier, mais avec toute la Compagnie en general; & c'eût été une chose étrange que les Jesuites aidassent la Sainte à faire sa Reforme, & que la Sainte fit son possible pour détruire leur Compagnie, en lui ôtant les meilleurs & les plus grands de les Religieux.

10. Mais comme la Sainte ne se sentoit point coupable d'une action si lâche, elle en étoit d'autant plus affligée, qu'elle en étoit innocente; & ce qui la fâchoit le plus étoit qu'il lui sembloit que sa facon d'agir, & son naturel sincere & genereux étoient incapables de faire une semblable chose: c'est pourquoi pour defendre la verité & son honneur, & pour établir par une petite guerre une paix longue & stable entre ces deux Ordres, elle s'oppose à cette calomnie, apporte des raisons convaincantes pour la détruire, & la combat si courageusement que l'on voit qu'elle se sçavoit fort bien servir de son zele, & mettre à couvert sa charité.

11. Pour cet effet, apres avoir rapporté succinctement dans le premier nombre la calomnie, elle passe aussi-tôt à sa defense; & apporte dans le 2. nombre les raisons qui font voir la fausseté de l'imposture; premierement, elle proteste devant Dieu qu'elle ne desira jamais, que le Pere Salazar quittât la Compagnie; que si elle ne le desira jamais elle n'avoit garde de le procurer, & de le solliciter: secondement, que quand elle vint à en sçavoir quelque chose, ce ne fut pas par le moien du Pere Salazar. Or il est certain que si la Sainte eut sollicité ce changement ç'auroit été avec le Pere Sala-

Salazar, qui le devoit executer; que quand elle le ſceut elle en fut grandement émeuë, tant pour la douleur qu'elle reſſentoit de voir un ſemblable changement dans un Religieux ſi ſpirituel, & ſi ferme, comme parce qu'elle ſe douta qu'il ſe pourroit faire qu'on attribueroit à ſon innocence une reſolution ſi étrange; elle dit auſſi tôt qu'il y a fort peu de temps qu'elle a ſceu cette nouvelle, & même apres le Provincial: or ſi elle eut ſollicité ce changement, il eſt évident qu'elle auroit été la premiere qui l'auroit ſçu.

12. Elle blâme en ſuite dans le nombre 3. la penſée que l'on a eu de croire qu'elle ſe deût laiſſer conduire par des revelations, que le Pere Provincial avoit appelé, par un mépris piquant, rêveries, & la Sainte ſe ſervant de ce même terme de rêverie, l'avertit qu'elle ne ſe mene pas par ces rêveries, d'autant qu'elle a de grands Maîtres qui lui enſeignent fort bien le credit qu'elle doit donner à ces revelations, & qu'ainſi elle ſçait bien qu'un changement ſi grand, & ſi extraordinaire ne ſe devoit pas faire par un motif ſi foible; car ſi la revelation n'étoit pas aſſeurée la vocation ſeroit une legereté, & une tentation du Demon; c'eſt pourquoi on ne devoit pas croire cela ni d'elle, ni du Pere Salazar, & par ce moien en ſe defendant elle le defend auſſi, & ſe plaint avec raiſon que l'on ait eu une croïance ſi peu raiſonnable de ce Pere, & d'elle.

13. Dans le 5. nombre elle conſente volontiers qu'on verifie bien cette affaire, comme le Pere Provincial le ſouhaitoit, d'autant que l'innocence n'a jamais eu peur de la juſtice, & comme elle eſt interieurement aſſeurée de ſon chef, les diligences qui ſe font au dehors ne l'étonnent point.

Après la Sainte met à couvert la correſpondance qu'elle a avec le Pere Salazar, & la juſtifie pour être pure, ancienne, & deſintereſſée: Elle étoit pure, parce qu'elle ne s'étoit conſervée que pour le ſervice de Dieu; elle étoit ancienne, puis qu'elle eut ſon commencement auparavant que la Sainte commençât à faire ſes

Fondation; , d'où l'on peut connoître que la Sainte étoit à la fin de sa vie quand elle écrivit cette Lettre. Cette amitié étoit aussi desintéressée, puis qu'elle remarque qu'en deux ans, ils ne s'écrivoient point, ce qui est une preuve évidente qu'elle n'eut point de part en ce changement.

14. En suite elle finit le nombre par une sainte vanité, disant. *Que bien que ce Religieux fut si parfait, elle n'avoit pas besoin de lui, puis que sa Reforme en avoit plus de deux cens qui étoient fort propres pour sa pauvre maniere de proceder, comme si elle disoit, si je devois persuader le Pere Salazar d'entrer dans notre Ordre ce devoit être quand j'étois pauvre, & que j'avois besoin de Religieux sçavans & saints; mais à present que j'en ai si grande quantité, à quel propos?*

15. Dans le 6. nombre la defense se fortifiant à mesure que l'injure croît, la Sainte répond à une autre calomnie qu'on lui imputa. Ce fut que l'on avertit ce Pere Provincial que la Sainte ne sollicitoit pas seulement que le Pere Gaspar de Salazar entrât dans sa Reforme; mais on lui dit encore qu'elle écrivoit au Pere Salazar, lui recommandant de dire que c'étoit elle qui l'en détournoit: de sorte que la Sainte voiant qu'on lui attribuoit une trahison si infame, & une infamie si lâche, & si opposée à la façon d'agir sainte & sincere que Dieu avoit mis dans son ame; elle s'oppose à cette imposture, defend l'honneur de Dieu & le sien en defendant la verité, & avec un même zele que celui d'Elie, & de Moïse, elle dit, *Je prie Dieu de ne me point écrire en son Livre, si j'ai pensé à une telle chose.*

16. Et voiant que la force de la raison, de la verité, du zele, & de l'honneur de Dieu l'avoient obligée à faire un si grand serment, qu'elle n'avoit pas accoutumé de faire, bien qu'elle l'eut fait avec raison en ce rencontre (& possible n'en avoit-elle pas fait un semblable en toute sa vie) elle s'excuse saintement de l'avoir fait & dit, *Qu'on permette cette exageration à mon ressen-*

sentiment afin que vous connoiffiez que je n'agis pas avec la Compagnie autrement que comme celle qui prend à cœur ce qui la regarde & qui exposeroit sa vie pour ses interêts. Cette seule affection que la Sainte témoigne à la Compagnie au plus fort de sa colere, pouvoit moderer toute l'amertume, & tous les ressentimens de la Lettre.

17. Mais elle limite auffi-tôt son desir par cette condition, *Quand je ne croirois point*, dit elle, *de déplaire à nôtre Seigneur en faisant le contraire de ce que vous m'imputez*, comme si elle disoit, *je mourrai pour la Compagnie de JESUS, oiii je mourrai pour elle, mais à condition que je ne déplaise point au JESUS de la Compagnie, d'autant que si JESUS desire, & veut autre chose, Terefe de JESUS veut ce que JESUS veut qu'elle fasse dans sa Compagnie.*

18. Elle mit cette condition avec un grand jugement & un grand esprit puis qu'il n'est point d'état, de dignité, de Profession, d'alliance, ni d'obligation dans cette vie de miseres, que l'on doive aimer avec limitation. C'est à Dieu seul que nous nous devons donner entierement & sans aucune condition ni limitation. J'aime mes parens, je mourrai pour eux, & je ferai tout ce qu'ils m'ordonneront, mais à condition que je donnerai auparavant mon amour & ma volonté à Dieu, à qui j'obeirai quand mes parens s'en écarteront de leur commandement. Je ferai tout ce que mon Superieur voudra, mais à condition qu'il ne me commandera aucune chose qui soit contre la Loi de Dieu. L'Evêque aimera un Ordre, & se conformera à tout ce que les Religieux voudront, pourveu qu'ils ne demandent point ce que l'Evêque ne leur sçauroit accorder. Un Ordre aimera un Evêque, & fera tout ce qu'il demandera, pourveu qu'il ne lui demande pas des choses qui soient contraires à ses Statuts, & Privileges; de sorte que l'amour que nous portons aux creatures est un amour limité, qui a ses conditions & ses craintes, mais l'amour de Dieu est le seul qui doit être sans conditions, sans limitations & sans apprehensions; tellement que l'on ne doit point crain-

dre de l'aimer, & de lui obeir n'y aiant point de danger d'aimer, celui qui est la même seureté. Tout ce que Dieu commande est juste, tout ce que Dieu veut est juste, & tout ce que Dieu nous commande est tres-raisonnable.

19. En suite la Sainte assure encore une fois, *appelant Dieu à témoin, qu'elle n'avoit point de part en cette affaire, & adjoûte qu'elle n'en vouloit non plus avoir pour l'avenir, c'est à dire dans les suites qui pouvoient arriver au Pere Salazar. Elle dit aussi que si l'on pense autre chose d'elle, Dieu la defendra, comme n'étant point complice de ce changement, puis qu'il est l'unique defendeur des innocens.*

20. Apres cela elle commence comme une celeste Propheteresse un discours spirituel pour appaiser les esprits, & les unir ensemble par les liens de la charité; & les raisons qu'elle apporte pour cet effet sont d'un esprit si profond, & si eminent, que non seulement tous les Religieux de ces deux Ordres si illustres, mais encore tous les états de la Chrétienté les devoient entendre debout, & la tête découverte, puis qu'elles avancement, & établissent avec une rare ferveur & avec des paroles d'une tres-grande energie, la commune conservation de la paix, & de l'union, avec laquelle la Congregation universelle de tous les Fideles, qui est l'Eglise, doit agir & vivre ensemble.

21. Finalement elle imite S. Hierôme lors qu'il écrivoit à S. Augustin les plaintes qu'il avoit faites contre lui sur une certaine controverse, & elle prend congé de ce Pere Provincial, lui exagerant le ressentiment que sa Lettre & ses plaintes avoient causé dans son ame, lui assurant que parmi tant de travaux qui pleuvoient sur cette pauvre Vieille, ce dernier avoit été des plus sensibles, parce qu'il touchoit le grand amour qu'elle avoit à la Compagnie de J E S U S.

L'on infere de cette Lettre, premierement, que quand la Sainte l'écrivit elle étoit déjà au bout de sa vie, & sa Reforme fort étendue: car deux cens Carmes Déchauffez, & tous grands personnages, marquent bien

bien qu'il leur a fallu beaucoup de temps pour prendre l'habit , & pour devenir ſçavans & ſpirituels.

22. Secondement, on voit le grand amour que la Sainte a eu pour la Compagnie de JESUS, puis qu'elle fut ſi fort fâchée qu'on l'accuſât par cette calomnie qu'elle ne l'aimoit point, comme nous avons remarqué.

23. En troiſième lieu, l'on infere la raiſon que le Pere Provincial avoit d'empêcher qu'un ſi grand perſonage ne quittât ſa Compagnie , & la Sainte pouvoit bien avoir raiſon de ſouhaiter qu'il entrât dans ſon Ordre, quoi qu'elle n'y eût jamais penſé, puis qu'elle parle du Pere Gaſpar de Salazar fort avantageuſement dans le Chapitre 28. de ſa Vie. Voici ſes propres paroles, qui firent connoître la grande Sainteté de ce Religieux, *J'ai vu (dit-elle) quelques-unes des grandes graces que nôtre Seigneur faiſoit au Pere Recteur de la Compagnie de JESUS, duquel j'ai parlé quelquesfois (c'eſt le Pere Salazar) je ne les diſ pas ici pour ne me point trop étendre : il lui arriva un jour une mauvaſe affaire, dans laquelle il fut fort traversé, & où il ſe vit fort affligé ; comme j'entendois un jour la Meſſe je vis à l'élevation de l'Hoſtie, JESUS-CHRIST en Croix, qui me dit quelques paroles pour le conſoler & pour le préparer à ce qui lui devoit arriver, lui représentant ce qu'il avoit ſouffert pour lui, & l'exhortant à ſe préparer d'en ſouffrir d'avantage. Ce que je lui diſ le conſola & l'encouragea beaucoup, & du depuis tout eſt arrivé de la même façon que nôtre Seigneur me l'avoit dit.*

25. En quatrième lieu, on connoît en cette Lettre le zele, le courage & la pieté que la Sainte fait paroître, & la belle maniere avec laquelle elle traittoit avec tout le monde ; ſoit qu'elle fit l'Office de Fondatrice, ſoit qu'elle fit les fonctions de ſimple Religieuſe ; ſoit qu'elle fut de bonne humeur, ſoit qu'elle fut en colere, comme dans cette affaire, tout cela lui ſeoit fort bien.

26. En cinquième lieu, on voit l'illuſtre témoignage que la Sainte a donné dans la fin du 6. nombre du ſe-

cours qu'elle a receu de la Compagnie de J E S U S pour faire sa Reforme, & effectivement elle se servoit fort bien de cette raison pour prouver l'amour reciproque que ces deux Religions se portent l'une à l'autre avec tant de justice, l'une pour ce qu'elle donna, l'autre pour ce qu'elle receut, rendant par ce moien, les gages de cette amitié & de cette bonne correspondance eternels & assurez, & principalement à la consideration des secours que la Compagnie de J E S U S donna à la Sainte dans ses Fondations, comme si elle disoit, *Il n'est pas juste que celles qui ne furent qu'une même chose dans leur naissance, & qui s'aiderent les unes aux autres dans leurs commencemens, soient différentes & opposées dans leurs accroissemens, dans leurs exercices, & dans la Profession qu'elles font de gagner les ames à Dieu.*

27. En sixième lieu, il faut inferer de ce rencontre, que les esprits des personnes se doivent appaiser, & qu'il ne faut pas trouver étrange si dans l'Eglise de Dieu il y a des differens parmi les Ordres, & les Religieux, & entre les Evêques & les Chanoines, ils n'en doivent point prendre d'occasion de scandale; car s'il y en eut entre les bons Anges, sçavoir entre celui du Peuple de Dieu, & celui de Perse, comme dit le Prophete Daniel, pour-  
 Dan. 10  
 v. 13. *quoï veulent-t'ils qu'il n'y en ait pas parmi les hommes, encore que ce soient des Anges, principalement demeurans toujours dans l'ordre de la nature humaine.*

28. Saint Pierre & Saint Paul eurent un differend sur les Sacremens de l'ancienne Loi, ils eurent des opinions contraires, & cependant ils s'aimerent beaucoup. Le Saint Esprit avoit uni Saint Paul & Saint Barnabé pour  
 Act. 13.  
 v. 2. *prêcher l'Evangile, segregate mihi Paulum & Barnabam in opus ad quod sumpsi eos.* Et le même Saint Esprit permit apres qu'ils se separassent, quoi qu'ils s'aimassent toujours; & la cause de leur desunion fut, que Saint Paul ne voulut pas recevoir Saint Marc en sa compagnie, & Saint Barnabé le vouloit; c'est pourquoy Saint Paul prit un autre Compagnon qui fut Silas, &

Saint

Saint Barnabé prit un autre chemin avec Saint Marc. Dieu par le moien de cette union, & par la Predication de ces Apôtres convertit une grande partie de la Sirie; & étans diviſez ils convertirent par leur ſeparation des autres Provinces innombrables.

29. Les differens de Saint Hierôme & de Saint Auguſtin, de Saint Jean Chriſoſtome & de Saint Epiphane ne laiſſerent-ils pas l'Egliſe de Dieu en ſuſpens? Eſt-il aucune Religion qui ait commencé avec une autre qui n'ait eu quelque naturelle jaloſie contre elle, excepté la Religion auguſte de Saint Benoît, qui ne peut avoir d'envieux, parce qu'elle eſt la Mere & la ſource des autres Religions. Dans l'Occident il y a touſjours eu des differens entre tous les autres Ordres, principalement entre les deux Congregations de Cluni & de Cîteaux. Le venerable Pierre Abbé de Cluni & le glorieux Saint Bernard peuvent bien témoigner juſqu'ou arriva leur ſainte émulation. Les Ordres de Saint Dominique & de Saint François eurent auſſi dans leur naiſſance quelques differens que l'émulation avoit ſuſcitez, mais la charité les diſſipa & les ajuſta auſſi-tôt.

30. Les Diſciples de Saint Jean Baptiſte furent auſſi Joan 3. v. 26. jaloux de ceux de nôtre Sauveur, en forte qu'ils ſe plaignirent à ce ſouverain Precurſeur leur Maître, de ce que le Baptême de JESUS CHRIST attiroit plus de monde que le ſien, & il les corrigea avec les admirables paroles que la Sainte Ecriture rapporte. Entre les Diſciples de Saint Pierre, de Saint Paul & d'Apollo il y eut auſſi de grandes conteſtations, & bien qu'ils ſuiviſſent tous l'Etendart univerſel de l'Egliſe qui eſt la Foi, & la Croix du Fils eternal de Dieu: ils étoient pourtant diviſez, & diſoient, *ego quidem ſum Pauli, ego autem Appollo, ego verò Cepha*: je ſuis à Cephas, c'eſt à dire à Saint Pierre, je ſuis à Apollo, & je ſuis à Paul.

31. Mais comme Sainte Tereſe dit ici admirablement bien, il eſt raifonnable & juſte que l'amour aſſemble & uniſſe ceux que l'interêt particulier ou le propre ſentiment avoient partagez; parce que les bons Anges

se réunirent aussi-tôt que Dieu ordonna que le peuple de Dieu fortiroit de la Perse. Saint Pierre & Saint Paul apres leurs differens s'embrasserent avec un amour si étroit, qu'ils ne separerent pas même à la mort, d'autant qu'ils endurent le martire en un même jour, à une même heure, & dans un même lieu; c'est pourquoy l'Eglise dans toutes leurs Fêtes & Commemorations les unit toujours ensemble. Si la diversité des opinions divisa S. Augustin de Saint Hierôme, & Saint Epiphane de Saint Jean Chrysostome, l'amour en suite les unit & lia fort étroitement, d'autant que la charité Chrétienne accomoda les differens que l'entendement avoit suscité à la volonté.

Je prie le Lecteur de ne pas trouver mauvais que j'aie fait cette digression, car ce n'a pas été inutilement, puis qu'elle peut appaiser les esprits, & peut leur persuader que bien que les sentimens & les opinions soient contraires & opposez, pour ce qui est de juger differemment des choses, toutesfois les volontez peuvent être unies & conformes par le lien étroit d'un amour reciproque.

## L E T T R E X X I.

*Au Pere Gonzales d'Avila, de la Compagnie de JESUS  
qui fut Confesseur de la Sainte.*

J E S U S soit avec vous.

1. **I**l y a long-temps que je n'avois pas été si mortifié comme je l'ai été aujourd'hui par la lecture de vôtre Lettre; d'autant que je ne suis pas assez humble pour souhaiter de passer dans l'esprit du monde pour aussi orgueilleuse que vous me faites, & vous n'avez pas deü pretendre de faire paroître vôtre humilité si fort à mes dépens. Je n'ai jamais eu si grande envie de rompre aucune Lettre comme celle-là. Je vous assure que vous sçavez tres-bien mortifier & me faire entendre ce que je suis, puis qu'il vous semble que je suis capable d'avoir assez bonne opinion de moi-même pour  
croire

croire que je puiſſe enſeigner les autres. Dieu me preſerve d'une telle penſée, je ne voudrois pas ſeulement m'en reſouvenir ; mais je vois bien maintenant que j'ai fait la faute, ou plutôt je ne ſçai pas ſi c'eſt le deſir que j'ai de vous voir fort bon ; car il ſe peut faire que cette foibleſſe ait été cauſe de vous avoir dit tant d'impertinences, ou bien c'eſt l'amour que je vous porte qui me fait parler avec liberté, ſans conſiderer ce que je dis, puis que même apres vôtre depart je reſtai avec ſcrupule de vous avoir communiqué certaines choſes ; & ſi je ne craignois d'être deſobeiſſante, je n'aurois pas répondu à ce que vous me commandez, parce que j'y ai beaucoup de repugnance ; mais je prie Dieu de recevoir ceci comme un effet de ma ſoumiſſion. Ainſi ſoit-il.

2. J'ai un grand manquement parmi pluſieurs autres, qui eſt de juger de ces choſes de l'Oraiſon comme je les experimente ; s'eſt pourquoi vous ne devez point faire cas de ce que je dirai, car Dieu vous donnera un talent bien différent de celui d'une femme comme je ſuis ; bien que je connoiſſe la faveur que Dieu me fait de me conſerver toujours ſi actuellement dans ſa preſence, toutesfois quand je ſuis obligée de faire pluſieurs choſes qui doivent neceſſairement paſſer par mes mains ; je reconnoiſ qu'il n'eſt point de perſecution ni de travail qui m'en détourne tant comme ces occupations. Si c'eſt une affaire où je puiſſe faire diligence, & me hâter, il m'eſt arrivé fort ſouvent de me coucher à une heure, & à deux heures apres minuit, & quelquefois plus tard, afin que l'ame n'étant pas obligée apres à penſer à d'autres affaires, elle pût ſ'occuper ſeulement à penſer en Dieu qu'elle a preſent. Ma ſanté ſe trouve fort altérée de ces veilles, & ainſi ce doit être une tentation ; néanmoins il me ſemble que l'ame demeure plus libre, de la même maniere que celui qui a une affaire de grande importance & preſſante expedie vite toutes les autres, afin qu'elles ne l'empêchent pas de ſ'adonner entièrement à celle qu'il croit être la plus neceſſaire.

3. C'est pourquoy je suis grandement ravie de me décharger de tout ce que les Sœurs peuvent faire, quoi qu'il y ait des choses que je ferois mieux qu'elles en quelque façon; mais comme je ne les puis pas faire à raison de mes autres occupations, sa Majesté supplée à mon deffaut, & je me trouve d'autant plus avancée dans l'Oraison que jetâche de me dégager des affaires du monde. Or bien que je voie clairement l'avantage que je retire de ce détachement, toutesfois je ne prends pas toujours tout le soin que je devois pour me separer des affaires, & certainement je ressens le dommage que j'en reçois; & je vois que je pourrois faire dans ce rencontre plus de diligence, & sans doute je m'en trouverois mieux.

4. Je n'entens pas parler des affaires d'importance que l'on ne peut pas abandonner, (& c'est en quoi je manque aussi beaucoup) & comme vos occupations sont de cette nature, je crois que vous seriez mal de vous en décharger sur un autre, mais je souhaiterois fort que vous n'en eussiez pas tant, car je vois que vous ne vous portez pas bien: je loue néanmoins beaucoup la divine Majesté de voir de quelle façon vous prenez à cœur les affaires qui regardent votre Maison: & je n'ai pas si peu d'esprit, que je ne connoisse bien la grande grace que Dieu vous a faite de vous avoir donné ce talent, & le merite que vous acquerez dans cet emploi. Et je porte presque envie aux Religieux de nôtre Maison seulement pour cela, car je voudrois bien que mon Superieur fut semblable à vous; & puisque Dieu vous a donné cette qualité sur moi, je souhaiterois que vous eussiez autant de soin de mon ame, comme vous en avez pour la fontaine dont vous me parlez si agreablement. En effet la Maison en a si grand besoin, que l'on peut juger de là que tout ce que vous y ferez sera fort à propos & bien employé.

5. Je n'ai plus rien à dire, seulement je vous puis assureur que je vous parle autant de verité comme si je parlois à Dieu; & je crois que ce qu'un Superieur  
fait

*fait pour ſe bien acquitter de ſa Charge eſt ſi agreable à Dieu qu'il lui donne en moins de rien (pourveu qu'il faſſe ſon devoir) ce qu'il n'auroit pas pû gagner par un long-temps. Je le ſçai par experience, comme ce que j'ai dit ci-deſſus ; mais comme je vous vois le plus ſouvent ſi occupé, & ſi embarſſé dans les affaires de vôtre Office, il m'eſt venu en la penſée de vous dire ce que je vous ai écrit, & plus j'y penſe, plus je connois la difference qu'il y a entre vous & moi ; je me corrigerai de dire pas ſi facilement mes premieres penſées, puisſque cette facilité me coûte ſi cher ; pourveu que je vous voie en bonne ſanté ma tentation ceſſera. Je prie Dieu d'en diſpoſer ſelon ſon pouvoir, & comme je le ſouhaite.*

*Vôtre Servante.*

TERESE DE JESUS.

### REMARQUES.

1. **C**ette Lettre ſ'adreſſe au Pere Gonzales d'Avila de la Compagnie de JESUS, qui étoit actuellement Confefſeur de la Sainte, lors qu'elle lui écrivit comme l'on peut voir dans le premier nombre, & particulièrement en ce qu'elle dit, & même apres, (*je demeurai avec ſcrupule de certaines choſes que je vous communiquai*) on voit auſſi par le contenu de la Lettre qu'il étoit auſſi Recteur du College où il demouroit, qui étoit probablement à Avila, & il n'y aura pas lieu d'en douter ſi l'on conſulte d'autres Lettres de la Sainte.

Or ce Saint Religieux ſe ſentoit fort peu porté à communiquer avec Dieu par l'Oraiſon, à cauſe des grandes affaires exterieures ou ſa Charge l'engageoit. Il declara ſa peine à la Sainte, ſe faiſant Diſciple de celle qui le tenoit pour Maître, & lui commanda de lui enſeigner la maniere de ſe comporter dans les occupations exterieures, tellement qu'elles ne fiſſent point de dommage à l'interieur ; à quoi la Sainte répond fort ſagement dans le premier nombre, qu'elle n'eſt pas ſi humble qu'elle vüeille paſſer pour ſuperbe : ce qu'elle repete

dans tout ce nombre par quatre ou cinq différentes manieres, mais avec tant d'esprit & d'un stile si succinct, & si laconique, qu'il faut avoir une grande attention pour comprendre sa pensée, & quand elle dit, *qu'elle n'est pas si humble qu'elle vüeille passer pour superbe*, bien loin de nier son humilité elle la fait paroître davantage, puis qu'elle ne veut pas passer pour superbe; d'autant que celle que Dieu a créé pour éclairer & pour enseigner les ames est si humble, qu'à force d'être humble elle ne veut pas enseigner les autres.

2. Dans le second nombre elle avoüe, *qu'elle manque beaucoup à vouloir juger tout le monde par elle-même*; mais cette faute est une grande humilité, puis qu'elle croit que toutes les ames reçoivent les mêmes graces que Dieu lui fait, s'imaginant que ce que son ame experimente ne peut pas manquer à toutes les autres.

Elle declare dans ce nombre le grand desir qu'elle avoit de se décharger des affaires exterieures pour s'appliquer entierement à la devotion & à l'Oraison. Je ne m'en étonne pas, premierement, parce que l'ame qui a de veritables sentimens de Dieu ne sçauroit se contenter d'aucune chose exterieure, & il n'y a que le seul interieur qui la puisse satisfaire. En deuxieme lieu, parce que l'exterieur cause ordinairement des distractions, & l'interieur du profit. En troisieme lieu, parce que la Sainte voiant que son bien-aimé étoit dans l'interieur de son cœur, elle avoit de la peine, comme Saint Augustin, de chercher au dehors & dans les creatures celui qu'elle possédoit au dedans de son ame. Enfin, parce qu'elle vivoit dans le monde comme si elle en eut été bannie; c'est pourquoi elle ne trouvoit contentement en aucune chose qu'en Dieu seul.

3. Elle poursuit la même matiere dans le troisieme nombre, ce qui est fort utile, afin que le Superieurs laissent les affaires de peu d'importance pour s'adonner à l'Oraison. Saint Bernard disoit à ce propos au Pape Eugene, qu'il y avoit des choses qu'il devoit faire tout  
seul,

ſeul, comme prier, mediter, pleurer & implorer le ſecours de Dieu dans les neceſſitez : qu'il y en avoit d'autres qu'il devoit faire étant accompagné de quelqu'un, comme prêcher, exhorter, adminiſtrer les Sacremens, & favoriſer les ames dans l'exterieur; mais qu'il y avoit d'autres choſes qu'il ne devoit point faire, & que les autres devoient faire ſans lui, comme d'avoir ſoin du bien, de pourſuivre les procez, de les juger, & pluſieurs autres de cette nature que les Miniſtres doivent faire ſans que l'Evêque s'en mêle, ſi ce n'eſt pour avoir ſoin qu'on les faſſe.

4. Dans le quatrième nombre elle loüe ſes bons deſirs, & fait une exception des affaires de grande importance qui exigent que l'on s'emploie ſoi-même à les expedier : car pour lors elle dit, *qu'il en faut avoir ſoin, & que par le moien de la grace de Dieu l'on recoit quelquefois plus de cette infinie bonté en moins de rien, que l'on ne feroit en beaucoup de temps dans le recueillement, & dans la retraite; d'autant que comme l'art de ſervir Dieu conſiſte à faire en tout ſa volonté, l'ame recoit davantage de Dieu là où elle donne plus à Dieu.* Or elle ne lui donne jamais tant que quand elle ſe deſgage entierement ſoi-même & del'interieur, pour ſe donner à Dieu, & à ſa ſainte volonté, en ce qui eſt de l'exterieur.

---

L E T T R E X X I I.

*Au Pere Hierôme Gratian de la Mere de Dieu.*

J E S U S ſoit avec vôtre Reverence.

1. **M** On Pere, depuis le depart du Pere Prieur de Mancera, j'ai parlé au Maître Daça & au Docteur Rueda, du deſſein que vous avez de faire une Province particuliere de nos Reformez. Je ne voudrois pas que vous fiſſiez aucune choſe où le monde trouvat à redire, car j'en ſentirois plus de peine, quoi que l'evenement en fut heureux, que de toutes les affaires qui nous reüſſent mal ſans qu'il y ait de nôtre faute. Tous  
deux

deux tombent d'accord que c'est une entreprise tres-difficile si vous n'avez pas une Commission particuliere qui vous donne le pouvoir de faire cet établissement. Le Docteur Rueda est principalement de cet avis, & je defere beaucoup à son avis, car je vois qu'il reüssit fort bien en tout ce qu'il entreprend, c'est enfin un homme tres-sçavant. Il dit que comme c'est une affaire de Jurisdiction, il est tres-difficile d'élire un Provincial, parce que cela n'appartient qu'au General, ou au Pape: de sorte que vous ne le pouvez pas faire, & les suffrages étans nuls l'Élection ne vaudroit rien. Il dit aussi que les autres Peres Chaussés ne demanderoient pas mieux pour avoir recours au Pape, & pour crier hautement que vous nous retireriez de leur obeissance, en faisant des Superieurs, où vous ne le pouvez pas. Il ajoute aussi que cette Élection les choqueroit trop, & il croit pour certain que vous auriez plus de peine à faire confirmer ce Provincial, que vous n'en aurez à obtenir la permission du Pape pour faire une Province: pourveu que le Roi écrive une Lettre à son Ambassadeur qui est à Rome, le Pape sera ravi de le faire, car c'est un chose fort facile, & principalement si on lui represente les mauvais traitemens que ces Peres ont fait aux Déchaussés. Il se pourroit faire, que si on en parloit au Roi, sa Majesté le feroit tres-volontiers, ce qui n'aideroit pas peu à la Reforme, car les Peres Chaussés voians que le Roi s'interresseroit dans cette affaire vous considereroient davantage, & ne songeroient plus à vous nuire, & perdroient la pensée de pouvoir ruiner nôtre Reforme.

2. Je ne sçai pas s'il ne seroit point à propos que vôtre Reverence communiquât cette affaire au Pere Maître Charles, quand vous lui rendrez la Lettre que je lui écrit, & que j'ai donnée au Pere Prieur pour vous la mettre en main. C'est un homme fort sage, & s'il emploioit le credit qu'il a auprès du Roi, peut-être qu'il en obtiendrait cette grace, & avec ces Lettres de faveur, les Religieux que l'on a deputez pour aller à Rome y

negocieroit mieux : & quand on n'aurois pas ces Lettres, je ne voudrois pas qu'on laiſſât d'y aller, d'autant que le Docteur Rueda dit, que le chemin le plus droit, & le moiſen plus aſſeuré ſ'eſt d'avoir recours au Pape, ou au General. Je vous aſſeure que ſi le Pere Padille ſe fut joint à nous pour pourſuivre à bon écient cette affaire auprès du Roi, nous en ſerions déjà venus à bout. Vous-même vous lui en pourriez encore parler, ou bien vous adreſſer à l'Archevêque. Car ſi le Provincial après être élu doit être confirmé, & maintenu par le Roi, il ſera bien plus facile d'obtenir auparavant la Permiſſion de l'élire. Que ſi on ne la peut pas avoir, au moins nous ne recevrons pas l'aſſront que nous recevrons ſi on ne le confirmeroit pas après avoir été élu; & ce ſeroit une ignominie pour nous, ou plutôt une mauvaſe conduite d'avoir fait ce que l'on ne pouvoit pas faire, outre que vous perdriez vôtre reputation, pour avoir ſi mal entendu vos affaires.

3. Le Docteur dit, que ſi le Viſiteur de l'Ordre de S. Dominique, ou quelque autre faiſoit cette Election, on n'y trouveroit pas tant à redire comme ſi vous même le faiſiez; car on bazarde beaucoup dans ces affaires de Jurisdiction, comme j'ai déjà dit, & il importe de tout que le Chef ſoit établi par une Puiſſance legitime. C'eſt avec raiſon que j'apprehende cette entrepriſe, parce que je prevois qu'on vous imputera la faute de tout avec quelque juſtice; & je ne crains point quand on vous l'impute ſans raiſon, au contraire je m'anime davantage. C'eſt pourquoi je me ſuis hâtée de vous écrire cette Lettre, afin que vous examiniez bien ce que vous ferez.

4. Sçavez-vous ce que je me ſuis imaginée. C'eſt que je penſe que nôtre Pere General ſe prévaut peut-être contre nous des choſes que je lui ai écrites, quoi qu'elles ſoient fort bonnes, & je crois qu'il les montre à des Cardinaux, c'eſt pourquoi il m'eſt venu à la penſée de ne lui rien écrire juſqu'à ce que nous aions veu la fin de cette affaire, & je trouverois bon d'en faire reconnoître quel-

quelque chose au Nonce, si l'occasion s'en presentoit. Je vois, mon Pere quand vous êtes à Madrid vous avancez beaucoup dans un jour, & je crois qu'en parlant aux uns & aux autres, faisant agir ces Dames que vous connoissez dans le Palais, & le Pere Antoine employant le credit de la Duchesse, on pourroit faire beaucoup pour obtenir cette grace du Roi, qui d'ailleurs desire que la Reforme se maintienne. Le Pere Marian qui lui parle souvent l'en pourroit entretenir, & l'en supplier, même il lui pourroit représenter le temps qu'il y a que ce saint Homme, je veux dire le Frere Jean, est en prison. Je sçai que le Roi écoute tout le monde, & je ne sçai pas pourquoi on ne lui veut pas parler, & lui demander la liberté de ce Pere.

5. Mais je parle étrangement à bon Dieu que de bagatelles je vous écris, & cependant vous souffrez toutes mes impertinences. Je vous assure que je m'afflige beaucoup pour n'avoir pas la liberté de pouvoir faire ce que je conseille aux autres de faire. A present que le Roi s'en va si loin, je voudrois qu'il y eut quelque chose de fait avant son voiage: je prie Dieu de le faire, comme il le peut.

6. Nous attendons avec grand desir ces Dames qui doivent passer par ici. Nos Sœurs sont fort persuadées que vôtre Sœur ne passera pas outre, & qu'on lui donnera l'habit dans ce Convent. Les obligations dont vous leur êtes redevable sont certainement infinies. Je leur en ai sçeu fort bon gré, d'autant que nonobstant le grand nombre qu'elles sont, & la necessité qu'elles souffrent, elles ont une si grande envie d'avoir avec elles quelque chose qui vous appartienne, qu'elles ne font point de reflexion sur ces inconveniens; il n'y a rien que la petite Tereze ne dise, & ne fasse. Je m'en réjouirois aussi, parce que je ne la pourrai pas si bien posséder là où elle va comme je ferois ici, peut-être même que je ne la verrai jamais, parce que ce lieu est fort écarté; néanmoins il n'y a que moi qui ne le veuille pas & qui arrête leurs desirs, d'autant qu'elle est déjà receüe à Valladolid, où elle

elle ſera fort bien ; & ce ſeroit faire un grand tort aux Religieuſes de ce Convent-là , principalement à Caſilde , de la leur ôter. Fulienne ſera pour nous , car je ne trouve pas à propos qu'elle aille à Seville , ce ſeroit une choſe trop rude pour Madame Jeanne ſa Mere , peut-être quand elle ſera en âge d'être receuë , en ſera-t'elle fâchée. Je ne dis pas néanmoins à nos Religieuſes qu'elle doive entrer en ce Convent. J'ai grande envie d'avoir vôtre ſœur , je parle de celle qui eſt dans le Convent des Demoifelles , faute de connoître ce qui lui eſt propre , elle ne cherche pas ſon bien , & n'eſt pas placée avec une ſatisfaction pareille à celle de ſon autre ſœur.

7. Mon Frere Laurent qui va à la Cour vous rendra cette Lettre , il demeurera quelques jours à Madrid , & il ſ'en ira apres à Seville. Je crois que la Prieurè vous écrit , & ainſi je ne vous en dis pas d'avantage , ſi ce n'eſt que Dieu vous veuille garder en ſa Sainte grace. La Prieure d'Alve eſt fort malade , priez Dieu pour elle , car quelque choſe qu'on en diſe nous perdrions beaucoup. Elle eſt fort obeïſſante , & quand on ſ'en plaint , il n'y a qu'à l'en avertir pour remedier à toutes choſes. Les Religieuſes de Malagon ſouffrent beaucoup , à cauſe de la conduite de Briande , & je ne me puis empêcher de rire , quand j'appriſ qu'elles vouloient que j'y retournaſſe.

8. Madame Loiſe de la Cerde à perdu la plus jeune de ſes filles. Elle me fait grande compaſſion dans les travaux & les afflictions que Dieu lui envoie. Il ne lui demeure plus que la veufve. Je crois qu'il ſera à propos que vous lui écriviez une Lettre de conſolation , car l'Ordre lui eſt tres-oblige.

9. Conſidérez ſ'il vous plait , ſ'il ſera bon que vôtre ſœur prenne l'habit dans cette Maiſon ; ſi vous le jugez à propos ; & ſi Madame Jeanne deſire de l'avoir plus proche d'elle je ne l'empêcherai point. Je crains que comme elle a déjà fait deſſein d'aller à Valladolid il ne lui arrive apres ceans quelque tentation , parce qu'elle entendra parler de ce qu'il y a de beau dans ce Monas-  
tere,

stere, que nous n'avons pas ici, quand ce ne seroit que le Jardin qui est incomparablement plus beau que celui-ci, car nous avons la terre la plus sterile du monde. Je prie Dieu, mon Pere, de vous conserver, & de vous faire un aussi grand Saint que je l'en supplie, Amen. Je me trouve mieux de mon bras. C'est aujourd'hui le quinzième d'Avril.

Vostre indigne Servante & Fille.

TERESE DE JESUS.

10. Madame Guiomar est ici, elle se porte bien, & a une grande envie de voir vôtre Reverence, elle pleure son Frere Jean de la Croix, & toutes les Religieuses le regrettent. C'a été à la verité une chose fort rude que de l'avoir fait emprisonner, le Convent de l'Incarnation commence d'aller comme à l'ordinaire.

#### R E M A R Q U E S.

1. **L**A Sainte écrivit cette Lettre, comme l'on peut inferer de sa suite, à cause que le Pere Hierôme Gratian pretendoit d'ériger une Province particulière des Carmes Déchauffez, avec un Provincial qui les gouvernât, & ce en vertu des Lettres qu'il avoit de Visiteur Apostolique de l'Ordre des Carmes. Il communiqua cette affaire à la Sainte, qui prit conseil de deux Personnages celebres, & fort sçavants de la ville d'Avila, l'un fut le Maître Gaspard Daça, dont nous avons parlé dans la quatrième Lettre, nombre 4. & l'autre fut le Docteur Rueda, tous deux lui dirent que cela ne se pouvoit pas faire, c'est pourquoi elle écrit au Pere Gratian de ne point entreprendre une semblable affaire.

2. Le Pere Maître Gratian à qui la Lettre est adressée, fut comme nous avons dit l'un des principaux instrumens que Dieu & la Sainte choisirent pour fonder cette sainte Reforme, comme il paroît par ces Lettres: car bien que le Venerable Pere Jean de la Croix, homme spirituel que Dieu a honoré de plusieurs Miracles, qui font esperer avec le temps sa Canonization, fut

fut auſſi une des premières, & principales pierres de ce Saint Edifice, & même le premier Religieux de cette Reforme, avec le Pere Antoine de JESUS : Toutes-fois le Pere Maître Gratian fut le premier Provincial; & le premier Viſiteur de la Reforme, qui porta tous les poids du travail, & qui eſſuia toutes les perſecutions qui s'éleverent contre un ſi ſaint Inſtitut, tant devant qu'après la mort de Sainte Tereſe, de ſorte qu'il fut taillé & éprouvé par les coups des adverſitez, & des afflictions, qui l'ont rendu ſi merveilleux, comme le rapporte ſa Vie ſagement écrite & donnée au public par Don François Gratian Berruguete Secretaire, & Interprete des Langues de ſa Majelté, & qui eſt un grand homme dans la vertu, dans l'eſprit & dans le bon exemple, tellement que l'on connoît bien qu'il eſt forti d'une race non ſeulement noble & ancienne quant au ſang, mais auſſi illuſtre dans la Sainteté: A ce propos un ſage Courtiſan, grand Eccleſiaſtique & tres-ſçavant en droit, qui eſt mon bon ami, diſoit, *qu'il ſemble qu'on pouvoit canonizer ceux de cette Famille*, ſi cela ſe pouvoit faire par des Actes poſitifs de Sainteté, comme l'on avoit accoutumé de donner les Commanderies des Ordres Militaires, d'autant qu'il y en a eu quantité de cette race qui ſont morts dans une reputation generale de Sainteté, tant dans cette Reforme que dans le monde.

3. Touchant la vie & les vertus du Pere Maître Hierôme Gratian, je renvoie le Lecteur au Livre de ſa ſainte vie: j'en dirai ſeulement quelque choſe ſuivant les loiianges que Sainte Tereſe lui donne, & ſuivant les revelations qu'elle eût des graces que Dieu faiſoit à ſon ame, qui fut effectivement la plus traversée, la plus affligée & la plus perſecutée qu'il y ait eu dans l'Egliſe de Dieu après les Saints canonizez, d'autant que ce bon Pere fut travaillé & mortifié de toutes ſortes de façons, & de toutes ſortes de perſonnes Saintes, vertueuſes, & mauvaiſes, il fut perſecuté des Saints, & par ce moien il acquit une grande perfection.

Il fut perſecuté des bons, parce qu'après la mort de  
Sainte

Sainte Terese ceux de sa Religion même, qu'il avoit pris tant de peine d'établir, lui ôterent par sentence l'habit, & le chasserent de l'Ordre; de sorte qu'il fut obligé de vivre dans le monde en qualité de Prêtre Seculier, ce qui lui fut une mortification, & une affliction de dure digestion, & la plus grande que l'on sçauroit concevoir.

4. Il fut persecuté des vertueux parce qu'ayant recours, hors de la Religion, aux Tribunaux d'Espagne & d'Italie, il n'y trouva pas le remede ni la consolation qu'il souhaitoit: soupirant toujours pour son habit & pour sa sainte & spirituelle Reforme. Il souffrit tout ce traitement avec une admirable resignation à la volonté de Dieu, qui par un ordre qui nous est inconnu, permit que son Serviteur essaiât tant de persecution, pour voir jusqu'ou sa patience & sa vertu pouvoient aller; Dieu voulut que toutes les Jurisdiccions de la terre approuvassent tout ce qu'on avoit fait contre lui, & qu'on lui refusât d'écouter ses plaintes, lui fermant les portes du monde pour lui mieux ouvrir celles du Ciel.

5. Ce saint homme fut aussi traversé des méchans, parce que poursuivant le dessein qu'il avoit d'être rétabli dans cette sainte Reforme il fut fait esclave par les Turcs, & fut mené à Tunis, où il fut chargé de chaînes tres-pesantes, & où il secourut merveilleusement les pauvres Captifs qui étoient en ce même temps compagnons de sa servitude. Il écrivit durant sa captivité quelques traittez spirituels, employant ses mains au profit des ames, & au même temps qu'il avoit les pieds chargez de fers, jusqu'à ce qu'ayant été racheté, comme il est rapporté dans sa vie, il retourna à Rome, où le Pape lui ordonna de prendre l'habit des grands Carmes, avec lequel il s'en alla en Flandres, où il vécut avec un exemple admirable, & où il servit d'une consolation toute particuliere à la Serenissime Infante Isabelle, dont il fut Confesseur, & fut aussi beaucoup favorisé en tout temps de l'Archiduc Albert. Enfin apres tant de peines & de travaux il mourut à Bruxelles dans une grande reputation de Sainteté.

Il a écrit un grand tome, où il y a divers Traitez fort spirituels, par lesquels il fait paroître qu'il étoit un homme d'un rare esprit, & fort exercé dans la vie intérieure.

6. Or revenant à la Lettre où la Sainte tâche de dissuader ce Pere du dessein qu'il avoit d'eriger une Province. Il faut remarquer qu'elle ne se fonde pas tant sur ce que l'on n'en pourroit pas venir à bout, que sur ce que cela n'étoit pas à faire, comme si elle disoit, *ce qui ne se peut pas faire & qui n'est pas permis, il n'est pas à propos qu'on le fasse, quoi qu'on en puisse venir à bout.* C'est une raison fort bonne & tres-bien fondée, qui est conforme à ce que Saint Bernard écrit en des paroles d'or au Pape Eugene : *In omni negotio* (dit-il) *tria considera, primum an liceat, secundum an deceat, tertium an expediat* : Dans tout ce que vous ferez, Eugene, considérez trois choses, la première s'il est permis de le faire, la seconde s'il est bienseant, & la troisième s'il est expedient, & garde l'ordre qu'il faut dans ces trois choses, commençant par ce qui est le plus nécessaire ; car si la chose n'est pas permise il ne faut pas la faire, quoi qu'elle soit bienseante, & expediente, & on la doit seulement faire quand elle est permise, decente & propos Et si elle n'est pas decente il ne faut pas la faire, quoi qu'elle soit permise & à propos.

D. Bern.  
lib. de  
confid.  
ad Eu-  
gen.,

7. La Sainte en dit autant en cette occasion, parlant au Pere Gratian en cette sorte : *Ce que vous voulez faire n'est pas permis, parce que les Sçavans jugent qu'il ne peut pas être exécuté : il n'est pas bienseant aussi, parce qu'on le trouvera mauvais.* Et elle ajoûte dans le premier nombre ces paroles : *Je ne voudrois pas que vous fissiez aucune chose où le monde trouvat à redire ; car j'en tirerois plus de peine que de toutes les affaires qui nous réussissent mal sans qu'il y ait de nôtre faute.* C'est pourquoi il n'est pas bien qu'on exécute ce qui est seulement faisable par des moïens qui ne sont ni licites ni bienseans.

Parce moien la Sainte combat Machiavel, Bodin,

& tous les malheureux Politiques, qui n'examinent pas les moiens pour parvenir à la fin. Elle détruit aussi la pernicieuse maxime, que l'on établit en ces temps malheureux, gravée sur une piece d'artillerie, *Ratio ultima Regum*. Voici la dernière raison des Rois. Paroles épouvantables; paroles vraiment de bronze, de fer, & d'artillerie, paroles reprovées & cruelles, qui font passer pour raison de leurs actions, la force, & non pas la vérité, la justice, & l'équité.

8. Le Prieur de Mancere dont la Sainte parle, avoit été auparavant Prieur du Convent où l'on avoit transféré celui Durvel, qui fut le premier de la Reforme; mais du depuis l'on l'a rétabli dans le même lieu. Je me souviens à ce propos de ce que la Sainte dit dans les Fondations avec beaucoup de grace, à sçavoir, *que quand le Venerable Pere Antoine de JESUS alla fonder ce Monastere du Durvel, il ne porta avec lui pour tout bien que cinq horloges de sable, de sorte que Dieu fonda cette sainte Reforme sur cinq sables*. C'est à la vérité un grand miracle de fonder sur du sable un edifice si haut & si ferme que ses Tours & ses Pavillons touchent au Ciel, mais si c'est avec du sable qui nous prepare par son mouvement à la mort, qui nous ordonne les heures du jour, & nous regle toutes nos actions, le miracle n'en est pas si grand! O pauvreté divine que de richesses celestes produits-tu dans toi-même!

Saint Chrysostome avoit bien raison de dire que la pauvreté nous conduit par la main au Ciel, qu'elle nous arme dans les guerres interieures de l'ame, qu'elle nous couronne dans l'exercice de la penitence, qu'elle est un port de repos, & d'assurance, & qu'enfin c'est par elle que les richesses de la charité subsistent, *Est enim paupertas manu ductrix quadam in via qua ducit ad calum, unctio athletica, exercitatio quadam magna & admirabilis, portus tranquillus*.

9 Dans le deuxième nombre, la Sainte propose de fort bons moiens pour faire cette Province des Déchauffez, car de la faire, & apres être obligé à la defaire,

D. Chri-  
soft Ho  
18. in  
Ep. ad  
Hebr.

re, c'étoit plutôt la détruire que la former. La Sainte établit tout le bon fucces de cette affaire à gagner le Roi, & le Pape, elle vouloit que l'edifice de la Religion fut affeuré, & eternal, puis qu'elle le fondeit fur deux pierres fi folides, fur la puiffance fpirituelle, & temporelle, & le tout arriva comme elle l'avoit projeté: car le Roi demanda la permission au Pape. Le Pape l'accorda, & confirma le Provincial, & par ce moien la Reforme fe perfectionna & s'avança d'avantage dans la vertu.

10. Le Pere Maître Chaves dont elle fait mention en ce nombre devoit être ce grand homme & ce grand exemple des Confesseurs des Rois, appellé Frere Diegue de Chaves de l'Ordre de Saint Dominique, Religieux tres-fpirituel, & grandement fçavant. Il fut Confesseur du Roi Philippes II. & l'avoit été auparavant de Sainte Terefe.

On rapporte de lui que certains negotians, & pretendans aians eu recours à lui pour fe plaindre de la rigueur & du mauvaistraitement d'un certain Ministre d'Etat, il en avertit fa Majesté, & chargea fa conscience d'y pourvoir; & bien que le Roi donnât ordre qu'on moderât un peu cette oppreffion, neanmoins on n'excuta point ce qu'il avoit ordonné. Son Confesseur voyant que ce Ministre ne se corrigeoit point, répondit au Roi, qui l'avoit envoyé appeller pour se confesser, *qu'il ne pouvoit pas le confesser, d'autant qu'il n'osoit pas lui donner l'Absolution jusqu'à ce qu'il eut fait changer de conduite à son Ministre d'Etat, parce que c'étoit au dommage du public, & j'apprehende ajouta-t'il, que vòtre Majesté ne se damne, si elle n'y met ordre. A quoi ce tres-prudent Roi répondit de bonne grace, & avec une patience admirable, Venez, venez entendre ma Confession, je mettrai ordre à tout cela, & j'espere que je me sauverai puisque je souffre tout ce que vous m'écrivez & tout ce que vous me faites.*

11. Mais le courage de ce grand Confesseur n'en demeura pas là non plus que la patience de cet illustre

Prince,

Prince, car cette affaire ne se termina point jusqu'à ce que ce Confesseur obligea sa Majesté de faire faire à son Ministre une promesse écrite, & signée de sa main, par laquelle il promettoit de changer de procedé. Le Roi receut la promesse de ce Ministre, & l'envoia au Pere Chaves qui la garda, afin que s'il ne venoit à se corriger il fut entierement chassé & mis hors du Ministère.

Sainte Terefe dit, *Que ce Saint Religieux étoit fort prudent, & qu'il seroit à propos de se servir de lui, pour obtenir du Roi une Lettre pour sa Sainteté, afin que la Reforme se pût separer de l'observance Mitigée, & faire une Province à part.* Elle dit apres une chose que je ne veux pas passer sous silence, à sçavoir, que si le Pere Chaves employoit le credit qu'il avoit auprès du Roi, il en obtiendrait cette Lettre. C'est une témoignage de l'estime que Philippes II. faisoit de son Confesseur, qui se pouvoit promettre, à cause de son credit, d'obtenir toutes les graces qu'il demandoit à sa Majesté.

12. Elle poursuit la même matiere dans le troisième nombre, & se sert de raisons aussi bonnes que le plus grand Politique sçauroit donner, pour persuader au Pere Gratian, que suivant le sentiment du Docteur Rueda il ne devoit rien entreprendre en ce qui regarde la Jurisdiction, si ce n'est qu'il fut bien fonde, car autrement il seroit si difficile d'en venir à bout que ce seroit bâtir sur le sable que de l'entreprendre.

13. Dans le quatrième nombre, elle donne avis de tenir en suspens quelques memoires que l'on devoit présenter au Pere General, touchant les affaires de la Reforme, jusqu'à ce que l'on eut obtenu de faire une Province des Reformez. Elle sçavoit fort bien comme il se falloit comporter dans des affaires si épineuses, & que tout l'art de gouverner consiste à agir à propos, & dans le temps qu'il faut.

14. L'on voit dans ce nombre, & dans toute la Lettre le grand soin que la Sainte avoit, afin que le Pere Gratian conservât la grande reputation qu'il avoit d'être un homme spirituel, & prudent; ce qu'elle faisoit pour

pour deux raisons. La premiere, parce qu'elle l'aimoit; La seconde, parce qu'elle consideroit que si celui qui travailloit a l'avancement de la Reforme venoit à perdre sa reputation, on auroit d'avantage de peine d'obtenir ce que l'on desiroit.

15. Elle finit le nombre, disant, *Que le Roi écoute tout le monde, & qu'elle ne sçait pas pourquoi on ne lui en parle pas.* Par ce moien elle facilitoit son affaire, en representant l'affabilité du Roi. En effet la principale qualité que les Rois doivent avoir pour bien gouverner, c'est d'entendre les plaintes de leurs Sujets. Une pauvre vieille aborda Philippes Roi de Macedoine, Pere du Grand Alexandre pour lui parler, & voiant qu'il ne s'arrêtoit pour l'écouter, elle le prit par le bras, & lui dit, *S I R E, ou il faut que vous écoutiez le monde, ou que vous quittiez le Sceptre & la Couronne,* A cette Remonstrance le Roi s'arrêta & l'écouta. Il est certain que le bon gouvernement d'une Monarchie consiste à écouter les plaintes des Vassaux, & à y mettre ordre.

16. Elle dit dans le cinquième nombre avec une grace admirable, *Mais je parle étrangement, hélas ! combien de bagatelles vous écris-je.* Il faut remarquer qu'elle dit cela apres avoir parlé de la Politique, comme un veritable Politique, & de la devotion comme une personne tres-spirituelle. Il ne faut pass'étonner qu'elle avançât ces paroles, d'autant que son humilité paroissoit par tout, assaisonnait tout, & convertissoit toutes choses en substance. C'est à la verité une bonne instruction pour les personnes spirituelles, qui faisans beaucoup doivent croire qu'elles ne font rien.

17. Elle dit dans le même nombre avec une grande ferveur, *qu'elle s'affligeoit beaucoup de se voir enfermée.* Ce sont des effets celestes de son zele brûlant. Il paroît sans doute, que Dieu avoit créé Sainte Terese pour être Apôtre dans la condition d'une femme, & sa haute vocation ne pouvoit se contenir dans la clôture étroite, à laquelle sa condition l'assujettissoit.

18. Elle parle apres dans le nombre sixième du voia-

ge que la Mere du Pere Gratian faisoit pour mener sa fille Marie à Valladolid, où elle devoit prendre l'habit de Carmelite. Elle dit, que les Religieuses d'Avila souhaitoient de l'avoir, mais elle se contente d'avoir Mademoiselle Julienne son autre sœur, qui prit apres l'habit de Carmelite à Seville, & se nomma Julienne de la Mere de Dieu. Tout le reste de la Lettre consiste en des affaires, & par tout l'on reconnoît l'esprit, la prudence, & la conduite de la Sainte, & la grande affection qu'elle portoit au Pere Gratian, à ses belles qualitez, à sa Mere, & à tous ses parens, d'autant que toute cette Famille étoit selon son cœur.

## L E T T R E X X I I I .

*Au même.*

J E S U S .

**L** A Grace du Saint Esprit soit avec vôtre Reverence.

1. Mon Pere, j'ai reçu aujourd'hui par la voie du Maître des Courriers trois de vos Lettres, & je reçois hier celles que Frere Alonso portoit, Dieu m'a fort bien recompensée de la peine que j'ai soufferte pour leur retardement; qu'il soit à jamais beni de ce que vous vous portez bien. Je fus d'abord alarmée de ne voir aucune Lettre de vôtre Reverence dans les deux paquets de la Prieure, vous pouvez vous imaginer le trouble que j'en eus, mais il ne dura gueres. Je vous prie de me marquer dans vos Lettres celles que vous recevez de ma part, car souvent vous ne répondez à quoi que ce soit de ce que je vous écris, & vous oubliez encore de mettre la date.

2. Vous me demandez dans vos deux Lettres que je vous fasse sçavoir ce qui s'est passé à l'entrevue de Madame Jeanne. Je vous l'ai mandé par la voie du Messager de cette Ville. Je pense que celle qui vient par la voie de Madrid, à ce que vous me marquez, en est la réponse; c'est pourquoi je n'en ai pas été en peine. Je me porte

porte bien: Mon Isabelle est toute nôtre recreation. C'est une chose merueilleuse de voir comme elle est agreable & gaie. Je receus hier une Lettre de Madame Jeanne, où elle me marque que tout le monde se porte bien.

3. J'ai grandement loüé Dieu de voir que les affaires vont bien; mais j'ai été toute surprise de ce que Frere Alonso m'a dit touchant les choses qu'on disoit de vôtre Reverence, bon Dieu qu'il étoit necessaire que vous fissiez le voiage; quand vous n'aurez fait que de vous porter sur les lieux, il me semble que vous y étiez obligé en conscience pour conserver l'honneur de l'Ordre. Je ne puis pas m'imaginer comme l'on pouvoit publier de si noires calomnies: je prie Dieu de leur donner sa lumiere. Si vous aviez quelqu'un sur qui vous fier, il seroit fort à propos de leur faire le plaisir que de leur donner un autre Prieur, mais cela me passe. Je fus toute étonnée de celui qui donnoit le conseil dont vous me parlez, car c'étoit ne rien faire. C'est une étrange chose de voir que celui qui vous contrarie en tout vienne à demeurer dans ce Convent, & j'ai beaucoup de peine à croire que lui-même apres y avoir mieux pense n'eût refusé ce qu'il conseilloit; apres tout ils ne sont pas portez ni enseignez à desirer d'être peu estimez.

4. N'est-ce pas une chose merueilleuse que Paul aiant tant d'occupations, demeure neanmoins dans un grand repos en traittant avec Joseph? F'en loué beaucoup Dieu. Dites-lui qu'enfin il se doit contenter de son Oraison, & qu'il ne se mette pas en peine si son entendement ne fait rien, quand Dieu le voudra favoriser d'une autre façon; vous lui direz aussi que je suis fort contente de ce qu'il écrit. L'importance en ce qui touche ces choses interieures & spirituelles de l'Oraison est, que la mieux faite & la plus agreable à Dieu, est celle qui produit dans l'ame de meilleurs effets. Je ne parle pas à present des desirs & des resolutions, quelque quantité que l'ame en fasse, car bien qu'elles soient bonnes elles

La  
meil-  
leure  
Oraison  
est celle  
qui  
produit  
des  
ne meil-

leurs  
effets  
qui font  
les  
bons  
desirs  
confit-  
mez  
par ses  
œu-  
vres.

ne sont pas pourrant comme nôtre amour propre nous les represente; mais je parle de ces effets qui confirment les bons desirs par l'execution; en sorte que l'on connoisse le desir que l'ame a de l'honneur de Dieu, par le grand soin qu'elle aura de ne l'offenser point, par les diligences qu'elle fera pour employer sa memoire & son entendement à tout ce qui lui pourra plaire, & à lui témoigner davantage d'amour.

5. C'est ici la veritable Oraison; & non pas ces goûts qui ne sont que pour nôtre satisfaction; & quand l'Oraison n'est pas comme je viens de dire, on ne reconnoit dans l'ame que beaucoup de lâcheté, des craintes & des ressentimens contre ceux qui la méprisent, ou qui ne l'estiment pas assez. Pour moi je ne voudrois point d'autre Oraison que celle qui m'enrichiroit de vertus: si elle étoit accompagnée des grands travaux, de secheresses & d'afflictions qui me rendissent humble, je la tiendrois pour une excellente Oraison, car ce qui agrée le plus à Dieu, c'est ce que j'estimerois une veritable Oraison, parce qu'il faut croire que celui qui souffre prie, puis qu'il offre à Dieu ses afflictions; même quelquefois il prie beaucoup plus que celui qui se rompt la tête dans un coin de sa cellule, & qui croira d'avoir fait l'Oraison; s'il est efforcé de verser quelques larmes.

6. Pardonnez-moi, s'il vous plaît, si je vous donne la commission de dire tant de chose à Joseph, mais l'amitié qu'il a pour Paul les lui fera recevoir en bonne part; néanmoins c'est à condition que vous trouviez bon de les lui dire, car si vous ne le jugez pas à propos, vous ne lui en direz mot. Je dis seulement ce que je souhaiterois pour moi; & j'ajoute que ce sont deux grandes choses d'avoir une bonne conscience & les bonnes œuvres.

7. Ce que vous me dites du Pere Jean m'a beaucoup agréé. Il pourroit arriver que le Demon voudra faire quelque mal, & que Dieu en tirera quelque bien, mais il est necessaire d'y prendre bien garde, car je suis as-  
seurée

ſeurée que le Demon cherchera & ſe ſervira de toutes les adreſſes qu'il pourra pour faire mal à Eliſée, & ainſi il ſait bien de croire que cela vient du côté du Demon. Je crois même qu'il ne ſeroit pas mal à propos de faire fort peu de cas de ces choſes, car ſi c'eſt afin que Jean faſſe penitence, Dieu lui en a déjà aſſez envoie; ce qu'il en a éprouvé n'a pas été pour ſa ſeule perſonne, & les trois autres qui devoient l'aſſiſter de leur conſeil, en eurent bien-tôt leur part, ainſi que Joſeph l'avoit dit.

8. Pour la Sœur de Saint Hierôme; il faudra lui faire manger de la viande durant quelques jours, & lui defendre l'Oraiſon. Vous lui ordonnerez, ſ'il vous plaît de ne traiter avec perſonne qu'avec vous, ou bien qu'elle m'écrive; car elle a l'imagination foible, & croit de voir & d'entendre ce qu'elle medite, bien que quelquefois le tout pourroit être vrai, car c'eſt une fort bonne ame.

9. J'ai la même opinion de la Sœur Beatrix, mais je ne vois pas que ce que l'on m'écrit du temps de ſa Profeſſion ſoit une ſantaiſie; je le trouve aſſez bien. Ordonnez, ſ'il vous plaît, à la Prieure qu'elle l'exempte du Jeûne, & qu'elle defende de temps en temps à ces deux Religieuſes de faire l'Oraiſon, les occupant en d'autres exercices, de peur que nous ne tombions à un plus grand mal; croiez-moi car tout cela eſt neceſſaire.

10. J'ai été en peine de la perte des Lettres dont vous me parlez, ſans me dire ſi celles qui tomberent entre les mains de Peralte étoient de conſequence: ſachez que j'envoie à preſent un Meſſager exprès. J'ai porté une grande & tres-grande envie à ces Religieuſes qui ont eu le bien d'entendre vos Sermons; il paroît bien qu'elles meritent ces douceurs, & moi des amertumes: cependant je prie Dieu qu'il m'en donne beaucoup, mais pour ſon amour. J'ai appris avec déplaiſir que vous deviez aller à Grenade: je voudrois ſçavoir le temps que vous y demeurez, & où je vous dois adreſſer mes Lettres: je vous prie pour l'amour de Dieu de m'en

donner avis avant vôtre depart. Je n'ai receu aucun papier signé en blanc, envoiez m'en deux, car je crois qu'il en faudra autant. Je vois la peine que vous avez, je voudrois vous pouvoir soulager en quelque chose jusques à ce que vous aiez un peu plus de repos; je prie Dieu de vous le donner tel comme je vous le desire, & de vous communiquer la Sainteté qu'il vous peut donner. Amen. C'est aujourd'hui le 23. Octobre.

Vôtre indigne Servante,

TERESE DE JESUS.

### R E M A R Q U E S.

1. **Q**Uoi que cette Lettre de Sainte Terese soit si familiere, & que l'on voie bien qu'elle n'a pas apporté grand soin à l'écrire, elle est pourtant des mieux écrites, & des plus spirituelles que cette sainte plume alaisé à l'Eglise; & en particulier l'instruction qu'elle donne à Paul pour Joseph est une piece d'or qui de vroit être imprimée sur les ames de tous ceux qui s'adonnent à la vie interieure.

Elle entend par le mot de *Joseph*, la Mere Marie de Saint Joseph Prieure du Convent de Seville, & par les mots de *Paul* & d'*Elisée*, elle entend le Pere Hierôme Gratian. Elle se sert de ce déguisement y étant obligée par la persecution que ses Religieuses de Seville souffroient en ce temps.

L'on connoît bien dans le premier nombre l'affection que la Sainte portoit au Pere Gratian, tant par le soin qu'elle avoit de sa santé, que par l'empressement qu'elle témoignoit avoir pour recevoir de ses Lettres; & aussi par les plaintes qu'elle lui fait, de ce qu'il ne lui répond pas comme elle souhaitoit.

Ces deux Saintes ames faisoient veritablement l'office de Pere, & de Mere de la Reforme; car Sainte Terese vivoit toujours avec une perpetuelle & sainte inquietude de sçavoir tout ce qui se passoit dans l'Ordre, comme une Mere qui aime tendrement ses enfans; & de l'autre côté le Pere Hierôme Gratian étant occupé

eupé au gouvernement de la Reforme, & au bien des ames, oublioit quelquefois de faire réponse, d'écrire, & de mettre la date dans ses Lettres.

3. La Sainte fait mention dans le deuxieme nombre de la Sœur Isabelle de JESUS, Sœur du Pere Gratian, qui prit l'habit à Toledé. Elle parle aussi de Madame Jeanne, dont le surnom étoit de Antifque leur Mere, qui fut effectivement tres-heureuse d'avoir mis au monde des enfans si spirituels qui entrerent presque tous dans l'Ordre de nôtre Dame du Mont Carmel. Cette Dame passa par Avila lors qu'elle menoit sa Fille à Vallado'id, pour la faire recevoir comme il a été dit dans la Lettre precedente. Cette Religieuse s'appella Marie de Saint Joseph; & en passant par Avila, la Mere & la fille virent la Sainte qui y étoit pour lors.

4. La Sainte dit au troisieme nombre, *qu'elle à été surprise des faussetez dont on avoit accusé le Pere Gratian dans l'Andalousie.* Il n'y avoit personne qui s'en pût mieux étonner qu'elle qui sçavoit par experience la grande vertu de ce Religieux. Elle ajoute ensuite, *que son voyage fut necessaire pour faire disparoitre ces broüillards,* d'autant qu'il n'y a point de doute que la presence, l'innocence, & la sincerité d'un homme spirituel, sont comme le Soleil, qui par sa presence dissipe les tenebres épaisses des calomnies & des faussetez. Elle dit aussi tôt, *je prie Dieu de donner la lumiere à ceux qui publient des impostures si noires.* La Sainte demandoit à Dieu ce dont ils avoient besoin; à sçavoir la lumiere pour voir la vertu de cet homme de Dieu, car sans cette lumiere, nous sommes si aveugles que le bon nous paroît mauvais, & le méchant nous semble bon.

5. Elle parle dans le même nombre d'une Election que le Pere Gratian avoit fait d'un Prieur pour un certain Convent de l'Observance Mitigée, dont il étoit pour lors Visiteur; & sur ce sujet elle dit une fort belle chose parmi plusieurs autres. *C'est une chose étrange* (dit-elle) *que celui qui vous contraint en tout vienne à demeurer dans ce Convent.* Comme qui diroit, l'on se

comporte avec une grande conduite, quand on est à la veüe de ses ennemis; & par ce moien on meine une meilleure vie. Si nous n'estions pas aveugles, nous pourrions reconnoître, que parlant communement, nous sommes plus redevables à nos ennemis qu'à nos amis, d'autant que ceux-ci nous flattent, & nous endorment le plus souvent; mais ceux-là nous exercent par leurs persecutions, & nous éveillent pour nous faire avancer dans le chemin de perfection.

6. Ensuite elle commence ses chiffres dans le quatrième nombre. Elle entend sous le nom de *Paul* le Pere Gratian, parce que selon l'esprit que Dieu lui communiqua dans l'exercice de ses Predications, il suivit & imitoit l'Apôtre des Gentils.

7. Elle lui donne apres un avis pour une ame qui faisoit l'Oraison, & qui, comme nous avons dit, étoit la Mere Marie de Saint Joseph, Prieur de Seville. Elle lui recommanda de lui dire, qu'elle se contente de son Oraison; mais ces paroles ont besoin d'explication, car on les peut entendre de deux façons; Premièrement que l'ame se contente de son Oraison par une propre satisfaction, & presumption qu'elle aura de marcher en seureté dans le chemin de Dieu n'ayant point cette sainte crainte que toute ame doit avoir; & principalement celles qui frequentent l'Oraison. Or la Sainte n'en end pas donner ce conseil dans cette maniere, car ce genre de contentement seroit fort dangereux; Secondement on peut entendre par ces paroles que l'ame se doit contenter, se reposant, & se laissant conduire par le chemin que Dieu la mene sans se détourner jamais, étant contente que Dieu fasse sa volonté; & ce contentement est le bon & le parfait que Sainte Tereise conseille par ses paroles.

8. Tout ce qu'elle dit depuis le quatrième nombre qu'elle commence à parler de l'Oraison, devroit être écrit en Lettres d'or. Je prie le Lecteur de le lire avec attention, & de le relire, & même de l'apprendre par cœur, parce que cette seule instruction de la Sainte vaut

vaut plus que plusieurs Lettres écrites à des Rois, & que plusieurs Livres qui ont été faits dans l'Eglise de Dieu

9. Elle commence en établissant un principe tres-solide, qui est *de ne se mettre point en peine si l'entendement n'agit point dans l'Oraison quand Dieu conduira l'ame d'une autre façon.* C'est à dire que si la volonté enleve l'entendement, & si Dieu l'a tellement embrasée de son amour, qu'elle en brûle pendant que l'entendement ne fait rien & ne dit rien, il ne s'en faut pas foucier; c'est passer de la meditation à la contemplation; il faut sçavoir, qu'alors il est bon de laisser les raisonnemens, qui ne sont que des moiens, puisque que l'on est arrivé à la fin, & non seulement il les faut laisser; mais même l'on se sentira assez obligé de le faire: car l'ame venant à être éprise de l'amour de Dieu n'a plus besoin de discours ni de raisonnemens; il suffit qu'elle se laisse du tout aller à l'operation de Dieu, & qu'elle s'embrase de son amour.

10. J'ose dire que dans l'Oraison, il y a un raisonnement pour aimer, un raisonnement avec amour, & un amour sans raisonnement. C'est une chose bonne & sainte de raisonner & mediter pour aimer; & il est encore meilleur de raisonner par la force de l'amour, l'ame étant emportée par cet amour. Mais le plus parfait & le plus pur amour, est de faire cesser les raisonnemens par une puissance souveraine de l'amour de Dieu, dans lequel l'ame vienne à brûler, & que cet amour se rende si bien maître de cette ame, qu'il vienne à la dépouiller de tous les raisonnemens & reflexions.

Il semble que l'ame fasse seule cette premiere sorte d'Oraison, bien qu'elle ne la pourroit pas faire sans la grace de Dieu; & l'ame & Dieu par un concours mutuel font la seconde Oraison; mais pour la troisième, il n'y a que Dieu seul qui s'en mêle & qui agisse dans l'ame; car bien que l'ame fasse tout ce que Dieu veut il semble néanmoins qu'elle souffre plus qu'elle n'agit, selon ce que Saint Denis en dit par ces deux belles paro-

les, *pati Divina*, l'humain souffre le Divin ; c'est à dire, quel'ame souffre les choses divines que Dieu opere en elle. Mais pourquoi me mêlai-je de ceci miserable pecheur que je suis sans rien comprendre, pourquoi osai-je traiter de Dieu & de l'Oraison ? Ah, Seigneur aiez pitié de moi ; conservez-moi en vôtre grace, & conduisez-moi à vous ! Helas, mon Dieu, les Religieuses nous ravissent le Ciel, quelque dignité eminente que nous possédions, parce qu'elles nous ravissent l'Oraison qui les porte dans le Ciel ; Donnez-nous, Seigneur l'Oraison des Religieuses, & nous aurons les vertus qu'un Evêque doit posséder.

11. La Sainte établit apres dans le même nombre un autre principe bien considerable ; de sorte que si le premier étoit d'or, celui-ci est de diamant. *Affez-vous, mon Pere, que la meilleure Oraison est celle qui laisse l'ame dans la ferveur ; comme si elle disoit. La meilleure Oraison est celle, qui de l'Oraison porte tout aussitôt l'ame à l'action, à l'obeissance, à servir & plaire à Dieu, à pratiquer les vertus ; qui ne laisse pas seulement des desirs, mais des desirs efficaces, & qui passe tellement aux effets, que si elle desire obeir, elle obeit, si elle desire travailler, elle travaille, si elle desire de s'humilier, elle s'humilie, si elle desire de souffrir, elle souffre.* En un mot, c'est cette Oraison qui reduit une ame à aimer Dieu, & à servir Dieu.

12. On rapporte qu'un homme fort spirituel fut ravi en extase en presence d'un Pape, & s'éleva de terre si haut, que ce souverain Pontife eut la devotion de lui baiser les pieds pendant qu'il étoit suspendu en l'air, l'extasié revint à lui dans ce même temps, de façon qu'il pût s'appercevoir de l'humilité du Pape, ce qui l'enfla tellement d'orgueil, au lieu d'en avoir de la confusion, que bien loin de s'humilier à force d'être confus jusqu'aux abîmes il s'éleva jusqu'au Ciel, & conçut de cet événement une vanité insupportable : ce qui fit dire à une autre personne spirituelle qui se trouva là ? *O mal-heureux, tu es monté comme un Seraphin, &*

tu es descendu comme un Lucifer ; c'est pourquoy il faut que nous comprenions, que comme la meditation doit porter l'ame à aimer Dieu, de même l'amour la doit porter à pratiquer les vertus, & s'humilier, & comme la consideration nous doit conduire à la contemplation, aussi la contemplation nous doit porter aux vertus, de l'action, & à l'exercice actuel de toutes les vertus.

Et c'est la raison pour laquelle nôtre Sauveur n'a pas établi l'Oraison pour un témoignage d'une bonne ame ; mais il a parlé des œuvres comme d'une marque de l'Oraison, quand il dit, *un bon arbre ne sçauroit porter des mauvais fruits comme le méchant n'en sçauroit donner des bons. Or tu connoistras l'arbre par le fruit qu'il portera : ex fructibus eorum cognoscitis eos*, comme s'il disoit, regardez les vertus de l'homme spirituel, & vous connoîtrez la bonté de son ame. Matt. 7.  
v. 17. 18.

13. Le nombre cinquième est tout divin, d'autant que la Sainte examine l'importance qu'il y a de tenir pour une parfaite Oraison celle qui nettoie, & qui purifie davantage l'ame, celle-là étant la meilleure, qui porte plus puissamment l'ame à la pratique des vertus, qui la conduit & l'éclaire, afin qu'elle agisse avec une plus grande netteté & pureté de volonté. Ensuite elle finit le nombre, disant d'une grace toute particuliere. *Celle qui fait cette Oraison prie mieux Dieu que celle qui se rompt la tête à un coin de sa cellule, & qui à toute force épreint de ses yeux quelques larmes, croiant que l'Oraison consiste en cela.*

14. La Sainte parle en cet endroit de ces ames qui veulent devenir personnes d'Oraison, & fort spirituelles par leur propres efforts, en quoi elles manquent beaucoup ; car comme disoit un certain Courtisan à un autre propos, *l'Oraison demande plus d'adresse que de force* : Cette adresse consiste à se presenter devant Dieu avec humilité, avec resignation, & avec un desir violent, que sa divine Majeste fasse ce qu'elle voudra de l'ame. Elle consiste aussi à se confesser indigne de ses faveurs, pauvre miserable, à se reconnoître fille de sa

grace, à voir qu'il n'y a rien de bon en elle si sa misericorde ne le lui donne, à renoncer à tout ce qui ne sera pas sa volonté, ou qui sera contraire à son amour, à se tenir pauvre de cette richesse celeste, & à demander l'aumône à cette eternelle liberalité; voila la veritable Oraison, & non pas vouloir, à pure force parvenir à cet esprit de Prieure avec un certain genre d'amour propre, si presomptueux, qu'il semble qu'elle seule puisse par ses soins devenir pure, spirituelle, & devote.

Ames spirituelles, considerez ce que la Sainte dit sur ce sujet, c'est ici une doctrine tres excellente pour s'humilier, pour tomber dans la confusion, pour s'aneantir devant la presence de Dieu, & pour se remettre entre ses mains comme un neant, afin d'en sortir favorisées, & en sortant avec des faveurs de ses mains, retourner aussi-tôt dans le neant comme auparavant.

14. Enfin que ceux qui experimentent & entendent ces choses relevées nous fassent la faveur de les expliquer; car je ne puis seulement que les sentir de loin & de près, je n'y comprends rien; par ce que la Sainte dit ici est une doctrine toute celeste que S. Paul & S. Augustin (qui sont les plus puissans defenseurs de la grace) ont enseignée dans plusieurs endroits de leurs Livres, & certainement c'est à cette grace à qui nous sommes redevables de tout ce que nous sommes; c'est elle qui nous fait faire penitence, & qui nous tire les larmes des yeux: C'est pourquoi je voudrois, miserable pecheur que je suis, être un enfant humble, & un serviteur fidele de la grace, & de la divine misericorde, étant éloigné de moi même, & delivré de cette presumption insupportable, & damnable de ces ames qui s'aproprient, & les bons desirs & les bonnes œuvres. *Cen'est pas moi (dit S. Paul) non ce n'est pas moi; mais c'est la grace de Dieu avec moi: non ego sed gratia Dei mecum.*

15. La Sainte dit dans le même endroit avec beaucoup de jugement, que cette ame croira de faire Oraison, en tirant par force quelques larmes, comme si elles sortoient de ses yeux, de même que d'un Alambic;

ces larmes ne coulent pas naturellement, comme l'eau; mais c'est avec force que cette creature abusée les fait sortir, qu'elle les répand, & qu'elle les distille, de sorte qu'elles sont plutôt causées par l'amour propre, que par la grace, ou par la devotion; Et si les larmes ne viennent naturellement d'elles mêmes on les répand avec beaucoup de difficulté, c'est à dire, que si Dieu ne les envoie auparavant au cœur, elles sortiroient par les yeux fort tard, & sans profit. Dieu nous garde d'être du nombre de ceux qui pleurent quand ils le veulent; car c'est une marque qu'ils pleurent de leur naturel, & non pas par un don de Dieu, puis que Dieu donne les larmes quand il veut, & parce qu'il le veut; c'est pourquoi quand les pleurs viennent de Dieu, nous les appellons don de larmes, d'autant que Dieu nous le donne, & nous l'envoie sans que nous le meritions, ni que nous puissions l'obtenir de nos propres forces.

Si ce don étoit en nôtre pouvoir, ou nous serions toujours obligez de pleurer nos fautes (au moins quand on ne vous verroit point; car si le monde nous voioit, il faudroit éviter le danger de la vanité) ou nous ne serions jamais obligez de les pleurer pour éviter ce danger. Or il vaut bien mieux que les yeux du corps étans secs, l'ame pleure au dedans, que si le corps pleurant l'ame demeueroit seiche & aride.

16. La Sainte, apres avoir dit des merveilles, elle recommande au Pere Gratian, dans le nombre sixième de dire ce qu'elle lui mande à *Joseph* (c'est à dire Mere Marie de S. Joseph) *s'il le trouve à propos, puis que l'affection qu'elle a pour Paul* (c'est à dire ce même Pere Gratian) *le lui fera recevoir en bonne part.* Et cela est si bon, que ce Pere le pourroit dire, non seulement à la Mere Marie de Saint Joseph, mais à tous ceux, qui s'adonnent à l'Oraison, afin qu'ils en profitassent.

17. Elle acheve son raisonnement par des paroles que nous devrions écrire sur les portes de nos Chambres, & même les imprimer dans nôtre cœur, les voici, *Je vous assure, mon Pere, que c'est une belle chose d'a-*

*voir la conscience nette, & de faire de bonnes œuvres & de les belles paroles, bonnes œuvres, & bonne conscience ! Le meilleur de la devotion est de reduire l'amour à l'action, & l'action à la pureté de conscience par le moien de l'Oraison, & de l'amour, & pour cet effet il faut cest trois choses, sçavoir, contemplation, bonnes œuvres, & une conscience pure.*

18. La Sainte a parlé auparavant de la contemplation & de l'amour, & en suite elle reduit cet amour aux bonnes œuvres & à une bonne conscience par le moien de l'amour. Il n'est rien de si fort & de si puissant que l'amour pour chasser de l'ame tout ce qui déplaît à Dieu, pourveu que l'ame soit embrasée de l'amour divin, elle sera pure & libre de tout peché : mais si elle n'est pas fort nette, c'est une marque qu'elle est fort peu éprise de l'amour de Dieu, d'autant plus que l'amour de Dieu s'augmente, d'autant plus la pureté de l'ame croît : & à mesure que cet amour se diminueë, l'ame perd de sa pureté.

Thren  
4. v. 1.

Jeremie dit, *que la bonne couleur se changea, & ce fut parce que l'amour se changea ; tout autant de carats d'amour que l'ame perdi, elle en perd autant de pureté. L'amour, les bonnes œuvres, & une conscience nette, par le moien de l'amour divin forment toute la vie spirituelle, & toute la Loi & les Prophetes en dependent.*

19. Elle parle dans le nombre septième de la persecution de Seville, & d'une certaine tentation que le demon forgeoit contre un Religieux ; Elle dit *qu'il se pourra faire que le diable s'en retournera vaincu du lieu où il pretend de tromper & de triompher.* En effet il est certain, que moiennant la grace & l'assistance de Dieu, ses attaques doivent être nos Victoires, & ses tentations nos Lauriers ; C'est pourquoi il faut que ceux qui sont affligez, & qui sont tentez, prennent courage, & pensent à la defense, se presentans avec humilité devant Dieu, lui demandans secours, & se defendans par l'Oraison, d'autant qu'un ennemi qui n'a point d'autres forces que celles que nous lui donnons, n'est pas à  
crain-

craindre. Il ne peut pas nous vaincre si nous ne voulons être abbatuz & surmontez.

20. Elle parle dans le neuvième nombre d'une Religieuse qui avoit de certaines imaginations, qu'elle faisoit passer pour des revelations. Sur quoi la Sainte dit fort adroitement, comme une Maîtresse qui entendoit si bien cette matiere, *qu'il seroit bon de lui faire manger durant quelques jours de la viande*, à cause que cette sorte d'illusions vient souvent de la foiblesse de la tête plutôt que de celle du cœur.

21. Un homme fort sçavant dit à ce propos une parole, que je prens grand plaisir d'entendre. Il avoit ouï parler d'une Dame qui faisoit la devote, & qui disoit avoir eu de grandes revelations: Entr'autres choses, elle disoit que l'on l'emportoit d'un côté & d'autre, & qu'elle se sentoît souvent suspenduë en l'air: un jour que cette Dame lui en faisoit le recit, il répondoit à chaque article, *Cette Dame avoit une forte imagination*. En effet ces revelations sont fort sujettes à l'imagination, & les imaginations sont fort sujettes à l'artifice du demon, quand Dieu le permet, & quelquefois il peut arriver que la revelation sera causée de la même imagination sans que le demon y contribuë rien.

22. Elle ordonne presque le même remede à une autre Religieuse, lors qu'elle dit dans le dixième nombre, *qu'on la dispense du Jeûne*. D'où l'on peut voir que Sainte Terese fut un Medecin tres-expert & tres-sçavant en ces matieres; parce que le Pere Gratian lui écrivant de l'Andalousie où il demouroit: Et la Sainte étant en Castille-la-Vieille sans pouvoir toucher le pouls ni voir le visage de la malade; elle guerit sur le seul recit les maladies de l'esprit, avec un succez si heureux, & avec des remedes si efficaces. La maniere dont la Sainte guerissoit les malades est fort remarquable, car au lieu que les Medecins ne sçavent guerir communement qu'avec l'abstinence, & la diette; la Sainte au contraire guerissoit ces deux Religieuses par le manger, ce qui provenoit de la diversité des infirmités, car

il

il faut guerir par le manger, ceux qu'une trop grande abstinence a rendu malades; & l'abstinence est le remede des gourmands.

23. Et parce que les Remarques permettent de grandes simplicité, & des choses fort menuës, il ne sera pas hors de propos de raconter ici une chose fort gracieuse, qui avint à la Sainte avec une de ses Filles, vraie imitatrice de ses vertus, & de ses graces, qui étoit une grande jeuneuse, qui sçeut que la Sainte aiant commandé aux Sœurs en un jour de Fête fort solemnelle, d'aller déjeuner, la jeuneuse s'excusa d'y aller avec les autres, la Sainte l'appella, & lui aiant demandé *pourquoi elle n'alloit déjeuner avec les Sœurs*, elle lui répondit, avec grande humilité, *qu'elle n'en avoit pas de besoin*, & la Sainte lui repliqua, *Allez, allez, & mangez pour l'amour de Dieu, & par obeissance une Carbonade*; la Religieuse se soumettant humblement, *Hé quoi ma Mere*, lui dit-elle, *vous joignez le manger d'une Carbonade avec l'amour de Dieu & l'obeissance*; je le ferai donc tres-volontiers: comme si elle eut dit, *plaire à Dieu, meriter, & me substantier en meritant*? Que peuvent desirer de mieux les Serviteurs de Dieu, gagnent par tout, en mangeant, en beuvant, & en se recreant, d'autant que comme dit Saint Paul aux Justes, *Omnia cooperantur in bonum*.

Tout le nombre 11. ne traite que d'affaires, & nous nous sommes tellement étendus dans les Remarques des nombres precedents, que nous avons besoin de reserrer celles-ci, & même la devotion à la Sainte qui nous gouverne: Principalement, de peur que nous ne passions de ce qui est nécessaire à ce qui ne l'est pas.



## L E T T R E X X I V .

Au même.

Mon Pere, JESUS soit avec vôtre Reverence.

1. **B**ien que je vous aie déjà écrit par la voie de Toledo, je vous écris encore la presente, pour vous avertir que l'on m'a apporté aujourd'hui une Lettre de Valladolid, qui m'a d'abord alarmée; mais apres j'ai considerée que les jugemens de Dieu sont grands, qu'apres tout sa Majesté aime cet Ordre, & qu'elle doit tirer de ce qui se passe quelque profit, ou empêcher quelque mal que nous ne sçavons pas, je vous prie pour l'amour de nôtre Seigneur de ne vous en affliger point. J'ai grande compassion de cette pauvre Fille qui est la plus à plaindre, d'autant que c'est une mocquerie de dire qu'elle n'étoit pas contente parmi nous, car elle témoignoit toujourns une grande joie & une satisfaction d'esprit que l'on lisoit clairement sur son visage: Dieu ne veut pas que nous soions honorez de la faveur des grands Seigneurs de la terre, il veut que nous nous associons avec les pauvres, comme faisoient les Apôtres, ainsi il ne s'en faut pas mettre en peine: & puis que ce Seigneur a aussi retiré l'autre Fille qui étoit dans le Monastere de Sainte Catherine de Sienne, pour la mener avec lui, la chose ne nous sera pas si desavantageuse & nous ne perdrons rien, je veux dire pour ce qui est des médisances du monde; car pour le regard de Dieu, il est peut-être mieux que nous ne considerons que lui seul.

2. *Ala bonne heure; Dieu me preserve de ces grands Seigneurs qui ont tout pouvoir, & qui ont d'étranges fantaisies; bien que cette pauvre Fille n'ait pas sçeu ce qu'elle faisoit, & s'est trompée, au moins pour ce qui est de croire qu'elle pourra retourner dans l'Ordre; car je crois que nous ne nous en trouverions pas bien. S'il y a quelque mal, c'est le dommage qui peut arriver dans ces commencemens, de voir des choses semblables dans*

nos Convens. Si elle eût été effectivement aussi mécontente comme on le dit, je ne m'en étonnerois pas ; mais je tiens pour une chose impossible qu'elle eût pu dissimuler son déplaisir s'il eût été si grand. J'ai pitié de cette pauvre Prieure, parce qu'elle souffre, & aussi nôtre Marie de Saint Joseph me fait compassion ; Je vous prie d'écrire à la Prieure de Valladolid. Certainement j'ai bien du déplaisir de vous voir maintenant écarter si loin. Hélas ! je ne sçai quel mal il m'a pris ; Dieu vous conserve, faites s'il vous plait mes recommandations au Pere Nicolas, toutes les Religieuses de ce Convent vous salüent. Dieu vous garde. C'est aujourd'hui le 28. de Septembre.

Vôtre indigne Servante & Fille,

TERESE DE JESUS.

### R E M A R Q U E S.

1. **C**ette Lettre qui s'adresse au Pere Hierôme Gratian est fort considerable, tant en son stile concis & laconique avec laquelle la Sainte l'écrivit, qu'à cause des belles expressions, & de la matiere qu'elle traite.

Le sujet de cette Lettre est, qu'une fille de quelque grand Seigneur avoit pris l'habit dans le Convent des Carmelites de Valladolid, elle avoit une autre soeur dans le Convent de Sainte Catherine ; & quoi que la Carmelite fut fort contente dans son Convent, toutefois le Pere les retira toutes deux de l'un, & de l'autre Monastere ; & sur le bruit qu'il y eût si la Novice étoit contente ou non, & si la Prieure la traitoit bien ou mal, il s'éleva quelque nuage dans cette Cour contre le Convent ; la Sainte en aiant appris la nouvelle écrivit cette Lettre.

2. Toutes les fois que les Peres & Meres ne donneront pas leurs enfans aux Superieures des Religions, comme s'ils les remettent entre les mains de Dieu pour en faire tout ce qu'ils voudront, ils auront des enfans qui ne seront Religieux, ni mondains ; ils ne feront pas

pas du monde, parce qu'ils auront fait Profession de Religieux, & ils ne feront pas Religieux, parce qu'ils vivront dans les Convens, aussi déreglez que les mondains.

3. Dans le deuxiême nombre, la Sainte parlant de la Novice & de son Pere. *A la bonne heure, Dieu me preserve de ces grands Seigneurs qui ont tout pouvoir, & qui ont d'étranges fantafies*, elle dit cela avec tant de grace, que les grands Seigneurs lui peuvent pardonner cette parole piquante, à cause de la bonne façon avec laquelle elle l'a dit.

4. Il est certain que la puissance des grands Seigneurs est grandement dangereuse; de sorte que si la raison ne la modere, & ne la retient; elle devient aussi-tôt une foiblesse; car le pouvoir que l'on a pour faire du mal, n'est pas un pouvoir, mais une marque de foiblesse; le pouvoir consiste seulement à faire du bien; c'est pourquoi Dieu tout-puissant qu'il est ne peut pas pecher; parce que ce n'est pas un pouvoir que de pecher, mais c'est manquer, & tomber par foiblesse.

Ainsi les Rois, les grands Seigneurs, & ceux qui peuvent beaucoup, doivent soumettre leur pouvoir à celui de Dieu, & ajuster leur Regle sur cette Regle souveraine, & éternelle; car s'ils ne la suivent pas, & s'ils tombent du bien au mal, ce qui paroît puissance, est un precipice, un écueil, & une foiblesse

5. Mais cette Fille de ce grand Seigneur quitta l'abit, & sortit de l'Ordre des Carmelites, il y est entré depuis un si grand nombre de Filles, & de Dames de grande consideration, que l'on void bien, *que celle qui se contentoit d'être avec les pauvres*, comme la Sainte dit au premier nombre, a été enrichie des grandes Dames, & Demoiselles que Dieu a appellées dans cette sainte Religion, afin que leur exemple eût plus de force, & de pouvoir envers le monde.

6. La Mere Michelle de Sainte Anne, Fille de l'Empereur Mathias est aujourd'hui Religieuse Carmelite dans le Convent de Lisbonne; elle a méprisé toutes

les vanitez du monde, & a changé ies belles esperances qu'une Fille d'un Empereur pouvoit avoir, pour celles du Ciel, & le Palais de l'Archiduc son Oncle pour une étroite clôtüre des Carmelites Déchauffées.

7. J'ai connu dans un même temps deux Carmelites qui étoient issues de la tres-Noble, & tres-Ancienne Maison d'Alve, dont l'une étoit Fille du tres-excellent Seigneur Don Antoine Duc d'Alve, qui s'appella Beatrix du tres-Saint Sacrement; & l'autre étoit Fille du tres-excellent Seigneur Ferdinand aussi Duc d'Alve, elle étoit auparavant Marquise de Ville-neuve de la Riviere, & est encore aujourd'hui en vie. Son nom est la Mere Anne de la Croix. Ces deux Religieuses ont vécu avec un exemple admirable, & avec une grande pieté, tantôt dans le commandement, & tantôt dans l'obeissance.

8. La Mere Jeanne de la tres-Sainte Trinité, Fille de la grande Maison de l'Infantade, fut premierement mariée au Duc de Bejar, & apres la mort de son mari, elle laissa ses Enfants, & sortit de son Palais pour entrer dans le Convent des Carmelites de Seville, où elle a vécu fort bonne Religieuse, aiant donné par cette belle resolution son ame à Dieu, & une grande lumiere au monde.

9. La Mere Louïse Magdeleine Comtesse des Paredes Gouvernante de l'Infante d'Espagne, sortit du Palais du Roi, pour s'aller ensevelir dans le Convent des Carmelites de Malagon, où elle est à present Prieure, de sorte que celle qui éclairoit avec ses rares vertus, & qui gouvernoit avec son grand entendement & sagesse le Palais Roial de la Reine d'Espagne, s'en alla dans un autre Palais, plus beau, & plus Roial pour servir Dieu le reste de ses jours

10. La Mere Louïse de la Croix, qui s'appelloit dans le monde Madame Louïse de Padille, Fille de Don Antoine de Padille, grand Senéchal de Castille, Mere du Duc d'Uzede, & Fondatrice du Convent de Lerme, prit l'habit de Carmelite dans le Convent de Talavere,

lavere, & mourut l'an 1614. à Lerme, lors qu'elle étoit Prieure de ce Convent; elle fut un véritable modele pour les Inferieures, & pour les Superieures. Et dans ce même Convent de Lerme mourut en l'année 1633. la Mere Beatrix de Saint Joseph, qui s'appelloit dans le monde Madame Beatrix de Ribere, Cousine germaine du Comte de Moline, & principale Fondatrice du Convent où elle mourut, & où elle fut Prieure l'épace de treize années.

11. La Mere Marie de la Croix, nommée dans le monde Madame Marie de Velasque, Fille du Comte de Moron, & son heritiere, prit l'habit de Carmelite l'an 1611. dans le même Convent de Lerme; où se fit aussi Religieuse une Fille de l'Excellentissime Comte de Lemos, appelée Catherine de l'Incarnation, elle mourut étant Novice l'an 1625. & fut fort regretée de toutes les Religieuses & de ses Superieures qui avoient conçu de grandes esperances de cette Fille, à cause du grand esprit, & des vertus singulieres qu'elle possédoit à l'âge de seize ans.

12. La Mere Mencie de la Mere de Dieu, de l'illustre Maison de Benavent, se fit Carmelite à Valladolid, & la Mere Marie du tres-Saint Sacrement, qui fut Marquisé de *Las-Navas*, entra dans le Convent du *Corpus Christi* d'Alcala; ces deux Religieuses étoient sœurs & tantes de l'Excellentissime Comte de Benavent, qui vit aujourd'hui: la Mere Mariane du tres-saint Sacrement de la Maison de Montaleger, prit l'habit à Valladolid; où se fit aussi Carmelite l'Excellentissime Dame Madame Briande d'Acugne, qui s'appella dans la Religion Terefe de JESUS, tante des Excellentissimes Comtes de Castrille; ce fut une sainteame, & un rare exemple de la Reforme; les Chroniques rapportent qu'elle jeûna au pain & à l'eau quatre ans durant, & qu'elle auroit continuée de jeûner de la sorte toute sa vie, si les Superieures ne le lui eussent defendu.

13. L'Excellentissime Dame Madame Louïse de Moncade & d'Arragon, sœur de l'Excellentissime Duc de  
Mon.

Montalte, Comtesse de sainte Gadée, & Veuve de Don Eugene de Padille, grand Seneschal de Castille, se fit Carmelite dans le Convent de Palence, & s'appella Louïse du Tres-saint Sacrement : & la Mere Vincence du Tres-saint Sacrement, Fille du Comte de la Corçane, prit l'habit à Logrogne, elle est aujourd'hui Prieure du Convent de Palence.

14. Deux Filles du Comte d'Aguilar, Marquis de l'Inojose, sortirent Novices du temps de Sainte Terefe, du Convent Roial de *Las Huelgas*, de l'Ordre de Cisteaux, pour entrer dans le Convent des Carmelites de Burgos ; l'une s'appella Catherine de l'Assomption, & l'autre Hâbelle du Tres-saint Sacrement.

15. La Sœur Leonor de JESUS MARIA, Fille du Duc de Pastrane, se rendit Religieuse Carmelite à Guadalajare. Deux Filles du Marquis de Torres se firent aussi Carmelites, l'une dans le Convent de Saint Joseph de Sarragoſſe, & l'autre dans celui de Hueſque : & dans le même Convent de Sarragoſſe mourut la Venerable Mere Catherine de la Conception, petite Fille de l'Admiral de Portugal, qui fut à Madrid Dame ſuivante de la Princesse de Portugal.

16. La Mere Stephanie de la Conception, qui s'appelloit dans le monde Madame Stephanie de Rocaberti, Fille du Comte de Perelade dans la Principauté de Catalogne, fonda le Convent de Barcelonne, & y prit l'habit de Carmelite ; & sa Niece la Mere Catherine de la Conception, appelée dans le monde Madame Catherine Bojados & Rocaberti, Fille du Comte de Sa-beille, prit aussi l'habit de Carmelite dans le Convent de Gueſque où elle est à present Prieure.

17. La Mere Aldonce de la Mere de Dieu, appelée dans le monde Madame Aldonce Nigne de Guevare, Mere de Don Rodrigue Laſſe Nigne de Guevare Comte d'Agnover, fort connu en Espagne dans la Cour du Roi Philippes II. & en Flandres dans celle de l'Archiduc Albert, duquel il fut premier Ministre, entra dans le Convent de Coverve : & dans ce même Convent, la

Mere

Mere Leonor Marie du Tres-saint Sacrement, petite Fille de la Mere Briande, & Fille du Comte d'Arcos se fit Carmelite.

18. La Mere Briande de l'Incarnation appellée dans le monde Madame Briande de Cordoue, de la tres-ancienne maison de Guadalcazar, entra dans le Convent de Cordoue; comme aussi Madame Catherine de Cordoue, Fille du Marquis de Priegue, Seigneur de la maison d'Aguilar, & Madame Catherine Fernandes de Cordoue, qui se nomma dans l'Ordre Catherine de JESUS: ces deux grandes Dames furent Carmelites dans le Convent de Cordoue, où elles vécutent tres-saintement, comme l'on peut voir dans les Chroniques de cette Reforme, tom. 2. lib. 8. cap. 24. & 25.

19. Les deux Filles du Connétable Colona, Cousins Germaines de l'Admiral de Castille, entrerent dans le Convent des Carmelites de la Ville de Rome; l'ainée de ses Sœurs s'appella dans le monde Mademoiselle Marie Colona, & l'autre Victoire Colona.

La Mere de l'Excellentissime Seigneur Duc de Montalte, Vice-Roi de Valence, qui s'appella Don Loüis de Moncade & d'Arragon, Sœur de l'Excellentissime Duc de Medina celi, entra dans les Carmelites de Naples.

20. Enfin ce seroit faire un Commentaire de ces Remarques; si je voulois rapporter toutes les grandes Dames, & toutes les Filles des grandes grands Seigneurs, & de consideration, qui ont pris l'habit de Sainte Terefe: Car il y en a une si grande quantité, qu'elles pourroient former un juste tome. Je passe aussi sous silence la grande quantité de personnes Nobles, & Illustres qui ont laissé la vanité du monde pour se rendre Religieux dans cette sainte Reforme, changeant leurs beaux habits à la bure de Sainte Terefe, & déchauffant leurs pieds pour mieux renoncer aux richesses & honneurs de la terre, & les fouler aux pieds, se rendans dignes d'une perpetuelle memoire, & de la gloire du Ciel.

22. Mais, pour dire tout, il suffit que l'on sçache que

la Serenissime Imperatrice Leonor, femme en seconde Nopce du tres-pieux & victorieux Empereur Ferdinand I. aussi-tôt que la mort lui eût ravi son Epoux, pour trouver quelque consolation dans une si grande perte, se jetta à l'abri du manteau de Sainte Terefe dans le Monastere Roial des Carmelites Déchauffées de Vienne.

## L E T T R E X X V.

*Au même.*

J E S U S.

1. **M** On Pere, la grace du Saint Esprit soit avec votre Reverence ;

Je souhaite qu'il vous ait donné tant de bien, & tant de ses dons dans ces Fêtes de la Pentecôte, que vous puissiez par leur moien vous acquiter auprès de sa Majesté des grandes obligations dont vous lui êtes redevable, pour avoir voulu que les siens fussent secourus si fort à vos dépens ; Dieu en soit à jamais loiié : effectivement il y a bien de quoi penser, & de quoi écrire sur cette Histoire, bien que je ne sçache pas les particularitez de ce qui s'est fait à sa conclusion : Je crois pourtant que le tout s'est bien passé. Pour le moins si Dieu nous fait la grace d'avoir une Province à part, je vous assure qu'il ne s'en est jamais fait en Espagne avec une si grande autorité, ni avec tant de precaution ; ce qui témoigne assez que Dieu destine les Carmes Déchauffez à des choses plus grandes que nous ne pensons. Je prie sa Majesté de donner une longue vie à Paul, afin qu'il voie cela, & qu'il travaille de son côté ; pour moi, je le verrai du Ciel si je merite d'y aller.

2. L'on m'a rapporté la Lettre de Change de Valladolid ; Je suis grandement ravie que l'on ait déjà envoié cet argent : Je prie Dieu de faire en sorte que cette affaire s'acheve bien-tôt : Car bien que le superieur que nous avons à present soit un grand homme de bien, toutefois il n'est pas propre pour nous, ni pour établir

toutes

toutes choſes comme il faut : il eſt enfin comme emprun-  
zé, en attendant que nous en aions un particulier.

3. Vous verrez par cette Lettre que je vous envoie ce que l'on veut faire de la pauvre petite Vieille, je crois que ſuivant les indices qu'il y a, c'eſt plutôt un effet de l'envie que nos Carmes Chauſſez ont de me voir loira d'eux, que non pas la neceſſité du Convent de Malagon, mais cela pourroit être un ſouçon, c'eſt ce qui m'a un peu fâchée ; car pour ce qui eſt d'aller à Malagon, je n'ai pas eu même un premier mouvement d'y trouver à redire, quoi que cela me donne quelque peine d'y aller pour être Prieure, car je ne ſuis pas propre pour cela, & je crains de manquer au ſervice de N. Seigneur, priez-le de m'y conſerver toujours ferme, & conſtante, & pour le reſte qu'il arrive ce qui pourra ; car plus je ſouffrirai, plus je mériterai ; en tout cas rompez, ſ'il vous plaît, cette Lettre ; J'ai beaucoup de joie de vous ſavoir dans une ſi parfaite ſanté : Mais je ne vous voudrois pas voir durant ces chaleurs dans cette Ville. O ! mon Pere, qu'elle ſolitude mon ame éprouve t'elle tous les jours pour être ſi éloignée de vous : bien qu'il me ſemble que je ſois toujours proche du Pere Joſeph : Parce moiſen la vie ſe paſſe avec aſſez de ſatisfaction, ſans pourtant avoir aucun contentement de la terre ; vous n'y devez plus avoir de part apres ces grandes occaſions que Dieu vous a fait naître pour la mépriſer, & pour ne regarder plus que le Ciel. Il eſt vrai, que plus je penſe à cette perſecution, & aux moiſens dont Dieu s'eſt ſervi pour vous en delivrer, plus je ſuis ſurpriſe ; & ſi Dieu vouloit que ces gens de l'Andalouſie ſe rengeaſſent à leur devoir, je tiendrois pour une faveur toute particuliere, que comme cela ne vous importe point, vous ne vous miſſiez pas beaucoup en peine de les preſſer, ni de les traiter avec rigueur ; car enfin vous êtes toujours ſauvé de vos perſecutions par la douceur ; & c'eſt ce que j'ai toujours infiniment ſouhaité.

3. J'ai pris plaisir à lire ce que le Pere Nicolas m'é-

crit à ce propos ; c'est pourquoy je vous envoie sa Lettre. Toutes nos Sœurs se recommandent à vous. Elles ont de la douleur de penser seulement que je doive m'en aller ; j'avertirai vòtre Reverence de ce qui en sera ; Je vous prie de recommander par charité cette affaire à nòtre Sauveur. Vous vous souviendrez bien des personnes qui grondent de mes voïages ; & comme elles en murmurent, considerez, s'il vous plaît, combien ma vie est penible ; mais cela importe peu.

5. J'ai écrit au Pere Vicaire, que je ne pouvois être Prieure, à cause que je ne pouvois suivre la Communauté, ce qui est un grand inconvenient : Car pour le reste, je n'y ai point de repugnance, & je serois prète d'aller au bout du monde si l'obeissance me le commandoit, même je crois, que plus le travail seroit grand, plus je me réjouiroyis de faire au moins quelque petite chose pour l'amour de ce grand Dieu, à qui je suis si obligée, & sur tout croiant que l'on plaît davantage à Dieu, quand on fait quelque chose seulement par obeissance. Car pour ce qui est d'obeir à Paul, c'étoit assez que je sceusse que je lui faisois plaisir, pour faire avec joie tout ce qu'il me commandoit. Je vous en pourrois nommer plusieurs qui sont dans le même sentiment ; mais j'apprehende de me trop expliquer en cette Lettre, principalement en des choses qui regardent l'ame. Je vous envoie ces vers que les Religieuses de l'Incarnation ont faits, afin que vous riez un peu, quoi que le mauvais état de cette Maison, oblige à pleurer plutôt qu'à rire. Les pauvres Filles passent leur ennui avec ces entretiens. Elles regrettent comme si c'étoit quelque chose fort importante de me voir aller à Malagon ; car elles esperent, & je l'espere aussi que cette Maison se remettra.

6. Les Religieuses de Valladolid ont donné de tres-grand cœur deux cens écus ; & la Prieure les auroit cherchées, si elle ne les eût eus ; Elle m'a envoyé une Lettre de Change pour les quatre cens ensemble. J'ai creu que c'étoit beaucoup faire, car c'est une merveilleuse

*ménagere en ce qui regarde sa Maison, mais je lui écrivis une Lettre à ce sujet, qui portoit coup. Madame Jeanne m'a fait rire, & m'a surpris tout ensemble, d'autant qu'elle m'écrit qu'elle avoit quelque apprehension de donner l'argent sans vous en avertir. Elle n'en avoit pas raison; car pour ce qui regarde la Sœur Marie de Saint Joseph, je l'ai toujours reconnue d'une fort bonne volonté. Je prie Dieu (mon Pere) de vous conserver. Amen.*

*Faites s'il vous plaît mes recommandations au Pere Recteur, & à ce Pere qui m'écrit l'autre jour. C'étoit hier la dernière Fête de la Pentecôte; mais la mienne n'est pas encore arrivée.*

*Vôtre indigne Servante.*

TERESE DE JESUS.

R E M A R Q U E S.

1. **L**A Sainte écrit cette Lettre au Pere Gratian, apres que le plus furieux de la tourmente, qui combatit si cruellement la Reforme, fut appaisé: Elle le felicite d'avoir obtenu une victoire si glorieuse à ses propres dépens, c'est à dire à force de souffrir des persecutions, des travaux, & des affronts. Elle ajoûte apres comme une veritable Prophetesse, & fille des Prophetes que Dieu destinoit les Carmes Déchauffez à de plus grandes choses qu'ils ne pensoient pas; c'est à dire pour servir l'Eglise par leur pieté, exemple, & penitence, & pour conduire comme ils ont fait jusques à present une infinité d'ames au Ciel, où ils recevront une infinité de couronnes pour leurs travaux.

2. Elle dit, que Dieu les reserve à de plus grandes choses qu'ils ne pensoient pas, d'autant que les faveurs, & les recompenses de Dieu surpassent toujours les esperances de l'homme, puis que nous esperons comme des hommes; mais Dieu donne toujours comme un Dieu, c'est à dire sans mesure.

3. La Sainte dit apres, qu'elle ne verra pas cela, parce qu'elle mourra bien-tôt; mais elle me pardonnera.

car elle le voit à present recevant une gloire accidentelle, de ce qu'elle voit en ses enfans ; & ne le voit pas seulement, mais il semble, que même apres sa mort elle gouverne encore ses Religieuses, leur apparoisant souvent pour leur parler & les instruire ; & comme nous verrons apres, elle les favorise tous les jours de nouvelles graces que Dieu leur fait par son intercession.

4. A la fin du nombre, *elle desire une longue vie à Paul*, c'étoit au Pere Gratian à qui elle donne ce nom, parce que durant le temps des persecutions, ce fut une chose ordinaire aux Chrétiens de l'Eglise Primitive de déguiser leurs noms, & d'en prendre d'autres, afin que la verité s'échât des mains de la calomnie & de la violence.

5. On voit dans le deuxieme nombre qu'elle parle des diligences que l'on faisoit pour separer la Province des Carmes Déchaussez d'avec celle de l'Observance Mitigée. Et pour cet effet la Sainte emprunta du Convent de Valladolid, comme l'on voit dans la Lettre XLVIII. de la seconde Partie, deux cens écus, & deux cens que la Prieure donna, qui servirent pour avoir les dépêches de Rome, par le moien desquels la Reforme s'ôta de la Jurisdiction des grands Carmes. Il faut que les Religieux aient soin de rendre cet argent à ces Religieuses de Valladolid avec les interêts, puis qu'il fut si bien employé, que cette Religion si sainte en receut la liberté avec laquelle elle s'est depuis gouvernée à sa façon, & selon l'éminent esprit de sa Profession O divine providence ! avec combien peu de chose faites vous des œuvres celestes, souveraines, & divines.

6. On voit dans le troisieme nombre que la Sainte avoit reçu ordre d'aller à Malagon pout y être Prieure, ce fut le Pere Ange de Salazar, Vicaire General des Carmes Déchaussez, qui la fit élire dans l'an 1579. tant pour gouverner cette maison, que pour examiner l'esprit de la Venerable Mere Anne de Saint Augustin ; & comme elle étoit déjà sur la fin de ses jours, elle represente ses incommoditez, & sa vieillesse, disant,

ſant, vous verrez par cette Lettre, ce que l'on veut faire de la pauvre Vieille. O que ce Convent de Malagon eſt heureux, d'avoir mérité tant de faveurs de Sainte Tereſe !

7. Elle ajoûte, qu'elle ſouſſoûtoit que ces Freres deſiroient de la voir loin d'eux. Il ne s'en faut pas étonner, puis qu'elle étoit Reformatrice de leur ordre. Celui qui eſt zélé pour Dieu mortifie les lâches avec ſa ſeule preſence, & les reprend par ſon ſilence même. Or comme les petits enfans de l'Ecole ſe réjoûiſſent durant l'abſence de leur Maître ; de même les perſonnes lâches pour le ſervice de Dieu ſont ravies quand celui qui les veut corriger eſt abſent.

8. Dans le quatrième nombre, elle lui témoigne le contentement qu'elle a reçu de l'heureux événement de ſes affaires, & le deſir qu'elle a du repos de la Province de l'Andalouſie, bien qu'elle ne voudroit pas qu'il s'en mêlât, parce qu'elle vouloit détourner de lui les occaſions de mécontentement.

9. Dans le cinquième nombre, elle parle des médiſances de certaines perſonnes touchant les voïages qu'elle faiſoit pour les Fondations ; Et apres cela, elle dit, *Conſiderex, ſ'il vous plaît, combien ma vie eſt pénible, comme ſi elle diſoit, y a-t'il rien de plus fâcheux que de ſouffrir mille incommoditez par les chemins pour reformer l'Ordre ? & de cheminer en reformant pour eſſuier des travaux ? Quand je chemine le corps ſouffre, & quand je ſonde des Convents, mon ame ſouffre à cauſe de ces médiſances.*

Les calomnies & les médiſances ſont la recompenſe que le monde donne à ceux qui reforment les mœurs, & qui avancent les ames dans la vertu. L'honneur ſpirituel qui en attend autre choſe, manque par ſon attente à ſa piété, & ſe trouvera grandement trompé & mal ſatisfait.

La Sainte apporte un remede à ce mal, qui eſt de ne ſe ſoucier point des bruits du monde. En effet, il n'y a point de doute que la meilleure adreſſe pour triompher

pher des injures, est de les dissimuler, & de les souffrir avec patience.

10. Elle dit dans le 6. nombre, comme elle a representé ses incommoditez & ses maladies au Pere Vicairre, pour lui faire voir, que celle qui avoit été propre pour fonder une Religion si sainte ne pouvoit pas être bonne Prieure de Malagon : humilité merveilleuse, si ce n'est que ce fut une tres-prudente reflexion que la Sainte fit touchant l'empêchement que les indispositions d'un Superieur apporte à un bon gouvernement; Et cela ne se doit pas entendre des infirmitéz morales, & des mauvaises coûtumes, car elles sont l'entiere perte, & du Superieur, & de ceux qu'il gouverne, mais des maladies corporelles.

11. J'ai remarqué à ce propos, que bien que nôtre Sauveur ait en voié plusieurs afflictions à ses Apôtres, & à ses Disciples, pourtant nous ne trouvons pas qu'il en ait affligé aucun de maladie corporelle, ni qu'il ait été besoin de faire un miracle pour les en delivrer; sans doute que c'est pour nous donner à entendre que le bon gouvernement est pour l'ordinaire si incompatible avec la maladie, qu'il semble que le defaut de fanté du Superieur se communique même au gouvernement; de sorte que s'il est malade, les Regles & les Ordres le seront aussi.

Mais à present il faut que nous servions Dieu, & dans la fanté, & dans la maladie, pendant que nous sommes dans ces vases mortels & fragiles. Et il faut que la mort nous trouve dans le travail & dans les infirmitéz : *libenter gloriabor in infirmitatibus meis* : puis que les Commentateurs n'entendent pas ces paroles, tant des maladies corporelles comme des travaux, & des persecutions de ce grand Apôtre; Il est aussi certain que les Apôtres avoient quelque incommodité corporelle, laquelle pourtant n'étoit pas si grande qu'elle leur servit d'obstacle pour servir l'Eglise, & pour convertir les ames: Car entant que les infirmitéz pouvoient causer cet inconvenient, Sainte Terese faisoit fort bien de représenter son incapacité pour être Prieure, & de s'en

excu-

excuser, quoi qu'elle eût auparavant été la Fondatrice de toute la Reforme.

Elle envoia au Pere Gratian des Vers spirituels, que les Religieuses du Convent de l'Incarnation d'Avila avoient composez parmi leurs afflictions, pour soulager & divertir ce bon Pere, & pour se réjouir un peu; Il n'y a personne qui ait sçeu si bien mêler l'agreable avec le serieux comme Sainte Terefe, qui rendoit serieuses les choses les plus divertissantes. Elle entretenoit ses Religieuses dans les loüanges divines au milieu de leurs travaux, les obligeant à faire des Vers spirituels, & à même temps, elle les envoioit au Pere Gratian pour le réjouir & donner quelque relâche à son esprit, afin que voiant dans ces ames une si grande joie par mi leurs plus grandes peines, cela le consolât, & le recreât dans ses afflictions.

12. Elle louë dans le nombre suivant avec beaucoup de grace la Mere Prieure de Valladolid, qui s'appelloit la Mere Marie Baptiste sa Niece, de ce qu'elle étoit grande ménagere, & qu'elle conservoit du bien pour son Convent; Toutes les Meres Prieures des Carmelites doivent prendre garde à ceci, & s'en souvenir dans l'exercice de leurs Charges; car elles doivent sçavoir que le soin pour leurs maisons, n'est pas une petite vertu; que si le temporel vient à manquer, le spirituel viendra en decadence; En effet, que deviendra une pauvre Prieure enfermée avec vingt Religieuses, si elle n'a pas de quoi leur donner à manger? Dieu a créé la beauté de l'ame & l'a mise dans cette argile foible du corps, & pendant que nous vivions, le diamant qui est l'ame ne sçauroit reluire si l'on n'en conserve l'enchâssement; le corps a besoin de nourriture, afin que l'ame puisse exercer ses operations, & elle ne sçauroit agir si l'on ne nourrit le corps.

13. Mais tout ainsi qu'il est certain que le spirituel ne sçauroit se conserver sans le temporel, de même le temporel ne sçauroit se conserver, si on neglige le spirituel, & si on se relâche dans l'Observance de la Re-

gle & des Constitutions, & ce pour deux raisons, dont l'une est prise du côté de la grace, & l'autre de la nature.

14. Celle de la grace est, parce que, si les Carmelites servent bien Dieu, comme elles font, dans leurs Convents, sa divine Majesté touchera le cœur des Fideles qui sont hors du Convent à les secourir : Celle du côté de la nature est, parce que, si elles vivent avec pieté, & avec l'Observance de leurs Constitutions, elles éviteront toutes les dépenses superflues, & se contenteront de ce qui leur sera précisément nécessaire, & par ce moyen elles auront toujours assez de bien ; Car comme dit Seneque, *necessariis rebus & exilia sufficiant, supervacuis nec regna*, peu de choses suffisent pour le nécessaire ; mais les Roiaumes ne sont pas bâtons pour le superflu.

Outre cela, la reputation de la vertu, pieté & du bon exemple, & cet agrément avec lequel on se gouverne avec tout le monde donnent de l'amour, & l'amour donne des secours. C'est pourquoi la Sainte ajoûte en suite ; *Mais je lui écrivis à ce sujet une Lettre qui portoit coup* ; cette Lettre est la XLVIII. dans laquelle la Sainte demande un secours d'argent à sa Niece, qui n'étoit pas plus ménagere pour son Convent, que la Sainte étoit soigneuse de gagner à Dieu des ames, & des cœurs.

## L E T T R E X X V I.

*Au même.*

J E S U S soit avec votre Reverence, Amèn.

1. **V**ous verrez par cette Lettre les differends que les Religieuses d'Alve ont avec leur Fondatrice ; Elles ont commencé de la craindre, & elle leur a fait prendre des Novices qui les reduisent dans une grande nécessité ; Je juge qu'il est bien difficile de la reduire à la raison : c'est pourquoi vous avez besoin de vous informer de tout.

2. N'oubliez pas de recommander dans tous les Con-  
vents

vens qu'on obſerve inviolablement ce que la Conſtitution porte touchant l'ouverture des Grilles ; & vous devez declarer pour qu'elles perſonnes elle doit être entendü. Afin qu'il ne ſemble pas que les vouliés tenir dans une plus grande contrainte, qu'elles ne ſont obligées : Je crains plus qu'elles ne perdent cette grande joie & ſatisfaction que Dieu leur donne en leur vocation, que tout le reſte : car je ſçai ce que ſouffre une Religieuſe mécontente, & il n'y a pas ſujet de les tenir plus reſerrées qu'elles ne doivent être, pourveu qu'elles n'en donnent pas plus d'occaſion qu'à preſent.

3. Il n'eſt point neceſſaire de voir jamais les Confeſſeurs la Grille ouverte ; ni les Religieux , de quelque Ordre que ce ſoit , & moins encore nos Reformez ; mais on pourroit bien declarer la Conſtitution en faveur d'un Oicle, ou de quelque Parent proche qui leur eût ſervi de Pere, & qui en eût eu ſoin ; car cela eſt de ſoi-même raiſonnable. Elle ſe pourroit auſſi entendre en faveur de quelque Princeſſe ou perſonne de cette haute qualité ; enfin dans les occaſions ou on verra qu'il y peut avoir du profit , ſans aucun danger hors de ces cas , elles doivent toujours parler la Grille fermée : & ſ'il ſe preſentoit quelque autre cas où il y eût quelque doute, il faudroit en conſulter le Provincial , & lui en demander la permiſſion , autrement en cas de doute il ne faudra jamais l'ouvrir ; F'apprehende pourtant que les Provinciaux ne donnent facilement cette permiſſion. Il me ſemble auſſi que l'on peut traiter des choſes ſpirituelles ſans ſe faire voir ; mais je remets tout cela à votre Reverence , qui verra ſ'il ſera à propos.

4. Je deſire beaucoup que les Religieuſes d'Alve reçoivent bien-tôt quelque Novice qui leur apporte quelque choſe pour paier ce qu'elles ont dépensé dans le Bâtiment. Je prie Dieu de pourvoir à cela , comme il voit que la neceſſité le requiert. Nos Religieuſes d'ici ſont fort à leur aife, car elles abondent en tout ; je parle quant à l'exterieur ; car toutes ces richèſſes contribuè-

buëront fort peu au contentement interieur, on en trouve un bien plus grand dans la pauvreté ; Je prie sa Majesté de nous le faire comprendre, & de vous faire un grand Saint, Amen.

Vôtre indigne Servante & Fille,

TERESE DE JESUS.

## REMARQUES.

1. **C**ette Lettre s'adresse au même Pere Gratian, & à ce que l'on peut inferer du contenu, la Sainte l'écrivit pendant qu'elle se trouvoit dans la Fondation de Palence.

2. Les Chroniques rapportent les grands differends que les Religieuses d'Alve avoient avec leur Fondatrice, qui avoit servi Madame la Duchesse d'Alve, & dont Sainte Terefe parle dans ses Fondations, loüant beaucoup sa grande vertu ; Et au sujet de cette mes-intelligence, la Sainte dit dans cette Lettre, *que les Religieuses avoient commencé de craindre leur Fondatrice*, voulant dire par là qu'il faut avoir beaucoup de courage pour se defendre en ce qui regarde le service de Dieu, & pour s'opposer à tout ce qui peut aller contre l'Observance des Regles, & des Constitutions.

3. Quand la Sainte écrivit cette Lettre, les Carmes Déchauffez étoient prêts pour partir, & pour aller à Alcalá-d'Henares, où ils devoient faire un Chapitre pour resoudre leur separation d'avec les grands Carmes, & pour faire une Province à-part. Pour cet effet, la Sainte écrivit à plusieurs Superieurs qui s'y devoient trouver, & leur donna des avis importans, touchant le gouvernement de ses Religieuses, parmi lesquels celui qu'elle donne en cette Lettre au Pere Gratian en fut un. Elle lui parle de la façon qu'elles se doivent comporter dans les Parloirs ; quand il les faut ouvrir, & dans quelle occasion il les faut fermer : Et certes, elle avoit raison d'user de toutes ces precautions, car il est certain que quand les Parloirs sont fermez, ils sont les portes du Ciel,

Ciel, & quand ils ſont ouverts ſans neceſſité, ils ſont les portes du peril, & du danger : & elle ſpecifie les cas, auxquels il peuvent être ouverts.

4. De plus elle établit une excellente maxime pour le gouvernement des Religieuſes, & même des Religieux & Eccleſiaſtiques, & qui peut encore ſervir pour les Seculiers, de ne les pas rétraindre plus qu'elles ne ſont obligées. Il n'y a point de choſe plus dangereuſe pour les Convents, les Communautz, les Villes, & les Roiaumes, que de les contraindre à faire par force, ce qu'ils pourroient faire avec douceur & ſuavité : le S. Eſprit a eu raiſon de dire : *Qui vehementer emungit, elicit ſanguinem.* Et ailleurs, *Noli eſſe juſtus multum* Prov. 30. v. 33. Eccl. 7. v. 17. comme ſ'il diſoit, Ne ſoiez pas plus juſtes que la Loi qui vous gouverne : C'eſt aſſez ſi les ſujets obſervent bien leur Loi.

Elle donne en même temps deux admirables raiſons de cela. La premiere, qu'elle ſçait bien ce que c'eſt une Religieuſe mécontente, qui eſt preſque ſemblable à une amé deſeſpérée ; car étant inquietes & renfermées, elles ne font autre choſe, que ſe tourmenter & mourir d'ennui, ſans rien meriter, & le plus grand de tous les maux, eſt de ſouffrir & mourir ſans merite.

5. La ſeconde eſt, qu'elle ne voudroit pas, qu'elles perdiſſent la joie que Dieu leur communique, parce que la joie qu'on a au ſervice de Dieu, addoucit le travail de la penitence, & l'allege en telle ſorte qu'il ne ſemble pas peſer une dragme, au lieu, que ſi l'ame étoit triſte, il lui ſembleroit avoir un grand poids de cinquante quintaux qui l'accableroit, de ſorte qu'on doit beaucoup travailler à maintenir les ames en cette ſainte joie, parce que leurs œuvres en ſont & plus faciles, & plus meritoires, & c'eſt la raiſon pour laquelle ſelon Saint Paul, Dieu veut que ſes Serviteurs le ſervent avec joie : *Hilarem enim datorem diligit Deus.* Dieu veut que ſes Serviteurs ſoient joyeux.

6. La Sainte ajoute dans ie troiſième nombre, qu'il n'eſt

*n'est pas necessaire de voir jamais les Confesseurs la Grille ouverte.* Elle a fort bonne raison, d'autant que les Confesseurs n'ont pas besoin de la veuë pour guerir les ames, mais seulement de l'ouïe; & par la même raison les Religieuses qui vont à confessé n'ont pas besoin pour être gueries de regarder, mais seulement de parler: Et ainsi il faut qu'elles ferment les yeux pour ouvrir les lèvres, de même que les Confesseurs les doivent aussi fermer pour prêter attention à ce qu'elles diront.

7. Elle ajoûta aussi, *& moins encore nos Déchauffez;* mais pour quel sujet s'ils sont si Saints, & si elle les aimoit plus que les autres, c'est pour ce même sujet, d'autant que l'affection qu'elle leur portoit l'obligeoit à chercher leur seureté, pour les maintenir dans la vertu, & dans la Sainteté, qui se perdroit facilement & en peu de temps, si l'on s'exposoit au danger de regarder les femmes, pour Saintes qu'elles soient, & pour vertueux que soient les hommes qui les regardent.

8. Car encore que les Religieux soient Saints, ils sont pourtant hommes, & bien que les Religieuses soient Saintes, elles sont enfin, des femmes. Or ni des hommes Saints, ni des femmes Saintes ne sont point en seureté dans cette vie de miseres s'ils s'exposent aux perils, & aux occasions de pecher.

9. Saint Philippes Neri voiant jôuer trop familièrement un jeune garçon de douze ans avec une jeune fille de même âge qui étoit sa sœur, le reprit aigrement, & lui commanda de ne le point faire, & de se séparer des femmes, le jeune garçon répondit, *qu'importe-t'il, mon Pere, car bien qu'elle soit femme, elle est ma Sœur,* le Saint repliqua fort sagement, *Prenez-garde mon enfant, car le demon est un grand Logicien qui vous renversera cette proposition, & vous dira bien qu'elle soit sa sœur, elle est femme.*

Personne ne scauroit rapporter tous les desordres que la veuë a causé dans le monde: J'admire à ce propos la réponse que Saint Epiphane fit à une femme qui se mit à le regarder par une petite fenêtré de sa Cabane

pendant qu'il faisoit cuire des legumes pour manger, elle lui demanda, *Mon Pere avez-vous besoin de quelque chose*, le Saint repondit, *Où j'aurois besoin de quelques pierres, & d'un peu de bouë pour boucher la fenetre qui vous a donné le moien de me regarder.*

LET T R E X X V I I.

*Au Pere Jean de JESUS, Roca, Carme Déchauffé à Pastrane.*

J E S U S , M A R I A , J O S E P H ,  
soient dans l'ame de vôtre Rcvrence.

1. **J'** Ai receu vôtre Lettre dans cette prison, où je suis enfermée avec un singulier contentement de voir que je souffre tous ces travaux pour mon Dieu, & pour ma Religion ; tellement, mon Pere, que si quelque chose m'afflige, c'est de voir que vous êtes en peine de moi, & vôtre affliction est la seule chose qui me tourmente ; c'est pourquoi, mon Fils, ne vous affligez point, ni les autres Religieux non plus, car je puis dire comme un autre Saint Paul (bien que je ne le sois pas dans la Sainteté) que les prisons, les travaux, les persecutions, les tourmens, les ignominies, & les affronts que je souffre pour mon Sauveur, & pour ma Religion sont autant de regales & de faveurs que l'on me fait.

2. Je ne me suis jamais veü avec moins de travail que maintenant. C'est le propre de Dieu de favoriser de son secours & de sa protection les affliges & les Prisonniers. Je rends mille graces à mon Dieu, & il est juste que vous le remerciez aussi des faveurs qu'il me fait dans cette prison. Helas ! mon Fils & mon Pere y a-t'il un plus grand plaisir ? Est-il un regale plus agreable & une douceur plus charmante que de souffrir pour nôtre bon Dieu ? Les Saints ont-ils été jamais dans le centre, & dans le comble de leur joie, que quand ils ont souffert pour Dieu ? C'est ici le chemin le plus seur & le plus fraié pour aller à Dieu, puis que la Croix doit être toute nôtre joie, & nôtre contentement. C'est pourquoi,

mon Pere, cherchons la Croix, soupirons apres la Croix, embrassons les souffrances; & malheur à notre Reforme, malheur à nous tous, si elles viennent à nous manquer.

3. Vous me marquez dans vòtre Lettre que le Seigneur Nonce a fait defense de fonder aucun Convent des Déchaussez, même qu'il a commandé, à l'instance du Pere General, de defaire ceux qui ont déjà été fondez; vous me marquez aussi qu'il est fort en colere contre moi, & qu'il ne m'appelle pas autrement qu'une inquiete & vagabonde; vous me dites encore que tout le monde s'est armé contre moi & contre mes Enfants, qui se cachent dans les grottes obscures des montagnes, & dans les maisons les plus retirées, de peur d'être trouvez & d'être pris; voila ce que je ressens dans mon cœur, voila ce qui m'afflige. Est-il possible que mes Enfants doivent souffrir pour une Pecheresse & pour une mauvaise Religieuse, tant de persecutions & de travaux, étans abandonnez de tout le monde, hors de Dieu qui ne nous laissera point, & je suis assurée qu'il n'abandonnera pas ceux qui l'aiment avec tant de ferveur & de devotion.

4. Et afin, mon Fils, que vous vous réjouiissiez avec les autres Religieux vos Freres, je vous veux dire une chose qui vous consolera grandement; mais c'est à condition que vous ne la communiquerez à personne qu'au Pere Marian; car je serois fâchée que les autres Religieux vissent à la sçavoir: C'est mon Pere, qu'une Religieuse de cette Maison étant en Oraison, à la veille de mon Pere Saint Joseph, la Vierge, & son Fils lui apparurent, elle vit qu'ils intercedoient auprès de Dieu pour la Reforme; & notre Seigneur lui dit que l'Enfer, & plusieurs personnes du monde faisoient de grandes réjouiissances de voir que la Reforme selon leur opinion étoit cassée; mais qu'au même moment que le Nonce avoit donné la Sentence de cassation, il la confirmoit, conseillant à la Religieuse d'avoir recours au Roi qui protegeoit la Reforme en tout, comme un bon Pere; la

Vierge

Vierge & Saint Joseph lui dirent la même chose, & plusieurs autres que je ne trouve pas à propos d'écrire dans cette Lettre; entr'autres ils lui assurerent que s'il plaisoit à Dieu je sortirois dans vingt jours de la prison: c'est pourquoy nous nous devons tous réjouir, car dès aujourd'hui la Reforme commencera à faire de grands progresz.

5. Ce que vous devez faire est de demeurer dans la maison de Madame Marie de Mendoze, jusques à ce que je vous aie donné un nouvel avis. Le Pere Marian ira trouver le Roi pour lui donner cette Lettre, & donnera l'autre à la Duchesse de Pastrane; ne sortez point de la maison de peur que l'on ne vous prenne, & assurez-vous que nous nous verrons bien-tôt en liberté.

6. Je suis en une parfaite & extraordinaire santé, Dieu en soit benî; ma Compagne est toute dégoûtée; recommandez nous à Dieu, & dites une Messe d'action de grâces à mon Pere Saint Joseph; ne m'écrivez point que je ne vous en aie averti. Je prie Dieu de vous faire un saint & parfait Religieux Déchaussé. C'est aujourd'hui Mercredi 25. de Mars de l'année 1579. Dans la Lettre que j'écris au Pere Marian, je l'ai prié de vous dire qu'il falloit que vôtre Reverence & le Pere Hierôme de la Mere de Dieu negociaissent secretement nôtre affaire avec le Duc de l'Infantade.

TERESE DE JESUS.

REMARQUES.

1. **I**L faut que les Filles de Sainte Terese se preparent à pleurer: car elles doivent voir leur Mere en prison, mais elles la doivent imiter en pleurant de joie & d'allegresse, puis qu'elle enduroit pour Dieu, & qu'elle n'avoit point de plus grand plaisir que de souffrir pour l'amour de JESUS son Epoux bien-aimé. C'est une necessité de nôtre nature de souffrir dans cette vie mortelle; mais de souffrir pour  
l'amour

1. Pet.

4. V. 15.

l'amour de JESUS-CHRIST, c'est le plus grand bien que la grace nous puisse donner dans ce monde, c'est pourquoi Saint Pierre disoit dans une de ses Lettres, *Souffrez mes Enfans, souffrez, non pas comme des mal-faiteurs, mais comme de veritables Serviteurs de JESUS-CHRIST: & si vous souffrez en cette qualite, tenez à honneur & à une tres-grande gloire de souffrances.*

2. La Sainte desiroit dans cette Lettre des peines & des travaux en grande quantité comme un autre S. Paul, & la prison ne faisoit pas ses peines, par ce qu'elle croioit d'être regalée quand elle souffroit des affronts & des ignominies pour JESUS-CHRIST & pour sa Religion. *Où mourir, ou souffrir*, c'est la devise que cette Colombe, qui ne respiroit qu'après les souffrances, avoit en la bouche à tout moment, comme si elle eût dit, *ou il faut que je meure souffrant pour l'amour de Dieu, ou il faut que je meure manque de souffrir, ma vie n'étant destinée qu'à souffrir pour JESUS-CHRIST: je n'estime pas une vie celle qui n'est pas accompagnée de souffrances: & ainsi je veux en souffrant assurer ma vie.*

La Sainte étoit comme celui qui veut venir à bout d'une belle entreprise où il peut faire paroître sa valeur, & qui ne cesse jamais de combattre qu'il n'en soit tres-glorieusement sorti; elle disoit qu'elle combattoit en souffrant jusques à mourir, & toute la consolation qu'elle avoit de ne pouvoir pas mourir pour son bien-aimé, étoit qu'elle souffroit pour lui, qui étoit la même chose que dire avec un sentiment tres tendre: *Bien eternal & souverain qui avez souffert pour moi, faites en sorte que je souffre pour vous: Bonté infinie qui avez perdu la vie pour moi, faites en sorte que je la sacrifie pour vous: & si vous ne me permettez pas de mourir, au moins accordez-moi que je puisse continuellement souffrir pour l'amour de vous: mon tres-doux Sauveur mon amour vous demande, ou la mort ou les souffrances, il faut que vous lui accordiez ou l'un ou l'autre; parce que ce même*

me amour ne peut pas arrêter les violens defirs que mon ame a de sacrifier fa vie pour l'amour de vous, si je ne souffre des travaux qui me puissent conduire à la mort, pour offrir ma vie pour cette mort : ma vie desire dans cette vie de mourir pour vous, mais si vous ne lui accordez pas de mourir, accordez-lui au moins de souffrir.

3. La Sainte declare aussi cet empressement & ce vehement desir qu'elle avoit de mourir & de souffrir pour son Epoux, par un autre sentiment tout à fait semblable à celui que Saint Paul avoit, & c'est quand elle disoit,

Vivo fin vivir en mi,  
Y tan alta vida espero,  
Que muero porque no muero.

*Je vis, mais c'est en Dieu, & l'espoir de jouir  
D'un bien si relevé, fait que dans cette vie  
Mon ame est dans ce corps de tant d'ennuis remplie,  
Que je meurs de regret de ne pouvoir mourir.*

Certainement elle témoignoit bien par ce sentiment amoureux que la vie, à la veüe de cette gloire que son ame esperoit, lui étoit une mort, & que la mort lui étoit une vie : tellement que dans la privation de ce bien souverain la vie étoit une mort, parce que l'espoir qu'elle avoit de jouir de son bien-aimé, faisoit une vie de sa mort, & elle souffroit de vivre, parce que ce lui étoit une gloire de mourir. Enfin dans le premier nombre de la Lettre la Sainte declare qu'elle souffroit dans la prison avec Saint Paul, & comme Saint Paul, & ayant les mêmes sentimens que Saint Paul, elle enduroit ses travaux avec autant d'allegresse que Saint Paul avoit souffert les sien.

4. Dans le second nombre la Sainte revient à ses peines, témoigne de prendre plaisir à les souffrir, & les goûte avec allegresse, puis qu'elle dit, *Helas ! mon Fils & mon Pere, y a-t'il un plus grand plaisir ? est-il un regale plus agreable, & une douceur plus charmante que*

que de souffrir par nôtre bon Dieu ? O les belles paroles ! ô douceur merveilleuse ! ô grace incomparable ! a-t'on jamais veu une si grande ferveur de pieté & de devotion ? Ellen'avoit pas assez de paroles pour exprimer le goût qu'elle prenoit à endurer ses travaux, d'autant que la langue n'est pas capable de declarer la joie du cœur ; quel regale ? quel goût n'y a-t'il pas de souffrir pour Dieu ? quel goût pour la partie sensitive du corps ? quel regale pour la partie de l'ame raisonnable ? quelle douceur pour la partie la plus relevée de l'esprit ? Apres tant de plaisirs, de regales, & de douceurs, y aura-t'il quelqu'un qui n'ait de l'inclination pour les peines, pour les offrir à Dieu, & les souffrir à sa seule consideration ? Qui est celui qui entendra ceci, & qui ne chargera pas la Croix sur ses épaules pour suivre aussi-tôt JESUS-CHRIST ? Qui est celui qui verra son Dieu & son Createur devant lui portant sur ses divines épaules une Croix si pesante, & qui n'aimera pas la penitence, & la mortification ? Y aura-t'il quelqu'un qui ne desire avec la Sainte, *ou de mourir, ou de souffrir* ? Sus doncques heureuses ames, courage Serviteurs de Dieu, ça Epouse de JESUS-CHRIST, écoutez, & écoutons tous cette divine Maîtresse, qui nous enseigne par les tourmens qu'elle endure dans sa prison, *ou de souffrir, ou de mourir.*

5. C'est à la verité une belle Leçon de persuader fortement, & d'enseigner avec eloquence la doctrine de la Croix, que de la prêcher souffrant, & étant attaché à cette même Croix. La Sainte enseignoit en souffrant, & souffroit en enseignant ; & tout de même que la Croix a été la Chaire d'où nôtre Sauveur nous a parfaitement enseigné à souffrir, ainsi la prison & les peines de la Sainte ont été une Chaire d'où elle nous a fait de tres-belles Leçons pour endurer pour l'amour de Dieu, & comme nôtre Sauveur mourut alteré de cette grande soif, qu'il avoit d'endurer au delà de ce qu'il souffroit pour les hommes, en sorte que les peines manquèrent à sa soif ; & la soif qu'il avoit pour les tourmens

ne manqua jamais, comme il témoigna par cette parole, *Sitio, j'ai soif*. De même cette grande Sainte étant dans sa prison, altérée de la soif qu'elle avoit d'endurer plus de peines, enseignoit dans cette Chaire, non seulement les souffrances, mais encore, à sçavoir les desirer, & à souffrir peines sur peines. Mais hélas! malheur pour nous qui n'avons point d'afflictions, & qui n'avons jamais rien souffert dans ce monde. C'est ici ames devotes que nous pouvons, & que nous devons verser des torrens de larmes pour n'avoir pas eu le bien de souffrir pour Dieu : C'est ici que nous nous devons affliger pour n'avoir pas été affligez ; C'est ici que nôtre plus grand tourment doit naître de n'avoir pas eu des afflictions ; C'est ici que de vivre sans Croix, doit être nôtre plus grande Croix, & de vivre sans peines, & sans tourmens nôtre plus grand tourment ; Personne ne doit souhaiter de vivre qu'avec la Croix sur les épaules à l'imitation de JESUS-CHRIST, qui la porta depuis la Crèche jusqu'au Tombeau. Et personne ne doit mourir que sur la Croix, à l'exemple de nôtre divin Redempteur.

6. Sainte Tereſe enseigne avec une si grande douceur cette doctrine de la prison où elle étoit enfermée, comme d'un lieu éminent, ou d'une Chaire, d'où elle se fait entendre à tout le monde, qu'elle nous fait trouver les travaux doux, & les injures agreables. Nôtre Sauveur étant attaché sur la Croix nous fit la même Leçon. Saint Pierre, & Saint Paul en firent de même par leurs Predications, & par leurs exemples, Saint Ignace Martir Evêque d'Antioche nous en donna un bel exemple, lors qu'entrant dans l'amphiteatre où il devoit souffrir la mort, & être couronné de ses travaux, comme il vit venir les Lions qui le devoient devorer, ils s'écria ; *Je suis le froment de JESUS-CHRIST, venez, approchez-vous, pour me reduire avec vos dents en farine, parce que je veux être un pain consacré, & sacrifié à Dieu*. L'on rapport aussi d'un Prêtre tres-sçavant, & tres-saint, appelé Pionius, qu'ayant été amené au lieu où il devoit recevoir la couronne du martire ; il

Ioan.  
19. V.  
28.

lieu où il devoit recevoir la couronne du martire; il pria ses Disciples d'enterrer avec son corps les chaînes dont il avoit été attaché dans la prison, parce qu'il leur portoit un si grand amour, qu'il ne les voulut jamais abandonner, par une reconnoissance de ce qu'elles lui avoient communiqué tant de gloire. Il n'y a point de doute que Sainte Terefe en auroit fait autant, si elle eût souffert pour la Foi sur un échaffaut, comme elle a souffert dans une étroite prison pour la Charité.

7. La Sainte finit ce nombre par des paroles si touchantes, qu'il faut que tous les Enfans, & même tous les Chrétiens les entendent à genoux avec une profonde attention, & avec une grande devotion, *Mon Pere (dit-elle) cherchons la Croix, & soupirons apres la Croix; embrassons les souffrances, & malheur à notre Reforme, malheur à nous tous si elles viennent à nous manquer.* Je m'imagine, que non seulement la Religieuse qui étoit en prison avec la Sainte, non seulement le Religieux à qui elle écrivoit secretement cette Lettre, entendirent pour lors cette Prophetie si veritable, & cette doctrine celeste & souveraine de cette grande Maîtresse: mais encore ce grand nombre d'Enfans qui ont suivi depuis, & qui suivent encore ce veritable esprit de la Sainte, d'autant qu'ils ont gravé si fortement ces paroles dans leurs ames, qu'ils s'adonnent continuellement à des penitences & à des mortifications, qu'ils embrassent d'un visage gai & riant les peines de la Croix, & qu'ils sont ravis d'être affligés & tourmentés. Car de vrai, comment pourroient-ils souffrir jour & nuit sans cesser? Comment pourroient-ils faire rouler continuellement cette rouë spirituelle des souffrances, si elle n'étoit soutenue par cette tres-sainte, & tres-admirable doctrine; rouë à la verité surprenante, & qui châtie & épure les ames de ces heureux Enfans, de même que celle de Sainte Catherine mortifioit & affligeoit son corps.

8. J'aurois ici un beau sujet de parler de l'amour que l'on doit avoir pour les souffrances, mais il vaut mieux le